QUARANTIÈME ANNÉE — Nº 11879 — VENDREDI 8 AVRIL 1983

Une mise en garde du maréchal Oustinov aux États-Unis

LIRE PAGE 3


# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 85 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23


# La mise en œuvre de la politique définie par M. Mauroy

## • Les premières réactions syndicales sont défavorables
## • Les communistes se réservent le droit de ne pas voter le projet d'ordonnances

**Les députés de la majorité ont approuvé, dans la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 avril, par 323 voix contre 155, la déclaration de politique générale faite par M. Pierre Mauroy. Toutefois, au cours du débat, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, a revendiqué pour ses collègues le droit d'amender le plan de rigueur adopté par le gouvernement.**

**Si ses propositions ne sont pas prises en considération, le groupe communiste « *se réserve la possibilité de ne pas voter* » le texte gouvernemental. Le projet de loi qui doit habiliter le gouvernement à légiférer par ordonnances doit être examiné le lundi 11 avril par l'Assemblée nationale. M. Lajoinie devait s'entretenir, jeudi 7 avril à 17 heures, avec le premier ministre.**

**M. Mauroy a précisé, mercredi soir, les diverses modulations qui seront apportées au dispositif de rigueur arrêté le 25 mars, en faveur notamment des familles aux revenus les plus modestes.**

**Les premières réactions syndicales au discours du premier ministre sont défavorables : pour F.O., on est « *déjà allé trop loin* » ; pour la C.G.C., il n'y a toujours pas de grand dessein ni de grand projet industriel. Déception aussi à la C.G.T., qui, « *en désaccord* » avec les moyens définis par M. Mauroy, maintient ses contrepropositions et appelle les salariés à faire pression pour obtenir des modifications au plan de rigueur.**

## BULLETIN DE L'ÉTRANGER

### Les vraies victimes de la crise

**Réunie depuis mardi 5 avril à Buenos-Aires, la cinquième conférence ministérielle du groupe des « 77 » se penche, une fois de plus, sur la situation dramatique de l'économie des pays en voie de développement (P.V.D.), évidemment frappés plus que les autres par la crise économique mondiale. Les cent six représentants des cent vingt-cinq membres de ce groupe fondé en 1964 doivent élaborer à cette occasion une position commune pour la prochaine réunion de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), qui doit se tenir en juin prochain à Belgrade.**

**Les P.V.D. représentent aujourd'hui 75 % de la population du globe, et le montant de leur dette extérieure atteignait, à la fin de 1982, 626 milliards de dollars. Les « 77 » se confondent de plus en plus avec cet immense ensemble défavorisé, d'autant que la Chine vient de faire acte de candidature au groupe. Pékin a organisé ces derniers jours un symposium sur la « coopération Sud-Sud » au cours duquel le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a appelé les pays du tiers-monde à « renforcer leur unité face aux superpuissances » et s'est prononcé en faveur de « négociations globales » entre le Nord et le Sud.**

**Ces négociations semblent d'autant plus nécessaires et urgentes que la crise a frappé les plus démunis, à un moment où ils s'efforçaient de sortir de leur misère. La relance qui semble s'amorcer dans les pays développés ne leur profitera guère, du moins à court terme. L'Argentine, pays hôte, est l'exemple type d'un pays au bord du gouffre, tout comme le Brésil voisin ou le Mexique. Leur endettement massif — respectivement 38, 87 et 85 milliards de dollars, — alors qu'augmentaient les taux d'intérêt aux États-Unis et que les pays de l'O.C.D.E. réduisaient leurs importations, les a pratiquement mis en état de cessation de paiement.**

**Parallèlement, la réduction de l'effort d'assistance des pays développés, préoccupés par priorité de leurs propres difficultés, pénalise les nations pauvres, dont les plans, plus modestes, prévoyaient seulement de parer au plus pressé. Les promesses faites aux pays les moins avancés (P.M.A.) n'ont pas été tenues. Paradoxalement, de même que la crise née de la hausse des prix du pétrole depuis 1973 avait mis à genoux nombre d'entre eux, dans l'incapacité de régler leur facture énergétique, de même aujourd'hui l'effondrement des cours met en difficulté des pays tels que le Mexique, le Nigéria, qui vient d'expulser plus d'un million d'étrangers, ou l'Indonésie, qui a dévalué sa monnaie de 55 % par rapport au dollar.**

**La politique économique du président Reagan, déjà critiquée en Europe ou au Japon, manque, c'est le moins qu'on puisse dire, de générosité envers le tiers-monde. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que le discours d'ouverture de la réunion de Buenos-Aires, prononcé par le chef de la junte argentine, le général Bignone, ressemble assez à celui que fit le premier ministre indien, Mme Gandhi, lors de l'inauguration, au début de mars, à New-Delhi, du sommet des pays non alignés, pour la plupart membres des « 77 ». Que ce soit sur le rééchelonnement de la dette, sur la nécessité de la coopération Sud-Sud, ou sur celle d'une volonté commune des pays du Nord et du Sud de sortir ensemble de la crise. Les deux dirigeants tiennent un langage analogue sur bien des points. La conjoncture économique n'incite guère à l'optimisme sur leurs chances d'être entendus.**

## Double escamotage

par PAUL FABRA

Ah ! qu'il est difficile de faire du *Mauroy quand* on se retrouve premier ministre et qu'on doit expliquer aux députés, et d'abord à ceux du parti socialiste, que « *la rigueur de gauche n'est pas l'austérité de droite* ». Les chefs de gouvernement de l'ancienne majorité étaient à cet égard moins contraints (sauf à tenir compte de rivalités de caractère personnel). Du fait que, comparées à celles de la gauche, les formations politiques de droite sont à peine des partis, en ce sens qu'elles sont moins structurées et que leurs militants sont à la fois moins nombreux et moins exigeants, moins doctrinaires aussi, leurs dirigeants n'ont pas besoin de déployer tant d'efforts pour convaincre.

Les « godillots » du parti du général de Gaulle suivaient. Non pas parce qu'ils étaient plus bêtes ou plus amorphes que leurs collègues. Leur inconditionnalité n'était que la conséquence d'un engagement politique plus simple, d'autres diraient plus fruste, fidélité à un homme ou attachement viscéral aux valeurs — et peut-être aussi aux défauts — du conservatisme.

Il est possible que M. Mauroy ait atteint ce qui était son objectif de présentation, encore que les fractions du parti socialiste, qui préconisaient un autre type de politique (*fondée sur l'illusion qu'une sortie* du S.M.E. aurait donné de grandes facilités à l'économie française), n'apporteront sans doute que du bout des lèvres leur approbation au gouvernement. *Le chef de celui-ci* n'a pas lésiné sur les moyens pour prononcer son plaidoyer *pro domo*.

*(Lire la suite page 12.)*

**Demain dans « le Monde » un article de M. Max Gallo**

*« Le Monde » de vendredi (édition datée du 9 avril) publiera un article du porte-parole du gouvernement :*

***« A quoi sert la gauche ? »***

## Le débat différé

Les communistes ont voté la confiance, approuvant, ainsi, le plan de rigueur du gouvernement. Cette *approbation a été assortie*, par M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, de propositions, visant à « *renforcer l'efficacité de ce plan* », et d'un avertissement : les députés *communistes ne voteront* le projet de loi autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnance que si leurs amendements sont « *pris en considération* ».

La décision de M. Pierre Mauroy de recourir à la procédure des ordonnances ne pouvait que déplaire aux *communistes. Annoncée officiellement* au *président* de l'Assemblée nationale et à ceux des groupes socialistes de l'Assemblée et du Sénat, au cours d'un déjeuner à l'hôtel Matignon, le mardi 5 avril, elle a été rendue publique par *M. Pierre Joxe*, dans les couloirs du *Palais-Bourbon*, alors que le groupe communiste était réuni. Informés au cours de leur réunion, les députés communistes ont été surpris, et M. Lajoinie embarrassé.

*Les communistes comptaient*, en effet, concrétiser par des propositions d'amendement leur volonté de ne pas apparaître comme suivistes à l'égard du gouvernement. Celui-ci leur en retire la possibilité et leur demande, pour les domaines que couvriront les ordonnances, un chèque en blanc. Les « améliorations » demandées par M. Lajoinie, dans le débat de confiance, risquent de se trouver réduites à un exercice formel de son droit de critique par la *deuxième composante* de la majorité. M. Lajoinie, toutefois, s'est borné à réclamer la « *prise en considération* » des propositions communistes. L'adoption éventuelle de certaines d'entre elles devait être *évoqué au cours de l'entretien de* M. Lajoinie avec M. Mauroy, jeudi après-midi.

Il appartient au premier ministre *de décider s'il entend rejeter en fait* l'idée d'un apport propre du P.C.F. à la politique de rigueur et laisser à celui-ci un rôle de contestation verbale de certains aspects de cette politique, ou s'il admet que l'approbation de son plan par les *ministres*, puis par les députés *communistes*, confère à ceux-ci un droit d'amendement. La reconnaissance de ce droit est importante, aux yeux du P.C.F., pour éviter que la ligne de conduite qu'il a adoptée ne prête le flanc à l'accusation de double langage.

PATRICK JARREAU.

*(Lire la suite page 10.)*

## AU JOUR LE JOUR

### Discrimination

*La campagne des élections municipales avait donné lieu à des débordements racistes. Les xénophobes peuvent désormais trouver un nouvel argument avec les restrictions décidées pour les voyages à l'étranger.*

*Cela donnerait : non seulement nous ne sommes plus chez nous mais nous ne pouvons plus aller chez eux. Un comble.*

ALAIN LEBAUBE.

## Une bataille pour tous

par ANDRÉ FONTAINE

La gauche va bientôt fêter ses deux ans au pouvoir. Au cours de ce siècle elle n'a jamais tenu plus longtemps ; si elle a toutes chances aujourd'hui de passer ce cap, c'est en grande partie grâce à des institutions conçues pour assurer la stabilité de l'exécutif et qu'elle avait longtemps dénoncées. C'est aussi en menant une politique économique aux antipodes de celle qu'elle avait d'abord tenté, conformément à ses promesses électorales, de faire prévaloir.

La rigueur a succédé à l'état de grâce tant vanté. Bien sûr, c'est la faute aux autres, à la crise mondiale ; mais alors pourquoi avoir tant reproché jadis à l'ex-majorité de faire de la crise un alibi pour sa gestion réactionnaire ? Pourquoi, en septembre dernier encore, se trouvait-il tant de ministres pour nier que l'existence de ladite crise dût influencer la politique française ? Pourquoi l'excellent Pierre Mauroy, même s'il n'a pas dit, contrairement à ce que chacun avait compris, qu'il ne serait pas le premier ministre d'une troisième dévaluation, a-t-il affirmé, il y a deux mois, que tous les clignotants étaient au vert et démenti avec énergie qu'un plan de rigueur fût en préparation ?

*On a souvent dit que François* Mitterrand était obsédé par la triste fin de l'Unité populaire chilienne. Or celle-ci avait déjà été vaincue, avant d'être renversée par les militaires putschistes, par l'échec de sa politique *économique*. Allende lui aussi, à peine élu, avait créé massivement du pouvoir d'achat. Là aussi, cette création avait abouti à un accroissement massif des importations et à une *rapide dégradation* du commerce extérieur, aggravée par la chute des cours du cuivre sur le marché mondial. Sans doute cette chute n'était-elle pas fortuite : mais la gauche a suffisamment dénoncé *les méfaits des multinationales pour* savoir qu'elles n'ont pas l'habitude de faire des cadeaux à leurs adversaires. Même jeu au Portugal avec la Révolution des œillets. Le commerce extérieur a été de *tout temps* le talon d'Achille de la gauche au pouvoir, et elle devrait commencer à le savoir.

Hardi jusque dans le choix des images, Jacques Delors a dit l'autre jour à FR 3 que la gauche en question avait, avec l'*inflation*, un second talon d'Achille, ce qui, par parenthèse, et pour parler le charabia en honneur, doit être singulièrement fragilisant...

Il faut bien le dire : la réussite de l'expérience en cours n'est pas précisément *acquise*. Prenons d'abord l'inflation : le gouvernement se propose de la ramener à 8 % cette année et à 5 % l'an prochain — au niveau des pays voisins, a même dit le chef de l'État. Les hausses de prix enregistrées en janvier (*0,9 %*) et en février (*0,7 %*), comme la majoration des tarifs des carburants, des services publics et de l'alcool entre autres, rendent déjà aléatoire la réalisation de la première étape, et on voit mal un gouvernement de gauche infliger aux Français une purge d'une ampleur suffisante pour atteindre le but fixé pour la seconde, à supposer que nos partenaires se maintiennent eux-mêmes à 5 % : or les États-Unis et la R.F.A. ont enregistré, en février, des *baisses* de *0,2 % dans un cas et de 0,1 % dans* l'autre.

Quant au déficit du commerce extérieur, la partie est peut-être moins difficile, la récession probable entraînant normalement une chute des importations, et la baisse des prix du pétrole ayant apporté un bien opportun ballon d'oxygène. Mais il sera plus malaisé de stimuler nos exportations : la diminution de leurs rentrées amène déjà les pays pétroliers, lesquels, dans bien des cas, *sont au nombre de nos meilleurs* clients, à se serrer eux aussi la ceinture.

*(Lire la suite page 12.)*



## LE « PARTI » D'HENRI BEYLE

### *Stendhal avec passion*

Henri Beyle se persuadait qu'il trouverait son public dans une lointaine postérité, mais il ne s'imaginait *sans doute pas qu'il serait, un jour*, à la tête d'un parti : le parti stendhalien. Le bicentenaire de sa naissance nous a donné l'occasion d'entrevoir quels sentiments l'auteur de *Lamiel* suscite chez nos contemporains. Les *articles que nous publions dans* « le Monde des livres » en témoignent : les gens qui lisent, ou relisent Stendhal, ne font pas cela tranquillement, mais avec passion.

Les sentiments excessifs qu'il *éprouva*, et *dont il fit la peinture*, il les *ravive*, les rallume dans l'esprit de ses lecteurs. On ne le fréquente pas, comme Flaubert et Balzac, avec un respect, un peu craintif, pour les beaux monstres ; on lit Stendhal dans une sorte d'intimité, de proximité qui paraissent aussitôt naturelles.

Avec lui, nous nous entretenons *familièrement de tous les sujets*. Qu'il parle de ses voyages, de l'Italie, de l'amour, de la politique, ou de la littérature, Stendhal nous offre la plus séduisante des conversations, *car le chœur et l'esprit, l'intelligence et l'émotion n'y sont jamais séparés*. Certes, il nous avertit que toutes nos entreprises finiront par une nécessaire désillusion, mais c'est ainsi, paradoxalement, qu'il nous rend le *goût de la chasse au bonheur*.

FRANÇOIS BOTT.

*(Lire nos articles sur Stendhal, pages 13, 16 et 17, dans « le Monde des livres ».)*

**ARGENTINE**

**Un an après le gâchis des Malouines**

*Le début d'une enquête de JACQUES DESPRÉS*

LIRE PAGE 5

**PÉROU**

**La lutte contre la guérilla dégénère en guerre civile**

*Un reportage de NICOLE BONNET*

LIRE PAGE 6

Le Monde

# idées

## Japon

L'économie japonaise, ça marche ! Oui, mais en approuvant sans restriction la thèse de la technologie salvatrice et en acceptant un système « réactionnaire », estime Philippe Pons, qui rend compte du dernier livre d'Ezra F. Vogel. Selon P.-M. Perrier-Morillon, pour éviter d'être colonisée, l'Europe devrait s'unir et ouvrir une troisième voie entre les socialistes-sauvages et les capitalistes-sauvages. Pour Augustin Berque, nous sommes victimes, et notamment du fait des médias (« le Monde » du 17 mars), d'une obsession antijaponaise. L'article d'Albert Méglin paru dans « le Monde » du 17 mars, sous le titre « Mme Butterfly parle », a suscité d'autres réactions, dont nous donnons l'essentiel en « correspondance ».

## Le prix du succès

par PHILIPPE PONS

VOICI un livre de qualité mais un livre dangereux. De qualité, car écrit par Ezra F. Vogel (1), l'un des meilleurs sociologues américains qui travaille sur le Japon, professeur à Harvard et auteur dans les années 60 de plusieurs recherches, dont « *Japan's New Middle Class* », qui firent date. Mais c'est aussi un livre dangereux, car il alimentera ce discours apologétique et « désinformant » sur le modèle japonais qui prend prétexte d'une réussite économique pour faire passer des messages politiquement orientés sur la cohésion sociale et les avantages de la société scientifique.

Ce discours, la France socialiste l'a trouvé dans l'héritage du giscardisme et elle ne s'en est point démarquée. A cet égard, la préface de Jean-Jacques Servan-Schreiber à ce « Japon, médaille d'or » est exemplaire de ce discours, qui se préoccupe moins d'un minimum d'adéquation de ses énoncés à la réalité sociale du Japon contemporain que d'illustrer cette thèse de la technologie salvatrice qui, comme l'a montré Jean-François Lyotard (2), mesure le savoir à l'aune de la « performativité » et non de la vérité.

Au demeurant, le livre d'Ezra Vogel se veut autant un pamphlet qu'un essai à prétention académique. Il a été écrit en 1979, à une époque où les Américains prenaient conscience des vacillements de leur leadership et de l'émergence du Japon comme nouveau centre de pouvoir. Le dessein de Vogel était de secouer les énergies de ses compatriotes : d'où le côté provocateur du livre, les raccourcis, voire les demi-vérités que suppose le genre.

Le livre n'eut qu'une diffusion normale aux Etats-Unis où, au reste aujourd'hui, l'heure est moins à la fascination pour le modèle nippon en soi qu'à une alliance *de facto* entre Américains et Japonais dans le domaine de l'informatique et de l'automobile. En revanche, le succès fut phénoménal au Japon, car — et c'est bien là qu'on mesure le danger de ce livre — il s'inscrit dans ce courant idéologique que représentent les « théories sur les Japonais » (*nihonjin-ron*) (3) : beaucoup sont des best-sellers qui insistent sur les spécificités plus ou moins fantasmées du Japon, notamment sur la société organique et non de classe qu'il constituerait, faisant au demeurant de la période militaire un accident de l'histoire.

Cela dit, le livre de Vogel ne manque pas de mérites. Il explique d'abord le rôle primordial joué dans la réussite du Japon par la diffusion de l'information et de la connaissance à tous les niveaux de la société. Ce qui permet à la fois des stratégies de pénétration à l'extérieur d'une redoutable efficacité, et, à l'intérieur, la résolution des conflits par anticipation (dans le cadre de l'entreprise par exemple).

La puissance de la machine d'information japonaise tient sans doute moins à sa capacité, énorme, de collecte qu'à son intelligence à la rendre opérationnelle. Le lieu par excellence où s'opère cette synthèse entre bureaucratie et intelligence de l'information, et où celle-ci se mue en pouvoir, étant le fameux MITI (ministère de l'industrie et du commerce extérieur). Où Vogel est plus faible, c'est sur le contrôle démocratique qui s'exerce sur cette technocratie toute-puissante.

### « L'étouffement de l'individualité »

L'éducation ou le système de la police, que décrit Vogel, sont des exemples des questions que peut soulever cette hyper-organisation du corps social. Le Japon est le pays du monde industrialisé où la criminalité est la plus faible. L'efficacité de la police tient à son intégration à la population (par le maillage très fin des îlotiers), à sa rapidité d'intervention, mais aussi à une extraordinaire mobilisation des données autorisée par une pratique de la « dénonciation » qui s'inscrit dans une longue tradition de contrôle social au détriment de l'individualisme.

En matière d'éducation, Vogel souligne à juste titre le très haut niveau atteint au Japon, ne faisant toutefois qu'évoquer les problèmes de « darwinisme social » et de « dressage » que le système implique.

Ce n'était pas le but de l'auteur de donner une présentation équilibrée de la société japonaise. Il s'est d'emblée placé du côté de l'organisation et non, ou bien peu, du côté de ceux qui sont organisés. Il mentionne cependant le prix du succès japonais en termes de conformisme et de pression sociale, d'« *étouffement des droits individuels, de l'individualité et de la créativité* », du « *mépris de la différence, des opposants et des petits* ». Il ne s'attarde pas plus sur les discriminations : notamment celle des femmes, embauchées massivement depuis le milieu des années 70 pour leurs bas salaires et leur statut précaire, ou sur les phénomènes dysfonctionnels, dont le plus significatif sociologiquement est le déplacement des contradictions de l'univers productif vers celui de l'école et de la famille et dont témoigne l'extrême violence des lycéens contre leurs parents ou leurs professeurs.

En identifiant l'économisme des dirigeants à une valeur sociale partagée par tous les Japonais, on occulte les mouvements qui témoignent du fait que le consensus n'est pas aussi entier qu'il y paraît, et, partant, on ne favorise guère la connaissance de la réalité japonaise. Mais plus gravement, en tendant à mettre les excès d'organisation de la société nippone sur le compte des valeurs dites « traditionnelles » — Vogel paraît convaincu qu'en adoptant le « modèle » nippon les Américains sauront en éviter les abus en termes de libertés, — on refuse d'analyser la nature de la société informatisée qu'on nous propose et qui est moins japonaise que « moderne ». Une société qui, par sa logique même, est « réactionnaire », si l'on n'y prend garde, en ce qu'elle tend à aller à l'encontre de la tendance qui depuis le dix-huitième siècle a lié la découverte à l'affranchissement de l'individu. Autant par ce qu'il décrit que par ce qu'il omet, le livre de Vogel devrait conduire à s'interroger.

(1) Ezra F. Vogel, *le Japon, médaille d'or*. Gallimard, 1980.

(2) *La Condition postmoderne*. Editions de Minuit, 1980.

(3) Voir l'article de Jacqueline Pigeot dans *Débats*, janvier 1983.

## La chimère

par AUGUSTIN BERQUE (*)

LE Japon, coupable d'appliquer plus fidèlement que les pays occidentaux une leçon que ceux-ci mêmes lui ont imposée — celle de la rationalité économique —, est depuis quelques années devenu pour nos compatriotes une sorte d'épouvantail. Cela fait peur, un pays qui n'est pas comme nous tout en faisant comme nous — voire mieux que nous — dans des domaines où l'Occident était depuis longtemps seul maître : vendre, produire, innover, c'est-à-dire imposer aux autres de consommer des choses qu'ils n'ont pas été capables de créer eux-mêmes.

Chaque fois que nous achetons un magnétoscope ou un crayon-feutre japonais, une petite voix nous dit que nous, collectivité française, sommes devenus des bons à rien. Alors, bien sûr, on la fait taire, cette petite voix ; on l'adresse ailleurs. Les cibles ne manquent pas : on peut, suivant ses convictions, taxer nos industriels de routine, ou nos syndicats de sabotage, nos chercheurs de bavardage, nos gouvernants d'impéritie... On peut surtout chercher un bouc émissaire hors de nos frontières.

Ce bouc émissaire, il est tout trouvé : le péril jaune ! Les Nippons, ces gens qui, le sabre à la main et le baladeur aux oreilles, crient *banzaï* en enfonçant les barrières de nos marchés (voir le titre et l'image de couverture d'un récent ouvrage sur l'économie japonaise). Les *kamikazes* de l'an 2000 ! Les jeux vidéo, les mangeurs de jeunes filles bataves, et la cérémonie du thé !...

Cherchez dans les dictionnaires la définition du mot « chimère » : « monstre fabuleux à tête et poitrail de lion, ventre de chèvre, queue de dragon, et qui crache des flammes » *(le Petit Robert)* ; elle s'applique exactement à cette image du Japon. La chimère, bien sûr, c'est un fantasme : quelque chose qui se tapit dans les coins sombres de notre esprit. Mais la chimère, elle sort parfois au grand jour quand on lui fournit un perchoir : hier comme aujourd'hui l'Autre, l'Etranger.

*J'accuse les médias français, et spécialement le Monde* du 17 mars avec sa page « Idées » (hélas !), de cultiver une hantise antijaponaise, cristallisant l'inquiétude diffuse que nos compatriotes éprouvent du fait de la crise ; et ce faisant, de détourner l'opinion de nos vrais problèmes — donc de retarder leur solution.

Ces procédés sont rodés par une longue histoire. Les plus anodins sont d'insister sur le côté incongru, chimérique de l'Autre : *le Japon*, c'est la féodalité d'hier accouplée monstrueusement à la technologie de demain (voyez le film de François Reichenbach, ou « Le triomphe du féodalisme » dans *le Monde* du 17 mars). Les plus pernicieux consistent à imputer à l'Autre la volonté précise, incarnée dans un pacte, de nous faire du mal. Voyez donc ce que nous dit, par la bouche d'A. Méglin, cette « Mme Butterfly », toujours *le Monde* du 17 mars ! Que les Japonais ont juré notre perte : « *La nation tout entière avait juré d'avoir une revanche éclatante* »... Qu'ils nous menacent : « *Vous êtes bancals du cerveau* »... Qu'ils nous humilient : « *Ne mettons-nous pas à genoux tant de vos entreprises ?* »... Qu'ils vont jusqu'à regretter de nous avoir envoyé un Sauveur : Deshimaru a perdu son temps avec nous, le pauvre...

Soyons sérieux, allons ! Nos médias devraient savoir qu'on ne gagne jamais à exciter la chimère de la xénophobie, fût-ce, hypocritement, par imprécatrice et rapporteur interposés.

(*) Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

## Une troisième manche ?

par PAUL-MAURICE PERRIER-MORILLON (*)

CHAQUE peuple a ses cultures, ses créateurs, ses points forts et ses points faibles. Il en va de même dans le commerce et l'industrie. En général notre principal défaut est de ne pas savoir soigner notre propagande. Ainsi nos conseillers commerciaux à l'étranger ne distribuent aucune revue faisant le bilan de nos réussites, chiffrant nos excédents et nos déficits, les expliquant, énumérant ce qu'il faut acheter chez nous à prix compétitifs, critiquant nos déficits.

Il faudrait, à l'usage interne, une publication destinée aux hommes d'affaires et financiers signalant les domaines où il y a des efforts à faire, des créneaux à prendre, des terrains à occuper. *Le Monde* lui-même pourrait mobiliser nos énergies, lancer ces défis en montrant où nous réussissons, où nous sommes défaillants, vers quels produits et vers *quels pays nous devrions orienter* nos efforts. Cela serait instructif et fort utiles à tous !

Mais parlons du « miracle japonais ». Les qualités de ce peuple sont à nos yeux des défauts : discipline excessive frisant la servilité, nationalisme exacerbé pouvant conduire à toutes les aventures totalitaires ou fascisantes, xénophobie donc racisme (un long-nez, voire un Coréen, un Chinois, sont méprisables), goût de la domination et du colonialisme. Si nous devions payer ce prix-là, en France, pour connaître un « miracle économique », nous ne serions pas d'accord.

Certes, les Japonais ayant perdu la guerre... par miracle... avaient une revanche à prendre. Ne pouvant le faire sur le plan politique et militaire, je me réjouis qu'ils puissent se défouler sur le plan économique et financier. Ils ont donc gagné cette deuxième manche. Quelle sera la troisième ? La pénétration de plus en plus grande de leur multinationales en Occident. Comment s'y opposer ?

Mais pourquoi s'y opposer ? S'il existe des peuples qui veulent vivre comme au Moyen Age en appliquant la formule : travail-famille-patrie, c'est leur affaire. S'ils aiment travailler à la chaîne et avoir pour idéal : produire, exporter, conquérir des marchés, c'est leur affaire. Tout cela n'est pas « zen » comme on voudrait nous le faire croire.

Notre attitude en Europe : plus de justice sociale, préserver la qualité *de notre vie, être les pionniers de la* civilisation des loisirs, donc privilégier l'être sur l'avoir, voilà qui est « zen ». La sévérité de la critique de notre prétendue infériorité n'est pas charitable. Peut-être parce que la charité est plutôt chrétienne ?

Il nous serait aisé de faire une peinture bien noire de la vie au Japon, dans des mégalopoles polluées, et surpeuplées, de Tokyo-Yokohama à Osaka-Kobé. Mais cela a déjà été fait ou sera sûrement approfondi par ailleurs. Je voudrais simplement insister *sur notre choix*, en Europe, choix qui, cependant, n'est pas aussi clair que je le souhaiterais. Car il nous reste à nous unir vraiment sur tous les plans et à créer une fédération puissante capable d'ouvrir une troisième voie entre les blocs socialistes-sauvages (U.R.S.S., Chine) et capitalistes-sauvages (U.S.A., Japon).

Et il nous faudra employer les mêmes armes que nos adversaires : imprimer autant de faux ECUS (monnaie européenne) que les Etats-Unis impriment de faux dollars, basés sur rien. Comme la « *partie de poker* » mondiale ne peut se jouer sans l'Europe, on sera obligé d'accorder autant de prix aux ECUS qu'aux dollars, yens et roubles. Car il est impossible de commercer sans nous. Alors il suffira d'imposer notre monnaie — l'ECU — dans tous nos échanges commerciaux, et, au besoin, de ne signer des accords d'échanges que s'ils sont équilibrés.

Et, après la levée du contrôle des changes, nous aurons beaucoup de plaisir à prendre des vacances aux Etats-Unis, en U.R.S.S., en Chine, au Japon ou ailleurs, pour trinquer à l'amitié et à la paix avec du bourbon, du saké, de la vodka ; ça nous changera un peu du beaujolais-villages.

(*) Ecrivain, auteur de *l'Homme estampillé*, En marge éditions.

*Correspondance*

## Mme Butterfly parle-t-elle juste ?

### Les vieux cauchemars

On ne saurait trop se féliciter que, dans une page du *Monde* consacrée au Japon (le 17 mars), la parole soit largement donnée à une Japonaise, l'affublât-on du nom de Mme Butterfly. Reste à savoir si cette personne, qui se pose en porte-parole du peuple japonais et prétend en décrire les arrière-pensées et les intentions, le représente véritablement. Toute personne qui a vécu au Japon, fréquente des Japonais, lit ce qu'ils écrivent sur eux-mêmes, en doutera fortement.

Que la majorité des Japonais, réagissant contre un complexe d'infériorité hérité de la période où l'Occident étendait ses empires coloniaux et tentait d'imposer ses valeurs — complexe entretenu après la défaite par l'occupant américain, — cherchent aujourd'hui à réhabiliter leur personnalité nationale, rien de plus évident. *Que cette attitude*, partagée par tant de peuples non occidentaux, soit au Japon encouragée par la réussite économique, certes. Que le marasme de l'Occident porte atteinte à son prestige aux yeux des Japonais, qui, grâce à leur connaissance de l'histoire occidentale (cf. l'article de G. Comte à cette même page du *Monde)*, savent bien que nous n'avons pas toujours — loin de là ! — mis en pratique nos nobles idéaux (amour chrétien, droits de l'homme, démocratie, socialisme...), *rien n'est plus vrai*.

On entend souvent dire au Japon que l'Occident est en train de s'enliser dans la facilité, ne s'inquiète plus que de la sécurité individuelle et des loisirs, a renoncé à l'amour du travail bien fait et à toute créativité. Mais de là à dire que la vitalité économique des Japonais, leur conquête acharnée des marchés, soient conçues par eux comme la première étape d'une « revanche » sur le vainqueur d'hier, qu'ils cherchent « à nous avoir », que ce soit là un « jeu qui les amuse », que l'enseignement officiel vise à nous présenter comme des barbares, et que le zen (à quelle sauce, décidément, ne sera-t-il pas mis !) est pour eux l'arme secrète et absolue... voilà qui ferait rire, si l'on ne voyait que ce discours est finalement destiné à corroborer nos propres fantasmes, en faisant du Japon le repaire du grand Satan, pour exciter davantage dépit et vindicte à son égard.

On objectera que c'est une Japonaise qui parle. Certes. Mais, grâce au ciel, le Japon n'est pas une planète lointaine et inconnue, sur laquelle n'importe quel témoignage isolé devrait être pris pour argent comptant, faute de pouvoir vérifier. Pour se faire une idée de l'idéologie ambiante au Japon, on peut aussi bien regarder les innombrables essais qui s'y écrivent à usage interne : on y voit que, si les jugements sur l'Occident peuvent en effet prendre la forme de réquisitoire, les Japonais, loin de se décrire comme les meneurs de jeu, ont tendance à se poser en exclus du club des grandes puissances, à souligner leur pacifisme foncier, à se dire agressés plutôt qu'agresseurs.

*Loin de s'imaginer dans le rôle* de maîtres du monde (la terrible expérience de Hiroshima a porté ses fruits), ils rappellent plutôt la précarité de leur situation (isolement géographique et politique, carence en matières premières et sources d'énergie) et justifient leur fièvre de produire par leur angoisse devant l'avenir. On pensera ce que l'on veut de la validité de ce discours : le fait est que c'est là le discours ordinaire. Le principal intérêt de celui que tient l'interlocutrice de A. Méglin ne serait-il pas de prouver que le fameux consensus japonais laisse tout de même la place à des voix discordantes ? Il est dommage que ce soit l'une de ces voix-là, une voix qui réveille les vieux cauchemars et sème insidieusement la haine, que l'on fasse passer, comme par hasard, pour la *vox populi*.

JACQUELINE PIGEOT,
professeur de japonais
à l'université de Paris-VII.

### « Nous sommes conscients de notre pauvreté »

L'article intitulé « Mme Butterfly parle », de M. Albert Méglin, *m'a attristé*, car j'y constate une fois de plus qu'on aime voir des monstres chez les Japonais.

L'auteur a pris soin d'éviter une généralisation en précisant qu'il s'agissait d'*une* Japonaise. Peut-être a-t-il simplement voulu profiter de son entretien pour inciter les Français à prendre conscience de certains aspects décadents de la société française. Mais cet article risque de renforcer, je le crains, l'idée caricaturale que les Européens ont souvent de nous.

Je ne prétends pas que cet entretien soit une pure invention. Quand une population compte plus de cent millions, on peut s'attendre à tout. Du reste, cette Japonaise s'est peut-être amusée à se montrer aussi odieuse que son interlocuteur le voulait. Quoi qu'il en soit, à ma connaissance, ce n'est pas un cas courant.

L'arrogance et la rancune ne sont pas les défauts les plus répandus chez nous. Prenons l'exemple très connu du monument d'Hiroshima. En s'adressant aux victimes, les Japonais y ont inscrit : « Pardonnez-nous ; nous vous promettons de ne jamais recommencer notre faute ». On est libre d'y voir une pression américaine, mais nous avons vraiment pensé ainsi : la guerre, les bombes atomiques, c'était de notre faute. Et nous le pensons toujours.

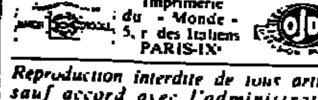
Depuis nous avons travaillé, travaillé et travaillé, pour ne pas mourir de faim. La concurrence était telle que, sur le champ international, les entreprises japonaises se trouvent très aguerries. Mais nous sommes conscients de *notre pauvreté*. Grâce à nos efforts et à un hasard de circonstances historiques (et sans doute grâce à notre dépense militaire très faible), nous sommes arrivés à un niveau économique assez élevé dans le monde contemporain. Mais c'est fragile. Si nous relâchons nos efforts, ce que nous venons d'acquérir s'écroulera. A côté de cela, la richesse accumulée depuis des siècles en Europe nous paraît immense.

Derrière cette relative prospérité économique, au Japon, que de sacrifices imposés ! Il faut encore lutter pour avoir une vie plus humaine, plus équilibrée. Certes nous avons une tradition culturelle dont nous pouvons être fiers, mais qui ne justifie aucun sentiment de supériorité.

Je ne rencontre pas plus de visages « inquiets », « insatisfaits » ou « indifférents » à Paris qu'à Tokyo. Je ne trouve pas les Européens plus « barbares » que les Japonais. J'aime les Français qui ont une réplique facile, gaie ou rageuse ; j'aime les Français qui ne décrochent pas beaucoup de médailles aux Jeux olympiques ; j'aime les Français qui accueillent les réfugiés ; j'aime les Français qui ont le courage de faire des expériences socialistes ; j'admire les Français qui organisent Médecins sans frontière.

CHIHARU TANAKA
*(traductrice)*.

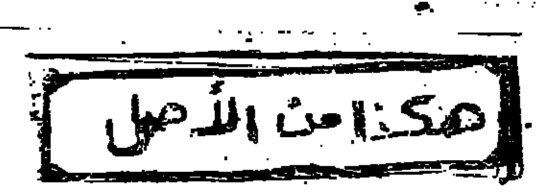
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant* :
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs* :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





## DIPLOMATIE

# APRÈS L'EXPULSION DE FRANCE DES FONCTIONNAIRES SOVIÉTIQUES

SELON LE « DAILY TELEGRAPH »

## Un agent du K.G.B. qui s'est livré aux Américains au début de l'année serait à l'origine des mesures prises

La thèse selon laquelle les expulsions de diplomates et résidents soviétiques de France et d'autres pays occidentaux, ces derniers jours, résultent des révélations d'un agent soviétique passé à l'Ouest est appuyée, ce jeudi 7 avril, par le *Daily Telegraph*.

Selon le quotidien conservateur britannique, toutes ces expulsions sont la conséquence « directe » des informations d'un agent du K.G.B. qui s'est livré aux autorités américaines en Europe au début de cette année. « *Les mesures prises par l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne et la France reflètent des informations très claires obtenues par les renseignements occidentaux et soigneusement utilisées par la sous-commission exécutive du renseignement de l'OTAN* », écrit le journal.

De son côté, M. Ciccardini, sous-secrétaire d'Etat italien à la défense, insiste sur une autre hypothèse : l'assassinat du lieutenant-colonel Nut, a-t-il déclaré d'après le quotidien italien *la Stampa*, a déclenché la guerre entre les services français et soviétique. « *Il a mis fin*, dit-il, *à une sorte de* modus vivendi *qui existait entre eux.* » Rappelons cependant que, dès l'annonce de l'expulsion des Soviétiques, on considérait dans les milieux français informés qu'il n'y avait pas de lien direct entre ces deux affaires.

Dans le quotidien britannique *Daily Express* de ce jeudi, l'écrivain Chapman Pincher, spécialiste des affaires d'espionnage, écrit que « *l'expulsion des quarante-sept Soviétiques de France ne donne qu'une idée modeste de l'envergure de l'offensive lancée par l'Occident contre le K.G.B.* » « *Le président Mitterrand*, estime-t-il, *a à sa disposition une seconde fournée de Soviétiques à expulser* » au cas où le Kremlin réagirait trop vigoureusement.

La quasi-totalité des journaux occidentaux soulignent que ce « *défi aux Soviétiques* » est l'œuvre du seul gouvernement de l'Ouest où siègent des ministres communistes. « *La solidarité gouvernementale des quatre ministres communistes est mise à rude épreuve*, écrit par exemple le quotidien (libéral) de Munich *Sueddeutsche Zeitung*, *aucun autre pays occidental n'a de relations aussi glaciales avec l'U.R.S.S. que la France.* »

### Paris souhaitait-il la discrétion ?

Le *New York Times* fournit son explication sur les raisons qui ont poussé le gouvernement français à agir de façon « *aussi décisive* ». Citant une « *source française anonyme au courant des raisonnements du gouvernement* », le quotidien new-yorkais indique que Paris avait l'intention d'agir aussi discrètement que possible, mais qu'il a été pris de court par un article paru au début de la semaine dans ce même journal, évoquant l'expulsion probable d'un « *grand nombre de diplomates* ». Cette explication n'est cependant pas entièrement convaincante. L'article en question a paru dans le *New York Times* de mardi (*le Monde* du 7 avril), au moment où l'affaire éclatait au grand jour à Paris, alors qu'un avion soviétique spécial était déjà en route, sinon arrivé, pour emmener les expulsés et leurs familles. Si le gouvernement français avait voulu la discrétion, il aurait autorisé des délais pour des départs par petits groupes.

Un ancien correspondant de l'agence Tass en Chine, Alexis Antokin, réfugié en France depuis trois ans, a déclaré à l'A.F.P. que 70 % des correspondants de l'agence Tass à l'étranger (dont deux font partie du lot expulsé par le gouvernement français) sont des agents du K.G.B. En 1972, raconte-t-il, après quatre ans de ce qu'il appelle « *un travail normal de reporter* », il fut approché par un diplomate soviétique, qui l'invita à offrir ses services au K.G.B., moyennant un double salaire. Il refusa et fut mis à la porte de Tass. Mais, rappelé à Moscou, il put émigrer à la faveur d'un mariage.

D'autre part, deux des trois Soviétiques déclarés « *indésirables* » le 13 avril, par la Grande-Bretagne, pour « *activités incompatibles avec leurs fonctions* », ont quitté Londres mercredi, avec leurs familles, en protestant de leur innocence. Ce sont le colonel Primakov, attaché militaire adjoint, et le correspondant des *Temps nouveaux*, M. Igor Titov. Le troisième indésirable, M. Serge Ivanov, deuxième secrétaire de l'ambassade, absent de Grande-Bretagne quand la mesure fut prise, ne sera pas autorisé à y rentrer.

## Moscou proteste mais ne grossit pas l'incident

*De notre envoyé spécial*

Moscou. – L'expulsion des Soviétiques de Paris a été annoncée par les médias soviétiques, mercredi 6 avril dans l'après-midi, par un communiqué de l'agence Tass reproduit dans les *Izvestia* parues ce même jour.

Il déclare : « *Il y a quelques jours, sans aucun fondement et en recourant à des prétextes visiblement fabriqués qui n'ont rien à voir avec la réalité, les autorités françaises ont demandé à un groupe de collaborateurs de l'ambassade et d'autres institutions soviétiques en France de quitter ce pays. Dans des représentations qui ont été faites à la partie française au ministère des affaires étrangères de l'U.R.S.S. et par l'intermédiaire de l'ambassade soviétique à Paris, la protestation la plus vigoureuse a été élevée à propos de cette action totalement arbitraire. Il a été souligné que la responsabilité des conséquences sur les relations soviéto-françaises repose entièrement sur ceux qui ont décidé et réalisé cette action (1).* »

On note, ici, que les autorités soviétiques ne sont apparemment pas encore décidées à l'escalade. Ce jeudi, le communiqué de l'agence Tass n'est pas reproduit par tous les journaux moscovites, mais seulement par la *Pravda*, qui le glisse dans ses pages intérieures sous un titre peu dramatique, « Des actions arbitraires ». Mais peut-on croire que c'est un hasard si quelques informations désagréables pour la France apparaissent à propos d'autres sujets, ici ou là ? Ainsi, l'organe du parti rend compte de la conférence de presse tenue à Paris par M. Nujoma, président de la SWAPO (organisation de la résistance namibienne), critiquant les liens de la France avec l'Afrique du Sud. L'agence Tass avait également critiqué la France mercredi, à l'occasion d'une information sur la situation à Mayotte, soutenant la revendication des Comores contre « *l'administration coloniale* [française] *de l'île* ».

Aucune mesure d'expulsion n'avait encore été annoncée jeudi matin à l'encontre de diplomates français à Moscou, bien que les autorités soviétiques aient eu largement le temps de s'y préparer depuis une bonne dizaine de jours que les expulsions, croit-on ici, ont été décidées à Paris. Quarante-six fonctionnaires français travaillent à l'ambassade de France à Moscou et disposent d'un passeport diplomatique, ce qui correspond presque exactement au nombre des diplomates soviétiques expulsés de Paris. Mais personne ne s'attend, justement en raison de la disproportion entre le personnel diplomatique français à Moscou et le personnel soviétique en France, à des mesures d'expulsion du même ordre de grandeur que celles qui ont eu lieu mardi à Paris.

MICHEL TATU.

(1) Nos dernières éditions datées du 7 avril. Le communiqué publié à Moscou reprend l'argumentation contenue dans le communiqué publié par l'ambassade de l'U.R.S.S. à Paris le jour de l'expulsion (*le Monde* du 6 avril).

## L'U.R.S.S. attaquera directement le territoire des Etats-Unis si elle est attaquée par des missiles américains stationnés en Europe

*déclare le maréchal Oustinov*

Le comité des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie a ouvert ses travaux mercredi après-midi 6 avril à Prague, a annoncé l'agence tchécoslovaque C.T.K.

Selon C.T.K., les travaux de cette session devraient être consacrés à « *des questions importantes concernant la situation internationale actuelle, en particulier pour assurer la paix, la sécurité et la coopération en Europe et dans le monde* ». Cette réunion devait se dérouler jusqu'à jeudi après-midi.

A Moscou, dans un article publié mercredi par *Etoile rouge*, le maréchal Viktor Koulikov, commandant en chef des forces du pacte de Varsovie, déclare que le bloc soviétique a décidé d'un « *nouveau renforcement* » de son potentiel de défense afin de faire face à un renforcement et une modernisation de l'OTAN.

*Le pacte de Varsovie*, écrit-il, « *n'épargnera ni efforts ni moyens* » pour faire obstacle à ce qui est, pour Moscou, un effort entrepris sous la direction des Etats-Unis afin d'aboutir à *une supériorité militaire occidentale*.

De son côté, dans un discours prononcé mercredi devant les troupes est-allemandes, le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, a dit : « *L'Union soviétique attaquera directement le territoire américain si elle est attaquée par des missiles américains stationnés en Europe.* » Le ministre soviétique de la défense a affirmé que les Etats-Unis envisageaient le déploiement de missiles en Europe occidentale à seule fin d'accroître leurs propres chances de survie. « *En fait, ils offrent leurs alliés de l'OTAN en cibles à une réplique nucléaire faisant d'eux des otages de la stratégie nucléaire. Cette réplique pourrait bien être la dernière pour la plupart des pays d'Europe occidentale ou des armes nucléaires américaines doivent être déployées. Ceci devrait être toujours présent à l'esprit des gouvernants des pays occidentaux.* »

A Washington a été publié, mercredi, un rapport de l'Agence américaine pour le contrôle des armes et le désarmement (A.C.D.A.). Ce document indique que l'Union soviétique vient largement en tête dans le monde pour les dépenses militaires et les ventes d'armes. L'A.C.D.A. indique que seules l'Union soviétique et l'Arabie Saoudite consacrent au moins 10 % de leur revenu national annuel à des fins militaires.

En 1980, les Soviétiques ont dépensé 188 milliards de dollars en armements, contre 131 milliards pour les Etats-Unis. Au cours de cette même année, l'U.R.S.S. a exporté pour 8 milliards d'armes, contre 6 milliards pour les Etats-Unis, note encore ce rapport. – (*A.F.P., Reuter.*)

● *Le chancelier Helmut Kohl* et son ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, effectueront une visite de travail aux Etats-Unis les 14 et 15 avril prochains, a annoncé, mercredi 6 avril, le porte-parole du gouvernement de la R.F.A., M. Diether Stolze. – (*A.F.P.*)

LES RÉACTIONS POLITIQUES EN FRANCE

## M. Lajoinie (P.C.) s'inquiète de l'avenir des relations entre Paris et Moscou

L'expulsion de quarante-sept ressortissants soviétiques, généralement approuvée par les responsables politiques, a fait l'objet de demandes d'explications de la part, notamment, de M. Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale et de M. Estier (P.S.), président du groupe parlementaire d'Amitié France-U.R.S.S. (*le Monde* du 7 avril).

Seul le parti communiste a émis quelques réserves. M. André Lajoinie, président du groupe à l'Assemblée nationale, s'est inquiété de l'avenir des relations franco-soviétiques. Il a déclaré : « *Nous sommes contre toutes immixtions étrangères, de services secrets ou autres, d'où qu'elles viennent. Cela dit, dans la question qui nous préoccupe, il faut faire preuve d'esprit de responsabilité car l'intérêt de la France, c'est que se développe la coopération franco-soviétique. Il n'y a pas intérêt à voir renaître la guerre froide et les tensions Est-Ouest. C'est pourquoi je souhaite que cette affaire ne mette pas en cause l'approfondissement nécessaire de la coopération franco-soviétique. (...) Je trouve que tout ce qui contribue à la tension est regrettable.* »

Toutefois, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., qui se trouve actuellement à Athènes, a affirmé : « *Il n'est absolument pas question que* [cette mesure] *conduise les communistes à quitter le gouvernement.* » Il a ajouté que ces expulsions n'aboutiraient pas à un réexamen de l'accord de gouvernement conclu entre les socialistes et son parti.

### M. Méhaignerie (C.D.S.) : une décision « nécessaire »

Dans l'opposition, M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., a estimé que la décision gouvernementale était « *nécessaire* » et souhaité que le gouvernement « *aille plus loin dans l'information sur les menaces que font peser, sur leurs libertés et leur sécurité, l'impérialisme soviétique et les mensonges d'un pacifisme à sens unique* ». Selon lui, les Français craignent « *que ne soit livré à certains le contrôle de trop nombreux leviers de commande de l'Etat* ».

M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, dans une interview au *Matin* (daté du 7 avril) estime qu'il « *vaut mieux un espion connu, surveillé et intoxiqué qu'un monsieur que vous ne connaissez pas et qui fait le même travail* ». Il explique : « *La France a, chaque année, expulsé mais à dose moyenne. Il y aura éternellement des espions. Les Russes vont maintenant en envoyer d'autres qu'on mettra six mois ou un an à repérer...* » Il émet trois hypothèses pour expliquer les récentes expulsions des quarante-sept fonctionnaires soviétiques : « *Cette décision peut être le reflet d'une réaction collective des pays occidentaux qui ont décidé de faire le ménage (...). Il pourrait s'être passé chez nous quelque chose de particulièrement grave dans le domaine de la sécurité intérieure militaire* [et] *on le saura vite (...). Le chef de l'Etat avait besoin de frapper un grand coup* [pour] *redonner à la France une image forte alors qu'elle est en état d'affaiblissement international grave.* »

De son côté, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., « *approuve totalement* » la décision de la France. « *Depuis toujours*, a-t-il dit, *l'U.R.S.S. a tissé un réseau d'agents qui travaille à l'affaiblissement du monde libre. Lorsqu'on observe une carte du monde, on constate l'efficacité des méthodes qui, peu à peu, servies par l'indifférence, la lâcheté, la complicité plus ou moins avouée, parviennent à imposer la dictature communiste dans un nombre de pays de plus en plus grand.* »

Mercredi 6 avril, au terme du conseil des ministres, M. Max Gallo, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, avait commenté en ces termes l'expulsion des quarante-sept diplomates soviétiques : « *La France manifeste ainsi qu'elle ne tient pas à être un ventre mou. Il est de règle que celui qui se fait prendre est puni... Cette affaire ne doit pas modifier nos options internationales fondamentales qui sont la recherche de la paix par le désarmement. Cette mesure montre suffisamment la rigueur avec laquelle la France, notamment pour tout ce qui touche à sa sécurité, est décidée à faire respecter sa souveraineté.* »

### AGENT « D'INFLUENCE »

*Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas uniquement des « espions » de type classique qui sont visés par la mesure d'expulsion du gouvernement français. Au nombre des personnalités soviétiques qui ont été priées de quitter le territoire, il faut sans doute compter un certain nombre d'agents dit « d'influence ».*

*Un exemple en est fourni par le cas de M. Vladimir Stoupichine. Ce diplomate soviétique, qui a, lui aussi, été déclaré persona non grata, avait le titre de premier conseiller à l'ambassade soviétique à Paris et figurait au quatrième rang dans la liste protocolaire. Depuis le début de cette année, il avait consacré une partie de son temps à des tournées de conférences dans un certain nombre de villes de garnison de l'Est. Le thème de ses conférences. Le pacifisme et le neutralisme.*

*M. Stoupichine ne dédaignait pas d'expliciter et de commenter, notamment sous forme d'entretiens accordés à des radios locales, des propos qui ne pouvaient manquer, estime-t-on dans les milieux militaires, de comporter des critiques de la politique française en la matière et, donc, de contrevenir à l'obligation de neutralité, liée au statut diplomatique. C'est ce qui a valu à M. Stoupichine de figurer sur la liste des quarante-sept expulsés.*



LE CONGRÈS DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

## Les projets de résolution sur l'Amérique latine et le désarmement donneront lieu à des polémiques

*De notre envoyé spécial*

Albufeira. – Proche-Orient, Amérique latine et désarmement : tels sont les principaux thèmes du congrès de l'Internationale socialiste, qui se déroule du jeudi 7 au dimanche 10 avril à Albufeira, ville touristique située au sud du Portugal.

Les projets de résolution sur ces trois questions ont été largement débattus lors de la réunion des chefs de délégation qui a précédé l'ouverture officielle des travaux. Le projet sur le Proche-Orient, dont l'élaboration a été confiée à M. Mario Soares, semble recueillir l'appui presque général. En effet, seul le parti travailliste d'Israël a émis quelques réticences, notamment en ce qui concerne le rôle et le statut attribués à l'O.L.P. Dans son texte, le dirigeant socialiste portugais, qui, entre les mois de juin 1982 et février 1983, a conduit plusieurs missions de l'I.S. au Proche-Orient, reconnaît que « *de nombreux partis, membres de l'Internationale socialiste, maintiennent des relations politiques avec l'O.L.P.* ». Très prudemment, il ajoute que « *c'est au peuple palestinien de décider quels sont ses légitimes représentants* ». Le document souligne pourtant l'intérêt des conversations entre le roi Hussein et M. Arafat, considérées comme « *un pas positif vers la coexistence durable entre l'Etat d'Israël et le peuple palestinien* ». Le document dénonce « *l'intransigeance et l'arrogance du gouvernement de M. Begin* », condamne « *les massacres de Sabra et Chatila* », et demande à l'I.S. de soutenir « *les forces modérées du monde arabe et d'Israël de part et d'autre* ».

Beaucoup moins nuancé est le projet de résolution concernant l'Amérique latine, qui a suscité, assure-t-on en coulisses la réprobation de plusieurs délégations et pourrait faire l'objet de quelques amendements.

Préparé par le Comité pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ce texte s'insurge contre les « *régimes militaires et oligarchiques qui existent dans divers pays d'Amérique latine* ». Il propose le « *renforcement des mesures politiques et de solidarité en faveur des forces démocratiques qui combattent, en particulier les dictatures de Duvalier et Stroessner* ». Le projet manifeste son appui « *aux forces qui, aux Etats-Unis, à l'intérieur et à l'extérieur du Congrès, s'opposent à la politique d'assistance militaire massive aux régimes répressifs* ». « *Nous récusons toutes les tentatives nord-américaines pour déstabiliser le Nicaragua* », précise le projet de résolution qui ajoute : « *C'est parce que nous soutenons les buts de la révolution nicaraguayenne — la démocratie, le non-alignement et l'organisation d'une commission mixte — que nous espérons que le pays sera capable de suivre sa propre voie en toute indépendance.* »

Les programmes du F.M.I. pour l'Amérique latine ont été eux aussi sévèrement jugés « *comme étant l'expression d'une oppression économique* ». L'Internationale socialiste propose de trouver une « *formule multilatérale* » permettant de surmonter les obstacles créés par la dette extérieure de l'ensemble des pays latino-américains, qui, rappelle-t-on, dépasse déjà les 300 milliards de dollars.

Une proposition d'amendement, de la part de la délégation portugaise qui voulait dénoncer la « *dictature cubaine* », n'a pas été admise. A sa place, et à la suggestion de la délégation française, on a inclus un paragraphe condamnant « *toutes les violations des droits de l'homme, quelle que soit la couleur politique du régime en question* ».

Le débat sur le désarmement promet aussi des polémiques. Le projet présenté par le président du parti social-démocrate de Finlande, M. Kalevi Sorsa, a particulièrement déplu aux socialistes de France, d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Certains estiment qu'il propose une « *formule unilatérale de désarmement* ». D'autres, notamment les Français, le jugent « *extrêmement limitatif, puisqu'il considère que seul le désarmement peut résoudre la crise mondiale* ».

JOSÉ REBELO.

SUITE DU « POLAR » ROUMAIN

## Disparition d'un agent repenti en Allemagne fédérale

Karlsruhe (*A.F.P.*). – Le parquet général de Karlsruhe a récemment ouvert une instruction contre un ressortissant roumain, actuellement disparu, M. Nicolas Bistran, soupçonné d'être un agent secret roumain chargé notamment d'assassiner un émigré roumain, à Paris, M. Virgil Ierunca, a déclaré mercredi un porte-parole du parquet (*le Monde* du 6 avril).

Entré illégalement en R.F.A. à la fin de 1982, venant d'Italie, M. Bistran s'était installé à Voelklingen en Sarre. Il s'est présenté au début de l'année aux autorités ouest-allemandes et a dévoilé les missions dont il avait été chargé.

M. Bistran a ensuite demandé l'asile politique en R.F.A., mais a retiré sans explication sa demande lorsqu'il a été convoqué pour expliquer ses motifs, a précisé le porte-parole du parquet. Les autorités sont depuis sans nouvelles de l'agent secret présumé. Le porte-parole a ajouté que M. Bistran n'avait pas été arrêté car les charges contre lui sont uniquement basées sur ses propres aveux et n'ont trouvé aucune confirmation par ailleurs.

# ASIE

## Inde

### L'AGITATION DES SIKHS AU PENDJAB

## Une détermination politique nourrie de ferveur religieuse

De notre envoyé spécial

Amritsar. — C'est un poste frontière vraiment pas comme les autres que celui de Wagha, entre Lahore la pakistanaise et Amritsar l'indienne. Une sorte de *no man's land* étrange entre deux frères peut-être pas aussi « ennemis » qu'on le dit, mais qui n'en ont pas moins disposé entre eux une zone suffisamment dissuasive pour décourager à jamais les voyageurs qui osent s'y aventurer.

*« Prenez un siège, juste cinq minutes. »* L'invitation sera répétée à plusieurs reprises, familière aux oreilles de celui qui a compris qu'elle rythme la vie alanguie du sous-continent indien tout entier. Ici, le temps n'a manifestement pas la même valeur qu'ailleurs. De plus, l'ensemble des formalités sera multiplié par deux ou trois, grâce au papier carbone, symbole d'une administration pléthorique qui, sous prétexte de s'autojustifier, n'en finit pas de s'auto-étouffer. Parfois, la machine se grippe ; mais on vous fait vite comprendre que, avec un peu de bonne volonté de votre part, tout peut s'arranger. Une fois admis que la volonté locale s'appelle roupies, on progresse relativement rapidement.

*« Welcome in India » (« Bienvenue en Inde »).* A gauche de la route, un grand hangar : une rangée de tables, une rangée de douaniers. Tous, ou presque, Sikhs, Pendjab oblige, impeccables, uniformes fraîchement repassés, dégustent leur *morning tea.* Dans votre sac, on découvre un journal pakistanais. *« Est-ce qu'on parle de nous ?*

*— Oui, là, en bas. »*

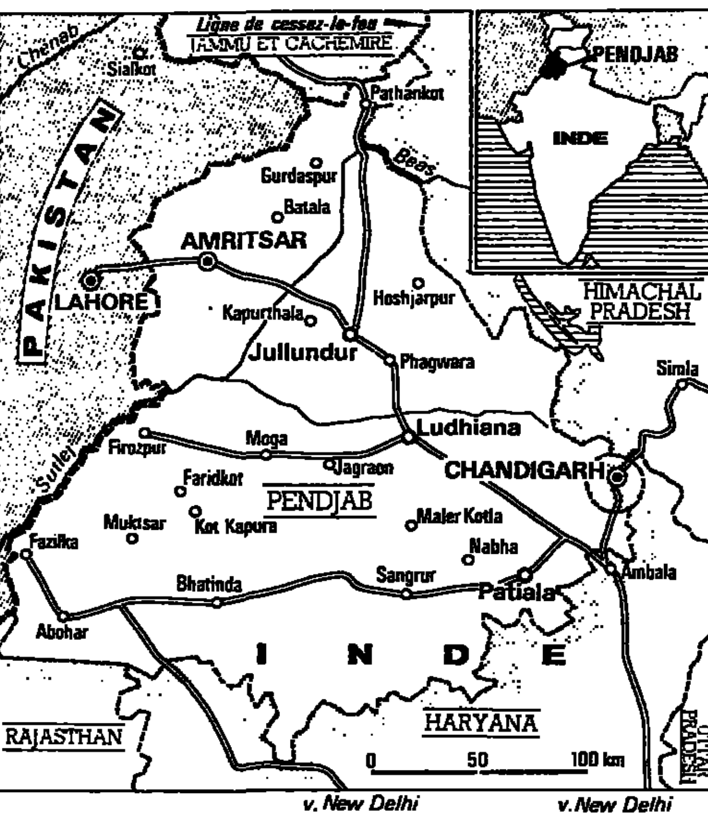
Le titre accroche l'œil : *« Mille dirigeants sikhs arrêtés. Blocus routier au Pendjab. »* On vous confirme que toutes les routes de l'Etat sont bloquées à l'appel des dirigeants du parti sikh local, l'Akali Dal (*le Monde* du 6 avril). Mais, s'étonne-t-on, les autorités ne s'étaient-elles pas engagées à maintenir la circulation à tout prix ? On vous répond par un sourire. *« Alors les Sikhs font la loi ? »* Nouveau sourire.

Quelques kilomètres plus loin, une remorque barre en effet la route. Assis sur la chaussée, au coude à coude, une centaine de sikhs récitent des prières, graves, déterminés, butés. *« On ne passe pas. Revenez dans huit heures, quand le blocus sera levé. »* On insiste. Le ton monte.

A l'heure dite, le barrage sera levé, après qu'un responsable ait harangué une dernière fois la foule. Son discours est ponctué de prières et de chants sacrés. Ce mélange étonnant, et détonant, du politique et du religieux, on le retrouvera le soir même, dans l'enceinte du Temple d'or, au cœur d'Amritsar. Sur une large estrade, assis en tailleur, le gratin des Sikhs militants : Sant Longowal, le président de l'Akali Dal, mais aussi Sant Jarnal Singh Bhindrawale, un « Khomeiny » au visage angélique. Les discours évoquent les violents affrontements du jour. La police a ouvert le feu, des personnes auraient été piétinées : officiellement vingt morts. Une quarantaine selon les dirigeants sikhs.

La réunion s'achèvera en cérémonie religieuse, autour du Livre sacré. Ici, la détermination politique se nourrit de la ferveur religieuse. Le tout dans une atmosphère irréelle, où se côtoient tradition et modernité. Le Sikh « dans le vent » voisine avec des personnages sortis de la nuit des temps. Un parfum de révolution iranienne, des costumes dignes des cours mogholes. D'incroyables sentinelles, barbes noires et turbans bleus, longues chemises, figés, fusil au côté. La foi armée, celle qui soulève les montagnes et celle, aussi, qui fait à l'occasion le coup de feu, avec panache et un brin de folie. Comme ces militants qui, sabre au clair, chargent les forces de l'ordre.

Les voilà donc ceux qui défient la loi et font trembler les autorités. Anachroniques certes, avec leurs lances et leurs épées. Mais il faut avouer que n'importe qui y regarderait à deux fois avant de les affronter. Le gouvernement local s'y est bien essayé. Sans résultat. Le sang a coulé, et les routes sont restées bloquées. Pour le pouvoir, un bel exercice de corde raide. Il fait preuve de fermeté, et le sang coule davantage. Il laisse faire et le voilà qui risque, peu à peu, de perdre la face et de donner l'impression que les sikhs font la loi.




### Isoler les extrémistes

Retranchés dans leurs sanctuaires, comme au temps des Moghols, les sikhs affichent une mentalité d'assiégés, avec le risque de voir les éléments les plus extrémistes prendre le pas sur les modérés. Certes, ils reconnaissent avoir obtenu gain de cause sur plusieurs points (*le Monde* du 7 avril), notamment dans le domaine religieux. Reste le cœur des revendications, celles de caractère politique : aménagements de frontières avec les Etats voisins, souhait de voir Chandigarh devenir la capitale du seul Pendjab (aujourd'hui il joue aussi ce rôle pour l'Haryana), volonté de réviser les accords sur le partage des eaux des rivières locales avec les Etats voisins, et surtout l'exigence d'une autonomie accrue pour le Pendjab. Autonomie et non indépendance, insistent les dirigeants actuels, marquant ainsi les limites de leur action.

*« La balle est dans le camp du gouvernement,* déclarent les dirigeants sikhs, *et il sait ce que nous voulons. »* Certes, mais Mme Gandhi peut-elle aller plus loin ? Elle a *« lâché »* sur ce qui était de son pouvoir : les exigences religieuses. La voilà à présent confrontée à des revendications politiques qui non seulement touchent d'autres Etats (qui ont donc leur mot à dire), mais surtout mettent en cause les relations entre le « Centre » et les Etats. Terrain miné sur lequel Mme Gandhi s'avance avec prudence. Une commission vient d'être nommée, mais que vaut une commission face à l'intransigeant militantisme des Sikhs ? D'autant que ce dernier s'alimente maintenant du sentiment d'être des *« citoyens de seconde classe ».* Langage excessif, qui n'en traduit pas moins la profondeur de l'impasse actuelle. On est entré dans l'ère du soupçon, une étape qui peut précéder des ruptures plus radicales. Au Pendjab comme en Assam.

Surtout face à un pouvoir qui, trop sûr de lui, ou trop prudent, tergiverse ou joue le pourrissement lorsqu'il n'opte pas, comme en Assam, pour l'épreuve de force avec les résultats que l'on sait. A en croire un journaliste proche du pouvoir, ce dernier aurait compris, à la lueur des événements de l'Assam et du Pendjab, qu'une politique de fermeté excessive pouvait parfois être aussi inefficace que la faiblesse quand on est confronté à des mouvements de masses *« mus par des passions enflammées ».* Ainsi, les dirigeants indiens seraient désormais conscients de l'importance d'isoler rapidement les éléments les plus extrémistes, en négociant avec les modérés et en sachant concéder les plus raisonnables des demandes formulées.

Si, en Assam, l'armée, de par sa seule présence, impose une trêve forcée, au Pendjab, la foi armée des Sikhs contribue à rendre la situation « explosive », de l'aveu même de Sant Longowal. Surtout que, le 13 avril prochain, sera célébré, au Pendjab, le nouvel an, qui coïncide également, pour les Sikhs, avec l'anniversaire de leur organisation militaire par le gourou Gobind Singh. Une date probablement encadrée en rouge sur le calendrier de Mme Gandhi.

PATRICK FRANCÈS.

## Cambodge

### L'OFFENSIVE VIETNAMIENNE A LA FRONTIÈRE THAILANDAISE

## L'U.R.S.S. aurait mis en garde l'ASEAN contre la poursuite de son aide à la résistance khmère

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Les accrochages ont continué, ces dernières quarante-huit heures, le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge. Deux avions thaïlandais ont ouvert le feu sur « plusieurs blindés ennemis » en territoire thaïlandais, a annoncé un porte-parole de l'armée. La situation demeure lourde de menaces, notamment contre les camps de Nong-Samet et de Ban Sangae, tenus par le Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), et qui abritent près de cent mille réfugiés. Le ministère des affaires étrangères de Bangkok a confirmé que la camp de O'Smach, situé au nord-est, où vivaient environ trente mille partisans du prince Sihanouk, était tombé le 3 avril aux mains des Vietnamiens. Plutôt que de se heurter de front à la puissance de feu de l'armée de Hanoï, bien supérieure, les Khmers rouges, qui ont, semble-t-il, abandonné sans résistance la semaine dernière leur base de Phnom-Chat, utilisent contre leurs adversaires la tactique du harcèlement.

Après Hanoï (*le Monde* du 7 avril), l'Agence de presse officielle de Phnom-Penh (S.P.K.) a dénoncé *« le grand tapage sur le soi-disant état d'hostilité dans les régions frontalières »,* alors qu'il s'agit seulement d'exercer le *« droit de légitime défense ».* En visite à Phnom-Penh à la tête d'une délégation du P.C.F., M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique et chef de la section des relations extérieures, a été reçu, le mardi 5 avril, par M. Heng Samrin, secrétaire général du P.C. khmer et président du conseil d'État, auquel il a confirmé *« la position de son parti d'appuyer le peuple cambodgien dans son œuvre d'édification nationale ».*

Le fait nouveau, depuis la dernière saison sèche, qui ne pouvait laisser indéfiniment Hanoï sans réactions, a été la formation, en juin 1982, du gouvernement de coalition qui rassemble, sous la houlette du prince Sihanouk, les trois composantes de l'opposition cambodgienne. Depuis lors, notamment dans le courant de l'hiver, la Chine a accéléré ses livraisons d'armes et de munitions. Les quelque cinquante mille hommes, dont environ trente-cinq mille Khmers rouges, qui composent la résistance ont ainsi pu gagner une certaine crédibilité militaire.

L'offensive vietnamienne visait donc à la leur ôter, à reprendre l'initiative sur le terrain. Hanoï a, d'autre part, été déçue par la fin de non-recevoir opposée à ses offres de dialogue par l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui continue inlassablement à se retrancher derrière les résolutions des Nations unies sur le Cambodge. Sa décision a été d'autant plus vive que, lors du récent sommet des pays non alignés de New-Delhi, la Malaisie avait semblé ouverte à l'idée de conversations régionales. Un faux pas ? Toujours est-il que M. Sitthi Savetsila, ministre thaïlandais des affaires étrangères, avait poussé l'audace diplomatique, lors de la récente conférence entre la C.E.E. et l'ASEAN, jusqu'à inviter le Vietnam à *« entamer le processus de normalisation en reconnaissant le gouvernement du Kampuchéa démocratique, présidé par le prince Sihanouk ».*

La réponse ne s'est pas fait attendre longtemps. Les dirigeants vietnamiens cherchent-ils à *« intimider »* leurs adversaires comme on le dit à Bangkok ? En tout cas, M. Kapitsa, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, en visite privée à Singapour, aurait averti ses interlocuteurs, selon la radio locale, que si l'ASEAN continuait à soutenir la résistance cambodgienne, Hanoï livrerait, à titre de représailles, des armes aux mouvements subversifs dans la région.

JACQUES DE BARRIN.

## Chine

## Pékin qualifie de « grave incident » la décision américaine d'accorder l'asile politique à une sportive chinoise

De notre correspondant

Pékin. — Le gouvernement chinois a protesté officiellement, mercredi 6 avril, auprès des États-Unis contre leur décision d'accorder l'asile politique à la jeune joueuse de tennis Hu Na. La *« ferme protestation »* contre cette *« décision déraisonnable »* est contenue dans une note remise par M. Han Xu, vice-ministre des affaires étrangères, à l'ambassadeur des États-Unis, M. Arthur Hummel. Une heure après l'entrevue, soit à 22 h 30, les correspondants de la presse étrangère en poste à Pékin ont été, très inhabituellement, convoqués au ministère pour être informés de cette action diplomatique.

Pour l'essentiel, le document reprend les accusations contre le gouvernement américain formulées ces derniers jours par la presse. Il qualifie notamment l'octroi de l'asile politique à Mlle Hu de *« grave incident politique longuement prémédité et délibérément créé par les États-Unis ».* Reprochant à Washington son *« indifférence envers la juste revendication de la partie chinoise »* — qui souhaitait le retour de Mlle Hu dans sa patrie —, la note affirme que *« le gouvernement américain continue d'accomplir des actions qui portent atteinte à la souveraineté de la Chine, sont une ingérence dans les affaires intérieures et heurtent les sentiments du peuple chinois »,* et que l'affaire Hu Na est un *« exemple de plus à ce sujet ».*

La controverse en restera-t-elle là, ou bien la Chine mettra-t-elle à exécution, à titre de rétorsion, les menaces, précédemment proférées, d'une diminution des échanges culturels et sportifs avec les États-Unis ? Il faut noter qu'une telle éventualité, agitée par la presse mardi, n'est pas évoquée dans la note remise à l'ambassadeur américain. Il convient donc d'attendre pour savoir si Pékin se résoudra à réagir par des mesures concrètes.

Il est à peu près sûr, cependant, que le dénouement de cette affaire pèsera sur le climat des futurs contacts culturels et sportifs sino-américains. Les responsables chinois doivent avoir à l'esprit que les prochains Jeux olympiques d'été auront lieu l'an prochain à Los Angeles, et, sans doute, souhaitent-ils éviter, à cette occasion, d'autres défections. Dans l'immédiat, la vive réaction de Pékin pourrait jouer un rôle préventif et d'intimidation à l'égard des quelque dix mille étudiants chinois qui séjournent aux Etats-Unis. Ces jeunes gens sont eux aussi soumis, comme Mlle Hu, à bien des tentations.

Nul n'ignore que certains d'entre eux n'y résistent pas. Bien que l'on ne dispose à ce sujet d'aucune statistique fiable, le phénomène est suffisamment important pour inquiéter les dirigeants chinois. Ceux-ci redoutent, en outre, que se créent de la sorte, dans une partie de la communauté chinoise à l'étranger, les bases d'un mouvement d'opinion dans l'esprit du « printemps de Pékin ». Un exemple en ce sens à déjà été donné ces derniers mois avec le lancement à New-York d'une revue d'opposition démocratique par M. Wang Bingzhan, un étudiant en médecine envoyé au Canada par Pékin pour y poursuivre ses études et qui a *« choisi la liberté ».*

MANUEL LUCBERT.

# A TRAVERS LE MONDE

## Grande-Bretagne

• **DES EMPLOYÉS DE LA MARINE MARCHANDE BRITANNIQUE** se sont emparés, le mercredi 6 avril, de deux cargos, le *Browning*, qu'ils bloquent dans le port britannique de Harwich, et *l'Almeira-Star*, dans le port de Brest. Les marins protestent ainsi contre la réquisition du *Keren* affecté au transport de troupes vers les Malouines. Un équipage militaire avait été installé lundi sur ce bateau, alors que l'équipage civil avait cessé le travail en raison d'un conflit salarial. — *(A.F.P., Reuter.)*

## République d'Irlande

• **LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES**, M. Javier Perez de Cuellar, est arrivé mercredi 6 avril à Dublin, pour une visite officielle de trois joursen Irlande. Il doit rencontrer, notamment, le ministre des affaires étrangères, M. Peter Barry, et le vice-premier ministre, M. Dick Springs, qui lui exposeront les propositions de M. Garrett FitzGerald, chef du gouvernement, en faveur d'un *« forum de toute l'Irlande »* qui servirait de point de départ à une solution du problème irlandais.

## Union soviétique

• **UNE PENTECOTISTE AUTORISÉE A QUITTER L'U.R.S.S.** — Mme Lidia Vachtchenko, dont les parents sont réfugiés à l'ambassade des États-Unis à Moscou depuis cinq ans pour obtenir le droit d'émigrer, est arrivée à Vienne le mercredi 6 avril. En février 1982, après une grève de la fin, elle avait été hospitalisée à l'extérieur de l'ambassade et avait dû regagner son village sibérien. La secte pentecôtiste n'a pas d'existence légale en U.R.S.S. — *(A.F.P.).*

# AMÉRIQUES

## L'Argentine, un an après le gâchis

### I. – Dans les casernes, la guerre des Malouines continue

Correspondance

Buenos-Aires. – On pourrait croire, en ce printemps de 1983, que l'Argentine est une démocratie rompue à la gymnastique électorale : murs couverts de *slogans* soigneusement élaborés et d'affiches conçues par des professionnels du marketing, annonces publicitaires à la radio accompagnées de la marche péroniste et de l'hymne radical, militants du P.C. et des organisations trotskistes exhortant les passants à adhérer à leur parti, discours violemment antigouvernementaux sur les places publiques, sondages d'opinion effectués par des instituts spécialisés : rien ne manque, même pas une discrète surveillance policière...

Pourtant, il y a exactement un an, la dictature la plus sanglante de l'histoire argentine semblait avoir noyé dans l'euphorie de la « reconquête » des Malouines six ans d'abus et d'échecs. Lorsque, en décembre 1981, le général Galtieri, qui conspire depuis plusieurs mois contre le général Viola avec la complicité des Etats-Unis, cumule les fonctions de commandant en chef de l'armée de terre et de président de la nation, son objectif est clair : il faut sauver le régime, en faisant un retour aux sources. Libéralisme orthodoxe en économie ; maintien du régime militaire, jusqu'à ce qu'un vaste « *mouvement d'opinion nationale* » puisse prendre le relais ; alignement inconditionnel sur Washington en politique extérieure : telles sont les grandes lignes de son programme. Les forces armées doivent cependant s'inventer une nouvelle légitimité. Puisqu'il n'est plus possible d'invoquer « le péril de la subversion », pourquoi ne pas faire vibrer le nationalisme chatouilleux du peuple argentin ?

L'amiral Massera avait déjà songé à « reprendre » les Malouines en 1977, mais il s'était heurté à l'opposition du général Videla et du général d'aviation Agosti. En 1982, les conditions semblent favorables : l'Angleterre vient de démontrer une nouvelle fois son peu d'empressement à négocier, et l'incident survenu dans l'île San-Pedro fournit un bon prétexe. Les risques, en outre, paraissent limités. La junte est persuadée que la Grande-Bretagne ne réagira pas militairement. Le général Galtieri a affirmé aux autres commandants en chef que les États-Unis appuieront l'Argentine ou observeront une « neutralité bienveillante ». Ne s'est-il pas personnellement engagé à accroître le nombre des conseillers militaires argentins en Amérique centrale et à aider à la déstabilisation du gouvernement sandiniste ? N'envisage-t-il pas de faciliter l'installation d'une base militaire américaine aux Malouines et de s'allier avec l'Afrique du Sud dans le cadre d'un traité de l'Atlantique sud ?

#### L'armée ébranlée

On connaît la suite. Non seulement le premier ministre britannique enverra la Royal Navy aux Malouines, mais le président Reagan fournira à la Grande-Bretagne une aide importante en matériel et en renseignements. En deux ou trois occasions, la junte aura la possibilité de faire machine en arrière, sans trop perdre la face. L'obstination du général Galtieri et celle de l'amiral Anaya auront raison des conseils de prudence du général d'aviation Lami Dozo. L'opération qui devait perpétuer le régime militaire s'achèvera dans un fiasco total, le 14 juin 1982.

La reddition des troupes du général Menendez marque un tournant dans l'histoire argentine, non seulement parce qu'elle a porté un coup mortel au régime instauré le 24 mars 1976, mais surtout parce qu'elle a ébranlé l'armée.

La guerre des Malouines a révélé dans toute sa crudité l'extrême vulnérabilité des forces armées argentines et, en particulier, de l'armée de terre dans un conflit de type classique. Imprégnée de l'idéologie de la sécurité nationale, déployée sur le territoire en fonction des impératifs de la guerre révolutionnaire, et entraînée pour combattre l'« ennemi intérieur », cette dernière pouvait difficilement résister à l'avance des troupes du général Moore. Le général Menendez avoue : « *On m'a appris à combattre la guérilla, pas les Anglais.* »

Deuxième leçon du conflit : l'armée ne peut à la fois défendre le pays et le gouverner. « *Nous ne sommes faits ni pour construire des écoles ni pour maintenir l'ordre* », affirme le commandant d'un régiment de blindés. On assiste actuellement, surtout chez les jeunes officiers, à un rejet de tout ce qui touche à la politique. « *Ce que nous voulons, c'est que nos supérieurs nous enseignent à faire correctement notre métier* », déclare un groupe de capitaines. « *La politique nous a profondément divisés*, poursuit l'un d'eux, *et si nous avons perdu la guerre, c'est en grande partie parce que nous n'avons pas su créer un commandement unifié.* »

Troisième leçon : « *Nos amis ne sont pas ceux que l'on croyait.* » Le ressentiment à l'égard des États-Unis est très vif. En témoigne la décision de la marine argentine de ne pas participer aux manœuvres navales conjointes Unitas – ce qui aurait été inimaginable il y a un an. En revanche, le soutien des pays latino-américains et du tiers-monde n'est pas près d'être oublié, même si le resserrement des liens avec Cuba pose à bon nombre d'officiers de douloureux problèmes de conscience. A cet égard, la présence du général Bignone au sommet des non-alignés à New-Delhi et son discours éminemment « tiers-mondiste » ne répondent pas seulement à un souci tactique mais témoignent d'un changement profond de mentalité.

Enfin, les tenants du libéralisme économique, déjà clairsemés après l'échec de la politique de M. Martinez de Hoz, ancien ministre de l'économie, ne sont plus aujourd'hui qu'une infime minorité. Il est apparu clairement, en effet, qu'un pays dont l'industrie a été démantelée *au nom de* la division internationale du travail n'est pas en mesure de soutenir un effort de guerre prolongé.

#### Une reconversion difficile

Si la plupart des militaires argentins pensent qu'il faut réviser le rôle de l'armée, sa reconversion a du mal à se faire. On ne connaît toujours pas les conclusions des commissions d'enquête formées au sein de l'armée de terre, de la marine et de l'aviation pour évaluer le comportement des officiers et des sous-officiers durant le conflit. En attendant, le mécontentement grandit chez les officiers qui n'ont pas participé à la guerre et aussi chez ceux qui se sont trouvés en première ligne. Les premiers ne veulent pas payer les pots cassés. Ils exigent que les responsabilités soient clairement établies et que ceux qui ont manqué à leur devoir soient sévèrement sanctionnés. Quant aux seconds, ils ne sont pas disposés à jouer les boucs émissaires. L'effervescence est particulièrement grande dans l'armée de terre où, affirme un lieutenant-colonel, « *on essaie de faire croire qu'il ne s'est rien passé* ».

« *Comment se fait-il que le général Nicolaides soit commandant en chef alors qu'il se trouvait durant la guerre à la tête du premier corps d'armée, dont la dixième brigade a été envoyée aux Malouines ?* », se demande-t-on dans les réunions d'officiers. Nombreux sont ceux qui réclament la tête du général Menendez. « *On aurait dû le fusiller*, déclare un jeune officier. *Ce que nous lui reprochons, ce n'est pas d'avoir été vaincu par le général Moore, mais de s'être rendu sans combattre.* »

A quoi celui qui dirigeait la garnison des Malouines rétorque : « *J'accepte d'être jugé par la justice militaire, mais il faudra également juger le général Galtieri et tous ceux qui nous ont précipités sans préparation dans cette aventure. Lorsque le général Galtieri m'a donné l'ordre d'aller à Puerto-Argentino, il a bien précisé que ma mission était de gouverner les îles, pas de les défendre.* »

#### Des soulèvements dans les prochains mois ?

La situation est plus calme chez les marins et les aviateurs. Il est vrai que les pilotes des Super-Etendard et des Mirage se sont couverts de gloire. Il est vrai surtout qu'une vingtaine de généraux d'aviation et d'amiraux ont été mis à la retraite d'office. Mais, là non plus, l'abcès n'a pas crevé. Si la révolte, en septembre dernier, du contre-amiral Horacio Zaratiegui contre son commandant en chef, l'amiral Anaya, a été rapidement étouffée, de nombreux officiers reconnaissent qu'il a dit tout haut ce qu'eux-mêmes pensaient tout bas. L'ancien commandant de la zone australe avait sévèrement critiqué l'« *improvisation générale* » qui, selon lui, a présidé à la conduite des opérations.

Des soulèvements sont-ils à craindre dans les prochains mois ? On ne peut l'exclure. A la mi-février, un mouvement déclenché par des officiers de l'armée de terre a avorté *in extremis*, parce que le général de brigade qui devait en prendre la tête a renoncé au dernier moment. Les putschistes n'entendaient pas interrompre le processus de retour à la démocratie. Partisans convaincus du « professionnalisme », au contraire, ils voulaient que l'armée soit d'abord purgée des « *généraux corrompus et incapables* », puis qu'elle rentre dans les casernes pour y être restructurée et modernisée, enfin qu'elle se prépare à la revanche contre la Grande-Bretagne, restée l'ennemi numéro un. Les plus lucides des putschistes potentiels craignent qu'un règlement de compte ne plonge le pays dans le chaos et ne menace le rétablissement d'un gouvernement constitutionnel. C'est pourquoi ils patienteront certainement jusqu'au 30 janvier 1984, date de l'entrée en fonctions du prochain président. « *Mais si celui-ci ne nettoie pas rapidement l'armée, il sera perdu.* »

Jamais sans doute depuis le coup d'État du général Uriburu, le 6 septembre 1930, le désir des militaires de se consacrer à leur métier n'a été aussi fort. Le commandant en chef de la marine, l'amiral Franco, est allé jusqu'à déclarer que « *jamais plus la marine ne renversera un gouvernement élu.* » Le retrait définitif des forces armées, non seulement du devant de la scène politique mais aussi des coulisses, ne sera cependant pas aisé. Depuis sept ans, de nombreux officiers ont été placés à des postes-clefs dans les entreprises, les banques, les associations professionnelles. L'armée continue d'administrer les syndicats les plus importants et contrôle les moyens d'information télévisée. Nul doute qu'elle n'abandonnera pas facilement ces positions.

Autre obstacle de taille : la multiplication des services de renseignement. Il y a celui du gouvernement, dont le chef, le général Martinez, est un des rares officiers à avoir survécu aux purges qui se sont succédé depuis 1976 ; il y a aussi ceux de l'armée de terre, de la marine et de l'aviation, ceux qui dépendent de la police fédérale, de la gendarmerie, de la préfecture navale et des polices de province. Non seulement leurs effectifs n'ont pas été réduits, mais ils sont parvenus à préserver l'autonomie acquise durant la lutte contre la subversion. La reprise en main de ces forces occultes sera ardue.

#### La question des « disparus »

En outre, le « désengagement » des forces armées peut être compromis par la situation économique. La conjonction d'une inflation supérieure à 400 % par an et d'une profonde récession peut provoquer une explosion sociale qui appellerait à son tour un gouvernement autoritaire.

Mais c'est le problème des « disparus » qui, de l'avis unanime, risque de compliquer le plus le départ des militaires. Divisés sur tous les autres sujets, ils resserrent immédiatement les rangs lorsqu'on aborde ce thème. Un ancien commandant en chef de l'armée de terre affirme : « *Ce problème est insoluble s'il n'est pas replacé dans un contexte plus vaste. D'un côté, les forces armées considèrent qu'elles ont remporté une brillante victoire, même si elles admettent que des excès et des erreurs ont été commis. De l'autre, les parents et les amis des disparus exigent que les responsables des disparitions soient châtiés. Entre les deux se trouve la grande masse des Argentins qui ne veulent donner tout à fait raison ni aux uns ni aux autres.* »

Le gouvernement s'apprête à diffuser un document dans lequel les forces armées feront l'historique de la « guerre » contre la « subversion » et assumeront globalement la responsabilité de la répression. Il espère ainsi mettre un point final au problème des disparus. Les organisations de défense des droits de l'homme ont déjà annoncé qu'elles n'accepteraient pas une telle solution. Elles sont décidées à recourir à la justice et réclameront certainement au prochain Parlement la formation d'une commission d'enquête. Le responsable d'une de ces organisations, M. Emilio Mignone, affirme : « *Si le pouvoir militaire bloque par une loi d'amnistie l'action de la justice ordinaire, il ne restera plus qu'à en appeler à la justice populaire.* »

Une idée est en train de faire son chemin : les chefs militaires qui ont dirigé au plus haut niveau la lutte contre le terrorisme devraient accepter de répondre de leurs actes devant un tribunal spécial... Selon M. James Neilson, directeur du quotidien en langue anglaise *Buenos Aires Herald*, « *un jugement de Nuremberg représenterait un moindre mal pour les forces armées, car il éviterait la dissolution de l'institution militaire* »...

JACQUES DESPRÉS.

**Prochain article :**

**L'ASPIRATION A UNE DÉMOCRATIE... SANS ADJECTIF**

# AMÉRIQUES

## Pérou

### La chasse aux guérilleros du Sentier lumineux dégénère en guerre civile

**Ce sont finalement quatre-vingts paysans qui auraient été assassinés, le dimanche 3 avril, par les guérilleros maoïstes du Sentier lumineux, dans la région d'Ayacucho, si l'on en croit un communiqué de la police péruvienne. Une affirmation impossible à vérifier, selon notre correspondante à Lima, Nicole Bonnet, étant donné que les journalistes ont abandonné le théâtre des opérations, faute de garanties pour leur sécurité. Bien souvent, nous dit-elle, « *les subversifs tués au cours d'affrontements* » sont des paysans assassinés dans leur champ ou leur lit, et « *les pacifiques citoyens exécutés par des terroristes* » sont des suspects abattus dans les cachots de la police.**

**Les villages où se seraient produits les assassinats, Lucanamarca et Huancasancos, étaient contrôlés auparavant par la guérilla, qui y avait créé des « milices » pour soutenir des « comités populaires ». Au début de l'année, la police, appuyée par l'armée, avait reconquis ces places fortes, installant de nouvelles autorités et organisant des « patrouilles communales ». Le Sentier lumineux aurait organisé une expédition punitive contre leurs habitants, accusés d'« *avoir changé de camp* ». Il les aurait assassinés après une parodie de « jugement populaire ». Une quinzaine de paysans auraient été lynchés, alors qu'ils tentaient de s'enfuir.**

De notre envoyée spéciale

Ayacucho. — « *Vos amis descendent du ciel. Vos ennemis* (les guérilleros du Sentier lumineux) *viennent de la montagne. Défendez-vous, tuez-les ! (...)* » Quand les policiers ont commencé à visiter en hélicoptère les communautés indigènes vivant sur les hauts plateaux d'Ayacucho, au cœur des Andes péruviennes, ils ont donné cette consigne. Les paysans de Huaychao ont obéi à la lettre et ont lynché, le 21 janvier, sept guérilleros présumés, dont deux fillettes de quatorze et quinze ans.

Le président de la République, M. Fernando Belaunde, a félicité « *les valeureux patriotes* qui *défendent la République* ». Le général Clemente Noel, autorité suprême de la région d'Ayacucho depuis que les forces armées ont pris en main la lutte contre les insurgés, le 29 décembre dernier, est même allé jusqu'à demander que « *cet exemple soit suivi par d'autres communautés* ».

A Huaychao, Iquiche, Uchuraccay, Orccohuasi, hameaux situés à 4 000 mètres d'altitude, les paysans se sont armés de frondes, de bêches, de pioches et de haches et, en une semaine, ils ont liquidé vingt-six autres suspects. Parmi les victimes, huit journalistes péruviens et leur guide. L'exhumation des corps a mis en évidence d'horribles mutilations.

Deux mois après, sous les arcades de la place d'armes d'Ayacucho, de petits attroupements se forment encore autour des kiosques qui affichent les reportages photos de ces actes de barbarie.

#### « Ce vampire suce votre sang »

Juste à côté, des affiches incitant la population à la chasse aux sorcières couvrent les façades de la mairie et de la préfecture. L'une d'elles conseille : « *Peuple d'Ayacucho, le délinquant subversif est un étranger qui est venu te détruire. Chasse-le !* » Une autre : « *Ce vampire suce votre sang. Livrez-le !* ». Le vampire a le visage d'Abimael Guzman, ancien professeur de philosophie à l'université de la ville, devenu le « camarade Gonzalo », quand le Sentier lumineux, dont il est l'idéologue, a pris les armes. Il faut que la police veille, mitraillette au poing, pour que de telles affiches restent intactes. Ailleurs, les murs blanchis à la chaux de cette ville de cinquante mille habitants ne parlent que de « *guerre de guérilla* ». « *Ici, nous sommes tous partisans du Sentier lumineux, même si nous ne le faisons pas voir, par peur de la répression* », assure un étudiant.

Certains ne se dissimulent pas. Le 5 mars, plus d'un millier d'étudiants ont bravé un état de siège de fait, pour enterrer en grande pompe un militant du Sentier lumineux, tué en prison par les policiers. Le cercueil de la victime était recouvert d'un drapeau rouge, frappé de la faucille et du marteau. Les jeunes gens ont défilé, le poing levé, en lançant des « *Viva !* » à la lutte armée et des insultes contre les *sinchis* (unités de contre-guérilla).

Dans les campagnes, l'offensive psychologique lancée par les forces de l'ordre a été plus fructueuse. Son impact a été particulièrement important sur les hauts-plateaux, chez les paysans qui échangent leurs patates rachitiques contre des feuilles de coca — qui apaise la faim, le froid, la maladie, — lorsque des hélicoptères ont atterri sur la place de leurs villages pour offrir gratuitement du lait, de la farine, de l'huile, de l'alcool de canne à sucre et des médicaments...

Les *sinchis* donnent aussi quelques conseils aux indigènes : « *Méfiez-vous des guérilleros, car ils voleront votre bétail, violeront vos femmes et séquestreront vos enfants. S'ils viennent, défendez-vous !* » Les communautés des hauts plateaux se sont donc organisées en patrouilles afin de repousser les « milices populaires » du Sentier lumineux. Certains paysans ont même formé des bandes paramilitaires, que les Quechuas des vallées appellent, dans leur langue, des « *Runa huanucchicci runa* », (les gens qui tuent d'autres gens).

#### Querelles ancestrales

Ayant reçu carte blanche pour liquider les guérilleros, ces bandes profitent de l'impunité et de la confusion dans la région pour raviver des hostilités ancestrales avec les communautés des vallées ou pour régler des querelles personnelles.

Sur les deux fronts de la guérilla, situés au nord et au sud de la capitale départementale, les affrontements ont fait plusieurs dizaines de victimes, le plus souvent innocentes. Les « patrouilles communales » font irruption dans les villages des vallées, passent à tabac leurs habitants, exécutent les suspects et, après avoir incendié quelques maisons et s'être emparé des objets de valeur, elles regagnent les hauts plateaux. San-Jose-de-Secce a subi deux assauts au mois de février, et nombre de ses habitants se sont enfuis vers la forêt vierge.

« *Ces patrouilles communales ont été un cadeau des dieux pour les forces de l'ordre qui ne pouvaient faire état d'aucun succès* », affirme M. Mario Vargas Llosa, le célèbre romancier péruvien, désigné par le président Belaunde pour diriger une commission d'enquête chargée d'éclaircir l'assassinat des huit journalistes.

L'entrée en guerre des communautés des hauts plateaux a bloqué, en effet les raccourcis qu'empruntaient les guérilleros pour passer d'une vallée à une autre. Les raids contre les communautés des vallées ont désorganisé le réseau d'« appui populaire » que la guérilla avait tissé pendant des années. Il en est résulté un climat de guerre civile où tous les coups sont permis, où chacun est menacé, sommé de choisir son camp. Le Sentier lumineux en a été le premier responsable en utilisant l'intimidation, le chantage, en faisant des parodies de justice populaire couronnées par des exécutions sommaires. Puis, il y a eu l'intervention des *sinchis*, leurs expéditions punitives, leurs exactions, leurs assassinats de sang-froid. Il y a maintenant ces luttes fratricides entre communautés indigènes, sur lesquelles l'armée ferme les yeux.

NICOLE BONNET.

## Etats-Unis

### Les métallos de Pittsburgh à M. Reagan : « Retourne à Hollywood ! »

De notre correspondante

New-York. — C'est à Pittsburgh, la vieille capitale fatiguée de l'acier américain, que M. Reagan avait lancé, en 1980, l'une des meilleures formules de sa campagne présidentielle : « *Connaissez-vous la différence entre récession et dépression ?* avait-il demandé à un auditoire enthousiaste. *La récession, c'est quand votre voisin est au chômage ; la dépression, c'est quand c'est vous qui êtes au chômage.* »

Deux ans et demi plus tard, M. Reagan a été accueilli, mercredi 6 avril, à Pittsburgh, par le plus grand chahut qu'il ait connu depuis son entrée à la Maison Blanche : près de quatre mille métallurgistes en colère ont conspué le président aux cris de : « *Des emplois, des emplois, des emplois !* » et « *Reagan, bon à rien, retourne à Hollywood !* »

En 1980, Pittsburgh comptait 7 % de chômeurs. Elle en a aujourd'hui 17 %.

Le président avait été prévenu par ses conseillers qu'il risquait d'être mal reçu dans cette région particulièrement touchée par la récession, mais il avait insisté pour faire ce premier voyage en Pennsylvanie.

M. Reagan a d'abord pris la parole dans un centre de recyclage pour chômeurs, où ceux-ci apprennent à réparer les ordinateurs. Il a vanté à son auditoire l'avenir brillant qui attend les spécialistes de la haute technologie. Il s'est ensuite adressé à la convention nationale du reclassement professionnel, assurant que la relance économique avait commencé. Il en a profité pour démentir des informations du ministère de la santé selon lesquelles une aide médicale gratuite serait prochainement apportée aux chômeurs (la plupart d'entre eux ont perdu leur assurance-maladie avec leur emploi). Le gouvernement fédéral, a-t-il dit, ne pourra pas assumer le coût d'un tel programme, qui arriverait d'ailleurs trop tard, la relance économique ayant, entre-temps, permis le réemploi de nombreux chômeurs.

De nouvelles statistiques, publiées mercredi à Washington, indiquent que trente et un millions huit cent mille Américains vivent actuellement au-dessous du niveau officiel de la pauvreté (une famille de quatre personnes disposant d'un revenu annuel de 9 500 dollars). C'est le chiffre le plus élevé depuis quinze ans. Dans le même temps, une enquête menée dans les hôpitaux de Boston fait état d'un nombre inhabituel d'enfants dont la croissance s'arrête prématurément. Un phénomène que les médecins attribuent à la malnutrition dans les familles démunies.

NICOLE BERNHEIM.

## El Salvador

### UNE DES PRINCIPALES DIRIGEANTES DE LA GUÉRILLA ASSASSINÉE

Une des principales dirigeantes de la guérilla salvadorienne, Mme Melida Anaya Montes, portant le nom de guerre de « Commandant Ana Maria », a été « *sauvagement assassinée* » le mercredi 6 avril dans une banlieue de Managua, affirme le ministère nicaraguayen de l'intérieur. Mme Montes, âgée de cinquante-cinq ans, a été tuée dans la villa où elle habitait, précise le ministère. Au Salvador, le Front Farabundo-Marti de libération nationale a accusé « *les bandes ténébreuses de la C.I.A.* » d'avoir commis « *ce crime odieux* ». — *(A.P., A.F.P.)*



# PROCHE-ORIENT

## Israël

### Jérusalem s'irrite que Washington encourage un accord entre le roi Hussein et M. Arafat

De notre correspondant

Jérusalem. — Les dirigeants israéliens ont, pendant quelques jours, donné l'impression d'ignorer complètement les récentes conversations *entre le roi Hussein et M. Arafat*, de même que l'éventuelle réunion d'un sommet arabe qui pourrait amener le souverain hachémite à se joindre au processus de paix, comme le souhaite le président Reagan, mais ils viennent de commencer à réagir en s'en prenant surtout à ce dernier...

Au cours d'une réunion publique, le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, a déclaré dans la soirée du mercredi 6 avril que ce serait une grande erreur que de réhausser le prestige de l'Organisation de libération de la Palestine en lui accordant, en quelque sorte, un droit de veto sur une initiative du roi Hussein. M. Shamir a rappelé qu'Israël ne négociera jamais avec l'O.L.P., et il a souligné que le gouvernement de Jérusalem entendait développer les implantations israéliennes en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza. Le cabinet Begin, qui, l'an passé, a rejeté immédiatement et catégoriquement le plan Reagan, et qui, dernièrement, a fait comprendre à plusieurs reprises qu'il n'était pas question de modifier sa politique dans les territoires occupés, a donc signifié de nouveau qu'il n'entendait pas faciliter la tâche du roi Hussein ni encourager les espoirs nourris aux États-Unis. Bien au contraire. Sachant que le retrait israélien au Liban est l'une des conditions d'une possible et nouvelle démarche du souverain jordanien, Jérusalem manifeste son irritation devant l'attitude de Washington qui a montré sa volonté de faire pression sur Israël en annonçant que la reprise des livraisons d'avions F-16, commandés par ce pays, ne pourraient avoir lieu tant que des troupes israéliennes stationneraient au Liban. « *Il est faux de croire que les déclarations au sujet d'un embargo peuvent influencer la position d'Israël dans les négociations avec le Liban* », a déclaré, le 6 avril, M. Yehouda Ben Meïr, vice-ministre des affaires étrangères.

D'autre part, durant un conseil des ministres extraordinaire réuni quelques heures plus tôt, les membres du gouvernement ont commenté en termes sévères le geste accompli par le président Reagan, qui, *à la fin de la semaine dernière*, a eu une conversation téléphonique avec le roi Hussein, tandis que celui-ci s'entretenait avec M. Arafat. M. Ben Meïr a traduit le sentiment de ses collègues en déclarant : « *Je suis ulcéré de voir un président des États-Unis supplier le roi Hussein en faisant indirectement un clin d'œil au meurtrier Arafat...* »

Dans les milieux gouvernementaux, on avait clairement laissé entendre la veille que les dirigeants américains se comportaient actuellement comme s'ils voulaient favoriser un accord entre le roi Hussein et M. Arafat. On ajoutait que cela pouvait être interprété de la part des États-Unis comme un premier pas vers une reconnaissance de fait de l'O.L.P. — ce qui est, évidemment, inadmissible du point de vue israélien, puisque Jérusalem ne cesse de rappeler à Washington que les États-Unis se sont depuis longtemps engagés à refuser tout contact avec l'O.L.P., sauf approbation israélienne.

De son côté, la presse israélienne a manifesté son opinion en concluant, un peu hâtivement peut-être, que les discussions Hussein-Arafat venaient de se solder par un échec.

Le quotidien du soir, *Yedioth Haharonoth*, dans un éditorial publié le 6 avril, s'en félicite et se déclare, par ailleurs, « *choqué* » par les récentes déclarations « *anti-israéliennes* » du président Reagan. Avec le même soulagement, *Maariv* s'est rangé à l'avis de son concurrent en affirmant que les entretiens d'Amman « *se sont achevés sans résultat* » et que le roi Hussein et le chef de l'O.L.P. ne pourront, au mieux, parvenir qu'à la rédaction d'un communiqué conjoint n'ayant pour but que « *de masquer leur désaccord et jeter de la poudre aux yeux à la face du monde* ».

FRANCIS CORNU.

## Liban

### EXÉCUTION CAPITALE ET AUTORITÉ DE L'ÉTAT

Le président Amine Gemayel avait contresigné la veille la condamnation d'un dénommé Ibrahim Tarraf à la pendaison qui a eu lieu jeudi 7 avril en présence de la presse, au jardin des Arts-et-Métiers, en plein centre de Beyrouth. Agé d'une trentaine d'années, il avait été reconnu coupable, en 1980, du meurtre commis deux ans auparavant, d'un ingénieur, Marcel Bahout, et de sa mère, Mathilde Hélou. Ce double assassinat, provoqué par un différend à propos d'un loyer, avait fait d'autant plus de bruit à l'époque, au Liban, malgré les morts provoquées alors chaque jour par l'état de guerre, que le meurtrier avait enterré dans le célèbre parc des Arts-et-Métiers les corps dépecés de ses victimes. Le supplicié a hurlé : « *Je suis innocent, laissez-moi parler au président* », avant de s'évanouir et d'être traîné vers le gibet.

Cette première exécution capitale « régulière » enregistrée dans le pays depuis 1971 est présentée à Beyrouth comme une manifestation importante de l'État recouvrant enfin son autorité. La récupération de toutes ses prérogatives par le pouvoir légal à Beyrouth est certes vivement souhaitable, mais tous ceux, libanais ou étrangers, qui se font une certaine idée humaniste du pays des cèdres auraient sans nul doute aimé que l'autorité publique trouvât des voies moins macabres pour se manifester. L'abolition de la peine de mort dans un pays où le sang a tant coulé depuis 1975 aurait pu tout aussi bien illustrer avec éclat la renaissance de l'État. En apprenant la pendaison du 7 mars, un Libanais n'a pu s'empêcher de s'écrier : « *Cela nous ravale au rang des systèmes syrien, irakian ou iranien, dont le Liban a toujours voulu se démarquer...* »

J.-P. P.-H.

## MALGRÉ LEUR SCEPTICISME

### La France et l'Egypte entendent donner sa chance au plan Reagan

« *Ma mission à Paris et à Washington a essentiellement comme objectif d'attirer l'attention des deux gouvernements sur les dangers que recèle la double impasse au Proche-Orient, celle du Liban et celle du conflit israélo-arabe* », nous déclarait M. Boutros Ghali peu avant qu'il ne soit reçu, mercredi après-midi 6 avril, par M. Mitterrand. A sa sortie de l'Élysée, le ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères indiquait à la presse que la France et l'Egypte étaient convenues de ne prendre aucune initiative tant que le plan Reagan sera susceptible d'être mis en application.

Cependant, la décision a été dictée moins par un quelconque espoir de règlement que par prudence. Les gouvernements de Paris et du Caire ne veulent pas être accusés par Washington de « torpiller » les efforts de la diplomatie américaine. Le pourraient-ils même s'ils le voulaient ? Le projet de résolution franco-égyptien, présenté au Conseil de sécurité le 28 juillet dernier, et qui proposait une solution « *équilibrée* » pour les problèmes libanais et palestinien, avait été « gelé » pour échapper au veto américain. Le texte n'a pas été pour autant retiré, et il redeviendrait d'actualité si le président Reagan devait « déclarer forfait ».

Pour le moment, toutes les parties concernées, à l'exception d'Israël, se déclarent prêtes à donner sa chance au projet américain. Le roi Hussein pose certaines conditions à sa mise en œuvre et M. Yasser Arafat ne nie pas qu'il comporte des « *aspects positifs* ». Les deux hommes d'Etat se seraient mis d'accord sur une formule qui devrait jeter un pont entre le plan Reagan et celui de Fès. Ce compromis a fait l'objet d'un examen dans les hautes instances de l'O.L.P., d'abord à Amman, au comité exécutif, ensuite au Koweït, au comité central du Fath. On ignore encore le verdict, mais M. Arafat est attendu dans la capitale jordanienne pour de nouvelles conversations avec le roi Hussein, tandis que le roi Hassan II prépare la convocation d'un sommet arabe à Fès en vue de donner sa sanction aux contre-propositions qui seraient adressées au président Reagan.

Ces ultimes manœuvres ne suscitent le plus souvent que scepticisme à Paris et au Caire, où l'on mesure les obstacles à surmonter. On imagine mal l'O.L.P. renoncer au droit du peuple palestinien à l'autodétermination, donc à un Etat en Cisjordanie et à Gaza, et Israël accepter un tel principe comme base de futures négociations. Les Etats-Unis ne veulent ou ne peuvent pas donner au roi Hussein l'assurance qu'ils parviendront à modifier l'attitude du gouvernement de Jérusalem. Or le souverain hésite à s'engager dans un processus dont rien ne lui garantit qu'il déboucherait au moins sur le rattachement à son royaume de la Cisjordanie et de Gaza.

« *Les Arabes n'ont d'autre choix que d'accepter le plan Reagan comme point de départ, si ce n'est que pour donner un coup d'arrêt à la colonisation israélienne des territoires occupés* », commente M. Boutros Ghali. « *Lors de ma prochaine rencontre avec le président Reagan*, poursuit-il, *je lui demanderai de redoubler d'efforts, faute de quoi la chute de la crédibilité américaine dans le monde arabe ne pourrait que favoriser l'influence soviétique dans la région.* »

Le ministre égyptien ne dit pas cependant comment le chef de la Maison Blanche pourrait persuader M. Begin de changer d'avis sans avoir recours à d'énergiques pressions, éventualité que l'administration américaine exclut catégoriquement.

ÉRIC ROULEAU.

### DES OFFICIERS IRANIENS DÉTOURNENT UN AVION VERS L'ARABIE SAOUDITE

Bahrein *(Reuter)*. — Un C-130 de l'armée de l'air iranienne a été détourné, le mercredi 6 avril, par des officiers iraniens vers Dahran, en Arabie Saoudite, annoncent jeudi des responsables des aéroports du Golfe. L'appareil est reparti dans la journée pour Téhéran, après le débarquement de quelque soixante-dix passagers « civils », indique-t-on sans autre précision.

Les responsables de l'aéroport de Dahran ont indiqué que l'appareil effectuait un vol intérieur en Iran. Il a d'abord été détourné vers le Koweït, qui a refusé l'entrée aux pirates. L'avion s'est alors dirigé vers Dahran, où il a été autorisé à se poser après avoir menacé d'effectuer un atterrissage de fortune.

## La marée noire dans le Golfe

### THÉHÉRAN A EXAMINÉ L'OFFRE DE « PRÉTENDU CESSEZ-LE-FEU » DE BAGDAD.

Le conseil des ministres iranien a examiné, mercredi 6 avril, l'offre de « *prétendu cessez-le-feu* » formulée par l'Irak pour permettre de colmater les fuites sur le champ pétrolifère de Nowrouz, indique le premier ministre iranien, M. Moussavi. M. Moussavi, interrogé par Radio-Téhéran, n'a pas précisé quelle était l'attitude de l'Iran face à cette proposition (*le Monde* du 7 avril). Par ailleurs, un état-major de lutte contre la pollution a été installé dans le port iranien de Bouchehr, sur le Golfe, selon le journal *Ettelaat*. Il comprend des experts du ministère de l'environnement, des spécialistes de la marine, de l'administration du port, de la pêche, de la compagnie nationale des pétroles, et les autorités locales. Une délégation s'est aussi rendue dans l'île de Kharg, le principal terminal pétrolier iranien, à une centaine de kilomètres au sud-est du champ de Nowrouz. La présence de la marée noire aux alentours de ce terminal pourrait entraver la *navigation*, *estiment* des experts étrangers à Téhéran.

D'autre part, l'ouverture de la réunion ministérielle de l'Organisation régionale pour la protection de l'environnement marin dans le golfe Persique, d'abord prévue mercredi 6 avril, a été reportée au jeudi 7 avril, indique-t-on de source officielle à Koweït. Aucune raison n'est donnée pour expliquer ce report. Les responsables de l'environnement des huit pays riverains du Golfe ont décidé de se rencontrer après plusieurs jours de tergiversations pour examiner les menaces qui pèsent sur le Golfe en raison du pétrole brut qui s'échappe de plusieurs puits pétroliers sous-marins iraniens endommagés par l'aviation irakienne dans le nord-est du Golfe. — *(A.F.P.)*.

# LE DÉBAT DE POLITIQUE GÉNÉRALE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## La majorité accorde sa « confiance » à M. Mauroy tout en exprimant des réserves

Certes, le premier ministre a obtenu la « confiance » de sa majorité, et donc de l'Assemblée nationale. La gauche, toute la gauche, est unie pour soutenir un gouvernement qui applique une politique qui ne correspond pas, ou plus, aux aspirations dont elle était porteuse. Mais il n'y a pas d'alternative. Les députés socialistes et communistes sentent bien que les difficultés auxquelles se heurte le gouvernement de M. Pierre Mauroy pour maîtriser la situation économique deviendraient insurmontables si s'y ajoutait l'expression de dissensions majoritaires.

Ils savent aussi que l'échec de ce gouvernement signifierait l'échec de toute la gauche, la victoire de ceux qui s'efforcent de convaincre l'opinion que le socialisme, en France, ne peut être qu'une « expérience » sans lendemains, une parenthèse. Parce que la droite n'a jamais été aussi offensive, la majorité ne peut se permettre d'afficher un soutien qui ne serait que conditionnel.

### Une « certaine gravité »

Ce réalisme politique, qui va de pair avec le réalisme économique dont fait preuve le gouvernement, n'empêche pourtant pas la majorité d'adresser des avertissements au pouvoir. Cet exercice, pour les socialistes, est difficile. Il consiste à approuver, tant formellement que sur le fond, tout en laissant percevoir des doutes. Le débat qui a suivi la déclaration de politique générale du premier ministre, mercredi 6 avril, à l'Assemblée nationale, a permis à M. Goux, président de la commission des finances, de « faire passer » ce message. M. Mauroy, dorénavant, ne peut plus ignorer que les députés socialistes sont inquiets et qu'ils s'interrogent quant à la capacité de l'équipe gouvernementale actuelle de surmonter une crise économique qui n'est pas conjoncturelle.

M. Goux a expliqué que c'est, pour la première fois, avec une « certaine gravité » que les socialistes se montrent solidaires du gouvernement. Le seul choix du président de la commission des finances comme porte-parole du groupe socialiste est significatif. Lors de la réunion du comité directeur du P.S., les 26 et 27 mars, M. Goux s'était distingué par des propos pour le moins dubitatifs quant aux effets espérés du plan d'austérité. Mercredi, au fil d'une rigoureuse analyse, en forme de leçon, le député du Var a fait apparaître les perspectives et les risques d'une politique économique qui doit beaucoup aux certitudes de M. Delors et sur laquelle, personnellement, il émet plus que des réserves. En un sens, il est permis à M. Mauroy de relativiser les alarmes exprimées par le président de la commision des finances : les analyses de celui-ci, tout en recueillant l'approbation de M. Joxe, président du groupe socialiste, ne sont pas celles de tous les socialistes.

Le premier ministre a pu remarquer aussi le silence qui s'est instauré dans l'hémicycle durant l'intervention du député du Var, un silence qui, du côté de l'opposition, valait, sur bien des points, approbation. M. Goux a engagé le gouvernement à faire preuve de davantage de déterminisme, d'ardeur, voire d'agressivité. La gauche, a-t-il expliqué, ne doit pas craindre, pour défendre la monnaie et l'équilibre extérieur, de faire preuve d'audace, quitte à bousculer un peu « les règles du jeu » économique et international, à contrarier les partenaires de la France. M. Goux ne s'est pas avancé jusqu'à prôner des mesures protectionnistes.

Mais le simple fait de prendre en exemple la décision américaine de taxer plus lourdement les importations de motos japonaises, celui d'enjoindre au gouvernement de prendre des « mesures spectaculaires », celui enfin d'atténuer l'importance d'éventuelles mesures de rétorsion des partenaires de la France, signifiaient éloquemment que, pour le président de la commission des finances, la reconquête du marché intérieur doit passer par une politique offensive, donc restrictive face, au dynamisme commercial de certains pays.

### Un autre registre

Tel ne fut pas le registre choisi par M. Pierre Mauroy. Le premier ministre s'est, en effet, présenté comme le chef d'un gouvernement du « possible », après avoir incarné celui de l'enthousiasme, au lendemain du 10 mai 1981. M. Mauroy a pris, en quelque sorte, le visage de la politique qu'il est maintenant chargé de conduire, celui de l'austérité. Soucieux de se conformer strictement à la forme et au fond des déclarations faites le 23 mars à la télévision par M. Mitterrand, M. Mauroy a réitéré l'appel à la mobilisation des Français. Sans lyrisme et sans que l'on puisse vraiment percevoir, au travers de l'énoncé du bilan déjà accompli par la gauche et des mesures d'accompagnement du plan d'austérité, un « grand dessein ». C'est un premier ministre transformé par l'épreuve qui est apparu, visiblement soucieux de faire comprendre à sa majorité que l'austérité est une « purge » conjoncturelle qui ne remet pas en cause la volonté – permanente – de la gauche de faire progresser les conquêtes sociales.

M. Mauroy a-t-il péché par excès d'optimisme ? Le langage qu'il a tenu est-il adapté aux circonstances, à la réalité, d'une crise économique qui ne peut être que durable, sauf à tabler – encore – sur une reprise mondiale hypothétique ? La tâche du premier ministre n'était pas facile. M. Mauroy connaissait à l'avance les réticences du groupe communiste devant un plan de rigueur qui, selon lui, ne fait pas assez de place à la justice sociale. M. Lajoinie a réaffirmé la position du parti communiste : la régression du pouvoir d'achat des travailleurs ne peut que réduire les débouchés de l'appareil industriel, augmenter le chômage et aggraver le déficit extérieur. M. Lajoinie a indiqué que le groupe communiste pourrait ne pas voter le projet de loi d'habilitation autorisant la promulgation des ordonnances si certains de ses amendements ne sont pas pris en considération.

### L'invective et la stratégie

M. Labbé (R.P.R.) et M. Gaudin (U.D.F.), de leur côté, se sont bornés à une critique de l'action gouvernementale qui empruntait beaucoup au catastrophisme. Il est ainsi apparu clairement que le but poursuivi par l'opposition est de convaincre l'opinion de l'incapacité de la gauche à dominer la situation, donc à gouverner. On peut, à cet égard, s'interroger sur la signification de l'incident qui a éclaté en séance de nuit avec l'intervention de M. Vivien (R.P.R.). Il serait, en effet, trop facile de réduire la portée des injures proférées par celui-ci à l'encontre de M. Mauroy à la seule outrance verbale de l'intéressé, qui est coutumière. M. Vivien n'a pas été choisi par hasard comme porte-parole de son groupe dans les explications de vote.

Ses propos recueillent donc l'approbation – au-delà des rires – des députés R.P.R., et, apparemment, de M. Raymond Barre. Dans l'invective et l'insulte, il y a aussi une stratégie.

Le respect de l'institution parlementaire n'est même plus en cause. Plus préoccupante est la conception du débat démocratique de l'opposition. La dureté de certaines campagnes d'opinion, le choix de certains thèmes, traduisent une réalité politique : la droite n'a pas recueilli par les urnes la revanche qu'elle espérait. Cherche-t-elle aujourd'hui à l'obtenir par le discrédit ou tous autres moyens ?

LAURENT ZECCHINI.

## « Un effort pour des succès qui ne peuvent pas être immédiats »

Mercredi 6 avril, à 15 h 15, l'Assemblée nationale commence le débat de politique générale organisé à la demande du gouvernement. M. Mauroy évoque le « grand dessein » auquel s'est référé M. Mitterrand dans son allocution radiotélévisée du 23 mars. Il souligne : « *Ce grand dessein repose sur un triple projet : un projet industriel, source de richesses, et qui permettra à la France de se situer au tout premier rang des grandes nations industrialisées ; un projet social, dont l'un des aspects, et qui n'est pas le moindre, est de réconcilier les Français et leurs entreprises ; un projet culturel enfin, car nos deux objectifs précédents seraient sans signification si les femmes et les hommes de France n'étaient pas préparés à se saisir de la fantastique mutation que nous connaissons depuis une décennie. Car, ne nous y trompons pas, la crise est aussi une naissance. Et mieux que d'inventorier les décombres, conséquences de cette crise, nous devons déchiffrer, dire et préparer l'avenir (...). Pour que ce triple projet puisse être mené à son terme, encore faut-il, dans l'immédiat, rétablir nos grands équilibres et d'abord nos équilibres extérieurs. Nous avons pris les mesures nécessaires.* »

Le premier ministre précise chacun de ces projets.

● LE PROJET INDUSTRIEL : « *Nous avons opéré, de juin 1981 à juin 1982, une relance mesurée de la consommation* [qui] *correspondait à nos engagements. Elle constituait la quatorzième des propositions faites devant le pays par le président de la République. Elle était politiquement indispensable pour asseoir la légitimité de la gauche. Comment pourrions-nous appeler aujourd'hui le pays à l'effort si nous n'avions pas, au préalable, rempli le contrat passé avec lui ? Elle a permis à l'ensemble des catégories sociales de réaliser un gain significatif de pouvoir d'achat (...). Les Français ne sont pas naturellement portés vers l'industrie. Le handicap est rude. (...) C'est pourquoi je ne cesserai d'en appeler au dynamisme des chefs d'entreprise (...), de m'adresser aux cadres qui, par leur dévouement et par leur compétence, sont l'élément-clé de notre développement industriel. Je les appelle à la vigilance technique, à la lutte contre les gaspillages, à la recherche de la productivité par une meilleure utilisation des équipements.*

» *C'est pourquoi je ne cesserai de me tourner vers l'ensemble des travailleurs pour leur dire : rassemblons nos forces. Il faut donner la priorité à la France (...). J'ambitionne de faire de mon pays la grande puissance industrielle qu'il devrait être ! J'ambitionne de réconcilier les Français et leurs entreprises ! (...) La priorité en faveur du développement de la filière électronique sera maintenue, en cette période de rigueur. Le gouvernement mettra tout en œuvre afin de favoriser la création, dans les prochains mois, de plusieurs milliers d'entreprises nouvelles. Nous nous fixons l'objectif de dix mille. Parmi ces mesures figure la généralisation, dans tous les départements, des centres de formalités uniques. Figure également la mise en place effective d'un congé de deux ans pour la création d'entreprises. Cette mesure permettrait, notamment aux cadres des grandes entreprises, de tenter leur chance avec un droit à réintégration en cas d'échec (...). En ce qui concerne les entreprises publiques, l'Etat assume pleinement ses responsabilités d'actionnaire. En 1983, il va apporter aux entreprises publiques du secteur concurrentiel 20 milliards de francs, leur permettant ainsi d'investir 27 milliards de francs. En ce qui concerne les entreprises privées, les engagements que j'avais pris en septembre 1981 ont été tenus (...). La création d'un fonds national de garantie associant la communauté financière de l'Etat a permis de mutualiser le risque industriel. Trois milliards de prêts participatifs seront disponibles cette année afin de renforcer la structure financière des P.M.E. (...).*

» *Parce que le projet industriel est au cœur même de la société que nous voulons bâtir, nous lui consacrons l'essentiel de notre effort. C'est sur ce front que se joue la bataille décisive, celle qui décidera de notre avenir collectif.* »

**[Les 20 milliards de francs avancés par M. Mauroy – très exactement 20,22 milliards de francs – ne seront pas versés en totalité par l'Etat, et tous les détails financiers ne sont pas totalement arrêtés. En principe, cette somme se décomposerait de la façon suivante : 12,45 milliards de dotations budgétaires ; 4 milliards de prêts participatifs ou superbonifiés de l'Etat et d'organismes de financement, comme le Crédit national ; environ 2,5 milliards de francs seront drainés directement par certains groupes à travers l'émission sur le marché financier de certificats participatifs ; 1 milliard serait obtenu à travers une opération d'ingénierie financière de l'Etat (conversion d'obligations de la Caisse nationale de l'industrie, puis injection de l'argent recueilli dans le capital de certains groupes nationalisés).]**

### « La meilleure politique de l'emploi »

● LE PROJET SOCIAL : « *Nous ne réconcilierons pas les Français et leurs usines si nous ne faisons pas entrer la citoyenneté à l'entreprise. Les relations au sein de l'entreprise sont la base de cette nouvelle société industrielle que nous voulons bâtir.*

» *C'est là que se situe l'origine même de l'aliénation. C'est là qu'est la source même des idées dont nous sommes aujourd'hui porteurs. C'est là, en un mot, que se situent les racines de la gauche, son authenticité. Dans ce domaine, nous continuerons à aller de l'avant. Résolument (...). Les lois relatives au développement des institutions représentatives du personnel, à la négociation collective et au règlement des conflits du travail, aux comités d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail doivent maintenant s'appliquer. Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale veillera à ce que l'ensemble des décrets d'application qui restent encore à adopter le soient avant l'été (...).*

**[Selon un bilan publié le 28 février, la quasi-totalité des six mille entreprises concernées par l'application du droit d'expression avaient entamé des négociations et quatre cent quarante accords avaient été signés.]**

» *Les ordonnances sur la durée du travail, le travail temporaire et les contrats de travail à durée déterminée (...) ont considérablement modifié les conditions d'exercice des emplois. Les textes d'application, qui ont fait l'objet de nombreuses consultations, doivent être maintenant adoptés pour parachever le travail ainsi entrepris. J'y veillerai. Enfin, la loi de démocratisation du secteur public viendra en débat au Parlement dès cette session. La démocratie dans l'entreprise sera ainsi complétée pour les entreprises qui relèvent du secteur public.*

**[C'est par l'ordonnance du 26 mars 1982 que le statut des salariés travaillant à temps partiel a été amélioré : définition plus stricte des horaires, extension à ces salariés des droits accordés aux salariés à temps plein, priorité de passage du temps complet vers le temps partiel et vice-versa. Les experts qui ont participé aux travaux préparatoires au IXe Plan plaident pour une extension de cette formule et souhaitent une diminution du taux des cotisations à l'UNEDIC et l'adoption de mesures moins contraignantes pour les entreprises. Les employeurs, encore trop souvent réticents, réclament une modification des « seuils » – nombre de salariés pris en compte – retenus pour la création obligatoire des comités d'entreprise, l'élection des délégués, les crédits d'heures, etc.]**

» *La lutte contre le chômage demeure une des priorités essentielles du gouvernement. Je veux le réaffirmer avec d'autant plus de force qu'il est vrai que les mesures d'assainissement de notre économie peuvent rendre nos objectifs plus difficiles à atteindre. Notre préoccupation première sera de veiller à ce que ne s'accroisse pas le nombre des demandeurs d'emplois. Nous bénéficions pour cela de la meilleure politique de l'emploi des pays industrialisés. A plus long terme, nous n'atteindrons pas, à mon avis, nos objectifs en ce qui concerne la réduction du chômage, sans recourir à un partage plus général du travail. D'autant que cette voie m'apparaît comme la mieux adaptée à l'évolution technologique actuelle. Les fonds salariaux, qui pourront être créés par voie contractuelle, pourraient prévoir d'affecter tout ou partie des sommes ainsi collectées à favoriser cette politique de réduction de la durée du travail. J'en ai parlé avec les partenaires sociaux que je viens de rencontrer et je leur demande d'y réfléchir.*

» *Il y a là un choix dont nous devons débattre et que nous nous efforçons d'ores et déjà de faire prendre en compte au niveau de la Communauté européenne. Car compte tenu de l'interdépendance des économies européennes, de tels choix ne peuvent être faits qu'en liaison avec nos partenaires (...).*

» *En ce qui concerne la politique salariale, les clauses signées lors des accords passés à l'issue de la période de blocage des prix et des revenus seront respectés. Les réunions prévues par ces accords se tiendront aux dates convenues. Les discussions interviendront quand sera connue l'évolution des prix pour 1983, c'est-à-dire au début de l'année prochaine. elles tiendront compte de la situation économique générale. Pour notre part, nous nous efforcerons de rendre ces clauses sans objet en faisant tout pour respecter notre objectif de 8 % d'augmentation des prix en 1983.* »

*Pour la première fois, le Parlement va pouvoir traiter dans toute son ampleur du budget social de la nation. Et cela dès cette session (...). Nous voulons que chaque Française et que chaque Français ait une vision claire des données de la situation et que les choix effectués le soient en toute connaissance de cause. Les parlementaires seront placés en situation d'apprécier, périodiquement, l'effort contributif de chaque catégorie d'assurés, en fonction du niveau des prestations auxquelles ils ont droit. Une première étude sur ce thème va être publiée. Il nous paraît en effet relever de la justice sociale que chacun consacre la même part de son revenu à sa protection sociale, si les droits sont identiques. Chacun comprend bien que la réforme de l'assiette des cotisations se trouve dès lors posée. C'est donc à une réforme d'ensemble que nous vous convions (...).*

» *L'étude de la réforme du financement des prestations familiales devra être, elle aussi, accélérée. Elle devrait trouver sa réalisation progressive sur la durée d'exécution du IXe Plan. Ainsi les engagements qui ont été pris à Figeac par le président de la République, et que j'avais confirmés le 4 novembre, seront intégralement tenus. Notre politique économique, notre politique de réindustrialisation, continuent d'aller de pair avec une profonde modernisation de notre politique sociale. Car la politique économique, la politique industrielle et la politique sociale sont étroitement liées. Et je souhaite que tous ceux qui se préparent à ces professions sociales, et notamment aux professions de santé, aient une claire vision de ce champ d'avenir qu'ouvre, pour eux, le gouvernement. Ainsi pourraient-ils mesurer l'ampleur du dessein collectif dans lequel ils doivent prendre leur place par rapport à leurs revendications catégorielles de suppression d'un examen de fin d'année. La jeunesse n'a pas le droit de se tromper de mobilisation.* »

**[Le premier ministre a repris l'une des propositions de la C.F.D.T., qui, dans le document publié avant sa rencontre avec M. Pierre Mauroy, prévoyait que les ressources de l'emprunt obligatoire devraient être utilisées pour deux actions : « Favoriser, pour moitié des sommes disponibles, l'investissement industriel ; favoriser, pour l'autre moitié, la création d'emplois pour la réduction du temps de travail. » ]**

● LA POLITIQUE D'ÉDUCATION : « *J'ai demandé au ministre de l'éducation nationale de préparer un plan de développement des I.U.T., qui doit permettre de doubler en quatre ans les capacités d'accueil des I.U.T. dans certaines disciplines liées aux technologies de pointe.*

*(Lire la suite page 8.)*

## Le bruit et la fureur

Il n'est pas tout à fait 23 heures. M. Robert-André Vivien, député du Val-de-Marne, monte à la tribune pour expliquer le vote de défiance du R.P.R. : *« Nous attendions un premier ministre, nous avons entendu un bateleur... »*.

Il ne peut aller au-delà. De la gauche de l'hémicycle fusent les cris, les interpellations. Profitant d'une légère accalmie, l'ancien officier du contingent français en Corée reprend : *« Un auteur de politique fiction, un manipulateur... »*.

Pour M. Pierre Joxe, trop, c'est trop ; debout, il lève poliment le doigt pour demander la parole. Au milieu des claquements de pupitres des députés socialistes et communistes, M. Vivien fait encore entendre : *« Un truqueur, un illusionniste... »*. Le bruit et la fureur redoublent, la droite répond à la gauche, la gauche à la droite.

M. Michel Suchod (P.S., Dordogne), qui, pour la première fois, préside une séance, s'est jeté dans la lecture du règlement comme un néophyte recherche le secours des textes sacrés. M. Vivien en habitué des combats militaires et parlementaires semble ravi des tumultes qu'il a provoqués. Profitant d'une légère pause dans le fond sonore : il lance : *« Un irresponsable... »*. Pour la gauche, ce n'est plus possible, les pupitres ne cessent de se fermer et de s'ouvrir. M. Joxe brandit son petit livre vert du règlement. Le président lui refuse un rappel au règlement mais lui accorde une suspension de séance.

C'est au tour de l'opposition de s'étrangler de fureur, pendant que les députés de la majorité quittent leur banc sans se presser. M. Labbé lance : *« C'est scandaleux, vous déshonorez l'Assemblée. »* M. Kaspereit (R.P.R., Paris) surenchérit : *« Ils ont ruiné la France ; maintenant ils veulent bâillonner le Parlement. »* M. Vivien reste stoïque à la tribune, alors que M. Suchod a quitté le *« perchoir »*.

Vingt minutes plus tard, le président de séance regagne sa place mais, seul, – à gauche – MM. Joxe et Lajoinie sont à leurs bancs. Devant un hémicycle à moitié vide, M. Vivien peut reprendre son intervention sans nuances : *« De plus en plus, à l'étranger, on parle de la France comme d'un pays sous-développé. Même pas en voie de développement (...) pour que vous puissiez faire du Keynes, il aurait encore fallu que vous le compreniez. M. Barre pourrait peut-être vous donner un cours ce soir si vous avez un peu de temps. »* Manifestement, à son banc, l'ancien premier ministre trouve le ton de l'orateur très à son goût.

M. Vivien descendu de la tribune, les députés de gauche regagnent leur place. Dans un rappel au règlement, M. Joxe remarque : *« L'injure ne fait pas partie des institutions de la République. »* M. Labbé, lui, veut bien mettre sur le compte de l'inexpérience de M. Suchod son interprétation selon lui erronée du règlement : *« Un président de groupe ne peut demander une suspension de séance pendant que s'exprime un orateur. De mémoire de parlementaire, on n'a jamais vu interrompre un député à la tribune. Vous ne savez pas dans quelle voie vous êtes en train de vous engager. »*

M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) relance le tumulte en demandant : *« qui êtes-vous, M. Vivien, un mercenaire ou un voyou ? »*, et pendant que les députés de droite hurlent, claquent leur pupitre puis, à leur tour, quittent la salle, il explique que dans *une brochure (il s'agit de Signature,* la publication du Dinner's Club) M. Vivien a affirmé : *« Ducoloné et moi, nous avons de bons rapports, mais, dans l'intérêt de la France, je serais prêt, demain, à lui couper la gorge. »* Quand M. Ansart (P.C., Nord) monte à la tribune, il ne trouve pour l'écouter – à droite – que M. Hamel (U.D.F., Rhône) et M. Delfosse (U.D.F., Nord). L'Assemblée nationale vient de s'offrir un de ces psychodrames dont elle paraît raffoler.

THIERRY BRÉHIER.

# LE DÉBAT DE POLITIQUE GÉNÉRALE

## La machine-outil : dans l'attente d'une reprise des investissements

La machine est un symbole pour la gauche. Aussi loin qu'on remonte dans ses textes économiques, c'est l'industrie toujours prioritaire.

Dès juillet 1981, le gouvernement lançait donc une vaste réflexion en vue de préparer un plan. Le neuvième du nom en France pour la machine-outil... Mais tous les précédents — en particulier celui de M. d'Ornano en 1976 — étaient restés, faute d'argent, et de volonté, de purs discours.

Le diagnostic porté alors par les experts chargés de son élaboration est désastreux. Un marché intérieur étroit, couvert à 60 % par des importations, des utilisateurs frileux devant l'innovation de la commande numérique, un parc vieilli. La production réalisée par 160 entreprises et *20 000 salariés est trop éclatée* et les entreprises souvent mal gérées. Les meilleurs cadres fuient la mahine-outil. Bref, tous les symptômes d'une industrie dévitalisée sont là. Comment la reconstruire ?

Le plan annoncé fin 1981 est ambitieux. Il s'agit de doubler en trois ans la production française et de réduire de moitié la pénétration étrangère en privilégiant les machines à commandes numériques. Les moyens sont en conséquence : 4 milliards de francs d'apport d'argent frais, dont 2,3 milliards par l'État ; une restructuration complète du tissu industriel pour créer deux ou trois pôles de production par créneaux ; une stimulation du marché intérieur par des procédures régionalisées et par des commandes de l'éducation nationale ; un vaste programme de formation.

Un an après la mise en route de ce plan, quel bilan peut-on en tirer ? Première constatation : les restructurations se sont déroulées conformément aux décisions, à quelques exceptions près. Celle de Dufour que l'on n'a pas pu rapprocher de Vernier en raison de fortes oppositions syndicales et politiques, et dont le problème reste posé. Celle, plus importante, d'Ernault-Somua, qui n'a pu s'intégrer pour des raisons sociales, mais aussi financières, au pôle de la Compagnie générale de robotique et d'automatisme (C.G.R.A.) constitué par Huré et Graffenstaden, filiale de CIT-Alcatel. Une trentaine de contrats de développement ont néanmoins été signés et quelque 400 millions de francs ont été apportés. M. Mauroy a rappelé devant l'Assemblée nationale qu'il restait à distribuer 3.3 milliards de francs pour les contrats de développement et 200 millions pour la recherche.

Seconde constatation : la faiblesse des investissements industriels a rendu caduques les prévisions de vente. La conjoncture mondiale a été catastrophique (chute de 50 % aux Etats-Unis). La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et surtout l'Italie ont connu des faillites retentissantes. En France, la demande a baissé de quelque 20 % malgré des commandes de 400 millions de francs de l'éducation nationale. Les perspectives ne se sont pas améliorées, bien au contraire, au cours des premiers mois de 1983, puisqu'on observe une baisse de 10 % des ventes sur 1982.

Cette *« période noire »* a ralenti l'exécution du plan, et tous les espoirs reposent désormais sur 1984, année au cours de laquelle *« il faudra absolument une reprise »*. Faute de quoi, l'industrie française, même restructurée, ne pourra décoller comme prévu. Le premier ministre, en évoquant la période 1983-1986, alors que le plan devait s'achever en 1985, a entériné en quelque sorte ce retard.

Quoi qu'il arrive, des rectifications du plan sont d'ores et déjà nécessaires. *« De deux ou trois pôles par créneaux, on va devoir se limiter à un ou deux »*, pronostique un expert. Avec des problèmes sociaux inévitables. Devant tant de difficultés, sous-estimées après mai 1981, certains se demandent si ce secteur pouvait être sauvé. A cela, les pouvoirs publics répondent que la machine-outil est le « premier étage » indispensable de cette filière robotique-productique, qui devrait constituer l'axe central du *« volet industriel »* promis par le gouvernement pour accompagner le plan de rigueur.

ERIC LE BOUCHER.

## Inflation : gare aux bilans

Quand les socialistes arrivent au pouvoir, en mai 1981, les prix de détail augmentent très rapidement : + 3,1 % au premier trimestre, + 3,3 % au deuxième trimestre. Ces mauvais résultats sont dus à l'alimentation (+ 3,6 % au premier trimestre, + 3,9 % au deuxième) et aux services (+ 3,4 % et + 3,5 %).

Sur un an (mai 1981 comparé à mai 1980), la hausse des prix atteignait 12,7 %. Mais en rythme annuel calculé sur trois mois (mars, avril et mai 1981), elle frisait les 14 % (13,8 % exactement). Tous ces chiffres confirment donc, à peu de chose près, les reproches faits par M. Mauroy à l'ancienne majorité, et notamment à M. Barre (*« Vous nous avez laissé une inflation de 14 % l'an »*).

Le premier ministre devrait pourtant se garder de trop invoquer l'héritage. C'est en effet surtout le surcroît d'inflation par rapport aux pays étrangers qui est nocif pour l'économie française. L'INSEE publie chaque mois, dans ses *Tendances de la conjoncture*, un graphique fort intéressant qui retrace la différence d'inflation entre la France et ses principaux partenaires commerciaux étrangers. On voit que cet écart a été relativement faible au second semestre 1979 (+ 1,3 % par mois en moyenne), qu'il s'est accru au premier semestre 1980 (époque où il atteint en moyenne 1,8 % par mois) pour atteindre 2,9 % au deuxième semestre. Au premier semestre 1981, l'écart d'inflation entre la France et les pays étrangers s'était encore un peu creusé : il atteignait alors 3,2 %.

Pour peu brillant qu'il soit, ce bilan n'en est pas moins meilleur que celui qui va suivre : l'écart est porté à 4,3 % au deuxième semestre 1981, et à 5,7 % au premier semestre 1982. Il est maximum en avril 1982 avec une différence de 6,3 %. C'est un record. C'est aussi la raison pour laquelle le gouvernement Mauroy doit se résoudre à bloquer les prix en juin. L'écart baisse alors très fortement, mais reste néanmoins important (+ 3,1 % au second semestre), les prix décélérant fortement — et sans mesures de blocage — à l'étranger.

Depuis la fin du blocage des prix, en novembre 1982, l'écart d'inflation s'est à nouveau creusé au détriment de la France, malgré l'encadrement des prix, des marges et surtout des tarifs publics. Il a atteint 2,1 % en octobre, 2,7 % en novembre, 3,5 % en décembre, puis 3,7 % en janvier 1983 et 3,4 % en février.

En fait, depuis la fin du blocage des prix, l'écart d'inflation est revenu à son niveau exact du premier semestre 1981, c'est-à-dire à 3,3 %.

Une consolation tout de même : l'écart des prix avec la seule R.F.A., après avoir atteint des niveaux record au premier semestre 1982 (8,9 % en mars et avril 1982), a baissé et se situait à 5,5 % en février dernier, c'est-à-dire à un niveau nettement moins élevé que celui atteint au début de 1981 (7,3 % en février 1981).

ALAIN VERNHOLES.

**LE DIFFÉRENTIEL SE CREUSE A NOUVEAU AU DÉTRIMENT DE LA FRANCE**

## « Un effort pour des succès »

(Suite de la page 7.)

*» En plus des opérations qui ont déjà permis l'équipement de 700 lycées et LEP en ordinateurs, près de 3 000 micro-ordinateurs de type grand public, de fabrication française, vont être mis en place dans les établissements à la rentrée 1983. 3 000 autres implantations auront lieu au début de 1984 (...).*

*» Un plan de formation, qui doit permettre aux enseignants d'intégrer l'usage de l'outil informatique dans leur méthode pédagogique, est simultanément mis en place. A la fin de la présente année scolaire, 20 000 enseignants auront reçu cette formation.*

*» Le nombre de contrats emploi-formation signés en 1982 était de 70 000. Il a été porté, dans la loi de finances 1983,à 100 000. Dans le cadre du plan d'insertion professionnelle et sociale des jeunes, nous avons décidé de porter ce nombre à 200 000 contrats signés d'ici à la fin de 1983, notamment en développant des conventions-cadres.*

*» Il dépendra des entreprises et de leurs organisations professionnelles que l'objectif de 200 000 contrats soit atteint.*

*» Je débattrai de l'ensemble de ce plan avec les partenaires sociaux à l'occasion d'une table ronde qui sera réunie ce mois-ci. L'Etat est disposé à proposer aux partenaires d'accentuer encore cet effort de formation en portant le total des effectifs pris en compte par l'ensemble de ces filières à 850 000 jeunes (...). Car le choix du gouvernement est simple : mieux vaut un jeune en formation qu'un jeune au chômage ! »*

**[Les mesures en faveur de la formation des jeunes ont été préciser en conseil des ministres du 2 mars 1983. Elles concernent 670 000 jeunes de seize à vingt-cinq ans. « *Pour 520 000 d'entre eux,* précisait le communiqué du conseil, *les moyens sont d'ores et déjà prévus au budget de 1983 (4,78 milliards de francs, dont 2,25 pour les seize - dix-huit ans) ; 150 000 places supplémentaires sont dégagées grâce au redéploiement des crédits.* »**

**Pour arriver à peu près au chiffre de 850 000 indiqué par le premier ministre, il faut ajouter aux 670 000 les 145 000 embauches prévues pour l'application des contrats de solidarité et l'effort supplémentaire pour les contrats emploi-formation.]**

## « Soigner le mal à la racine »

M. Mauroy commente ensuite le plan de redressement des équilibres extérieurs : « *La politique que nous menons entreprend de soigner le mal à la racine. Cette politique est mise en œuvre depuis près de deux ans. Elle demande un effort de l'ensemble de la collectivité nationale pour des succès qui ne peuvent pas être immédiats. (...) De la même manière que, par le blocage des prix et des revenus, nous avons cassé les anticipations inflationnistes, nous allons à présent casser le processus d'endettement et de dégradation du commerce extérieur. (...) Nous avons veillé à ce que ces mesures répartissent équitablement l'effort demandé aux Français. Car notre objectif est bien de diminuer le moins possible le pouvoir d'achat et, en tous les cas, de préserver celui des plus démunis, voire de l'améliorer. Ce que nous voulons c'est mobiliser l'épargne et dans ce domaine nous nous fixons trois objectifs prioritaires : d'abord, orienter l'épargne vers le financement des investissements productifs, c'est-à-dire vers les placements longs. (...) Ensuite, renforcer l'épargne des ménages investie dans le logement. (...) Enfin, en encourageant l'ouverture de livrets roses, protéger l'épargne populaire dont la collecte progresse de façon satisfaisante. (...) Ce plan de rétablissement de nos équilibres extérieurs se distingue fondamentalement des sept plans de stabilisation qui ont été mis en œuvre dans ce pays depuis la Libération. Les plans de stabilisation sont, d'ordinaire, fondés sur des restrictions monétaires aveugles qui, en resserrant les trésoreries des entreprises, compromettent la réalisation de leurs programmes d'investissement. Tel a été le cas des plans de stabilisation ou de refroidissement présenté, en 1952 par M. Antoine Pinay ; en 1957-1958 et en 1963 par M. Valéry Giscard d'Estaing ; à l'automne 1968 et à la fin de 1972 par MM. Couve de Murville et Giscard d'Estaing à nouveau. Tel a été le cas aussi, en mai 1974, pour M. Chirac, puis, à l'automne 1976, pour M. Raymond Barre. Leurs plans comportaient en outre des augmentations de charges fiscales et sociales des entreprises. Dans la plupart de ces cas, l'arme essentielle utilisée pour rétablir les grands équilibres a été la politique monétaire.*

*» Notre plan s'attache au contraire à modérer l'évolution de la demande interne. (...) Mais nous le faisons sans augmenter les charges fiscales et sociales des entreprises (...), sans toucher aux 45 milliards de crédits spéciaux destinés à l'investissement des entreprises (...), sans remettre en cause l'effort budgétaire en faveur des groupes industriels nationalisés. Nous le faisons en ne demandant aucun effort supplémentaire à un tiers des Français, ceux dont les revenus sont les plus modestes. L'effort réalisé par les salariés à travers la prédétermination des hausses de salaires, sans indexation, doit être à présent complété par un effort équivalent des non-salariés. Les ministres concernés, notamment le garde des sceaux et le ministre de l'économie, des finances et du budget, vont engager, en liaison avec les représentants des professions intéressées, une concertation. Elle visera à déterminer le champ et les modalités d'intervention de ces professions, à alléger les formalités administratives associées à leurs interventions et à dégager les mesures susceptibles de réduire les coûts et les délais pour les usagers.*

*» En même temps, pour certaines autres professions fermées ou protégées mais dont les tarifs ne sont pas réglementés, les pouvoirs publics poursuivront leur action contre les effets inflationnistes des rémunérations en pourcentage et des barèmes émanant d'organisations professionnelles, en s'appuyant en particulier sur avis de la commission de la concurrence. Ils rechercheront, avec les représentants des professions, la mise en œuvre de nouveaux modes de rémunération mieux adaptés aux services rendus.*

*» (...) La réduction des causes structurelles de l'inflation passe aussi par une meilleure connaissance des revenus des non-salariés. (...)*

*Dans certains domaines de la distribution de produits frais, j'ai demandé au ministre de l'économie, des finances et du budget de relancer les contôles du respect des règles de facturation.*

*Dans le même esprit, la réforme des circuits de distribution va être accélérée. Certes, par leurs caractéristiques, les circuits de distribution ne se prêtent pas à des réformes globales et étatiques. Ils exigent des mesures à la fois précises et pragmatiques par produit ou famille de produit et en concertation avec les intéressés. (...) Il est nécessaire d'améliorer la transparence et l'efficacité des marchés organisés, tels les marchés d'intérêt national. Les mécanismes de cotation, la mécanisation et l'informatisation de certaines fonctions, le rôle du périmètre de protection des marchés d'intérêt national, sont autant de points qui seront réexaminés en liaison aves les professionnels concernés. (...)*

*» Appeler l'ensemble des Français à l'effort implique que cet effort soit justement réparti. Le gouvernement y veillera avec un soin tout particulier.*

*» Voilà la différence entre la rigueur de gauche et l'austérité de la droite. Pour reprendre le mot d'un responsable syndical,* [M. Edmond Maire], *je dirai, moi aussi, que l'austérité c'est la rigueur sans ambition. »*

A propos des réactions provoquées par la limitation des dépenses touristiques à l'étranger, le premier ministre déclare : « *Je ne peux laisser passer, sans réponse, l'argument selon lequel le renforcement du contrôle des changes constituerait une atteinte aux libertés. D'abord parce que permettre à une famille française moyenne de partir avec plus de 10 000 F ne me paraît pas scandaleux. Ensuite parce que c'est ignorer la réalité sociale d'un pays dans lequel la moitié de nos concitoyens ne prennent pas du tout de vacances. Pourquoi ceux qui crient aujourd'hui à l'atteinte aux libertés ne se sont-ils jamais préoccupés de ces Français-là ? Qui a créé le chèque-vacances et offert ainsi, à ceux qui en étaient privés, des possibilités d'évasion ? Dès lors que le président de la République demande aux Français de se mobiliser, leur demande* « ce qui est dû à l'intérêt public », *passer, pour un été, ses vacances en France ne me semble pas être un effort démesuré. Nous qui avons instauré la décentralisation, qui avons supprimé les tribunaux d'exception, qui reconnaissons enfin les droits des citoyens dans l'entreprise, nous n'avons de leçon à recevoir de personne en ce qui concerne les libertés ! Qu'en est-il de la liberté du chômeur miné par le désespoir, de la liberté du travailleur immigré courbé sur sa chaîne, de la liberté des exploitants agricoles rivés à leur terre ! Ce faux procès masque un vrai débat. Un débat sur les réalités de la société française. Ce débat nous sommes prêts à l'engager, et alors chacun verra où sont les défenseurs authentiques de la liberté ! »*

M. Mauroy conclut sa déclaration de politique générale en citant Saint-John Perse pour expliquer son inclination personnelle à l'optimisme : « *Pour les sociétés comme pour les individus, le goût de l'énergie, source première d'optimisme, est un instinct foncier de rectitude organique. Le pessimisme n'est pas seulement une faute contre nature, c'est une erreur de jugement autant qu'une désertion. C'est le* « *péché de l'esprit* », *le seul irrémissible (...). Aucune raison d'en faire un péché français. »*

« *Tel est aussi l'avis du gouvernement,* ajoute le premier ministre. *Je vous demande de vous mobiliser au service de la France (...), de tourner résolument le dos aux incertains et aux parcimonieux et d'offrir au pays de nouvelles raisons d'espérer, de nouveaux motifs d'optimisme. »*

Le premier ministre engage la responsabilité du gouvernement en se référant à l'article 49, alinéa 1, de la Constitution.

## M. LABBÉ (R.P.R.) : « Votre incompétence éclate aux yeux du monde ».

Evoquant le résultat des élections municipales, M. Labbé (R.P.R., Hauts-de-Seine) déclare notamment : « *La seule leçon que le président de la République semble avoir tirée de l'échec des siens aux élections municipales, c'est la persistance de sa vision, dans un esprit de revanche pour lui-même et de punition pour les autres.* » Le président du groupe R.P.R. rappelle les propos tenus par M. Mauroy avant les élections à propos de la dévaluation, et souligne : « *Comment croire un seul mot de ce que vous affirmez à cette tribune !* » Après avoir estimé que le premier ministre n'est pas « *personnellement, très rigoureux* » et l'avoir accusé de « *truquer les indices et de maquiller les statistiques* », il souligne : « *On vous savait irresponsables. On n'imaginait pas à quel point vous alliez jouer de l'irresponsabilité. Vous vous ingéniez à rechercher les prétextes. Tout y passe : les Etats-Unis isolationnistes et sacrifiant tout au culte du dollar, selon votre caricature éculée ; les Européens égoïstes et arrogants quand ils refusent de vous aider à vous enlisez un peu plus avant dans une expérience absurde ; les patrons, toujours rétrogrades et bornés, la crise mondiale, notre industrie vieillotte, l'opposition que vous qualifiez de* « *factieuse* » *dès qu'elle gagne les élections, enfin vos plus récents boucs émissaires : les commerçants.* »



M. Labbé estime que « *pas plus qu'un peuple, une politique moderne ne se classe à gauche ou à*

## Textes (controversés) de référence

Comme cela était prévisible, l'opposition a eu beau jeu de nourrir ses critiques en rappelant les assurances optimistes prodiguées par le chef du gouvernement avant les élections municipales et démenties aussitôt après. Mais la polémique entraînant parfois certaines dénaturations, quelques mises au point ne paraissent pas superflues.

M. Mauroy a-t-il dit un jour, comme le lui reproche l'opposition : « *Je ne serai pas l'homme d'une troisième dévaluation.* » ? Non. Le premier ministre n'a jamais tenu, textuellement, un tel propos, en tout cas pas en public. Court simplement une « rumeur » selon laquelle il l'aurait tenu en privé. En revanche, il est vrai que M. Mauroy avait formellement démenti avant les élections municipales, l'éventualité d'une troisième dévaluation.

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, le 27 février, M. Mauroy avait répondu à une question évoquant une telle perspective : « *S'agissant de la dévaluation, je l'écarte complètement. Il n'est pas question de cela. Le franc, vous le savez, a une parité qui peut être défendue et qui est défendue. Par conséquent, j'écarte cette éventualité.* »

M. Mauroy a-t-il dit : « *Les gros problèmes sont derrière nous.* » ? Oui, le 16 février, au cours de l'émission « L'heure de vérité » d'Antenne 2. Mais, en la circonstance, le premier ministre avait été victime d'une formulation maladroite. Dès le lendemain, en visite dans les Ardennes, M. Mauroy précisait que, dans son esprit, cette phrase ne signifiait pas : « *Les grosses difficultés sont derrière nous.* »

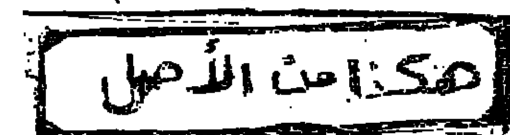
Le chef du gouvernement s'en expliquait comme ceci : « *L'adaptation de notre politique économique, rendue nécessaire par l'absence de reprise à l'été 1982, a été effectuée en juin. C'est ce que je rappelle en disant que le plus dur est fait puisque nous avons accepté tous ensemble de prendre le cap de la rigueur. Etait-il possible de faire plus que le blocage des prix et des revenus ? C'était cela le plus dur. Le plus dur, c'était le passage de l'état de grâce à l'état de rigueur.* »

Depuis le 16 février, M. Mauroy a répété cette explication de texte à plusieurs reprises sans être entendu. Mais il est vrai que le 16 février, à Antenne 2, le premier ministre avait contribué lui-même à la confusion et ajouté à l'ambiguïté de sa petite phrase en faisant preuve d'un optimisme excessif. Il avait en effet déclaré dans son propos introductif : « *Quelques-uns de nos adversaires sont en train de créer un débat, qui est tout à fait un débat imaginaire, qui n'a aucun rapport avec la réalité. J'essaierai de démontrer (...) que finalement les gros problèmes sont derrière nous. C'était au mois de novembre, quand il fallait fixer la politique du gouvernement. Mais la politique du gouvernement est fixée et, actuellement, pratiquement tous les indicateurs de la politique gouvernementale se remettent tranquillement au vert. Si bien qu'il y a un décalage qui n'est pas compréhensible. Mais je fais tout à fait confiance à l'opinion. (...)* »

M. Mauroy a-t-il nié, avant le scrutin de mars, que le gouvernement retenait l'hypothèse d'un nouveau plan de rigueur ? Oui. Il l'a fait à plusieurs reprises, au cours de son voyage aux Antilles, en février, en réplique aux remous provoqués par les déclarations du secrétaire général de la C.F.D.T., M. Edmond Maire, le 31 janvier dernier, après un entretien avec le président de la République.

M. Mauroy déclarait, le 5 février, à Fort-de-France (Martinique) : « *Il n'y a pas une politique économique pour avant les élections et une politique économique pour après les élections.* » La veille, à Trinité, dans le même département, M. Mauroy soulignait : « *Je mène la politique qui est conforme aux orientations définies par le président de la République. Il n'y a nul plan caché dans je ne sais quel tiroir et qui sortirait au lendemain des élections.* »

Mais, le 16 février, à Antenne 2, M. Mauroy avait admis implicitement certaines éventuelles inflexions en disant : « *Il n'y a aucun plan d'austérité et cette discussion sur l'austérité est une discussion qui ne se pose pas actuellement. (...) Si nous devions aller plus loin dans la rigueur, il ne serait pas question d'imposer davantage ceux qui sont les plus démunis, ceux qui sont les plus pauvres, ceux qui ont des revenus moyens. Si on devait aller davantage dans la rigueur, il faudrait nécessairement imposer ceux qui sont les plus riches.* »



# A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## ... qui ne peuvent pas être immédiats »

droite ». Chaque jour, poursuit-il, *« apporte sa nouvelle entrave dans un système qui restreint notre espace de liberté, qui décourage notre ambition et nos espérances. (...) La confiance s'est perdue, les ressorts de l'économie sont brisés, la propagande s'installe au lieu et place de l'information, le pouvoir démocratique – celui des élus – recule au profit d'un pouvoir parallèle de plus en plus constitué par des syndicats politisés et des groupes de pression. Ainsi s'ouvrent les voies de l'aventure ».*

Après avoir critiqué l'instauration du contrôle des changes, système qui, selon lui, *« boucle les Français à l'intérieur de l'Hexagone »*, M. Labbé ajoute : *« Comment voudriez-vous que, les mêmes causes produisant les mêmes effets, une nouvelle dévaluation ne soit pas nécessaire, puisque nos partenaires s'obstinent à pratiquer une bonne politique que vous dites « de droite » et que vous-mêmes, vous persistez dans la voie d'une mauvaise politique que vous dites « de gauche » ? »* Le président du groupe R.P.R. affirme que les mesures décidées par le gouvernement *« ne mènent nulle part »*, et souligne en conclusion : *« Demain, nous serons plus isolés sans être indépendants, moins libres sans être en sécurité, moins riches sans être plus égaux. Un jour, quand ils devront vous juger, les Français se souviendront que vous leur avez menti, que vous les avez trompés et que vous n'avez tenu, avec mépris, aucun compte de leur avertissement. Pour une majorité d'entre eux, la cause est entendue, et ils n'auront plus à faire la démonstration de votre incompétence : elle éclate aux yeux de tous et, malheureusement, aux yeux du monde. »*

## M. LAJOINIE (P.C.) : Une procédure qui n'a pas de justification.

M. Lajoinie (P.C., Allier) réaffirme le soutien des députés communistes au gouvernement. Cette attitude, précise-t-il, *« n'a rien de conjoncturel. Elle s'inscrit dans la stratégie de nos derniers congrès, qui est de tout mettre en œuvre pour transformer progressivement la société, au rythme voulu par les Français »*. Il explique ensuite que la France a besoin *« d'une plus grande rigueur dans la mise en œuvre d'une politique économique et sociale de gauche »*. La solution, note-t-il, ne réside pas dans *« un quelconque programme d'austérité pour les travailleurs »*, qui *« ne sont en rien responsables de la crise »*. Après avoir donné son accord aux objectifs poursuivis par le gouvernement, M. Lajoinie déclare, à propos du plan de rigueur : *« Nous sommes inquiets de mesures contenues dans le dispositif gouvernemental, qui, ne faisant pas assez de place à la justice sociale, pourraient fragiliser l'économie et rendre plus difficile la lutte contre le chômage et l'inflation, sans pour cela assurer les équilibres durables des balances commerciales et de paiement (...). La régression du pouvoir d'achat des travailleurs, par exemple, ne pourrait que réduire les débouchés de notre appareil industriel et l'affaiblir, augmenter le chômage et aggraver le déficit extérieur. »*

M. Lajoinie propose ensuite notamment que soient mis au point des contrats de plan dans les entreprises nationalisées, comportant des objectifs de production. Ce système, estime-t-il, devrait être également applicable aux banques nationalisées, dont le rôle serait de donner la priorité au financement d'une production nationale compétitive et créatrice d'emplois. L'Etat, poursuit-il, *« doit contrôler rigoureusement l'exportation de crédits en devises afin d'en limiter l'extension et d'en modifier les objectifs dans l'intérêt de nos productions et de coopérations équilibrées »*. M. Lajoinie se prononce en faveur de mesures destinées à dissuader les sorties de capitaux et la spéculation. *« Pour impulser cet effort de redressement,* ajoute-t-il, *le gouvernement devrait engager une grande campagne en vue de la promotion de la production française. »*

Le député de l'Allier explique qu'il est possible d'alléger les charges prévues par le plan gouvernemental sur les familles aux revenus modestes, tout en maintenant le montant des ressources envisagées. Pour ce faire, propose-t-il, il faut notamment augmenter le taux de l'impôt sur les grandes fortunes et transformer en obligations l'emprunt Giscard de 1973 indexé sur l'or. Le président du groupe communiste déclare ensuite, à propos de la procédure des ordonnances : *« Je tiens à exprimer nos plus expresses réserves sur cette procédure qui n'a pas de justification et surtout pas la rapidité d'exécution du plan gouvernemental, car nous sommes prêts à siéger sans désemparer pour mettre au point, en exerçant les prérogatives constitutionnelles du Parlement, les dispositions que nous voudrions voir améliorées. Dans ces conditions et sans renoncer à tenter d'amender le projet de loi d'habilitation autorisant la promulgation des ordonnances, le groupe communiste se réserve la possibilité de ne pas voter ce projet de loi si ses amendements ne sont pas pris en considération. »*

M. Lajoinie souligne, en conclusion, que le gouvernement et sa majorité *« doivent tenir compte du courant d'inquiétude et de mécontentement qui s'est récemment exprimé parmi l'électorat de gauche »*. Il ajoute : *« L'importance des réformes accomplies n'est pas toujours perçue en conscience parce que le changement n'est pas passé dans la vie quotidienne et sur le lieu de travail. »*

## M. GAUDIN (U.D.F.): Le socialisme, c'est cher, et cela ne rapporte rien.

M. Gaudin (U.D.F., Bouches-du-Rhône) affirme : *« Entre les deux tours des élections* (municipales), *les interventions de la Banque de France ont dépassé, dit-on, 20 milliards de francs* (...). *Voilà le vrai prix des 47 % des voix que vous avez obtenues. Vous avez eu les municipales les plus chères du monde ! »* Le président du groupe U.D.F. accuse ensuite le ministre de l'économie d'un certain nombre de *« mensonges »* : *« M. Delors est en fait dans la situation d'un pompier incendiaire qui, après avoir fait lui-même brûler la moitié de la ville, viendrait se vanter d'avoir éteint l'incendie de l'autre moitié de la ville (...). Après avoir fait l'éloge de la relance par la consommation, après avoir poussé les Français à consommer, M. Delors leur reproche maintenant de trop consommer ! Il ne pouvait pas mieux démontrer que le déficit extérieur, et donc la troisième dévaluation, donc la super-austérité, sont les résultats directs de la politique socialiste. »*

Expliquant que le gouvernement de M. Mauroy a mené une politique à contre-courant de celle des autres pays européens, M. Gaudin explique : *« La France est aujourd'hui à l'image d'un coureur cycliste dopé qui, après avoir caracolé quelque temps devant le peloton, s'effondre avant d'arriver en haut de la montée (...). Pour avoir voulu accélérer, alors que les autres pays freinaient, la France va maintenant devoir freiner quand les autres pays vont accélérer. »*

Le président du groupe U.D.F. analyse les résultats de la politique socialiste d'après les critères de celles-ci, *« le progrès social et la justice sociale »*. Il constate : *« Les débuts furent certes prometteurs. Ce n'était pas difficile d'ailleurs, puisque le gouvernement vivait à crédit et sur notre héritage. Mais, très vite, les premiers signes de régression sociale sont apparus. »* Il ajoute que les Français vont devoir maintenant *« payer très rapidement des sommes importantes et supérieures, pour la très grande majorité des ménages, aux avantages distribués depuis mai 1981 »*.

Analysant la politique actuelle du gouvernement, M. Gaudin affirme : *« Si le gouvernement ne réussit pas à retrouver la confiance nationale et internationale, le franc sera à nouveau attaqué (...). A ce moment-là, il est probable que le clan des isolationnistes l'emportera au sein du gouvernement et imposera une solution qui – il faut s'en féliciter – a jusqu'à présent pu être évitée. »* Il explique que le président de la République, en ne modifiant que peu l'équipe ministérielle, ne s'est pas *« donné tous les moyens pour réussir »*, et demande *« par quelle sorte de miracle, et alors que la situation devient plus difficile, l'équipe qui a jusqu'à présent échoué va-t-elle pouvoir réussir »*.

Après avoir déclaré : *« Tout le monde va pouvoir constater que le socialisme c'est cher et cela ne rapporte rien »*, le responsable de l'U.D.F. conclut : *« Nous souhaitons, comme vous-mêmes, que la France s'en sorte, mais elle ne s'en sortira pas avec votre politique. »*

## M. GOUX (P.S.) : le gouvernement doit mener une politique agressive

M. Goux (P.S., Var) insiste sur la nécessité de poursuivre sur la voie de la résorption du chômage. S'adressant au premier ministre, il souligne : *« Il faut que vous gagniez les autres batailles en ne lâchant pas sur ce front-là. Car il serait très difficile de demander au pays des efforts et des sacrifices qui, même s'ils sont mieux répartis, pèsent sur tous, si, en même temps, tout ce que nous avons fait depuis deux ans pour l'emploi apparaissait brutalement comme vain. »* Le recul du chômage, déclare-t-il, *« constitue notre priorité, la priorité des priorités »*.

Évoquant ensuite le déficit du commerce extérieur, le président de la commission des finances souligne : *« Dévaluer ne résout rien et n'a jamais rien résolu. »* Il ajoute : *« Tant qu'un nouveau système monétaire international digne de ce nom, c'est-à-dire où les parités entre les principales monnaies ne pourraient plus fluctuer aussi sauvagement qu'aujourd'hui ne sera pas mis en place, la France devra, sans dogmatisme mais avec force, défendre sa monnaie et son équilibre extérieur sans considérer les règles du jeu actuel comme immuables. Il y va de son existence. »*

M. Goux reconnaît qu'un prélèvement de 50 milliards de francs sur la demande conduit à une baisse de 25 milliards des importations. Il observe cependant : *« Résultat tangible, certes, mais victoire à la Pyrrhus si on en restait là, car, dès la reprise de la demande, le problème du déficit se reposerait. »* Il ajoute : *« L'ampleur du déficit attendu, 70 milliards de francs, amène à un constat brutal : l'effort fait en comprimant la demande intérieure ne sera pas suffisant pour rétablir l'équilibre extérieur. »*

Le président de la commission des finances rappelle que, chaque année, la France a perdu un peu plus le contrôle de son marché intérieur. *« Cette réalité,* déclare-t-il, *doit démystifier la vision ordinaire du commerce international dont la libéralisation accrue permettrait de résoudre la crise. Car, qui a ses frontières vraiment ouvertes : un pays excédentaire, comme l'Allemagne, de 150 milliards, ou celui qui est déficitaire de 100 milliards ? Qui respecte les règles du jeu international : un pays comme le Japon, qui pratiquement sans inflation dévalue de 25 % sa monnaie pour vendre à tout prix ou celui qui se contente de compenser dans le taux de change de sa monnaie les écarts d'inflation avec ses partenaires ? Qui favorise la sortie de la crise mondiale, un pays qui fait, comme l'Angleterre, de l'austérité la pire forme du protectionnisme ou celui qui mène, comme le nôtre, une politique de relance de sa demande intérieure ? Et qui, enfin, est réaliste : le pays qui protège ses consommateurs pour protéger son industrie ou celui qui se refuse à prendre les mesures indispensables en ce domaine ? Le gouvernement ne doit donc pas mettre en avant le nécessaire attachement de la France à l'ouverture sur l'extérieur pour refuser plus longtemps une politique offensive, disons même agressive, pour rétablir l'équilibre de ses échanges. »* Le député socialiste in-

*(Lire la suite page 10.)*

### LE BUDGET SOCIAL AU PARLEMENT : UN PROJET TRÈS ANCIEN

Faire discuter par les parlementaires le « budget social » – ou plutôt l'« effort social de la nation » – est une promesse et un vœu très anciens. Lors de la *ratification des ordonnances* de 1967, un amendement Fontanet avait été voté en 1968. Il prévoyait, audace et sagesse suprêmes, de définir un programme pluriannuel d'évolution des prestations sociales, dont l'exécution aurait donné lieu chaque année à un rapport discuté par le Parlement.

Plusieurs fois, par la suite, l'annonce d'un débat sur la protection sociale fut présentée avec emphase. Divers rapports le réclamèrent, notamment ceux de MM. Berger et Bourson, et enfin le rapport de M. Lenoir pour le VIIIe Plan.

Pour certains, il s'agissait, il est vrai, d'imposer une enveloppe globale fixant les limites de l'effort contributif pour le social, à charge pour les citoyens, en cas de dépassement, de s'assurer à titre privé. Les hésitations de l'ancien pouvoir ainsi que les vives oppositions des syndicats ont contrecarré ces projets, et l'Etat est resté le seul vrai maître *à bord du navire Sécurité sociale.*

Il est étonnant, voire scandaleux, que le Parlement n'ait aucun droit d'information et de regard sur un budget représentant *des centaines de milliards de* francs, alors qu'il consacre des semaines et de longues nuits au budget de l'Etat, de dimension comparable. Aujourd'hui, il n'existe toujours pas de *pouvoir* parlementaire sérieux sur le budget social, et, à l'autre extrémité de la chaîne, chez les gestionnaires de *la Sécurité sociale,* il n'existe guère de réel pouvoir pour modifier recettes ou dépenses, si ce n'est une partie oubliée des ordonnances de 1967 *sur les possibilités* qu'ont les caisses de prendre de telles décisions.

En prévoyant un débat au Parlement dès ce printemps 1983, et en affirmant que les caisses et leur conseil d'administration ont aussi le devoir de veiller à l'équilibre financier, M. Mauroy propose une politique *à la fois rigoureuse* et démocratique. Il rejoint de ce fait les volontaristes, sinon les utopistes de droite comme de *gauche, pour qui il faut accroître* l'information sur les mécanismes complexes d'évolution des prestations sociales, permettre un contrôle *des élus* – ceux de la nation (députés et sénateurs) et demain ceux des assurés (les administrateurs).

Comme le préconisait M. Lenoir, *une « régulation au sommet et à la base »* est nécessaire si l'on veut préserver la Sécurié sociale. Y a-t-il un risque de déposséder les régimes sociaux dans leurs prérogatives ? L'exemple du régime agricole, dans lequel la participation financière de l'Etat est importante, montre qu'il est *possible de conjuguer l'intervention* des pouvoirs publics et une réelle liberté d'action, d'information et de prévention des gestionnaires de cette institution.

Encore faudra-t-il savoir de *quel pouvoir financier disposeront* les uns et les autres. Si l'Etat va conserver quasiment seul, le droit d'accroître ou non les recettes, d'améliorer ou de réduire les prestations, il risque *de ne susciter qu'un débat ou* une concertation sans lendemain.

JEAN-PIERRE DUMONT.

# LE DÉBAT DE POLITIQUE GÉNÉRALE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## « Un effort pour des succès qui ne peuvent pas être immédiats »

*(Suite de la page 9.)*

dique encore : « *L'affirmation d'une politique dynamique, même si elle contrarie certains partenaires, est un signe de force et non l'aveu d'une faiblesse. La décision américaine récente, qui multiplie par dix les importations de motos le montre avec éclat (...). Quant aux éventuelles mesures de rétorsion, dont il ne faut pas exagérer l'importance, elles seraient de peu de poids par rapport à ce qui serait imposé à notre pays par ses créanciers, si nous ne parvenons pas, d'ici deux ans, à l'équilibre des échanges.* » Bref, pour le président de la commission des finances, l'essentiel est « *d'économiser ce qui peut l'être sur les importations de biens non indispensables* ».

Dans cette stratégie, estime-t-il, l'État doit prendre sa part de responsabilités : « *Affirmée à travers quelques mesures spectaculaires, cette détermination de l'État serait le signe visible pour l'opinion que l'effort qui lui est demandé n'est pas à sens unique et que le redressement extérieur est réellement une entreprise prioritaire pour la nation. Il va de soi que cette détermination doit conditionner la politique qui sera menée vis-à-vis du commerce et de l'industrie dans les mois qui viennent. Les Français ne consomment pas trop : ils ne consomment pas assez de produits français* », résume le maire de Bandol.

M. Goux déclare ensuite : « *Il est nécessaire de faire prendre conscience à nos partenaires, qui ont largement profité de la relance de notre économie, que nous serons obligés de limiter nos importations dans l'exacte mesure où ils se refusent à faire redémarrer leurs économies. C'est dans cette voie que doit être relancée la politique européenne. Cette action commence par la recherche de modifications nécessaires des procédures les plus injustes du fonctionnement communautaire, à commencer par les montants compensatoires agricoles qui favorisent l'agriculture des pays excédentaires et pénalisent les autres.* »

Parlant de l'inflation, le porte-parole du groupe socialiste note que le risque de voir les prix atteindre 9 % ou 10 % en 1983 ne peut être sous-estimé. Or, insiste-t-il, « *le succès de la politique salariale à l'œuvre depuis la sortie du blocage suppose qu'en fin d'année l'inflation ne soit en aucun cas supérieure à 8 %. Faute de quoi, la course entre les salaires et les prix serait relancée et il deviendrait impossible d'atteindre la prochaine étape, celle où la hausse des prix serait du même ordre que ceux de nos principaux partenaires* ».

M. Goux se prononce pour un renforcement du contrôle des prix des services, une meilleure surveillance des marges du commerce et un renforcement des sanctions vis-à-vis des contrevenants. Cette désinflation, poursuit-il, doit s'accompagner d'une justice accrue dans la répartition des revenus : « *Certaines catégories sociales continuent de bénéficier de rentes de situation ou de moyens de tourner la rigueur.* » Le plan de rigueur, insiste-t-il, doit apparaître comme « *réducteur d'inégalités* ». Se félicitant du recours au revenu imposable comme base du prélèvement demandé aux ménages, le député socialiste observe : « *Mais cela serait plus acceptable s'il était corrigé de la sous-estimation des revenus non salariaux et si la rigueur était accentuée pour les revenus de la propriété et pour les fortunes* ».

En conclusion, M. Goux déclare que le soutien que le groupe socialiste apporte au gouvernement est aujourd'hui empreint « *d'une certaine gravité* ». Il ajoute : « *Il est clair que les mesures présentes sont les éléments d'une politique conjoncturelle limitée dans le temps. Il faut aller plus loin et mettre en œuvre dès aujourd'hui la politique économique dont a besoin notre pays pour affronter les années qui viennent (...). L'inscription des mesures conjoncturelles et des dépenses budgétaires annuelles dans la perspective pluriannuelle qui est celle du Plan nous semble plus que jamais nécessaire pour que les Français comprennent où ils vont et pour que la mobilisation, indispensable au soutien de l'action du gouvernement, soit vraiment au rendez-vous.* »

## M. MAUROY : la loi punit toutes les déclarations susceptibles de nuire à notre monnaie.

Répondant aux orateurs à propos, notamment, de l'endettement de la France, le premier ministre déclare : « *Aucun gouvernement ne fournit le chiffre de son endettement extérieur. Les professionnels — banquiers et agents de change — travaillent depuis toujours avec des approximations ou des recoupements. Au nom de quoi exigerait-on, aujourd'hui, du gouvernement qu'il publie ces chiffres ?* »

Réfutant l'affirmation selon laquelle le gouvernement aurait dépensé 65 milliards pendant la campagne précédant les élections municipales pour défendre le franc, M. Mauroy souligne : « *Ceux qui propagent de tels chiffres osent, dans le même temps, traiter de menteur le chef du gouvernement ! Je les appelle à plus de retenue et à plus de sang-froid. Ces chiffres, je l'affirme devant la représentation nationale, sont erronés. Ils n'ont aucun rapport avec la réalité des devises engagées par la Banque de France durant la période considérée pour défendre notre monnaie face à la spéculation. Je rappelle, enfin, que la loi punit toutes les déclarations susceptibles de nuire à notre monnaie. Il s'agit là d'un sujet qui a toujours nécessité, au fil de toutes les Républiques, une certaine réserve. Cette réserve, nous en avons toujours fait preuve lorsque nous étions dans l'opposition. Je regrette que certains porte-parole de l'opposition d'aujourd'hui croient pouvoir s'affranchir de cette règle. Je les appelle, au nom des intérêts supérieurs du pays, à plus de dignité, à plus de sens civique et, partant, à plus de retenue.* »

A propos de la contribution de 1 % destinée à alimenter le fonds de péréquation des régimes sociaux, M. Mauroy indique : « *Nous ferons en sorte que les familles modestes faiblement imposées ne soient pas pénalisées par une augmentation trop brutale des sommes qu'elles auront à acquitter.* »

Enfin, en réponse à la suggestion de M. Lajoignie concernant l'emprunt Giscard de 1973, M. Mauroy déclare que celle-ci ne peut être retenue, car, précise-t-il, « *il en va du crédit de l'État* ». S'agissant de l'impôt sur les grandes fortunes, le premier ministre précise que le rendement de celui-ci, au titre de 1982, sera de l'ordre de 4,5 milliards de francs. Evoquant les propos tenus par MM. Labbé et Gaudin au sujet de la dévaluation du franc, le maire de Lille indique : « *Sortir du système monétaire européen aurait entraîné de fortes dépréciations, ce que M. Giscard d'Estaing a fait en mars 1976. Je rappelle que, dans l'année qui a suivi cette sortie du « serpent », le franc s'était dévalué de 20 % par rapport au mark.* »

Répondant, d'autre part, à M. Goux, quant à la capacité de l'économie française à profiter de la reprise mondiale attendue, M. Mauroy souligne : « *Ce plan tire sa cohérence de ce que, d'une part, il provoquera la modération de la demande intérieure, qui est indispensable au rétablissement de notre commerce extérieur, et que, d'autre part, du côté de l'offre, la compétitivité des entreprises sera améliorée tant par les effets mécaniques du réajustement monétaire que par la décision prise par le gouvernement de ne prendre, dans le plan du 25 mars, aucune mesure qui accroisse les charges sociales, fiscales ou financières des entreprises. Avec une compétitivité améliorée, nos entreprises seront incitées à se lancer dans la bataille de l'exportation, la « bataille de l'avant », dès lors que la demande intérieure sera moins porteuse. J'ajoute que le soutien budgétaire aux entreprises exportatrices atteindra, en 1983, au moins 15 milliards de francs, notamment sous forme de bonifications d'intérêts. Le gouvernement fonde, en outre, des espoirs dans la création d'une délégation au commerce extérieur, qui aura pour mission d'aider, dans des secteurs à forte pénétration, la reconstitution d'une offre compétitive* ».

En conclusion, s'adressant à la majorité, M. Mauroy assure : « *Croyez bien que si, non seulement nous rétablissons nos équilibres extérieurs, mais si, surtout, nous parvenons à débarrasser la France de son excès d'inflation, alors les citoyennes et les citoyens de ce pays nous pardonneront d'avoir pris deux ans et d'avoir procédé à des réajustements monétaires nécessaires.* »

Dans les explications de vote, M. Vivien (R.P.R., Val-de-Marne) affirme à plusieurs reprises à



l'adresse du premier ministre : « *Vous êtes indigne de notre confiance !* », déclarant : « *Vous avez dévalué dans des conditions déshonorantes pour notre pays.* » M. Ansart (P.C., Nord), après avoir insisté sur la nécessité « *de donner la priorité au développement de l'appareil productif national en réduisant les investissements à l'étranger* », déclare : « *Il est possible de mieux utiliser les atouts que le gouvernement de la gauche a donné à la France.* » Son groupe votera la confiance, malgré ses « *réserves et ses inquiétudes* ». M. Rossinot (U.D.F., Meurthe-et-Moselle) déclare : « *L'austérité d'aujourd'hui n'est que le tribut à payer pour votre incapacité à gérer l'économie de la nation.* » Après avoir reproché au gouvernement de ne pas avoir prévu d'aide aux entreprises, il conclut : « *Nous n'avons pas confiance dans le socialisme à la française allié au communisme international, et ce ne sont pas les mesures de diversion d'hier (l'expulsion des diplomates d'U.R.S.S.), qu'il était grand temps de prendre, qui abuseront l'opinion.* » M. Joxe, président du groupe socialiste, reconnaît que si son groupe a déjà plusieurs fois manifesté sa confiance au gouvernement, « *c'est la première fois qu'il ressent à ce point la nécessaire unité de la gauche tout entière face à la montée des périls* ». Puis il déclare au premier minitre que la « *solidarité* » des députés socialistes lui est acquise « *face aux assauts de la droite revancharde* » à cause notamment des grandes réformes législatives déjà accomplies et pour celles qui restent à réaliser.

Le premier ministre ayant engagé la responsabilité du gouvernement sur sa déclaration de politique générale, un vote — par scrutin public à la tribune — a ensuite lieu. La « confiance » est accordée au gouvernement, par 323 voix contre 155.

**L. Z. et Th. B.**

## Un serpent de mer : la réforme du financement de la Sécurité sociale

Véritable serpent de mer, la réforme du financement des régimes de sécurité sociale figure, depuis des années, dans les programmes des partis, les projets des gouvernements, et même dans des lois. Dès le début du septennat de M. Giscard d'Estaing, promesse avait été faite de modifier le système de contribution afin d'alléger les charges des entreprises de main-d'œuvre.

Lors du vote des lois sur la « compensation démographique », promesse avait été faite à nouveau de présenter une réforme, qui n'a jamais vu le jour. Avec l'arrivée des socialistes au pouvoir, les mêmes engagements sont pris. En 1981, l'Élysée promet la réforme pour 1982 et, en janvier 1982, le président de la République renouvelle sa promesse. Des études sont entreprises.

Le premier ministre et le ministre des affaires sociales indiquent ensuite que les cotisations patronales au régime des prestations familiales seront progressivement annulées et remplacées par un recours à la fiscalité. Avant les élections municipales, on laissait entendre à Matignon qu'un projet de loi devait être déposé dès ce printemps. Aucune décision n'était encore prise sur la formule de financement, mais une contribution sur les revenus avait la faveur des conseillers de M. Mauroy.

L'incertitude demeure sur les modalités et la date d'application. En raison des promesses faites par le gouvernement d'alléger les charges des entreprises, et des répercussions économiques favorables qu'aurait une telle réforme dans le contexte actuel, il est surprenant de voir les pouvoirs publics tergiverser. La décision de légiférer par ordonnances permettra-t-elle d'accélérer la procédure ? Ici encore le doute subsiste. — J.-P.D.

## Les modulations apportées au plan de rigueur

Dans ses réponses aux questions des députés, et notamment de M. Lajoinie, le premier ministre a précisé, mercredi soir 6 avril, quelle sera la portée des modulations que le gouvernement apportera au dispositif adopté le 25 mars, dont l'application interviendra par voie d'ordonnances.

M. Mauroy a souligné que « *près de 70 % des familles françaises disposant des ressources les plus modestes, celles qui ne perçoivent, toutes ensemble, que 42 % du total des revenus, ne seront pas concernées par l'emprunt obligatoire* ». Cet emprunt ne sera pas obligatoire « *pour les salariés célibataires ayant perçu moins de 51 600 F en 1981 (environ 58 000 F en 1982 ou 4 850 F de ressources mensuelles). Ce plafond s'élève à 75 650 F pour les ménages sans enfants (environ 85 400F en 1982 ou 7 120 F de ressources mensuelles). Ce plafond est de 96 111 F en 1981 pour les ménages de salariés avec deux enfants (environ 108 500 F en 1982 ou 9 000 F de ressources mensuelles)* ». En outre, « *les contribuables qui auront subi une diminution exceptionnelle de revenus, du fait d'un changement d'activité, pourront bénéficier de dispositions particulières. Tel sera le cas pour les chômeurs et les retraités* ».

D'autre part, le prélèvement de 1 % sur les revenus imposables de 1982 ne concerne que sept millions de foyers fiscaux non imposables au titre de l'impôt sur le revenu. Il ne concerne pas non plus, a indiqué M. Mauroy, « *l'ensemble des foyers composés de personnes âgées titulaires du minimum vieillesse qui ne paieront pas la cotisation due au titre du fonds de péréquation, de même qu'un grand nombre de familles modestes d'agriculteurs, d'artisans et de petits commerçants que l'évaluation forfaitaire de leur bénéfice fiscal rend non imposables, compte tenu de leurs charges de famille* ».

Le premier ministre a ajouté : « *Nous ferons en sorte que les familles modestes faiblement imposées ne soient pas pénalisées par une augmentation trop brutale des sommes qu'elles auront à acquitter.* »

A l'issue du conseil des ministres le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, avait déclaré que, à la demande du président de la République, les ordonnances relatives à l'emprunt obligatoire et de prélèvement de 1 % tiendront compte des situations exceptionnelles, notamment du cas des contribuables dont les revenus ont fortement diminué, soit du fait du chômage total ou partiel, soit du fait de départ en retraite anticipée au préretraite. Le chef de l'Etat a également demandé au gouvernement de tenir compte du nombre d'enfants par famille (nos dernières éditions du 7 avril).

M. Max Gallo, après avoir confirmé le recours à la procédure constitutionnelle des ordonnances, avait également précisé que ces ordonnances concernaient l'émission d'un emprunt obligatoire remboursable, l'institution d'une contribution sur les revenus au profit des régimes de sécurité sociale, la modification du tarif de la taxe intérieure sur les produits pétroliers et des dispositions relatives à la cotisation sur le tabac.

### AU SÉNAT

## L'opposition réclame un débat

La lecture de la déclaration de politique générale du gouvernement, au Sénat, mercredi après-midi 6 avril, par M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, a été précédée d'un rappel au règlement de M. Fosset (Un. cent., Hauts-de-Seine) qui, comme l'avait fait la veille M. Chauvin, président de l'intergroupe sénatorial de l'U.D.F., président du groupe de l'Union centriste devant la conférence des présidents, demandait qu'un débat et un vote soient organisés au Sénat sur cette déclaration. M. Delors s'est contenté d'indiquer qu'il transmettrait cette observation au premier ministre et qu'il est à la disposition des commissions sénatoriales « *pour tout dialogue* ».

Hors hémicycle, M. Jean-Pierre Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine), relevait « *l'attitude économique irresponsable d'un pouvoir qui fait chaque jour davantage la preuve de son incapacité à diriger la France* ».

Quant à M. Maurice Blin (Un. cent., Ardennes), rapporteur général du budget, il donnait acte au gouvernement d'avouer l'endettement de la France.

Reprochant au gouvernement de « *vivre au-dessus de ses moyens* », M. René Monory (Un. cent., Vienne) assurait : « *Mauroy III égale Mauroy II et Mauroy I. Après vingt-deux mois de cours du soir, le premier ministre n'a pas fait de progrès.* »

## LES RÉACTIONS

● **C.G.T. : nous maintenons nos contrepropositions.**

La C.G.T., qui devait tenir une conférence de presse, jeudi 7 avril, en fin de matinée, rappelle qu'elle « *souscrit aux grands objectifs définis par le président de la République, mais maintient ses contrepropositions* ». La C.G.T., « *en désaccord avec les moyens* » définis par le gouvernement veut « *plus que jamais être une organisation indépendante de proposition* » et va continuer sa campagne de sensibilisation. Les travailleurs, indique la C.G.T., « *doivent s'en mêler et intervenir sur le pouvoir d'achat, les conditions de travail* ». Des « *modifications* » au plan de rigueur « *sont encore possibles* », estime la C.G.T. Si des solutions conformes aux souhaits cégétistes ne sont pas dégagées, ce sera aux salariés de « *trouver des solutions de compensation* ».

● **C.F.T.C.** : « *Risques d'incohérence et de précipitation* ». — La C.F.T.C. indique qu'elle a « *peu de raisons d'optimisme* » à l'issue de la déclaration du premier ministre. En outre, la C.F.T.C. souligne que « *la procédure des ordonnances est la voie de la facilité, car elle risque d'entraîner des incohérences dues à la précipitation* ».

Pour la confédération, « *il se confirme que les mesures annoncées sont dangereuses pour l'emploi et frappent largement les salaires* ».

● **F.O.** : « *On est allé déjà trop loin* ». — M. André Bergeron estime que le gouvernement doit faire preuve de « *prudence* » lorsqu'il parle d'« *économies* » en matière d'assurance-chômage. « *Il faut que l'opinion sache*, dit-il, *que les économies, c'est la réduction des prestations aux chômeurs.* » Commentant la déclaration du premier ministre, le secrétaire général de F.O. souligne qu'à cet égard « *on est déjà allé trop loin. Il n'est pas possible pour F.O. de consentir davantage* ».

M. Bergeron se déclare, en outre, « *sceptique* » concernant les assurances de M. Pierre Mauroy selon lesquelles l'inflation ne dépassera pas 8 % fin 1983.

● **M. MARCHELLI (C.G.C.) : il n'y a pas de grand dessein.**

Le délégué général de la C.G.C., M. Paul Marchelli, a déclaré : « Il n'y a rien de neuf dans le discours de M. Mauroy, qui a prononcé des phrases creuses. Quel est le grand dessein ? Il n'y en a pas. Rien n'est construit. Rien n'est décidé. Il n'y a pas de grand projet industriel. Le discours du premier ministre donne l'impression que nous connaissons une nouvelle étape : pendant vingt-trois mois, le gouvernement a appauvri la France ; maintenant, il commence à appauvrir les Français. La prochaine étape risque d'être la faillite. » M. Marchelli nous a cependant déclaré qu'« *un dernier espoir subsistait* » avec les entretiens annoncés avec MM. Delors, Fabius et Bérégovoy.

Notant « *l'appel grandiloquent de M. Mauroy à l'encadrement* », M. Marchelli affirme : « *Il y a les discours et la réalité. Or la réalité, c'est à nouveau Citroën, où la maîtrise a été verbalement agressée et empêchée de faire son travail.* »

● **C.N.P.F. : aucune mesure pour améliorer la compétitivité des entreprises.**

« *Nous avions demandé au premier ministre que le plan de rigueur soit complété par des mesures de redressement de notre économie*, indique le C.N.P.F. dans un communiqué. *Nous lui avions proposé des mesures concrètes qui ont déjà fait leurs preuves dans les autres pays industrialisés et qui devraient permettre d'améliorer la compétitivité des entreprises, l'exportation, l'investissement et l'emploi. Nous constatons aujourd'hui qu'aucune mesure n'a été prise dans ce sens.* »

« *Le gouvernement sous-estime la gravité des difficultés que rencontrent les entreprises. Il ne suffit pas d'éviter une nouvelle aggravation de leurs charges pour que notre économie se réanime*, poursuit le C.N.P.F. *Les entreprises françaises attendaient aujourd'hui du gouvernement une marque de confiance dans leur capacité à affronter la compétition mondiale et les moyens nécessaires pour redresser leur situation. Elles ne les ont pas obtenus.* »

● **P.M.E. : déception.**

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) se déclare « *déçue par les propositions du premier ministre qui n'innovent en rien et qui ne pourront concrètement résoudre les difficultés actuelles des P.M.E. (...). L'appel au dynamisme des entrepreneurs ne sera entendu*, déclare le syndicat, *que si le gouvernement donne aux entreprises les moyens de reconstituer leurs marges et leurs capacités d'autofinancement. C'est à cette condition que pourra s'effectuer la reprise économique dans un climat de confiance qui fait défaut aujourd'hui* ». La C.G.P.M.E. « *rappelle enfin que seule la réduction significative et urgente des charges de toute nature pesant sur les entreprises leur permettra de participer au redressement de notre économie et de justifier l'optimisme du premier ministre, à ce jour prématuré* ».

● **S.N.P.M.I. : étonnement et inquiétude.**

« *Une fois encore, il serait plus sain de préserver et de consolider les entreprises existantes qui restent le moteur de notre économie, que de spéculer sur d'hypothétiques créations d'entreprises* », déclare le Syndicat national du patronat moderne indépendant. Le S.N.P.M.I. « *s'étonne que le chef du gouvernement décrète la création de dix mille entreprises*, et « *s'inquiète devant cette volonté d'assister, dès le départ, les entreprises, ce qui est la négation de tout esprit de libre entreprise* ».

## Un débat différé

*(Suite de la première page.)*

C'est, en effet, M. Louis Viannet, membre du bureau politique du P.C.F., qui, s'exprimant, il est vrai, en tant que membre du secrétariat confédéral de la C.G.T., écrivait le 5 avril, dans *l'Humanité* : « *Tout n'est certes pas mauvais dans les mesures décidées, et la démarche qui les guide, mais c'est l'ensemble qui n'est pas bon.* » Des délégations de la C.G.T. sont venues apporter au groupe communiste de l'Assemblée nationale, mercredi, des dizaines de milliers de signatures, au bas de pétitions demandant que les projets du gouvernement soient, pour reprendre la formule de M. Viannet, « *sérieusement améliorés et rectifiés* ». Les députés communistes seraient dans une situation peu confortable, s'ils devaient consentir à ce que leur fût retirée la possibilité d'exprimer ces revendications dans le débat parlementaire.

Déjà, au cours de leur réunion, le 5 avril, les membres du groupe communiste n'avaient pas caché leur pessimisme devant les conséquences, pour leur parti, du soutien qu'il apporte au plan gouvernemental. Comme la plupart des communistes, les députés perçoivent ces mesures comme appartenant au registre de l'austérité, récusé à plusieurs reprises par les dirigeants du parti, comme étant celui de la droite et ne pouvant en aucun cas être un recours pour la gauche. Des voix s'étant fait entendre dans le même sens au sein du parti socialiste, le P.C.F., qui, dans un premier temps, avait paru vouloir fermer les yeux sur cette contradiction, a décidé de les ouvrir.

La démarche adoptée par le P.C.F. est, toutefois, une démarche d'attente. Tandis que les militants sont invités à débattre de la situation du parti, sur la base d'une déclaration du bureau politique qui met en cause des « *insuffisances* » dans la compréhension et l'application de la ligne définie au congrès de février 1982 ; tandis que des critiques se font jour au sein de l'appareil (*le Monde* du 7 avril), la direction du parti s'emploie à différer ce qui serait un véritable débat sur l'engagement des communistes dans la majorité et au gouvernement, en concentrant l'attention sur la discussion d'aspects ponctuels de la politique suivie.

Ce comportement semble compris du côté du pouvoir, puisque, dès mercredi, à la demande du président de la République, le premier ministre a annoncé une modulation des dispositions fiscales de son plan. Au-delà de ce qui peut être présenté par les communistes comme une concession à leur point de vue, le discours de M. Mauroy devant l'Assemblée comportait plusieurs passages, sur la nécessité d'une reconquête industrielle notamment, qui correspondent à l'analyse économique développée par le P.C.F.

Dans ce contexte, M. Georges Marchais, interrogé à Athènes sur la possibilité d'une mise en cause de la participation communiste au gouvernement, après l'expulsion de France de quarante-sept diplomates et résidents soviétiques, pouvait aisément qualifier cette question d'« *absurde* ». Certains communistes se demandent s'il n'était pas tout aussi absurde d'y répondre et de paraître ainsi admettre, si peu que ce soit, que la politique du P.C.F. pouvait être influencée par les péripéties des relations franco-soviétiques.

**PATRICK JARREAU.**

# LE DÉBAT DE POLITIQUE GÉNÉRALE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## Une bataille pour tous

*(Suite de la première page.)*

Il y a déjà plusieurs mois que le Mexique a renvoyé à des temps meilleurs la construction, confiée à la France, de l'extension du métro de la capitale. Et l'on signale de nombreuses fermetures de chantiers dans les pays du Golfe, d'où les travailleurs immigrés indiens, pakistanais, philippins, coréens, etc., commencent à refluer. Les expulsions massives d'ouvriers étrangers décidées par le Nigéria n'ont pas, on le sait, d'autre raison.

De toute façon, le commerce international est ainsi fait que toute mesure prise pour limiter les importations de marchandises et les sorties de devises entraîne presque automatiquement des actions de rétorsion. N'a-t-on pas été en Suisse jusqu'à parler de ne plus nous acheter de vin pour répliquer aux dommages causés par les restrictions de change à la venue des Français sur de territoire de la Confédération ? L'exemple du Japon et de l'Allemagne est là pour montrer que le véritable remède au déficit commercial, c'est l'accroissement de la compétitivité, qu'il s'agisse des prix, de la qualité des produits, du marketing ou de l'après-vente. Ce n'est pas par hasard que, à Tokyo, les ministres du commerce extérieur et de l'industrie ne font qu'un...

### Un environnement difficile

La partie que joue le gouvernement est d'autant plus serrée qu'il lui faut agir dans un environnement difficile. C'est vrai d'abord de l'étranger. La gauche a beau avoir pris le pouvoir il y a deux ans en *Grèce et l'an dernier en Espagne*, les sociaux-démocrates ont beau avoir gagné, à quelques jours d'intervalle, les élections australiennes et finlandaises, François Mitterrand se retrouve le seul socialiste, avec Andreas Papandreou — dont il est loin de partager toutes les idées — à la tête d'un pays de la Communauté européenne. A en juger par ses déclarations à *l'Express*, Pierre Mauroy en est bien conscient.

Il est vrai que, au moment de la dernière crise monétaire, le chancelier Kohl a renvoyé l'ascenseur — dans lequel le président de la République l'avait délibérément aidé à monter avec son discours de janvier au Bundestag. Reste à savoir tout de même dans quelle mesure une partie des décisions prises à Paris ne résultent pas, disons, de l'amicale insis*tance de Bonn. En tout cas, il est du* domaine public que dans les milieux d'affaires d'outre-Rhin, dont le poids sur le gouvernement fédéral demeure considérable, les uns regardent avec agacement, les autres avec commisération, la poursuite en France d'une expérience socialiste dont le principe même leur paraît heurter de front le bon sens et les lois de l'économie.

On réagit à peu près de la même manière aux États-Unis ou en Grande-Bretagne. Quant à l'U.R.S.S., la présence des amis de Georges Marchais dans le cabinet Mauroy ne l'empêche pas de voir surtout en François Mitterrand l'homme qui a pris sur la question des euromissiles la position tranchée que l'on sait : Andropov le lui fait payer en réclamant avec insistance que les engins nucléaires *français* soient décomptés dans l'arsenal occidental. Et ce n'est évidemment pas l'expulsion des quarante-sept diplomates qui va arranger les choses de ce côté-là. Il est vrai que la gauche française bénéficie de la sympathie de divers pays du tiers-monde. Mais cette sympathie est difficile à traduire en gros sous, à part le cas remarqué de l'Arabie Saoudite qu'on n'imaginait pas au départ subventionnant un gouvernement socialiste à particiaption communiste. Or c'est de gros sous, malheureusement, qu'il s'agit.

A l'intérieur, le président de la République a lancé, dans son allocution télévisée, un appel à la mobilisation. C'est plus vite dit que fait. Ses électeurs ne s'attendaient certainement pas, en 1981, à la potion que leur administre à présent Jacques Delors, et s'alarment à l'idée de voir leur pouvoir d'achat décroître et le chômage s'étendre. Au P.C., il doit y avoir plus d'un militant pour se demander ce que Georges Marchais et Charles Fiterman font encore sur cette galère. A droite et au centre, on trouve sans doute de bons citoyens pour se rendre compte qu'un échec de l'expérience en cours serait catastrophique pour la nation, et prier le ciel d'écouter... les prières de Jacques Delors. Un Raymond Barre se donne des gants de ne pas condamner en bloc le plan de redressement. Mais combien plus nombreux sont ceux qui, ayant vécu le 10 mai comme un jour de deuil et de frustration, sentent maintenant venir le moment de la revanche et sont décidés à tout faire pour la hâter.

La vérité est que pour gouverner un pays en crise, dans le monde où nous sommes, le pouvoir doit bénéficier, sinon du soutien déclaré, du moins de la relative indulgence à la fois de la masse salariée, des détenteurs de capitaux et du monde extérieur. *En décidant de maintenir la* France au sein du S.M.E., François Mitterrand a montré qu'il admettait la nécessité de tenir compte de l'environnement international. En confiant à un gouvernement ostensiblement de gauche le soin de mener ce qu'il serait le premier, s'il était dans l'opposition, à appeler une politique de droite, il cherche à neutraliser les réactions négatives de son électorat. Et peut-être se réserve-t-il la possibilité, au cas où les choses tourneraient mal, de changer de cap et de se rallier à la ligne protection*niste recommandée par Jean-Pierre* Chevènement. Reste à persuader cette moitié de la France qui n'a jamais voté pour lui que la bataille en cours ne concerne pas seulement la survie du gouvernement de gauche, mais celle des bases économiques de l'indépendance nationale. Plutôt que de la reléguer dans une opposition d'autant plus résolue que l'on a de plus en plus tendance, à droite, à considérer l'échec du pouvoir comme acquis, que risquerait-on à lui proposer de s'engager dans cette bataille, sinon de l'obliger à prendre *ses responsabilités* ?

Car que ferait l'ex-majorité si elle revenait aux affaires ? Gageons que Jacques Chirac, qui, en 1975, a mis en œuvre exactement la même politique de relance du pouvoir d'achat, et avec les mêmes résultats désastreux *que la gauche en 1981*, ne croit plus qu'on peut appliquer les méthodes du Dr Keynes dans un monde rallié à celles du Dr Friedmann. Quant à Valéry Giscard d'Estaing, il avait clairement montré, en faisant appel à Raymond Barre, que la lutte contre l'inflation devait désormais avoir la priorité. Leur succès n'a d'ailleurs pas été si brillant dans ce domaine, et il a été payé d'une telle montée du chômage qu'on ne voit pas très bien quelles recettes ils pourraient aujourd'hui proposer qui seraient très différentes de *celles de Jacques Delors.*

Michel Debré l'a dit et redit, et François Mitterrand a repris la formule à son compte : la France est en état de guerre économique. La guerre appelle l'union nationale : on n'a jamais réussi à la gagner lorsque, *à la guerre extérieure*, s'ajoute celle qu'à l'intérieur une moitié du pays fait à l'autre. D'ailleurs qui, sinon Pierre Mauroy, a déclaré : *« Nous avons besoin de toutes les forces de la France »* ?

ANDRÉ FONTAINE.

## Double escamotage

*(Suite de la première page.)*

Alors qu'on aurait pu attendre de lui des accents mobilisateurs pour expliquer au pays les nécessités d'un effort de rétablissement, il s'est surtout employé à mettre en valeur les mesures prises depuis mai 1981, que ce soit dans le domaine des nationalisations, de l'aide aux industries, et notamment au secteur textile — qui est à peu près le seul à pouvoir montrer des résultats tangibles, en contrepartie des subsides reçus, — et bien évidemment dans le domaine social aussi.

Ce fut l'occasion pour M. Mauroy de rappeler l'importance qu'il attache aux lois Auroux qui, si elles sont appliquées correctement, peuvent effectivement avoir pour effet de moderniser les relations au sein de l'entreprise. M. Mauroy s'est encore longuement étendu sur les dispositions prises pour combattre le chômage en quelque sorte par les deux bouts : contrats de solidarité, qui ont eu pour effet de mettre en retraite anticipée des hommes et des femmes qui, autrement, auraient été considérés comme chômeurs ; diverses formules de formation offertes aux jeunes.

### Un objectif de présentation insuffisant

La méthode employée, qui consiste à s'adresser d'abord aux membres du parti socialiste, n'est d'évidence pas la meilleure pour faire prendre à l'opinion tout entière conscience de la *situation critique* dans laquelle — n'en déplaise à M. Mauroy — se trouve aujourd'hui la France. Le débat été esquivé de deux façons. Il l'a d'abord été parce que le premier ministre feint de croire que les solutions à apporter au chômage relèvent de la politique sociale, alors qu'elles ressortissent à la politique économique. C'est en libérant les forces productives qui existent dans ce pays, en investisssant davantage aujourd'hui pour produire plus demain, en finançant les dépenses correspondantes par l'épargne plutôt que par les banques et par le déficit public, qu'on pourra procurer un emploi aux Français et aux Françaises qui en cherchent un. Toute mesure visant, d'une manière ou d'une autre, à stériliser les énergies ne peut qu'aggraver à long terme *le fléau du chômage*. M. Mauroy n'a pas hésité à déclarer à nouveau que le partage du travail était le meilleur moyen d'en venir à bout. Il est très douteux qu'il en soit ainsi. Certes, on pourrait citer des exemples particuliers dans lesquels *une certaine réduction de la durée* du travail est susceptible de s'accompagner de la création de nouveaux postes de travail. Mais c'est une dangereuse illusion que de transposer ces exemples sur le plan de l'économie de la nation toute entière.

Passons, bien qu'elles soient dignes de considération, sur certaines conséquences d'ordre psychologique qu'on a eu tendance jusqu'à maintenant à négliger : la réduction de la durée du travail *ne pourra* qu'accentuer le contraste entre, d'une part, les tâches de responsabilité ou d'études qui, de toute façon, continueront d'exiger qu'on leur consacre de longues et laborieuses journées, et , d'autre part, les fonctions d'exécution. Les arguments proprement économiques sont plus faciles à mesurer : tous les régimes sociaux, et en particulier les régimes de retraite, connaissent de graves déséquilibres qui ne sont pas propres à la France. Mais plus que d'autres pays encore, la France a besoin, comme l'a dit M. Mauroy, de former davantage d'ingénieurs et de techniciens, autrement dit de prolonger la scolarité d'un nombre croissant de jeunes, faute de quoi elle ne pourra pas soutenir la concurrence des pays industriels les plus avancés. Conséquence unique de ces différents phénomènes : la proportion des actifs par rapport aux inactifs ira en diminuant.

Si les actifs travaillent moins, on sera tôt ou tard contraint à augmenter le prélèvement sur les revenus de ceux qui ont un emploi et à réduire de façon peut-être draconienne la protection sociale dont jouissent ceux qui, pour une raison ou une autre, n'en n'ont pas ou *n'en* ont plus. *Si l'on voulait fabriquer pour l'avenir* un Reagan français, on ne s'y prendrait probablement pas autrement : quel formidable terrain de propagande pour les hommes politiques de droite qu'une évolution de ce genre !

Ces dernières considérations montrent pourquoi le débat a encore été éludé d'une autre manière. M. Mauroy a qualifié de *« conjoncturelles »* les mesure annoncées la semaine dernière par M. Jacques Delors. C'était une façon de mettre une *sourdine sur l'aspect « austérité » de* son programme. Pourtant, la tâche à accomplir est considérable et exigera sans doute de longues années, surtout si l'on s'en tient à la méthode choisie. De quoi s'agit-il ?

### Les besoins de financement du secteur public

Dans les pays anglo-saxons, on utilise un concept à peu près ignoré *en France, celui de besoins de financement* du secteur public. Cette notion a ses défauts, mais aussi ses mérites, le plus grand d'entre eux étant de mettre en lumière les pressions qui s'exercent sur l'épargne et les marchés de capitaux à un moment où le niveau élevé des taux d'intérêt reste un des obstacles les plus déterminants à la reprise économique. Poussés par la nécessité, c'est ce concept que les experts de Matignon et de la Rue de Rivoli avaient à l'esprit en préparant le programme de la rigueur. En France, les besoins de *financement du secteur public*, entendu au sens large — Etat, collectivités locales, régimes sociaux, grandes entreprises nationales (G.E.N., selon la classification de l'INSEE) — s'élèveront encore, à supposer que les mesures annoncées soient toutes appliquées et aient l'effet attendu, à quelque 220 milliards de francs, soit presque 6 % du produit intérieur brut, un pourcentage nettement supérieur à celui de la Grande-Bretagne (de l'ordre de 3,5 %) et de l'Allemagne (entre 4 % et 5 %). Comment se décompose cette somme ? D'abord, du déficit du budget de l'Etat, évalué à quelque 115 milliards de francs, et qu'il faut bien financer par l'emprunt, y compris par l'emprunt indirect auprès de l'institut d'émission (dans la proportion des deux tiers), ce qui est *proprement.* l'inflation. *A ce chiffre* s'ajoutent les besoins d'emprunts des collectivités locales, qui seront de l'ordre, en 1983, de 32 milliards de franc (en grande partie financés par les prêts de la Caisse des dépôts et consignations). Quant aux grandes entreprises nationales, elles auront besoin de se procurer auprès du marché national et du marché international l'équivalent d'environ 60 milliards de francs afin de faire face à leurs dépenses d'investissements (couverts, dans une proportion insuffisante, par des ressources *propres) et à un déficit d'exploitation* que l'on peut globalement estimer à 20 milliards de francs. Situation malsaine s'il en est, puisque ces entreprises sont amenées à emprunter à long terme pour couvrir des dépenses courantes.

### L'équilibre des comptes sociaux

Sans le programme proposé par le gouvernement, le total de ces besoins de financement aurait été nettement plus important. D'abord, à cause du déficit de la Sécurité sociale qui aurait été de l'ordre de 12 à 13 milliards de francs en l'absence *du prélèvement de 1 %* annoncé sur les revenus imposables ainsi que des autres mesures précédemment décidées par M. Bérégovoy (vignette sur l'alcool et le tabac). Encore la suppression du déficit de la Sécurité sociale exigera-t-elle pour cette année de nouvelles réductions des prestations que les services du ministre des affaires sociales et de la solidarité sont en train de sélectionner.

De même, il est entendu que les comptes de l'UNEDIC seront équilibrés alors que leur évolution spontanée laisserait apparaître cette année un déficit d'au moins 6 milliards de francs que les partenaires sociaux sont invités à combler en présentant des mesures qu'il leur reste à définir d'ici le mois de novembre.

En ce qui concerne le déficit budgétaire, on se rappelle que M. Jac*ques Delors* a annoncé qu'il ferait l'objet d'une diminution de 20 milliards de francs, obtenue par 15 milliards d'économies et 5 milliards à provenir d'un relèvement de la taxe sur les produits pétroliers (T.P.P.). Comment s'expliquer que en dépit de ces 20 milliards d'économies, le déficit prévu pour 1983 demeure égal à 115 milliards, c'est-à-dire, à quelques milliards près, le même montant qui figurait dans la loi de finances ? L'explication tient à deux facteurs.

Le premier est le ralentissement attendu de la croissance économique qui, à en croire les experts, se serait traduit par un *déficit de 10 milliards* ; le deuxième est l'augmentation des charges incombant à l'Etat (environ 10 milliards). Les unes proviennent du fait que les taux d'intérêt ayant moins baissé qu'on ne le croyait, les bonifications versées par le *Trésor sont plus importantes que* celles auxquelles on s'attendait. Les autres ont pour origine les défauts de paiement des pays débiteurs du tiers-monde (Mexique, Brésil, Argentine, Zaïre, etc.) et de l'Europe de l'Est (Pologne, Roumanie, Yougoslavie). L'organisme public d'assurance qui verse aux exportateurs français impayés les indemnités prévues, la COFACE, va recevoir plusieurs milliards de francs de crédits supplémentaires pour compenser ces débours imprévus. La crise financière internationale n'est pas une abstraction : elle pèse sur les contribuables français comme sur ceux des autres pays créanciers.

En définitive, sans les mesures correctives prises avant et surtout après les élections municipales, les besoins d'emprunt du secteur publics seraient montés jusqu'à 260 ou 270 milliards de francs ! La nouvelle politique de rigueur consiste à empêcher que le déficit de l'Etat n'augmente de 20 milliards comme on vient de l'expliquer. Elle vise encore à procurer 13 milliards de ressources supplémentaires à la Sécurité sociale et à réduire de 11 milliards les bons d'emprunt des G.E.N. et des collectivités locales. Rappelons que, pour éviter les aléas du marché, l'Etat a décidé de recourir à un emprunt obligatoire dont il attend 14 milliards.

On ne répètera jamais assez que, en France, les déficits de tous ordres sont la cause principale du déficit du commerce extérieur du fait que, en termes économiques, le solde négatif des finances publiques se traduit par la distribution de pouvoir d'achat ne correspondant pas à une production nationale. Il est vain de chercher à rétablir l'équilibre extérieur par des mesures spécifiques. Depuis l'instauration d'un contrôle des changes après mai 1981 (renforcé plusieurs fois depuis lors), le déficit de la balance commerciale a été multiplié par deux, et celui de la balance des paiements par trois. Il serait hasardeux d'attendre des résultats tangibles des mesures restrictives prises à l'encontre des touristes se rendant à l'étranger. On peut toutefois se féliciter que le gouvernement, tout au moins actuellement, n'ait pas pris d'autres mesures spécifiques destinées à limiter les importations, soit en multipliant les obstacles administratifs, soit en les contingentant purement et simplement. Il est du devoir du troisième gouvernement Mauroy d'éviter une quatrième dévaluation du franc, chaque dévalorisation de la monnaie nationale se traduisant globalement par un appauvrissement de la France, puisque, pour importer la même quantité de marchandises, il lui faut travailler davantage. On ne pourra y parvenir qu'en s'attaquant résolument aux différentes causes de déficit dont nous n'avons énuméré qu'une partie, puisqu'il faudrait aussi tenir compte des déficits des entreprises du secteur productif, qu'elles appartiennent ou non à l'État (déficits financés eux aussi par l'inflation,dans la mesure où les banques, *pour les financer*, ont encore davantage recours à l'institut d'émission). Réduire les déséquilibres sans décourager pour autant les entreprises françaises, ce n'est pas là un objectif mineur. Le premier ministre n'a pas facilité sa propre tâche en négligeant de montrer aux Français l'ampleur de l'œuvre de redressement à accomplir.

PAUL FABRA.





PRÉCISION. — M. Albert Beaudout, *adjoint* au maire de Saint-Cyr-l'École (Yvelines), nous demande de préciser, après notre article sur l'abandon par M. Jean Cuguen de son mandat de maire de cette commune (*le Monde* daté 27-28 mars 83), que M. Daniel Ferrenbach, qui a succédé à ce dernier, *n'est plus* depuis quatre ans secrétaire de la section de Saint-Cyr du parti communiste.

RECTIFICATIF. — Une erreur dans le titre de l'information que nous avons publiée dans *le Monde* du 7 avril, page 11, nous a fait attribuer à M. Jean-Claude Gaudin la référence à la politique de Pierre Laval qui avait été faite, comme nous l'indiquions dans le texte, par M. Edmond Alphandéry.

Le Monde

# LIVRES

## billet

### Qui veut trop prouver...

*LA loi sur le prix unique du livre qui a supprimé le discount, fut votée par la quasi-totalité du Parlement en août 1981. M. Jack Lang, ministre de la culture, doit présenter en juin devant les législateurs un rapport sur l'application de cette loi, qui a pour but, rappelons-le, de préserver le réseau de librairies ainsi que les ouvrages de nouveaux auteurs ou les livres réputés difficiles mais susceptibles de contribuer au patrimoine culturel de demain. Notons que plusieurs pays européens, inspirés par le libéralisme mais dotés de mouvements de consommateurs forts, ont depuis longtemps pris en compte la spécificité du livre.*

*Au moment où M. Lang prépare son rapport, il n'est un secret pour personne dans les milieux professionnels qu'une nouvelle offensive contre le prix unique s'organise autour de puissants distributeurs auxquels le livre servait naguère de « produit d'appel » pour l'ensemble de leurs rayons.*

*En fait, la première attaque vient de la revue « Que Choisir ? », qui attribue à la loi Lang une « envolée des prix » et une « baisse de la lecture ». Rappelons que, dès février 1982, alors que la loi était entrée en vigueur depuis à peine un mois, la revue en dénonçait déjà le caractère « inflationniste » ! Cette fois, pour appuyer sa thèse, elle a comparé, de mai 1982 à février 1983, les « paniers » des nouveautés à succès que « l'Express » publie chaque semaine. Elle relève une hausse moyenne de 25 %. Mais, contrairement à son habitude, la revue ne donne pas les titres des livres qui permettraient au consommateur de juger si les ouvrages comparés sont... comparables et si la hausse prétendue est significative.*

#### Donner sa chance à la loi

*Au premier trimestre de 1982, l'indice du prix des livres non scolaires a été nettement supérieur à l'indice général, conséquence normale et prévue de l' « absorption » du discount. Pour le reste de l'année, l'indice du prix des livres s'est établi au-dessous de l'indice général, incité, il est vrai, par un accord de modération, lui-même prolongé par le blocage généralisé. Au total, le prix des livres non scolaires a augmenté en 1982 de 12,3 % (et non de 14,3 % comme le prétend « Que Choisir ? »), et l'indice général de 9,7 %. Avant la loi Lang, les indices du livre avaient été en 1981 et 1980 de + 16,7 % et + 16,5 % contre + 14 % et + 13,6 % pour l'indice général. On peut donc constater que la pratique du discount, si elle mettait en péril le réseau de librairies, ne favorisait guère la baisse des prix.*

*La suppression du discount et le marquage des prix, en revanche, ont rendu les éditeurs responsables de leurs coûts. Pour l'heure, ils doivent réorienter une partie de leur distribution vers les librairies, ce qui demande une période d'adaptation. D'ici à trois ans, devrait s'instaurer une pratique des prix moins inflationniste ; encore faut-il laisser le temps à la loi de produire ses effets et aux professionnels de s'adapter. En ce sens, en se donnant dix-huit mois pour rendre compte de sa loi, le ministre de la culture s'est imposé un délai trop court.*

Que choisir ? *dénonce à juste titre le trucage des « étoiles » dans les livres de poche. On le sait, en modifiant le caractère du volume (« double » devenant « triple » ou « quadruple », etc.), des éditeurs procèdent à des augmentations de prix aussi discrètes qu'abusives.* Que choisir ? *compte ainsi trente-six changements de catégorie pour la collection « Folio » (ce qui se traduit par une augmentation de 47,4 % pour* Nord de Céline *!) et quatre-vingt-cinq changements pour Hachette.*

BERNARD ALLIOT.

*(Lire la suite page 15.)*

## STENDHAL AVEC PASSION

### Le cher H.B.



**TROIS personnes seulement, dont Prosper Mérimée, assistèrent à l'enterrement de Stendhal, en mars 1842. C'est du moins ce qu'assurait l'auteur de *Colomba*, dans le livre qu'il publia, en 1850, sur son ami. Pour notre plaisir, on vient de rééditer ce court texte, qui s'intitule *H.B.* et qui nous offre le portrait le plus attachant d'Henri Beyle. Voici comment Mérimée le dépeint : *« B., original en toutes choses, ne pouvait souffrir les sots ; il avait pour les gens qui l'ennuyaient une haine furieuse, et de sa vie il n'a pas su bien nettement distinguer un méchant d'un fâcheux. »* Ou encore : *« Toute sa vie, il fut dominé par son imagination et ne fit rien que brusquement et d'enthousiasme. »* Enfin : *« Je ne l'ai jamais vu qu'amoureux, ou croyant l'être. »* Nous le savions...**

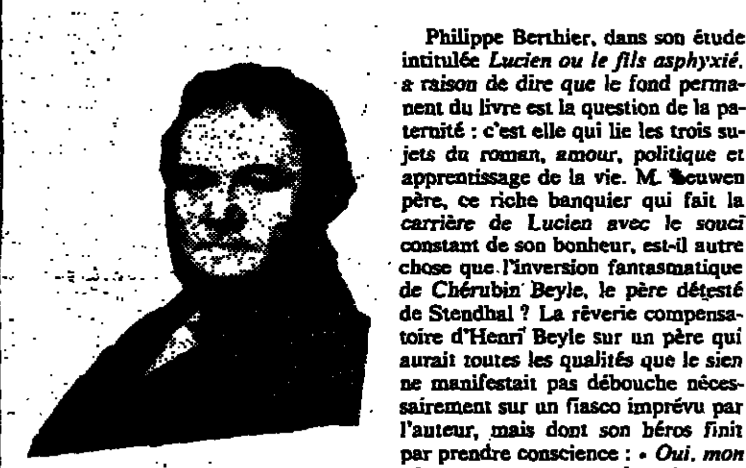
***Mais Prosper Mérimée précise* les traits du véritable *égotiste :* celui qui considère que l'existence ne mérite de notre part aucune ingratitude, et que la passion, le plaisir, le bonheur sont nos devoirs les plus impérieux. Quand nous nous abandonnons aux mesquineries de la prudence, nous devrions relire Beyle, pour les combattre et céder aux élans de notre cœur. Voilà le seul impératif catégorique. L'existence vaut qu'on la joue, en prenant les risques du désespoir. C'est la leçon du cher H.B. *« Il faut secouer la vie, disait-il, autrement elle nous ronge. »***

**Son ambition de vivre a dominé, presque toujours, une de nos pires ennemies : la peur, qui nous rend parcimonieux. C'est pourquoi nous trouvons, dans l'œuvre de Stendhal une sorte de légèreté, d'allégresse, qui n'appartient qu'à lui, comme l'a si bien marqué Julien Gracq : *« Si je pousse la porte d'un livre de Beyle, écrit-il, j'entre en Stendhalie, comme je rejoindrais une maison de vacances. »***

FRANÇOIS BOTT.

★ *H.B.*, de Prosper Mérimée. Préface de Michel Parfenov. Collection « Dérives ». Ed. Solin (9, rue Edouard-Jacques, 75014 Paris). 54 pages, 34 F.

### L'apprentissage de Lucien Leuwen



ANNÉE Stendhal oblige, *Lucien Leuwen* est au programme de l'agrégation de lettres en 1983. Cela nous vaut, outre la belle édition de l'Imprimerie nationale, la publication de deux recueils d'études sur ce roman, *« le plus méconnu des romans de Stendhal »*, comme le dit le titre du premier de ces recueils. Les *étudiants* trouveront là tout ce qu'il importe de savoir pour « plancher » comme il faut. Dieu merci, nous n'avons pas à nous imposer cet exercice : il suffira donc ici d'un tour de piste pour caracoler librement à travers ce gros livre enlevé à la hussarde.

#### Tambour battant

Le tempo, d'abord. Nietzsche le disait « napoléonien », en parlant de Stendhal en général. Il galope, en effet, il est vif, conquérant, mais non pas militaire : musical à la manière du *« presto » dans l'ouverture de ce Mariage forcé* de Domenico Cimarosa que Stendhal aimait tant. Ce tempo tient à la phrase, à l'écriture, au style, plus qu'à l'action, à la narration. Celle-ci, en quoi consiste, selon Stendhal, tout l'art du roman *(« le roman est un livre qui amuse en racontant »)*, avance beaucoup plus lentement, au rythme des sentiments du jeune héros, qui n'évoluent guère, car Lucien est amoureux et fidèle à son amour, si ce n'est tout à fait à Mme de Chasteller. Ce sont les nuances de ce sentiment qui obéissent au rythme syncopé, introduit dans la narration par de soudaines ellipses, des fins de chapitre menées tambour battant, alors que le récit lui-même se perd souvent dans des méandres politiques.

#### Un meurtre rituel

C'est qu'il y a, dans *Lucien Leuwen*, trois romans superposés, ou plutôt emboîtés, tressés, comme aurait dit Barthes : un roman d'amour, une chronique de la Monarchie de Juillet, à Nancy puis à Paris, et un « Bildungsroman », roman d'apprentissage.

Philippe Berthier, dans son étude intitulée *Lucien ou le fils asphyxié*, a raison de dire que le fond permanent du livre est la question de la paternité : c'est elle qui lie les trois sujets du roman, *amour, politique* et apprentissage de la vie. M. Leuwen père, ce riche banquier qui fait la *carrière de Lucien* avec le souci constant de son bonheur, est-il autre chose que l'inversion fantasmatique de *Chérubin* Beyle, le père détesté de Stendhal ? La rêverie compensatoire d'Henri Beyle sur un père qui aurait toutes les qualités que le *sien* ne manifestait pas débouche nécessairement sur un fiasco imprévu par l'auteur, mais dont son héros finit par prendre conscience : *« Oui, mon père est comme tous les pères, ce que je n'avais pas su voir jusqu'ici ; avec infiniment plus d'esprit et même de sentiment qu'un autre, il n'en veut pas moins me rendre heureux* à sa façon *et non à la mienne. »*

Après quoi, Stendhal n'a plus qu'à faire disparaître le père et à associer *sa mort* à une banqueroute qui libère le fils non seulement de la tutelle paternelle mais aussi de ce qui la *symbolise* : la fortune. Lucien se retrouve, à la fin, pauvre et libre d'aimer celle que l'emprise de son père lui déniait le droit d'aimer, l'amante absente et platonique. Ce meurtre rituel accompli (par l'auteur), le héros peut partir pour Nancy rejoindre Mme de Chasteller. Mais le roman, prévu en trois parties, s'arrête net à la fin de la deuxième, coupé de son élan initial, qui était un règlement de compte inconscient avec le père. Stendhal abandonne *Lucien Leuwen* pour écrire la *Vie de Henry Brulard*, où c'est son véritable père qu'il affronte pour s'en libérer enfin. Le roman, cependant, reste une illustration de ce que Sartre, si stendhalien lui-même, écrira dans *les Mots* : *« Il n'y a pas de bon père, c'est la règle ; qu'on n'en tienne pas grief aux hommes mais au lien de paternité, qui est pourri. »*

Pourriture aussi dans le monde de la politique que dépeint le roman et *qui est rapporté à la figure du père.* Républicain d'idées – il a été chassé de Polytechnique pour cette raison, – Lucien est aristocrate de goût et de tempérament. Il s'engage dans l'armée pour se prouver qu'il peut se passer de la fortune paternelle, mais c'est celle-ci qui lui permet le luxe *qui le fait recevoir à Nancy dans le* milieu ultra, où il tombe amoureux de la légitimiste Mme de Chasteller. Rentré à Paris, il est poussé *par son* père au ministère de l'intérieur, où il fait carrière en mettant sa jeunesse et son énergie au service du juste milieu, c'est-à-dire des combines louis-philippardes, qu'il méprise.

#### Le règne des coquins

Le roman décrit la politique comme le règne fatal de la « coquinerie », ainsi que le montre justement Michel *Crouzet.* Qu'on ne s'y trompe pas : *Lucien Leuwen* n'est pas un roman républicain. Les friponneries du régime ne sont pas dénoncées au nom d'un idéal progressiste, elles sont décrites ironiquement, sans illusions, et si Lucien est républicain, il incarne *surtout* cette *conviction* stendhalienne : *« Dans tous les partis, plus un homme a d'esprit, moins il est de son parti. »* *Lucien Leuwen*, le sait-on, est le roman préféré des énarques, qu'ils soient de droite ou de gauche, et cette faveur unanime jette une singulière lumière sur le mépris où notre classe politique tient la politique.

Reste l'amour. Il ne s'épanouit que dans la séparation. L'amour de Lucien pour Mme de Chasteller est d'autant plus fort qu'elle est lointaine, présente dans la seule rêverie. Comment Stendhal, ainsi que son scénario le prévoyait, aurait-il pu marier ces deux êtres qui ne savent s'aimer que de loin ?

C'est ce que n'a pas osé faire non plus Jean Français, un diplomate de *carrière,* qui, *pour son premier roman,* a entrepris d'écrire la troisième partie de *Lucien Leuwen* et la publie sous le titre *le Rouge et l'Or.* L'exemple de Jacques Laurent écrivant avec succès *la Fin de Lamiel* a pu l'enhardir. Il n'a, hélas ! ni son talent ni son stendhalisme profond. Pour Jean Français les choses sont simples : Lucien a « cru » aimer Mme de Chasteller. Mais la vraie passion, charnelle autant qu'amoureuse, il va la connaître avec une flamboyante comtesse carliste dans une Espagne en guerre. Complet contresens stendhalien, ce roman d'amour et d'aventures doit plus à Dumas et à Cecil Saint-Laurent qu'à *Lucien Leuwen*, qui reste heureusement inachevé.

MICHEL CONTAT.

★ **LUCIEN LEUWEN, de Stendhal. Texte présenté et commenté par Anne-Marie Meininger. Illustrations de Jacques Pecnard. Imprimerie nationale, collection « Lettres françaises ». Deux volumes reliés cuir rouge, 444 et 420 pages, 620 F.**

★ **LE PLUS MÉCONNU DES ROMANS DE STENDHAL : « LUCIEN LEUWEN », par Ph. Berthier, A.-M. Bijaoui-Baron, M. Crouzet, A.-M. Jaton, A.-M. Meininger, M. Reid, J. Rousset, K.-G. MacWatters, Ch. Weiand, A. Zielonka. Éditions Sedes-C.D.U., collection « Société des études romantiques », 153 pages, 82 F.**

★ **QUATRE ÉTUDES SUR « LUCIEN LEUWEN », de Michel Crouzet. Éditions Sedes-C.D.U., 144 pages, 80 F (à paraître fin avril).**

★ **STENDHAL ET L'ALLEMAGNE. Actes du Congrès international stendhalien de Brunswick (1978), recueillis par V. Del Litto et Hermann Harder. Librairie Nizet, 236 pages, 149 F.**

★ **LE ROUGE ET L'OR, de Jean Français. Éditions J.-C. Lattès, 259 pages, 70 F.**

## le feuilleton

ESSAIS DE LÉON BLUM ET DE RENÉ ANDRIEU

### Coups de pistolet dans un concert

STENDHAL a gagné largement son pari d'être encore lu au vingtième siècle. Mais le bicentenaire de sa naissance le trouve en moins bonne posture que d'autres géants du dix-neuvième. C'est Flaubert qui a inspiré les plus grands critiques des dernières années – Sartre, Marthe Robert, Octavio Paz, Vargas Llosa – et qu'ont pris pour patron les tenants du nouveau roman, puis ceux de l'art envisagé comme recours douloureux contre la vie. C'est vers Chateaubriand que se tournent les nouveaux romantiques en mal d'orages et de drapé.

Pourquoi ce recul relatif de Stendhal ? Paie-t-il son culte du sentiment éthéré et de prose limpide, en nos temps de sexualité à tout va et de fatras verbal ? Sommes-nous devenus assez gogos pour croire qu'il n'y a de profondeur, entendez : de matière à thèses, que dans le tarabiscoté ? Comment ne pas pressentir l'ambiguïté de l'œuvre stendhalienne, au-delà de sa clarté fameuse ! Et d'abord sur ce qu'elle passe pour peindre *le mieux : le cœur humain.* En donne-t-elle une image intemporelle et universelle, comme il a été beaucoup dit, ou tend-elle à montrer, tout en exécrant la politique, que la société modifie nos façons d'aimer, jusqu'à les rendre inconciliables ?

*par Bertrand Poirot-Delpech*

Bien que l'histoire paraisse les rapprocher politiquement, Léon Blum et René Andrieu soutiennent à cet égard des positions très éloignées.

QUESTION d'époque, sans doute. L'essai de Léon Blum, que réédite Albin Michel, a paru en 1914, avant d'être repris en 1937 et en 1947. Le futur leader du Front populaire n'est alors qu'un fleuron de la *Revue blanche.* Tout en observant que Stendhal juge les salons de la Restauration *de l'extérieur*, en homme de parti, Blum ne perçoit pas le ton de réquisitoire et de révolte qu'on décèlera par la suite. Selon lui, Beyle ne se serait pas montré autant critique *si le sort l'avait mieux favorisé. Il n'a jamais* estimé que les hommes aient été iniques envers lui. Helvétius lui a évité, dit-il, l'énorme sottise de penser que l'échec intime serait une *injustice, et le bonheur un dû de la société.*

Pour Blum, le bonheur selon Stendhal procède d'un penchant, comme le goût pour Saint-Simon et les épinards. Le « beylisme » *est le contraire d'une revendication... bêlante. Il consiste à rechercher* le bonheur selon des règles, comme la vérité, en le sachant, comme la vérité, inaccessible par essence. Aujourd'hui, on dirait *qu'il relève du sport. Entre autres préceptes, l'auteur de De l'amour* conseille, non de briser les barrières sociales, inébranlables, mais de renoncer à aimer au-dessus ou au-dessous de son rang.

*Pareilles recettes ne peuvent s'adresser qu'à des happy few,* c'est-à-dire à une élite du cœur, habitée, à l'espagnole, par le sentiment altier de sa dignité intérieure. En somme, le héros stendhalien *représente, aux yeux de Blum, le prototype de l'ambitieux* mondain qui va partir à la conquête du dix-neuvième siècle. Il préfigure l'arriviste balzacien, le professeur d'énergie cher à Barrès et, *en moins triomphant, vexé, en quelque sorte, le surhomme* de Nietzsche.

Pour René Andrieu, qui l'affirmait déjà en 1975 dans *Du bonheur et rien d'autre*, et qui s'en explique aujourd'hui en parcourant la vie et l'œuvre de Stendhal, ce dernier ne cesse de dénoncer, plus ou moins ouvertement, *« l'ignoble bal masqué qu'on appelle le monde ».*

*(Lire la suite page 16.)*

# la vie littéraire

## Retour et aller

A peine était-on informé du départ de Jean-Marc Roberts chez Grasset qu'il était déjà de retour au Seuil. Il ne sera resté qu'une semaine dans sa nouvelle maison d'édition. Il s'en explique sans fausse honte et avec humour : *« J'ai été angoissé au bout d'une heure... Mon bureau était trop grand... »* De chaque côté on a déchiré, qui la lettre de démission, qui la lettre d'engagement, et tout est rentré dans l'ordre. Jean-Marc Roberts a repris ses fonctions, *« exactement les mêmes »*, précise-t-il avant de conclure : *« Je ne me rendais pas bien compte à quel point j'étais attaché au Seuil ; j'ai eu l'impression d'avoir quitté toute ma famille. »*

Chez Flammarion on attend l'arrivée d'Anne Pons, jusqu'alors journaliste au *Point*. On ne sait pas encore *« ce que sera le calendrier, mais sa venue est décidée »*, dit-on chez cet éditeur.

## Le conflit entre libraires et distributeurs

Dans le « Monde des livres » du 4 avril, nous avons parlé du conflit opposant, à propos de la suppression du franco de port sur les envois de livres, les libraires de Paris et de la région parisienne aux sociétés de distribution de Hachette, Sodis-Gallimard, qui ont été rejointes depuis par Inter-Forum (Laffont) et Flammarion. A ce sujet, M. V. Smádja, président du Syndicat des librairés professionnels de Paris et de la région parisienne, nous écrit :

« Contrairement aux déclarations de Gallimard, aucune négociation n'a été commencée entre Sodis et les libraires, malgré la demande d'entrevue de leurs organisations professionnelles. Les libraires ont suspendu les offices, ils n'acceptent pas cette augmentation du prix de facturation décidée unilatéralement par Sodis-Gallimard.

» Les libraires n'ont jamais été avertis du désir des grands distributeurs d'une centralisation, sous leur coupe, des livres de tous les éditeurs. La suppression du franco de port aux libraires de notre région apparaît comme une étape de ce projet qu'ils veulent en partie faire payer aux libraires.

» Les libraires estiment qu'en matière de livraison il faut tenir compte, en premier lieu, des intérêts de leurs clients, pour lesquels la rapidité est capitale. Le système actuel de livraison Hachette, qui préfigure ce que sera cette centralisation, est le pire de toute l'édition. Les éditeurs servent les réassorts en vingt-quatre ou quarante-huit heures par coursier, alors qu'il faut compter pour les livraisons Hachette à la région parisienne des délais allant de trois jours minimum à dix jours, ce qui est le plus courant. Les libraires de province fournis par les C.R.D.L. Hachette sont encore plus défavorisés. Aussi les grandes librairies de province ont-elles recours aux services d'un coursier parisien pour assurer à leur clientèle des commandes rapides. (...) Le conflit actuel fait apparaître les difficultés présentes de ces distributeurs. Elles sont dues à leurs erreurs de gestion depuis dix ans, à l'inflation de publications sans rapport avec le marché, ainsi qu'à des choix d'automatisation et d'informatisation très coûteux non adaptés aux besoins. Les libraires pensent que les éditeurs doivent prendre des mesures d'assainissement à l'intérieur de leurs propres structures. »

## Le manuscrit de Fabri de Peiresc retrouvé

Il y a très exactement trois cent cinquante-trois ans, Claude Nicolas Fabri de Peiresc signait le bon à composer de son *Histoire de la Provence*, mais le texte ne devait pas être imprimé et la trace était perdue. L'éditeur avignonnais Laurent Theodore-Aubanel vient de le sortir des rayons de la Bibliothèque nationale où il reposait depuis Louis XIII peut-être. Il s'était glissé dans un registre portant l'ex-libris de Louis-Pierre d'Hozier, premier d'une longue lignée de généalogistes.

Jacques Ferrier et Michel Feuillas, qui annotent et commentent l'ouvrage imprimé cette fois, n'hésitent pas à pousser une comparaison avec Voltaire. *« L'auteur de l'*Histoire de Charles XII *aurait-il,* écrivent-ils, *plus prestement enlevé ce récit avec autant d'exactitude et mieux utilisé l'outillage linguistique dont dispose Peiresc ? »*

Cette histoire, qui commence avec les Ligures, s'achève en 1600. Index et gravures complètent le livre.

La lecture fait aussi découvrir un des hommes les plus ouverts de son siècle. Conseiller au Parlement d'Aix, Fabri de Peiresc, né en 1580, mourut à Aix-en-Provence en 1637. Il fut en relation avec de Thou, magistrat et historien, père du conseiller d'Etat décapité pour complot par Richelieu, mais aussi avec Isaac Casaubon, théologien calviniste qui fut professeur à Montpellier, François Pithou, jurisconsulte, dont la maison natale est devenue le lycée de Troyes, les frères Sainte-Marthe, historiographes et conseillers du roi, et les frères Dupuy, notamment Pierre et Jacques, historiens. Peiresc s'intéressait à l'astronomie, à l'histoire naturelle, aux sciences. Il collectionnait les manuscrits orientaux, les monnaies, les minéraux et se passionnait pour l'épigraphie et l'archéologie romaines.

On connaît surtout de lui sa correspondance, qui comprend sept volumes publiés par Tamizey de Laroque, éditeur d'ouvrages. Mémoires ou lettres sur l'histoire politique et littéraire de la France, dans la collection des « Documents inédits de France ».

ROGER BECRIAUX.

★ HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA PROVENCE de Fabri de Peiresc, éd. Aubanel, 7, place Saint-Pierre, 84000 Avignon, 356 p., 168 F.

## Le mécénat au dix-septième siècle

Sans Mécène, pas d'Auguste. Mais sans Auguste, un mécénat est-il possible ? Un colloque international du C.N.R.S., organisé par la Société d'étude du dix-septième siècle, a tenté de répondre à la question pour la France de cette époque, avant le règne personnel de Louis XIV. Les guerres et la Fronde ont affaibli le pouvoir royal et appauvri les finances : un mécénat ministériel ou privé va donc tenir lieu du grand mécénat royal exercé par les Valois en attendant que Louis XIV renoue avec la tradition. Quelle sera alors la figure du mécène ? Celle d'un bailleur de fonds entretenant une « clientèle » sur une base purement mercantile ? Non. Plutôt celle d'un catalyseur de pensée, d'un inspirateur cultivé, averti, sans parti pris, à qui le goût et la culture humaniste ont donné une sorte de charisme personnel, de prestige moral et esthétique. Une figure alliant civilisation et civilité.

Pour quel résultat ? Richelieu, avant tout protecteur des lettres, fonda l'Académie française et fit du français la langue culturellement dominante ; le chancelier Seguier, détenteur de la trésorerie du sceau, développa de surcroît les arts, les sciences, le droit ; Mazarin, peu littéraire, tenta plutôt de greffer l'art italien sur notre décor intérieur, notre théâtre, notre musique, ajoutant au baroque tempéré un accent triomphant. Nous devons à Gaston d'Orléans, érudit savoureux, les « velins » du Muséum et le Cabinet des médailles ; à Fouquet, un peu de La Fontaine ; à Christine de Savoie, beaucoup de musique ; à l'hospitalité des Guise ou des Rohan, combien de Mignard ou de Lebrun ? Mécénat français, renouvelant la vie intellectuelle, littéraire et artistique, préparant l'hégémonie du royaume sous Louis XIV, mais mécénat ouvert sur l'ensemble du génie européen et cherchant à en faire la synthèse.

CHRISTIANE PICARD.

# vient de paraître

### Romans

FRANÇOIS CAVANNA : *les Yeux plus grands que le ventre*. — Un journaliste, plus que quinquagénaire et marié depuis trente ans, est sommé de choisir entre l'épouse et la maîtresse. De la difficulté de se prononcer quand on n'est pas un « sur- homme ». Par l'auteur des *Ritals*. (Belfond, 318 p., 79 F.)

RENÉ HARDY : *Amère victoire*. — Réédition d'un roman qui fit l'un des événements littéraires de l'année 1955. Au cours de la dernière guerre mondiale, un commando britannique tente de regagner sa base après un coup de main victorieux sur le Q.C. allemand de Benghazi. Commence une marche hallucinante... (Robert Laffont, 284 p., 65 F.)

### Chroniques

JANET FLANNER : *Chroniques européennes : De Berlin à Rome, 1931-1958*. — Un recueil de chroniques de l'Américaine Janet Flanner, qui parcourut l'Europe pour le *New Yorker*. Des portraits — de Hitler à Thomas Mann, — des capitales — de Berlin sous le nazisme à Varsovie apprentie communiste, — et des tragédies. Un choix d'articles d'Irving Drutman, traduits par Laure Vernière (Magazine, 296 p., 78 F).

### Biographie

JOHN TOLAND : *Hitler*. — Réédition de la volumineuse biographie consacrée à Hitler, publiée en France en 1978, basée sur des témoignages directs et des documents inédits. (Robert Laffont/Bouquins, 1 000 p., 79 F.)

JORGE SEMPRUN : *Montand, la vie continue*. — De l'enfance en milieu populaire à la consécration de l'artiste, Yves Montand peint par un de ses amis intimes. (Denoël/Joseph Clims, 320 p., 72 F.)

### Critique littéraire

COLLECTIF : *George Sand*. — Les actes du colloque international, dirigé par Simone Vierne et organisé à Cerisy en 1981, consacré à l'œuvre de George Sand, qui apparaît aujourd'hui comme l'une des plus importantes du dix-neuvième siècle. (Sedes, 190 p., 82 F).

### Philosophie

PIERRE-JEAN LABARRIÈRE : *le Discours de l'altérité*. — Une approche du problème du même et de l'autre dans les termes de notre modernité et à travers l'expérience de la relation. (PUF, « Philosophie aujourd'hui », 361 p., 160 F.)

### Poésie

ARMEN LUBIN : *les Logis provisoires*. — Un recueil de poèmes inspirés par l'éloignement de la mère patrie et par l'exil intérieur. Préface de Daniel Leuwers (Rougerie, 142 p., 48 F).

### Linguistique

JACQUES CELLARD : *le Subjonctif : comment l'écrire ? Quand l'employer ?* — Un petit guide qui, sans considérations superflues, indique le bon usage du subjonctif présent ou passé. (Duculot, 88 p., 26,50 F.)

### Document

JEAN TOULAT : *Combattants de la non-violence*. — De Lanza del Vasto au général Paris de Bollardière, des portraits de militants en faveur de la justice et de la paix. (Cerf, 220 p., 65 F.)

### Histoire

MARC BLOCH : *les Rois thaumaturges*. — Réédition d'un classique du cofondateur des *Annales*, consacré à l'étude d'un rite : la guérison des écrouelles par simple toucher des mains, et considéré comme un jalon essentiel dans l'exploration des mentalités et l'invention d'une anthropologie historique. Préface de Jacques Le Goff. (Gallimard « Bibliothèque des histoires », 542 p., 120 F).

JEAN-MARIE BROHM : *Jeux olympiques à Berlin*. — Comment les olympiades de 1936 consolidèrent sur la scène internationale l'image de marque du régime hitlérien en dépit de son caractère raciste et belliqueux. (Éditions Complexe, 222 p., 34 F.)

PAUL DUMONT : *Mustafa Kemal*. — Un portrait de Mustafa Kemal, qui bâtit sur les ruines de l'Empire ottoman une république laïque et progressiste, et s'opposa efficacement aux ambitions de la France et de l'Angleterre. (Éditions Complexe, 222 p., 34 F.)

# en poche

## Une éthique du crépuscule

*« A mesure qu'elle s'éloigne de l'aube et qu'elle avance dans la journée, la lumière se prostitue, et ne se rachète — éthique du crépuscule — qu'au moment de disparaître. »* C'est sous cette faible lumière du siècle à l'agonie, entre chien et loup, entre Job et Chamfort, que Cioran écrit. *De l'inconvénient d'être né*, plus qu'une gerbe d'aphorismes, est le roman de cette perdition au compte-gouttes. Litote après litote, Cioran nous y entraîne après lui, dilettante du malheur, tiré douloureusement sur quatre épingles de nos minuscules faillites.

L'euphorie mystique, la pente du délire et l'appel au chaos hantent cette prose transparente où sommeillent tous nos démons, comme des menaces. Cioran leur donne des allures et des ornements dignes des *Leçons des ténèbres*, de François Couperin. Il y a de l'élévation et du tremblement derrière la façon « discrète », à la Gracian, avec laquelle il résiste à la plus mortelle des tentations : *« ...se consumer paisiblement dans une extase embryonnaire. »*

Le héros, conquérant, le sage ou le saint, ses cibles familières, passent encore ici un sale quart d'heure. Troglodyte urbain, il leur lance un défi, revenu de tout, satisfait de rien : *« Méditer est un loisir suprême, dont le secret s'est perdu. »* Il suffirait de cent Cioran pour mettre en péril quelques nations. Comment résister à ce vitriol qui ronge nos pensées les plus secrètes ?

RAPHAEL SORIN.

★ DE L'INCONVÉNIENT D'ETRE NÉ, de E.-M. Cioran, Idées/Gallimard, 244 pages.

∴

● AUGIE MARCH est le héros qui valut à Saul Bellow (prix Nobel de littérature 1976) sa première notoriété. *Les Aventures d'Augie March*, publiées en 1953, ont obtenu le National Book Award des États-Unis en 1954. On peut désormais retrouver dans le Livre de poche (2 tomes, nº 5751 et 5752) Augie March, ce fils d'immigrés, autodidacte, qui eut une vie de folles rencontres et d'extravagantes amours le menant, d'aventure en aventure, de Chicago, sa ville natale, à New-York, puis en Europe.

● DANS LA COLLECTION « SPIRITUALITES VIVANTES » des éditions Albin Michel — fondée par Jean Herbert et dirigée, pour les nouvelles séries, par Marc de Smedt, — quatre volumes viennent de paraître : *Santana*, de Dominique Godrèche, qui a suivi plusieurs sessions de méditation collective avec le célèbre maître du bouddhisme Hinayana, le maître Goenka, en Inde (le livre est préfacé par le docteur Claude Olievenstein) ; *le Fou divin*, de Drupka Kunley, un yogi tantrique tibétain du seizième siècle (traduit par Dominique Dussaussoy d'après l'édition anglaise) ; *Techniques de méditation et pratiques d'éveil*, de Marc de Smedt, sorte de voyage à travers les traditions méditatives du monde entier où Marc de Smedt a puisé ses techniques de méditation personnelles ; *Dialogues avec Lanza del Vasto*, de René Doumerc, qui l'a connu à la fin de la seconde guerre mondiale et l'a côtoyé jusqu'à sa mort, en 1981. Dans ces dialogues, René Doumerc a demandé au fondateur de la communauté de l'Arche de s'expliquer en détail sur sa critique de la société et de l'histoire, ainsi que sur sa définition des quatre fléaux : misère, servitude, guerre, sédition.

# en bref

● LE CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES, 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres (534-75-27), organise les mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 avril, un colloque sur le thème « *Littérature et formation des adultes*. » Les participants se verront proposer trois ateliers autour des thèmes suivants : « *Que lisez-vous, qu'écrivez-vous, que faites-vous lire ou écrire ?* » ; « *Pourquoi ?* » ; « *Comment ?* »

● « L'ÉDITION FRANÇAISE CONCERNANT LE MONDE ARABO-ISLAMIQUE » sera le thème d'une conversation-rencontre qui aura lieu à 18 h 30 le lundi 11 avril à la salle d'actualité du Centre Georges-Pompidou avec la participation de Jean Gattegno, directeur du livre, entouré d'Yves Blanc, Guy Jacquet, Jacqueline Leroy et Abdelwahab Meddeb.

# au fil des lectures

## Poésie

### PATRICE REPUSSEAU, LE MISANTHROPE NONCHALANT

Patrice Repusseau est un personnage bien étrange. Ce misanthrope nonchalant a le bon goût de choisir la plupart de ses amis au hasard des rayons poussiéreux des bouquinistes. Il s'évite ainsi bien des déceptions et se compose des amitiés dignes de son imaginaire.

Détective amateur à ses heures perdues, il poursuivit l'ombre d'André Frédérique pendant près de quinze ans. Un superbe numéro de la revue *Non-Lieu* (1) fut l'aboutissement de cette quête infernale.

*Ombre portée*, qu'il nous donne à lire aujourd'hui, rassemble « *des brassées de mots qui annoncent la chute* ». Le poète y combat son envie de sauter en marche d'un monde qu'il juge triste et vieux. Pour mieux déjouer « *le règne mensonger de l'homme* », il célèbre la femme et les voyages dans des poèmes où l'humour sert à « *digérer la vie* ». La lecture d'un poème manuscrit de Benjamin Fondane inspire à Patrice Repusseau son texte le plus tendre. Il retrouve, chez l'écrivain gazé à Auschwitz, l'homme à vif qu'il entend demeurer.

PIERRE DRACHLINE.

(1) *Non-Lieu* nº 5/6.

★ **OMBRE PORTÉE, de Patrice Repusseau, Éditions Arcane 17 (126, avenue de la République, 44000 Saint-Nazaire), 48 pages, 50 F.**

### LE CHANT YIDDISH DE DORA TEITELBOIM

Dora Teitelboïm, qui vit plusieurs mois de l'année en France, est le plus marquant des représentants de la poésie yiddish aujourd'hui. Cette langue, longtemps considérée comme un simple patois, en Russie tsariste, dans les pays baltes, en Pologne ou en Allemagne, ne bénéficie pas, quarante ans après la fin de l'horreur nazie, d'une compréhension particulière, l'État d'Israël ne lui étant pas favorable. Il faut donc considérer l'inspiration de Dora Teitelboïm comme une double nostalgie : celle d'un peuple opprimé et celle d'une langue appelée sans doute à se raréfier, sinon à disparaître.

Avant *les Clefs du miracle*, Dora Teitelboïm avait publié, en traduction française, trois recueils de poèmes véhéments et pathétiques, en particulier *Le vent me parle yiddish* ; elle chantait l'état désolant de la planète, avec des accents vrais et vibrants. Le livre qu'elle vient de faire paraître est plus intériorisé, comme si les causes méritaient soudain une plus longue et plus profonde réflexion. Ce sont des instantanés de la même souffrance, avec une mélodie plus directe et dépouillée. Cette évolution est heureuse car elle écarte le discours trop engagé, au profit d'une pensée élégiaque et tendre.

NUITS

*Nuits : femmes en longues robes*
*[noires*
*sur le chemin de ma mémoire,*
*veuves aux pas du recueillement*
*derrière le cercueil.*
*Avec elles mon poème yiddish,*
*[ce bâtard.*
*Dans les cieux navigue la lune :*
*[gondole dorée*
*et les astres : les yeux des noyés.*
*Moi,*
*partout « bâtarde »,*
*partout « étrangère ».*

ALAIN BOSQUET.

★ ***Les Clés du miracle*, de Dora Teitelboïm. Traduction de Ratimir Pavlovic. Nouvelles Éditions Latines. 118 pages. 45 F.**

● **LES LIVRES ET LES TEXTES QUI FONT L'ACTUALITÉ THÉORIQUE** ne trouvent pas toujours le relais dont ils ont besoin plus que d'autres. Pour en débattre, un groupe d'intellectuels de différentes disciplines organise, à 18 h 30, un « cabinet de lecture » à la salle d'actualité de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou. Voici le calendrier des prochaines réunions : 20 avril : histoire et utopie, Bloch, Benjamin (animée par Christine Buci-Glucksmann et Jean-Marie Vincent); 18 mai : Shakespeare, la scène au présent (animée par Françoise Gaillard et Nicole Loraux); 8 juin : le cerveau et la pensée (animée par Dominique Lecourt et Alain Prochiantz).

## Entretiens

### MICHEL BUTOR OU LE PLAISIR DES MOTS

*« Lorsque nous aurons appris à distinguer mieux autrui, notre langage abordera des régions de raffinement dont même les anciens classiques chinois ou japonais ne peuvent donner l'idée. »*

Michel Butor croit aux révolutions du langage, pour faire bouger les choses. Et, aussi, à l'alchimie du dialogue. Deux livres d'entretiens — « *un genre littéraire très ancien et très important* », note Michel Butor — en témoignent.

*Résistances*, qui recueille des conversations avec Michel Launay, est un labyrinthe de définitions, balisé de points de repère, de signes de connivence avec les « amys », Montaigne, Mallarmé, les peintres, ou Jean-Jacques Rousseau. Butor et Launay jouent à la balle, attentifs à la surprise qui les attend peut-être, sûrement, au détour d'un mot.

*Le Voyage avec Michel Butor*, de Madeleine Santschi, est plutôt une plongée dans les livres de l'écrivain, une ébauche de portrait. « *Un roc avec de la mousse* », propose Butor. Comme dans *Résistances*, il revient sur les valeurs d'enfance, la clé peut-être de ce goût qu'il a des trésors enfouis, des grottes dont il faut découvrir le sésame, des codes secrets, une passion qui le rapproche de Roland Barthes, à qui il fait aussi penser quand il raconte le plaisir de la lecture.

Quelque chose de l'enfance : le plaisir de nommer, le goût d'inventer des mots et des histoires à deux, ou à plusieurs. Le goût de croire que, pour un mot magique, « *des pans de mur soudain vont s'écrouler, découvrant des horizons tout neufs* ».

Les contes des *Fenêtres sur le passage intérieur*, un troisième livre illustré de collages de Jiri Kolar, sont des histoires merveilleuses et terribles, pleines de bêtes, épaulards, supersaumon, ours et poisson-chien. Toujours l'enfance.

GENEVIEVE BRISAC.

★ **RESISTANCES, Conversations de Michel Butor et Michel Launay. Editions P.U.F., 222 p., 95 F.**

★ **VOYAGE AVEC MICHEL BUTOR, de Madeleine Santschi. Editions l'Age d'Homme, 222 p., 78 F.**

★ **FENETRES SUR LE PASSAGE INTERIEUR, de Michel Butor et Jiri Kolar. Editions A. Encrages (Bois-de-Champs, 88). 60 p., 100 F.**

## Romans

### LES AVENTURES D'UN BAGNARD ESPION

*« Que restait-il, au bout de cinq ans de prison abjecte, de mon talent tant vanté ? Quels effets dévastateurs la captivité avait-elle pu produire sur mes terminaisons nerveuses, sur mon sens du toucher, sur mon ouïe ? »* Baptistin Travail sort du bagne, investi d'une mission secrète et nationale par le minuscule capitaine Renaud, espion anémique et nerveux qui œuvre pour Clemenceau. L'année 1918 commence. Avec les œillères de leurs passions respectives, trois personnages baroques vont sillonner l'Europe en quête d'un coffre-fort allemand d'où il faut extraire de précieux documents. Comme dans tous les bons romans d'aventures, la tâche est simple, mais ce sont les péripéties qui comptent. Alexis Lecaye, l'auteur de *la Voyante, le Bagnard et l'Espion* n'a pas lésiné sur le rebondissement rocambolesque : à chaque page font irruption d'ahurissants personnages aux projets tortueux, campés avec humour et tendresse.

Baptistin Travail est très nettement parent d'Arsène Lupin. Anarchiste, cambrioleur talentueux, sentimental, rancunier et philosophe, grand lecteur de Darien et sale caractère, ses méditations sont aussi drôles que ses expéditions. La voyante est parfaite. Égytienne, coléreuse, entourée en permanence d'un matériel hétéroclite, ses séances de divination sont irrésistibles. Ils font un couple qui attire naturellement les complications, et la fantaisie mène la danse, autant que l'esprit calculateur du capitaine — espion.

La grande guerre est évidemment très loin des aventures de ce trio. On est à des années-lumières du front, que racontait si fortement Alain Scoff dans *le Pantalon* (1), ce récit insoutenable de la condamnation à mort d'un soldat dans un univers de boue, de merde, de brutalité, d'injustice et de terreur. *Le Pantalon* était un témoignage sans pitié, un très beau livre pétri d'horreur. *La Voyante, le Bagnard et l'Espion*, c'est, puisée aux mêmes années, la fuite dans le délire et les délices de l'imagination.

G. B.

(1) *Le Pantalon*, d'Alain Scoff. Éditions J.-C. Lattès. 281 p. 64 F.

★ **LA VOYANTE, LE BAGNARD ET L'ESPION, d'Alexis Lecaye. Éditions Fayard. 380 p. 64 F.**

## Histoire littéraire

### SURRÉALISME ET ANARCHIE

D'octobre 1951 à janvier 1953, André Breton et ses amis donnèrent des « billets surréalistes » au *Libertaire*, le journal de la Fédération anarchiste. Ceux-ci, au nombre de trente et un, furent écrits par Breton, Péret, Goldfayn, Schuster, Legrand, etc. José Pierre, qui en rédigea un, contre Fougeron, « *peintre aligné* », les a réunis, avec une préface. Il étudie la longue marche du groupe, parti de la « *sensibilité anarchiste* », adhérant au P.C.F. en 1927, proche de Trotski, revenant à l'anarchie.

Lançant une « *offensive généralisée contre le rationalisme borné* », les surréalistes restent à l'écart des militants révolutionnaires dont ils récusent la langue de bois. Schuster, dans un appel au « *Rêve final* », qui doit libérer les exploités, cite Freud et Lichtenberg. Goldfayn prône l'avènement d'un Merveilleux, qui va « *bouleverser radicalement la vie qu'on mène au monde* ». Péret, par un texte tiré du *Déshonneur des poètes*, dénonce la poésie engagée, soumise à des « *fins immédiates* ».

La rupture sera précipitée avec un billet très violent d'Ado Kyrou, visant *l'Homme révolté* de Camus : « *Mais ce n'est pas parce que Camus viole le mot* « révolte » *que la révolte lui appartient. La révolte c'est nous, et la révolte ne souffre pas des attouchements impurs, elle reste la révolte.* » En démolissant un écrivain tabou chez les anarchistes, les surréalistes mettaient fin à une « *rencontre* » qui méritait d'être décrite. Ils allèrent exprimer ailleurs leur haine indéfectible de la « *trinité : État-travail-religion* ».

R. S.

★ **SURRÉALISME ET ANARCHIE, de José Pierre, collection « En dehors », Ed. Plasma, 245 pages, 65 F.**

## Histoire

### ARTHUR, LE VAINQUEUR DES ANGLAIS

De 1436 à 1735, Paris a fêté sa libération, chaque année le 13 avril, l'Anglais et le Bourguignon enfin boutés hors de la capitale. Puis ce fut l'oubli, et l'on oublia de même le principal artisan de la victoire, ce connétable de Richemont qu'ignorent nombre de manuels d'histoire. Jean-Paul Etcheverry rend aujourd'hui justice à un homme dont la droiture et les compétences faisaient le meilleur auxiliaire de Charles VII ; celui-ci, meilleur roi que ne le veut l'auteur, eut pourtant le tort de faire passer son antipathie personnelle avant la raison d'un Etat qui, enfin, se constituait solidement comme tel.

Ce Richemont, second fils du duc de Bretagne Jean IV, petit-fils du détestable Charles le Mauvais, est d'abord comte de Richmond, un fief du Yorkshire ; sa mère épousera Henri IV d'Angleterre en secondes noces, et lui-même, plus tard, deviendra le mari très aimant de Marguerite de Bourgogne. Tout, donc, aurait dû orienter Arthur de Richemont vers l'ennemi anglais.

Le chemin qui le mène aux côtés de la Pucelle, à Parthenay, et de là, à la place sans cesse menacée d'où il mettra sur pied ce qu'on peut appeler notre première armée nationale, est plein de traverses. Rigoureux, hautain, l'homme poursuit opiniâtrement la remise en ordre du pays ; il a le tort d'être expéditif et d'outrepasser parfois sa charge pour aller droit au but : les rois n'aiment pas cela.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ ***ARTHUR DE RICHEMONT LE JUSTICIER*, de Jean-Paul Etcheverry : 265 p., 65 F, Editions France-Empire.**

● **L'ACADÉMIE DU LANGUEDOC** organise son huitième Grand Prix littéraire. Pour y participer, les candidats doivent être « *natifs du Languedoc ou y posséder des attaches familiales ou résidentielles* » et déposer leurs œuvres — romans ou pièces de théâtre en prose ou en vers, éditées depuis moins de dix ans, en sept exemplaires, avant le 15 mai, chez M. Maurice Vaque, 15, rue Burq, 75018 Paris.

## billet

### Qui veut trop prouver...

(Suite de la page 13.)

*Que choisir ? a raison aussi de s'indigner du peu de titres proposés par les grandes surfaces et certaines librairies, ainsi que du refus des grands magasins et des grandes surfaces de prendre les commandes à l'unité comme la loi leur en fait l'obligation. Le mouvement des consommateurs a là toute une bataille à mener pour exiger de meilleurs services et inciter les vendeurs à présenter un choix plus vaste, car la condition préalable — le prix unique — à un développement des librairies de qualité et leur création dans les petites villes qui les ont perdues ou dans les cités nouvelles qui en sont dépourvues, est remplie.*

*De même, Que choisir ? souligne avec force les mauvaises relations entre libraires et éditeurs, ces derniers profitant du prix imposé pour réduire la marge de leurs vendeurs, ou encore oubliant les remises quantitatives... La revue a encore raison quand elle s'élève contre les méthodes de vente des clubs qui cèdent des livres à des prix dérisoires pour allécher le client.*

*Mais il est difficile de suivre cette revue quand elle attribue à la loi Lang des effets ou des pratiques qu'elle avait elle-même dénoncés avant la mise en vigueur des nouveaux textes. Surtout quand elle affirme qu'il y a une baisse de la lecture et qu'elle en rend le gouvernement responsable alors que celui-ci a doublé le budget de la lecture publique. Ajoutons que nous ne connaissons pas encore les statistiques de l'édition pour 1982 !*

*Dans l'esprit de nombreux Français, le livre devrait être gratuit. Aussi le rabais donne l'illusion de la bonne affaire, même s'il contribue par un transfert de charges à l'augmentation du prix moyen des livres et fait, peu à peu, barrage aux ouvrages de qualité. Ces mécanismes sont complexes. Il est moins « payant » de les expliquer que de combattre une loi qui s'attache à préserver le droit à la vie de tous les livres, et, par conséquent, la liberté de choix de tous les lecteurs.*

BERNARD ALLIOT.

STENDHAL AVEC

## Coups de pistolet dans un concert

(Suite de la page 13.)

Certes, l'auteur de *Racine et Shakespeare* affirme que toute intrusion de la politique dans un ouvrage littéraire est *« un coup de pistolet au milieu d'un concert »*. Les citations dans le même sens abondent : *« La politique, c'est la pierre attachée au cou de la littérature »*, *« Je ne retiens que ce qui est peinture du cœur humain ; hors de là, je suis nul »*...

Mais le mot « politique » est pris dans son acception étroitement politicienne. Au sens large de vision de la société, Stendhal est tout, sauf indifférent et neutre. Très tôt, il a choisi son camp : pour la justice, contre les privilèges et l'hypocrisie. Le jeune Brûlard se dit *« dégoûté pour le reste de sa vie des bourgeois et des jésuites »*. Républicain et jacobin proclamé, il se déclare contre la religion : *« Dieu est l'idée la plus utile aux tyrans. » (Le Rouge et le Noir.)* Impitoyable pour Chateaubriand, il aurait probablement souscrit aux sévérités que Marx adressait au vicomte. Ce qu'il apprécie en Napoléon, ce n'est pas l'étalon de la réussite célébré par Balzac, mais le général Bonaparte exportant les idées de 1789. Il salue le sacre de 1804 comme une alliance de charlatans. Tout en peignant de belles figures de prêtres (Chelan, Blanès), il soupçonne toujours l'Église de conforter les puissants.

VOILA pour ce qu'on appellerait aujourd'hui les engagements explicites et de circonstance. René Andrieu a trouvé bien davantage : une série de démentis à la phrase célèbre sur le « coup de pistolet » et autres protestations d'apolitisme. Dans *Racine et Shakespeare*, qui date de 1823, Stendhal oppose à l'universalité qu'on lui prêtera une conception proprement pré-marxiste de son art : la littérature relève de l'idéologie de la classe qui la produit ; il n'y a pas d'image universelle de l'homme indépendante de l'époque et du système social...

Dès 1803, il note dans son journal : *« Ne pas prêter à des gens d'une classe des idées que l'on n'a que dans une autre classe. »* Et de se demander : *« Les gens du peuple parlent-ils du bonheur comme nous l'entendons ? »* Dans une lettre à M. Spritch, il explique le *« mal du siècle »* par un simple *« effet de l'oisiveté »*. Il lui arrive même de risquer d'étonnantes prophéties et d'intéressantes suggestions : *« Les riches devront bientôt chercher leur sécurité dans l'absence de désespoir chez les pauvres »*, *« Un impôt progressif réduirait le nombre d'enfants morts faute de viande »*...

Les héros de ses romans ne sont pas moins lucides. Julien Sorel fait montre d'une conscience de classe exaspérée. Il n'oublie jamais ses origines populaires et se sent un plébéien humilié face à Mme de Rénal, regardée en ennemie de classe. Il s'indignera qu'aucun homme de son monde ne figure parmi les jurés appelés à juger son crime, drame de la révolte solitaire, vouée à l'échec parce que solitaire.

Lucien Leuwen manifeste une rage sociale comparable. Devant l'air *« misérable et étonné »* des paysans, il s'écrie : *« Voilà donc la belle France ! »* Ailleurs, il résume sa destinée : *« Moi, plébéien et libéral, je ne puis être quelque chose au milieu de toutes ces vanités que par la résistance. »*

CELA, ce sont les mobiles avoués, les consciences claires. Il y a aussi tout ce que la littérature manifeste en secret, à l'insu de l'auteur ou contre son gré. *« Plus les opinions politiques demeurent cachées,* écrit Engels, *mieux cela vaut pour l'œuvre d'art. »* Tout a été dit sur les armes données à ses adversaires par Balzac le conservateur, à force de réalisme.

René Andrieu trouve au contenu implicite de l'œuvre stendhalienne une signification politique constante : l'homme ne peut être heureux s'il est méprisé, et il ne peut échapper à ce mépris s'il accepte une règle du jeu fondée sur l'injustice. *Lucien Leuwen* apparaît au militant communiste comme une des plus violentes analyses de la société dominée par l'argent, très voisine de celle de Marx dans *la Lutte des classes en France*. Même *Armance* constitue une critique féroce des mœurs politiques de Paris en 1827. L'accusée numéro un de tous les romans est la société, mal faite et ressentie comme telle. L'égotisme n'est qu'une manière de lui résister individuellement, avec les moyens du bord. La morale est dénoncée, sous sa prétention à l'universalité, comme moyen de pression des privilégiés sur les esprits et les cœurs. Même quand elles ne sont pas désignées explicitement, les différences de milieux sont sensibles. Aucun moi profond ne leur échappe. Cet arrière-plan aussi, et surtout, permettrait une lecture marxisante de Stendhal...

RENÉ ANDRIEU applique à son auteur de prédilection les mêmes grilles d'explication que Barbéris à Balzac, mais en ennemi des systèmes, en dilettante. Il dit avoir pris des leçons de bonheur chez Beyle, comme chez Malraux des leçons d'engagement : cela se voit, et prouve que les livres laissent les lecteurs libres de leurs réactions plus que tout autre mode d'expression. A-t-on jamais vu un film ou une émission décider d'une vie ?

Avis aux anticommunistes primaires ou autres : outre qu'il a deux bras et deux jambes, un communiste est aussi capable, figurez-vous, d'apprécier le style de Stendhal, ce style dont Gide, cité par Sartre (lui aussi ébloui), disait joliment qu'*« il ne prend même pas le temps de se chausser pour courir »*. Un rédacteur en chef de *l'Humanité* sait ce que cela signifie, aimer vivre gaiement, comme Mme d'Hocquincourt dans *Lucien Leuwen*, et vouloir mourir, comme Beyle l'a fait écrire sur sa tombe, *« Milanais »*, c'est-à-dire libre, pleinement, de ses passions !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **STENDHAL ET LE BEYLISME, de Léon Blum, Albin Michel, 250 pages, 59 francs.**
★ **STENDHAL OU LE BAL MASQUÉ, de René Andrieu, Lattès, 262 pages, 85 francs.**



## Sur la banquise



QUELQUEFOIS, pour s'amuser, on pense à ceux qui se sont embarqués pour l'île déserte en emportant leurs dix livres préférés, au choix desquels ils avaient eu tout le temps de réfléchir. Jeu gratuit, puisqu'ils ne sont pas partis, puisqu'ils ne sont pas arrivés dans l'île déserte avec leur bibliothèque essentielle. Ils ne sauront jamais si c'était bien ces dix-là qu'ils fallait prendre ni comment se seraient comportés ces livres. S'ils étaient restés muets, inutiles ?

Tandis que moi, j'y suis arrivée, dans l'île déserte. C'est-à-dire que c'était plutôt la banquise de la désolation. Et d'ailleurs, je n'avais emporté aucun livre. Je n'en avais pas eu le temps. L'aurais-je eu, j'aurais attrapé au hasard ce qui était à portée de ma main, comme j'avais attrapé au hasard une robe, un tricot, pas du tout ce qu'il fallait. Et comme tout avait été confisqué à l'arrivée...

Jetée sur la banquise de la désolation, qui n'était pas déserte mais peuplée de morts-vivants, je me retrouvais nue, dépouillée, désarmée. Il m'a fallu quelque temps pour reprendre pied et songer aux ressources de ma bibliothèque. A vingt ans, on a beaucoup lu, on a toute une bibliothèque dans la tête. La mienne était très mal composée, hétéroclite vraiment, car j'avais lu dans un grand désordre, de Gyp à Hegel, de Marcel Prévost à Marcel Proust, poètes, auteurs dramatiques, d'Eschyle à Edouard Bourdet, de Shakespeare à Alfred Savoir, sans compter les romans à la mode, que je lisais tous ou presque. C'est extraordinaire ce que peut contenir une tête de vingt ans. Un vrai fouillis. Mais, ce qui me surprend encore c'est que, de ce fouillis, n'aient émergé que les œuvres dont je me souviens aujourd'hui.

N'ont affleuré à ma mémoire, là-bas, que les auteurs et les personnages qui devaient soutenir la confrontation avec l'horreur, soutenir le regard de la mort. Les autres, les médiocres, les falots, ne se sont pas montrés. Et maintenant, je les ai oubliés. Absolument oubliés. Tandis que ce que j'ai relu mentalement, je le sais presque par cœur.

### Fabrice et Lamiel sont devenus des intimes

Comment s'est opéré le tri ? Impossible à expliquer, à moins d'appliquer aux œuvres la théorie de Darwin. Je sais seulement que Stendhal a été des premiers (il n'a pas été le seul, heureusement) à revenir à mes côtés, à rouvrir ses pages dans ma mémoire. Je les ai lues et relues (façon de dire, évidemment) pendant trois ans. Et ses créatures étaient douées d'une vie si intense qu'elles sont devenues des intimes : leurs gestes, leur voix, leurs pensées, tout d'elles m'est familier. Et quoi, direz-vous, qu'y a-t-il d'étonnant à cela ? Nous aussi, nous avons pour intimes Lucien Leuwen, Fabrice, Lamiel et tous leurs compagnons. Ce n'est pas pareil, je vous assure. Vous, c'est pour avoir réellement lu et relu des pages imprimées. Moi, c'est pour avoir vécu avec eux par la seule mémoire, et encore, mémoire d'une lecture rapide. A vingt ans, on a rarement relu.

Sur la banquise, tout ce qui avait tissé notre vie avait été arraché ou bien tombait de nous comme des peaux mortes. Les impressions les plus sensibles, les souvenirs les plus chers se décoloraient, s'effaçaient. Qu'est-ce qui résistait à cette épreuve de vérité, de cruauté ? Stendhal, avec quelques-uns. Pourquoi eux ? Encore une fois, je ne sais pas. J'ai seulement appris que les poètes aident plus à vivre que les philosophes, que les créatures imaginaires sont souvent plus vraies que les créatures réelles. Et, le merveilleux, c'est que, malgré la familiarité où je suis avec lui, Stendhal garde son mystère.

CHARLOTTE DELBO.

## Des stendhaliens inavoués

ÊTRE ou ne pas être stendhalien, est-ce encore un enjeu quand on a dix-huit ans et qu'on aime la littérature ? *« Pas vraiment »*, si l'on en croit, au premier abord, ce petit groupe — élèves de terminale A, hypokhâgne, khâgne — réuni dans une salle du lycée Condorcet à Paris. *« On se passionne plus pour Marcel Proust, et l'on s'affronte davantage sur Hugo et même sur Giraudoux ou Boileau »*, expliquent-ils. A propos de Stendhal, *« on ressent plutôt une indifférence polie »*. *« Je n'ai même rien lu,* affirme Sophie ; *Ma lecture de Proust et d'autres s'est faite au détriment des auteurs classiques. »*

Classique, Stendhal ? L'épithète, si elle signifie un refus, un éloignement, semble dépourvue de pertinence pour Eléonore, dix-huit ans, qui ne cache pas son enthousiasme : *« Moi, je trouve dans Stendhal tout ce que j'attends : c'est un des écrivains les plus proches de la réalité sans qu'il sombre jamais dans le réalisme caricatural. »*

Est-ce pour cela que le reconnaissent les hommes de gauche ?, se demande Matthieu, dix-huit ans. *« Pour eux, Stendhal est de ceux qui ne négligent pas la lutte des classes. »*

Selon Arnaud (dix-sept ans, terminale) — *« on est très concerné, on peut s'identifier, quand on est adolescent. On s'identifie plus facilement à Fabrice qu'à Lucien de Rubempré »*. Anne, étudiante en lettres modernes dans une faculté de province, insiste sur le féminisme de Stendhal, sa volonté de voir les femmes se cultiver, choisir leur mari et pouvoir divorcer.

*« Que Stendhal ne suscite pas de fortes haines, et donc de violents débats, ne veut pas dire qu'il soit ignoré,* explique François (khâgne, vingt et un ans). *On est porté vers lui parce qu'il est beaucoup moins repris en compte par l'institution scolaire. »*

Il est vrai qu'au lycée la place de Stendhal n'est pas évidente. Dans les *« instructions »* pour les classes de seconde et de première (il n'y a plus de « programme ») indiquant les *« auteurs dont la fréquentation est particulièrement formatrice »* et ceux qui *« apportent des aliments nouveaux »* à *« la sensibilité et la réflexion des adolescents »*, Henri Beyle ne figure pas. Pour le dix-neuvième siècle ne sont cités que Chateaubriand, Balzac, Victor Hugo, ce qui, selon Marie-France Azéma, secrétaire nationale de l'Association française des enseignants de français, *« révèle une méconnaissance des possibilités de lecture des élèves, de leur forme de culture »*.

Si l'on veut qu'ils aient de Stendhal une autre image que celle de la sempiternelle page du *Rouge et le Noir* qu'ils présentent au bac, il faut envisager la question, précise Marie-France Azéma, *« en termes de démarches et non d'auteurs. Il faut faire en sorte que les élèves deviennent des lecteurs. Alors, en effet, Stendhal est un de ceux qui leur est le plus accessible, qu'ils lisent avec plaisir sans dire : « C'est comme un » film étranger, il faudrait des sous- » titres » : la langue est très moderne, seules certaines références leur manquent, mais on pourrait y remédier par des notes... »*

Quant à la célébration de l'année Stendhal, si Marie-France Azéma, hostile au *« culte des grands auteurs »*, la récuse, les lycéens de Condorcet y voient *« un moyen de faire le point »* : *« une occasion de parler, à « Apostrophe », de Stendhal plutôt que de Jean Dutourd et de faire regarder à vingt-cinq millions de gens « Lucien Leuwen » plutôt que* « Dallas », *« ce qui donnera peut-être à certains envie de le lire »*. Comme quoi on peut être stendhalien inavoué et pratiquer tout de même le prosélytisme !

JOSYANE SAVIGNEAU.

### Calendrier

26-29 avril : « La création romanesque chez Stendhal », colloque sous la direction de V. Del Litto, université Paris-IV, Sorbonne, salle Liard.

Mai : Expositions et conférences dans le cadre du « Mai lyonnais ».

3-5 juin : « Stendhal et l'énergie romantique », colloque organisé par la Société des études romantiques, Paris.

15 juin-21 septembre : « Le Paris de Stendhal », exposition à l'Hôtel de Ville de Paris.

29 juin : Journée stendhalienne avec des professeurs américains, organisée par *French Review* à l'université de Lille.

13-16 septembre : « Stendhal et l'Angleterre », colloque à l'Institut français de Londres.

1er octobre : « Stendhal et l'Europe », exposition à la Bibliothèque nationale, Paris.

21-22 octobre : « Le symbolisme stendhalien », colloque à l'université de Nantes.

Octobre : « Bordeaux au temps de Stendhal », colloque et exposition, Bordeaux.

Octobre : « Peinture et musique chez Stendhal », colloque à Parme.

18 novembre : Colloque des stendhaliens suisses, université de Lausanne.

Novembre : « Stendhal, Rome et l'Italie », colloque international, Rome.

Novembre : « Les manuscrits de Stendhal », colloque à l'université Paris-VIII.

Novembre : Expositions et colloques à Tokyo et Hong-Kong.

Depuis le 1er avril, TF 1 rediffuse tous les vendredis à 21 h 40 le feuilleton en sept épisodes adapté de *Lucien Leuwen* par Jean Aurenche, Pierre Bost et Claude Autant-Lara, réalisé par Autant-Lara.

## Un roman qui change selon les éditeurs

« *JE viens de relire un* Lucien Leuwen *qui n'est pas tout à fait celui que j'ai aimé il y a trente ans. J'ai changé et il a changé. Je me hâte de dire que le second Leuwen qui réforme, augmente et améliore le premier, développe, après l'avoir ravivé, le délicieux souvenir de l'ancienne lecture. Mais je ne renie pas mon plaisir de jadis.* » C'est Paul Valéry qui écrit ces lignes au début de la préface qu'il donne en 1926 à la nouvelle édition de *Lucien Leuwen* procurée par le stendhalien Henry Debraye chez Champion (préface reprise dans l'actuelle édition « Folio »).

Quel est donc ce roman qui change selon ses éditeurs ? On sait que *Lucien Leuwen*, le troisième des grands romans de Stendhal, a été écrit entre *le Rouge et le Noir* et *la Chartreuse de Parme* et qu'il fut abandonné. Ainsi a-t-on affaire, comme avec *Lamiel*, le dernier roman de Stendhal, inachevé lui aussi, à un manuscrit que son auteur n'a pas amené au stade de l'impression. Divers testaments en autorisaient cependant la publication, moyennant une mise au point confiée au cousin de Stendhal, Romain Colomb. Ce dernier, en 1855, treize ans après la mort de l'auteur, ne publia, sous le titre *le Chasseur vert*, que les dix-huit premiers chapitres du roman, tels qu'ils avaient été révisés et dictés par Stendhal en 1835.

Il fallut attendre 1894 pour prendre connaissance entièrement de cette œuvre posthume, sous son titre *Lucien Leuwen* (l'un parmi ceux envisagés par Stendhal), grâce à Jean de Mitty qui la reconstitua sur les manuscrits originaux. C'est à cette première édition que se réfère Valéry. Mais elle était « *tellement infidèle qu'elle en* [devint] *presque une adaptation* », écrivait Henry Debraye en présentant sa propre édition, en 1926. Trois ans plus tard paraissaient deux éditions qui se voulaient meilleures et plus complètes, celle de Henri Rambaud, sous le titre *le Rouge et le Blanc*, et celle de Henri Martineau, sous celui, devenu canonique, de *Lucien Leuwen*. L'édition Martineau a fait jusqu'ici autorité ; c'est elle, par exemple, qui a été reprise dans la « Bibliothèque de la Pléiade » et dans la collection « L'intégrale » au Seuil. En 1982, Michel Crouzet donnait chez Garnier-Flammarion une édition qui reprend la filiation Debraye, et, à présent, l'Imprimerie nationale publie une édition établie par Anne-Marie Meininger.

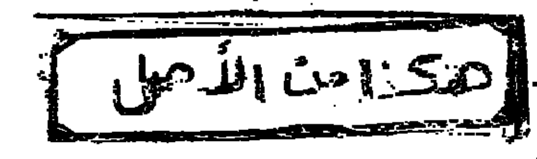
Impossible ici d'entrer dans le détail des problèmes soulevés par l'édition d'un texte tel que *Lucien Leuwen*, où, pour au moins cinquante des soixante-huit chapitres que comporte au total le roman inachevé, le *texte* se confond avec l' *avant-texte* (selon la terminologie qui désigne ainsi les ébauches, brouillons, états intermédiaires) — comme il en va, par exemple, du *Château* de Kafka, non publié par l'auteur lui-même. Dans de tels cas, l'intervention de l'éditeur obéit fatalement à des critères subjectifs.

On ne dira pas de l'édition d'A.-M. Meininger ce que Valéry avait pu affirmer de l'édition Debraye : qu'elle nous offre un nouveau *Lucien Leuwen*. Dans l'ensemble, cette édition suit de près celle de Martineau ; elle se borne pour l'essentiel à reléguer en notes quelques passages isolés que Martineau avait jugé bon d'insérer dans la suite du texte.

Disons, pour être tout à fait clair, que cette édition n'annule pas celle que les lecteurs continuent à trouver dans « la Pléiade » ou dans « Folio ». Ceux-ci ont même l'avantage de ne pas s'exposer à deux coquilles que nous relevons malicieusement dans le texte composé par l'Imprimerie nationale (noblesse oblige !) : « *acceptation* » (oh !) pour « *acception* » dans la phrase « *les mots sont détournés de leur sens naturel, de leur acception commune* » (tome II, p. 165) et « *vos* » pour « *nos voyageurs* » (II, p. 170). Péchés véniels pour une édition par ailleurs superbe et d'un luxe de bon aloi (à l'exception des illustrations, pauvrement inspirées). La remarquable introduction d'A.-M. Meininger, ses notes historiques, sa reconstitution d'un « Journal de Lucien Leuwen » rassemblant chronologiquement les notes dispersées de Stendhal sur le travail qu'il accomplissait, font le prix de cette édition, qui n'est pas, hélas ! à la portée de toutes les bourses.

M.C.





PASSION

# En relisant « De l'amour »

**EN 1819, Stendhal, abandonné par une Milanaise, Matilde Viscontini, se trouvait au désespoir. Il voulut se délivrer de sa mélancolie dans une œuvre de fiction qu'il intitula *Roman*. Mais il ne poursuivit pas ce texte, redoutant que le public n'y reconnût les traits de Matilde. C'est alors que Stendhal pensa donner à sa confession la *forme d'un traité* assez général pour n'être pas indiscret. Il écrivit *De l'amour*. Quatre femmes, romancières et journalistes — Séda, Joanne Esner, Jacqueline Demornex et Laurence Cossé — ont relu cet essai, qui recèle tant de charme. Elles livrent leurs impressions et leurs réflexions.**

## Vingt ans après

IL y a vingt ans, jeune fille aux mouvements désordonnés, découvrant *De l'amour*, je connus la jubilation de la pâtissière en herbe, mettant enfin la main sur le livre de cuisine. Il existait donc un mode d'emploi des émois. De même que pour l'alchimie des pâtes : 1) levée, 2) sablée, 3) feuilletée, 4) à choux, *« il y a quatre amours différentes »* : 1) l'amour-passion, 2) l'amour-goût, 3) l'amour physique, 4) l'amour de vanité. Les étapes se succéderaient dans un même ordre immuable : 1) l'admiration, 2) quel plaisir ? 3) l'espérance, 4) l'amour est né, 5) première *cristallisation*, 6) le doute naît, 7) seconde cristallisation ; 1) mélanger, 2) pétrir, 3) voir lever, 4) faire retomber, 5) laisser remonter, 6) *enfourner*, 7) *c'est cuit*. Si Stendhal l'affirmait, l'amour n'était donc pas cette chose inespérée, innommable, injouable, mais une chose précise, qui s'énonçait. A vous de jouer : *un four trop chaud et l'on* se retrouve le cœur vide ; une cuisson bien levée et l'amour sera doré. De la religieuse au chausson, de la *charlotte* à la *galette* des rois, du mille-feuille à la profiterole, le monde serait à moi.

On ne se battait plus en duel, mais Gérard Philipe jouait Fanfan la Tulipe ; j'avais seize ans. *« On sait assez que l'inquiétude de cet âge est une soif d'aimer »* ; prudemment, je remis à plus tard de m'identifier à Matilde ou Milady, et tout en lisant *De l'amour*, tel d'Artagnan j'étudiai l'escrime : engagement, attaque, parade, dégagement. La *vie serait* belle.

Vingt ans après *De l'amour* et deux ans avant sa mort, Stendhal écrivait *les Privilèges*. Vœu de l'article 20 des *Privilèges* : *« Le privilégié ne sera jamais plus malheureux qu'il ne l'a été du premier août 1839 au premier avril 1840. »* Vers la même époque, il écrit dans son journal : *« Froid la night... Malade d'ennui et je vois tout en noir... Les caisses à déballer... Toussaint. Pas de vin... Toutes les women laides... Beaucoup de mots à changer surtout dans les cent dernières pages. Ajoutez des bouts de descriptions. Faire trois volumes. »* Stendhal relit et corrige *la Chartreuse de Parme*.

Vingt ans après, en l'auteur comme en la lectrice ayant perdu l'appétit du réel, si le goût des recettes disparaît, *ne subsiste que*, d'autant plus violente, la tentation de cet autre jeu : *« L'art est, à partir de l'échec de l'amour, une tentative pour créer un monde dans lequel nous puissions vivre... Ce miroir de Méduse qui nous permet de voir et de célébrer même ce qui est totalement intolérable* (1). »

SÉDA.

(1) John McGahern : *Ligne de fond*, Mercure de France.

## *Sous la contrainte du désespoir*

ON *aime*. On est *écarté*. Le plus dur est qu'on n'était pas haï.

On se jette sur le papier. On dégorge. C'est comme les larmes, ça *ne résout rien*, ça *ne console* pas, mais ça calme, ça épuise et à la fin on va tomber endormi. Le temps qu'on écrit, on n'a plus mal, puisqu'on ranime ce qui meurt. Car c'est cela, surtout : on se cabre ; désespérément on retient ce qui disparaît. On sait bien *que tout* est perdu. Ça ne se peut pas. On sauve quelque chose de la ruine. Cette histoire ne sera pas pur ravage.

Et c'est là que le désespoir montre son envergure. On ne *sait* pas écrire la passion.

*On consigne*, en vrac, vite, pour mémoire. A la relecture on déchire. *« Je ne sais comment exprimer ce que je vois si bien ; je n'ai jamais senti plus péniblement le manque de talent. »*

Et puis, vulgariser ce qu'on a de plus cher ! *« ...imprimer son cœur et le vendre au public pour six francs... »* (1).

On a une idée. On va transposer. On prend une page blanche et on écrit : « Roman ». On est le 4 novembre *1819*.

Au bout de quatre heures on s'arrête. La fiction est encore plus déplacée que la relation.

C'est alors que *Stendhal a le coup* de génie (« day of genius ») : la litote. Mais la litote absolue, le traité. Ça m'est arrivé comme à des milliers d'autres, *Génie*, oui. Car il y a une formidable efficacité *romanesque* de l'extrême détachement formel. A chaque sentence on se dit : l'auteur sait de quoi il parle.

Ainsi les pages sur l'amoureux transi. *« On s'embarque pour des raisonnements qu'on est obligé de couper court, à cause de leur ridicule (...) On se sent porté comme un maniaque à faire des actions étranges, on a le sentiment d'avoir deux âmes ; l'une pour faire et l'autre pour blâmer ce qu'on fait... »* Quel « je » est si pathétique ?

Dans cette option stoïque, les allusions, comme involontaires, à l'histoire vraie prennent une force poignante. La simple évocation du trouble de *« l'homme qui a éprouvé le battement de cœur que donne de loin le chapeau de satin blanc de ce qu'il aime »* touche plus que ne l'auraient fait dix pages sur la coiffure de Matilde tel inoubliable après-midi.

LAURENCE COSSÉ.

(1) *De l'amour*, préface de 1826.

## Happy end pour happy few

ET si — pour changer — on faisait un peu souffrir Matilde ? J'invente pour elle un supplice que Stendhal n'a pas décrit, que j'appelle la *« troisième cristallisation »*. Elle diffère des précédentes en trois points :

1. *Elle n'accompagne pas la naissance* de l'amour, mais son déclin, et se manifeste lorsque l'un des deux « partners », se sentant délaissé, éprouve pour l'autre un sursaut de passion. Ce sentiment ne se nourrit pas d'espérance, mais de faux espoirs, de souvenirs et de regrets du passé ;

2. Elle n'a pas la couleur étincelante de la deuxième cristallisation. Pourquoi la baptiser ainsi ? Parce *que l'être aimé qui s'éloigne semble* rayonner plus que jamais de perfections que des yeux indifférents ne verraient même pas ;

3. Elle peut très bien n'avoir jamais lieu. Le désamour ne suit pas forcément l'amour.

J'appelle désamour le moment où soudain vous vous sentez moins aimé par l'être qui vous aimait le plus. Une sorte d'indifférence est née de la certitude où vous étiez qu'il vous préférait à tous et à toutes et que cette préférence était éternelle. *L'habitude de la passion tue la passion*. L'inquiétude la fait revivre.

Léonore savait que Salviati l'aimait au-delà du possible. Mais les manifestations maladroites de cet *amour l'ont irritée, et de mauvaises* langues l'ont éloignée de Salviati. Elle refuse les billets qu'il lui fait porter et lui demande d'espacer ses *visites. Ils ne se voient plus que deux* fois par mois. Or, le mois dernier, il n'est pas venu. Elle pense qu'il est souffrant et s'en inquiète peu. Ce mois-ci non plus, *elle ne l'a pas vu* dans son salon. *Par hasard elle apprend* que Salviati est en ville et qu'il montre un visage fort joyeux depuis quelque temps.

Ne l'aime-t-il plus ? Aimerait-t-il ailleurs ? *Ces pensées* l'agacent. Lorsqu'elle le revoit, elle veut vérifier par ses rigueurs qu'elle a gardé quelque pouvoir sur lui. Mais l'indulgence amusée *qu'il lui oppose* — *« jovialité triviale »*, pense-t-elle, — la met hors d'elle. Elle a tout le loisir *de constater que la bonne humeur* d'un être qu'on aime au désespoir est bien plus insupportable que le désespoir d'un homme qui vous *laisse de glace. Elle regrette le* Salviati à la triste figure qu'elle a repoussé si longtemps. La vue de cet homme heureux d'un bonheur qui ne lui doit rien, pense-t-elle, l'insulte. Elle a perdu le pouvoir de le faire souffrir.

Quand on n'a plus d'espoir, il faut avoir du style. Pour sauver la face, Matilde-Léonore fuit l'Italie, et *Stendhal-Salviati la retrouve* à l'étranger. Il se débarrasse de sa fausse indifférence et peut enfin la serrer dans ses bras. Invraisemblable ? *Sûrement : Stendhal n'aurait pu, ni voulu, recourir* à pareille tactique. Et d'une certaine façon, tant mieux : si Matilde avait aimé Stendhal, celui-ci n'aurait jamais pensé à *écrire De l'amour*.

JACQUELINE DEMORNEX.

### Rééditions

**Deux œuvres de Stendhal viennent d'être rééditées :**

**● *Chroniques 1825-1829*. Tome 1 : *Lettres de Paris, 1825* (326 pages, 89 F) ; tome 2 : *Esquisses de la société parisienne de la politique et de la littérature, 1826-1829* (358 pages, 95 F). Présentation et chronologie par José-Luis Diaz. Texte établi et annoté par Henri Martineau. Ed. Le Sycomore.**

**● *Souvenirs d'égotisme*. Edition présentée, établie et annotée par Béatrice Didier. Ce volume comprend, en outre, *Projets d'autobiographie* et *les Privilèges*. Gallimard, coll. « Folio », 256 pages.**

**● Il faut signaler aussi la réédition de la biographie *d'Henri Martineau, qui a marqué les études stendhaliennes*, *le Cœur de Stendhal, histoire de sa vie et de ses sentiments*. Albin-Michel ; *deux volumes : 446 pages*, 79 F ; 484 pages 85 F.**

**● *Enfin, Gérard Monfort* (Imago Mundi) fait paraître une nouvelle édition, augmentée de l'essai de Fernand *Rude*, *Stendhal et la pensée sociale de son temps* (362 pages, 118 F. Saint-Pierre-de-Salerne. 27800 Brionne).**

## Une lettre à Métilde

**Matilde, l'inspiratrice de *De l'amour*, qu'Henri Beyle appelait Métilde, est morte le 1er mai 1825. Joanne Esner a imaginé la lettre que Stendhal aurait pu écrire en apprenant sa disparition.**

*AUJOURD'HUI que je vous sais au fond des limbes, Métilde, je puis vous avouer la vérité sur* De l'amour. *J'ai écrit ce livre pour déranger votre indifférence, vous empêcher de m'oublier. Connaissant vos penchants, je l'ai écrit de façon qu'il vous atteigne, y mettant de la froideur puisque vous me préfériez distant, de l'analyse puisque vous sembliez apprécier en moi le fouilleur de sentiments, de la raison, enfin, puisque vous me vouliez raisonnable.*

*Je l'ai écrit pour vous montrer que j'avais entendu votre leçon : l'âme soumise aux désordres de la passion est une âme sans grandeur.*

*Chaque page de ce volume a été arrachée à la révolte que je ressentais de vous perdre.*

*Pour mener à son terme cette entreprise, tous les jours, en me mettant à ma table de travail, j'ai imaginé le moment où cet ouvrage allait vous parvenir.*

*Que j'ai aimé mon malheur, Métilde, lorsque j'ai pu me figurer qu'un exemplaire de mon livre allait pénétrer votre chambre, posé par quelque dame de compagnie sur une lingerie de soie encore tiédie par votre corps ! Combien j'ai chéri la tâche surhumaine que je m'étais assignée, quand je parvenais à vous voir, en rêve, vos prunelles noires inquiètes, le geste hautain de votre menton, vos mains effleurant ces pages avec négligence, et s'immobilisant, soudain alertées par un mot, une phrase qui menaçaient de révéler mon amour pour vous ! J'ai suivi des yeux la courbe de votre taille, comme vous vous penchiez sur ce texte indigne ; il me semblait presque percevoir la moiteur de votre gorge, lorsque vous craigniez qu'une femme de chambre ou vos enfants ne vous surprissent au cours de cette lecture.*

*Sans doute avez-vous puisé, çà et là, des raisons de m'en vouloir davantage. J'ai sûrement révélé, entre les lignes, que vous me hantiez. J'ai dû livrer des bribes de mon désespoir dans les silences couverts par les mots. La force de caractère que j'ai tant de fois admirée chez vous ne commandait-elle pas de taire jusqu'à ma disgrâce ?*

*Aujourd'hui encore, si vous viviez, je mériterais votre courroux, car je ne regrette pas une seule de ces pages imparfaites. Ecrire* De l'amour *m'a permis de conjurer ma douleur. Même si, pour l'histoire des passions humaines, cet ouvrage ne devait pas compter, il a marqué pour moi une délivrance. Il m'a permis de supporter la torture que m'infligeait votre éloignement. Il m'a donné l'espoir de vous avoir fait éprouver, ne fût-ce qu'un instant, un regret, ou le sentiment d'avoir manqué quelque chose.*

*Une fois, au moins, Métilde, j'ai pu croire que je vous avais touchée.*

Le Monde

# société

LA MODIFICATION DE LA LOI « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ » AU SÉNAT

## L'institution de la peine du jour-amende

Comment approuver la modification ou même la suppression de dispositions votées quelque deux ans auparavant... sans apparaître se déjuger ? M. Marcel Rudloff (Un. centr., Bas-Rhin), rapporteur de la commission sénatoriale des lois sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale le 23 juillet 1982, portant abrogation et révision de certaines dispositions de la loi du 21 février 1981, dite « sécurité et liberté », ne méconnaît pas la difficulté de la tâche. Il entend toutefois *démontrer qu'elle n'est pas insurmontable* en s'appuyant sur un constat : cette loi ne méritait ni les louanges ni l'opprobre dont elle a été entourée. Autrement dit, le nouveau maire de Strasbourg juge *a posteriori* bien naïfs ceux qui ont cru que le texte de M. Peyrefitte, alors garde des sceaux, allait infléchir sensiblement les courbes de la délinquance et de la criminalité, ou modifier notablement les condamnations prononcées par les tribunaux.

Le débat qui s'est engagé, mercredi 6 avril, dans l'hémicycle du Palais du Luxembourg, aurait pu être l'occasion pour les sénateurs de l'opposition de relancer le débat sur l'insécurité largement ouvert lors de la campagne électorale municipale. Tel n'a pas été leur souci.

Mieux même : répondant au vœu de M. Badinter de « *laisser la passion politique au vestiaire quand il s'agit de justice* », M. Rudloff écarte les *a priori* et les « *ségrégations théologiques* », M. Larché (R.I., Seine-et-Marne) ne veut pas « *savoir s'il faut opposer une droite trop facilement qualifiée de fascisante à une certaine gauche que [son] temps, on appelait stalinienne* », et M. Arzel (Un. centr., Finistère) se refuse à ce que le débat « *soit dévié par les passions partisanes* » et « *quitte le niveau de la technique juridique* ». C'est le porte-parole du groupe communiste, M. Lederman (Val-de-Marne), qui jette une note discordante en rappelant que, il y a quelques semaines, l'opposition ne s'est pas privée de « *faire resurgir de l'inconscient collectif la peur ancestrale de l'autre* ». « *La sécurité,* explique-t-il, *doit être étayée par une judicieuse politique économique et une généreuse politique sociale qui devraient assurer à tous, Français et immigrés, une vie sociale décente.* »

« *Dernier tableau de l'entreprise poursuivie depuis deux ans, visant à supprimer un certain nombre de dispositions d'exception* », ce texte apparaît aussi, souligne le garde des sceaux, « *comme le premier acte de notre entreprise d'édification d'un nouveau droit pénal* ». Après avoir estimé que la loi « sécurité et liberté », « *blessait nos libertés et ne respectait pas notre sécurité* », M. Badinter évoque les causes profondes des progrès de la délinquance et de la criminalité : « *Un urbanisme inhumain, le chômage, la rupture de la vie familiale, l'absence de lieux de rencontre pour les jeunes, l'insertion trop sommaire, voire le rejet des immigrés et l'apparition d'un racisme inavoué et odieux, l'érosion des valeurs morales.* » Puis le ministre de la justice ironise sur la politique suivie en ce domaine par ses prédécesseurs qui, loin de s'attaquer aux racines du mal, s'en prenaient à sa perception en s'assurant les services d'une agence de mercatique politique dont le coût — 1 230 000 francs — correspond au traitement annuel d'une quinzaine d'éducateurs. Il précise que, pour mener à bien la politique de primauté carcérale de ses prédécesseurs, il aurait fallu accroître de 50 % le budget de la justice.

### L'Etat de droit n'est pas l'Etat de faiblesse

« *L'État de droit ne doit pas être confondu avec l'État de faiblesse* » poursuit M. Badinter, qui souligne que le nombre de criminels détenus est actuellement supérieur à ce qu'il était en mai 1981. Quant à lla petite délinquance urbaine, l'action, dit-il, doit s'orienter dans quatre directions : la prévention, la dissuasion, la sanction et la réparation.

La discussion des articles, commencée en séance de nuit, est marquée par l'adoption de nombreux amendements. La plupart l'ont été avec l'accord du gouvernement, sauf le premier d'entre eux, proposé par la commission, qui entend étendre les dispositions du code pénal créant une nouvelle cause d'aggravation de la peine lorsqu'une infraction a été commise par un condamné admis au régime de la semi-liberté, bénéficiaire d'une libération conditionnelle, ou d'une permission de sortie. Pour M. Rudloff, il est en effet opportun de permettre au juge répressif de sanctionner plus sévèrement un condamné bénéficiant d'un régime de faveur, car il a failli à la confiance qui lui a été faite. M. Rudloff estime en outre qu'il faut étendre ces dispositions à toutes les infractions de droit commun commises dans ces mêmes circonstances afin de ne pas introduire de sélection dans la criminalité.

Approuvant l'institution, par l'Assemblée nationale, d'une peine de travail d'intérêt général, les sénateurs reconnaissent que cette peine ne saurait être imposée au condamné, les conventions internationales interdisant le travail forcé. Mais ils jugent « *choquant* » l'obligation de recueillir l'accord de l'intéressé au moment du prononcé du jugement. Aussi introduisent-ils une disposition qui prévoit que « *le président du tribunal, avant le prononcé du jugement, informe le condamné de son droit de refuser une telle peine et reçoit sa réponse* ». Les sénateurs portent d'un an à dix-huit mois le délai maximum prévu pour accomplir une telle peine, et prévoient de le prolonger d'une durée égale à celle pendant laquelle le prévenu subirait une incapacité totale de travail.

Après avoir prévu d'appliquer au travail d'intérêt général certaines dispositions du code du travail et de l'introduire dans le code de la Sécurité sociale, et de rendre l'Etat responsable des dommages éventuels *provoqués lors de l'accomplissement* d'un tel travail, le Sénat approuve M. Badinter, qui souhaite que, pour les mineurs, le juge des enfants s'efforce de choisir des travaux de nature à favoriser leur insertion professionnelle et sociale.

Vient ensuite en discussion un amendement instituant, à la place de l'emprisonnement la peine de jours-amende, sur lequel M. Ciccolini (P.S., Var) avait donné son accord lors de la discussion générale. Le dispositif est le suivant : « *lorsqu'un délit est puni de l'emprisonnement, le tribunal peut également prononcer, à titre de peine principale, une amende sous la forme de jours-amende. Ni l'emprisonnement ni l'amende en la forme ordinaire ne peuvent alors être prononcés. Ces dispositions ne sont pas applicables aux prévenus mineurs. Le nombre de jours-amende, qui ne peut excéder deux cent quarante, est déterminé en tenant compte des circonstances de l'infraction. Le montant de chaque jour-amende, qui ne peut excéder 3 000 francs, est déterminé en tenant compte des ressources et des charges du prévenu. Le montant global de l'amende est exigible à l'expiration du délai correspondant au nombre de jours-amende prononcés, à moins que le tribunal ne fixe un échéancier de paiement. Le défaut total ou partiel de paiement du montant global de l'amende prononcée entraîne l'incarcération du condamné pour une durée correspondant à la moitié du nombre de jours-amende impayés ; il est procédé comme en matière de contrainte par corps* ».

Enfin, comme le prévoyait le projet initial du gouvernement, les sénateurs, malgré l'avis contraire des élus socialistes, reviennent aux dispositions de 1978, sur l'application des peines renonçant ainsi à modifier, pour l'instant, la législation sur ce point, comme l'avaient décidé les députés. A ce propos, M. Badinter annonce que le projet de loi portant réforme de l'exécution des peines sera soumis dans une ou deux semaines au conseil des ministres, et déposé sur le bureau de l'Assemblée avant la fin du mois. Il précise que la concertation sur le projet de code pénal durera jusqu'en novembre et que le texte sera soumis au Parlement à la session de printemps 1984.

ANNE CHAUSSEBOURG.

● *Discussion du projet du nouveau code pénal en 1984.* — Au cours du conseil des ministres du mercredi 6 avril, M. Robert Badinter, garde des sceaux, a annoncé qu'il soumettrait au Parlement « *dans le courant de l'année 1984* » le texte du nouveau code pénal (*le Monde* du 15 octobre 1982). M. Badinter a aussi déclaré qu'il souhaitait mieux orienter « *l'activité des juridictions répressives dont une part trop grande est consacrée à certaines infractions mineures et fréquentes (notamment en matière de circulation routière, de transports ou de chèques)* ». Cette mesure est l'une de celles retenues par le ministre de la justice pour désencombrer les tribunaux et accélérer les procédures (*le Monde* du 29 mars).

## M. Dreyfus-Schmidt (P.S.) répond à M. Peyrefitte

*Nous avons reçu de M. Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur (P.S.) du Territoire de Belfort, une lettre à propos d'un article contesté de la loi « sécurité et liberté ». Cet article est censé permettre aux associations de déportés et de résistants ayant une ancienneté de cinq ans* — à la date des faits — *de se constituer partie civile en cas de crime contre l'humanité.* »

La lettre de M. Alain Peyrefitte publiée par *le Monde* du 6 avril et relative à l'article 51 *bis* de la loi « sécurité et liberté », laisse une fois de plus stupéfait devant le manque de sérieux de l'argumentation de l'ancien garde des sceaux.

Il « *tient à préciser* » qu'il n'a « *aucune responsabilité dans ce texte* » auquel il était « *hostile* ». Ce texte, reprise de la proposition de loi du sénateur Champeix, « *qui avait été votée par le Sénat et qui était en panne entre les deux Assemblées* », aurait été introduit dans la loi « *hors la présence du gouvernement* », en commission mixte paritaire, « *à l'initiative des sénateurs et députés socialistes* ». « *Les députés et sénateurs de la majorité d'alors s'étaient tant battus sur d'autres points* » qu'ils n'avaient « *pas cru devoir faire obstacle à celui-ci, qui leur paraissait mineur* ».

Or : 1) M. Peyrefitte n'était nullement hostile à ce texte : il a renoncé à l'amender (*Journal officiel*, Sénat du 12 avril 1979, page 775) et s'était engagé à le faire revenir devant la Parlement avant la fin de la deuxième session de 1980 (*J.O.*, Sénat du 18 novembre 1980, page 4878).

2) Ce texte a été voté à l'unanimité deux fois par le Sénat (12 avril 1979 et 18 novembre 1980) et une fois par l'Assemblée nationale (9 décembre 1980) avec les félicitations et en présence du gouvernement représenté à chaque fois par M. Jean-Paul Mourot, secrétaire d'Etat... de M. Peyrefitte.

3) Ce n'est absolument pas en commission mixte paritaire que ce texte a été introduit dans la loi « sécurité et liberté ».

Quant au fond, il résulte à la lecture des différents débats que tous avaient en pensée l'interview de Darquier de Pellepoix à un hebdomadaire, les théories de Faurisson ou autres manifestations néo-nazies contemporaines. Il avait alors paru normal à tous de retrouver dans ce texte devenu l'article 2-4 du code de procédure pénale, la formule « *toute association régulièrement déclarée depuis au moins cinq ans à la date des faits...* » que l'on retrouve dans les articles 2-1 du code de procédure pénale (du 1er juillet 1972) sur la discrimination raciale, 2-2 (du 23 décembre 1980) sur le viol et 2-3 du même code (du... 2 février 1981, c'est-à-dire de « sécurité et liberté ») sur l'enfance martyrisée.

Nul ne songeait alors que le gouvernement obtiendrait l'extradition d'un Klaus Barbie. Mais qui eût pu, avant le 10 mai, l'espérer ?



# DÉFENSE

## Le projet de réforme du code du service national

**La plupart des mesures annoncées au terme du conseil des ministres du mercredi 6 avril pour modifier le code du service national n'ont fait que reprendre dans un ensemble organisé l'essentiel des projets et des propositions présentées à diverses reprises par le ministre de la défense, M. Charles Hernu. Ces textes — attendus pour la plupart, et vraisemblablement de nature à décevoir pour celui qui concerne les objecteurs de conscience — illustrent la volonté gouvernementale de modifier le style et le contenu du service militaire pour en faire un service national « à la carte ».**

Parmi ces mesures, il convient de noter que les pouvoirs publics prônant actuellement la défense et la survie de l'entreprise ont innové en prenant des dispositions en faveur de certains jeunes chefs d'entreprise — en activité depuis deux ans au moins — sur le point d'être incorporés. Ceux-ci pourront en effet — si le point du projet de loi sur le service national est adopté tel quel par le Parlement — bénéficier de dispositions analogues à celles qui ont déjà été prises en faveur des exploitants agricoles, si leur incorporation venait à porter préjudice à l'entreprise qu'ils dirigent. Cette mesure constitue une sorte de complément des dispositions prises pour faciliter une meilleure insertion professionnelle des appelés après leur service militaire.

Pour ce qui concerne l'accès des femmes au service national, M. Charles Hernu n'a fait qu'accélérer un processus déjà en cours. On peut donc penser que l'expérience engagée avec les neuf cents volontaires féminins qui servent actuellement sous les drapeaux a donné satisfaction. Cette proposition de mesure fait suite au rapport sur la condition de la femme militaire que le médecin général inspecteur Valérie Andrée a remis en juillet l'année dernière au ministre.

Enfin, il faut noter que les pouvoirs publics ont décidé d'accroître sensiblement le nombre des appelés susceptibles d'effectuer leur service militaire dans la gendarmerie. Cette disposition aurait pour effet de porter le pourcentage d'appelés présents dans cette arme de 10 % — il n'est aujourd'hui que de 6,5 %, mais la loi de 1971, dite du code du service national, autorisait en fait de le porter à cette limite supérieure — à 15 % des effectifs qui s'élèvent à quatre vingt mille hommes. Une telle mesure permettrait ainsi de libérer les gendarmes de métier pour les affecter à des missions plus professionnelles.

Le projet de réforme du statut de l'objection de conscience décevra sans doute les nombreux mouvements qui s'étaient engagés depuis 1981 dans une négociation avec les pouvoirs publics. La durée du service civil, qui, d'après la commission de travail mise en place à Matignon, devait être de seize mois, est, en effet, maintenue à deux ans, soit le double de la durée du service militaire. L'obtention du statut, si elle n'est plus soumise à l'accord de la commission juridictionnelle, contestée violemment par les objecteurs depuis plusieurs années, n'est pas automatique comme ils souhaitaient.

Le ministère de la défense, d'après ce projet, aura à juger du bien-fondé de ces demandes de statut. Les objecteurs ne regretteront-ils pas cette commission, où quatre des sept membres nommés par le premier ministre et le ministre de la justice étaient des civils ? On est loin, en tout cas, avec ce projet, de l'époque où M. Pierre Bérégovoy, au nom du P.S. encore dans l'opposition, se prononçait en faveur de « *commissions décentralisées qui entendraient les demandeurs assistés par leurs avocats.*

Deux modifications, introduites par ce projet, pourraient atténuer l'amertume des mouvements d'objecteurs. La publicité sur ce statut, interdite jusqu'à présent, est désormais possible; et le recours aux juridictions administratives contre les déisions de refus de statut suspend l'incorporation.

# RELIGION

DANS LA TROISIÈME VERSION DE LEUR LETTRE PASTORALE

## Les évêques américains nuancent leurs positions sur la dissuasion nucléaire

Washington (*A.F.P.*) — La dernière version de la lettre pastorale des évêques catholiques américains sur « La guerre et la paix » a été rédigée de façon plus nuancée que les deux premières, pour tenir compte des objections soulevées par l'administration Reagan, a reconnu le 5 avril son principal auteur, le cardinal Joseph Bernardin, archevêque de Chicago.

Mgr Bernardin a toutefois souligné, au cours d'une conférence de presse, que son texte restait hostile à l'utilisation d'armes nucléaires dans presque toutes les circonstances. Ce texte doit être soumis au vote des deux cent quatre-vingt-cinq évêques catholiques américains les 2 et 3 mai prochain à Chicago. S'il est approuvé par les deux-tiers des participants, il servira de document de référence.

Dans leur nouveau texte, les évêques prennent une position plus nuancée qu'en novembre dernier sur la course aux armements. Ils plaident en effet aujourd'hui pour une « *réduction* », et non plus pour un « *arrêt* », des essais, de la production et du déploiement des armes nucléaires. Autre nouveauté, les évêques recommandent à demi-mot au gouvernement des Etats-Unis de ne pas négocier « *aveuglément* » avec les Soviétiques. « *C'est une chose,* écrivent-ils, *de reconnaître que l'écrasante majorité de nos frères et sœurs du monde entier sont bons et ne veulent pas plus la guerre que nous-mêmes. Mais, c'en est une autre que de créditer des mêmes bonnes intentions des régimes et des systèmes politiques qui ont déjà fait la preuve d'un comportement totalement différent* ».

Malgré les atténuations qui y ont été apportées et le souci de rééquilibrage qu'il exprime, ce nouveau projet de lettre pastorale continue toutefois de condamner sévèrement l'attitude du gouvernement américain. *Il lui reproche notamment* de faire des villes soviétiques abritant des objectifs militaires les cibles possibles d'une attaque nucléaire. Comme ses ébauches antérieures, ce troisième texte condamne l'utilisation d'armes nucléaires contre les populations civiles — même pour des représailles — et préconise des négociations entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. pour une réduction de leurs arsenaux nucléaires.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1940

## Quatre évêques lituaniens sont autorisés à faire leur visite « ad limina » au pape

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Pour la première fois depuis l'annexion, en 1940, des républiques baltes par l'Union soviétique, quatre évêques lituaniens sont arrivés le mercredi 6 avril à Rome pour la régulière visite *ad limina* que, tous les cinq ans, *les évêques rendent au pape*. Des républiques baltes, la Lituanie est la seule à avoir une majorité catholique : l'Estonie et la Lettonie sont des pays traditionnellement protestants.

L'arrivée à Rome des quatre évêques, faisant suite à l'élévation au rang de cardinal de Mgr Vaïvods, administrateur apostolique de Riga, est interprétée dans les milieux proches du Vatican comme le signe d'un relatif dégel des relations entre Moscou et le Saint-Siège. Non seulement la nomination du cardinal letton Vaïvods n'a soulevé aucune réaction de la part des Soviétiques, mais de surcroît le prélat a pu se rendre à Rome pour recevoir la pourpre cardinalice et en revenir. En 1963, les Soviétiques avaient libéré un évêque ukrainien et ne lui avaient permis de se rendre à Rome qu'à la condition qu'il ne revienne pas en U.R.S.S.

Les quatre évêques lituaniens resteront à Rome jusqu'au milieu de mai. Il s'agit des administrateurs apostoliques de Kaunas, Mgr Polivonis ; de Kaishyado, Mgr Sladkyavicius ; de Panevezys, Mgr Krikslinnas ; de Telsiai et Klaipeda, Mgr Vaicius. Le vicaire apostolique de Vilna et le secrétaire de Mgr Polivonis les accompagnent.

Ce relatif dégel « diplomatique » ne semble pas indiquer une évolution profonde de la situation de l'Église en général dans les pays socialistes : les interpellations et arrestations de franciscains le montrent bien (*le Monde* du 5 avril).

Un communiqué de l'ordre des frères mineurs à Rome précise que cette nouvelle vague de répression serait due à la décision du Vatican d'interdire aux prêtres tchécoslovaques d'adhérer à l'association progouvernementale *Pacem in terris*. Un télégramme de protestation a été envoyé au président Husak.

Ph. P.

# ÉDUCATION

## M. CHRISTIAN FORESTIER RECTEUR A DIJON...

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale, M. Christian Forestier, recteur de l'académie de Reims, est nommé recteur de l'académie de Dijon. Il remplace Mme Yvonne Lambert-Faivre.

[Né le 8 décembre 1944 à Aubière (Puy-de-Dôme), M. Christian Forestier est ingénieur électronicien depuis 1966. Après avoir enseigné successivement dans un lycée technique et à l'I.U.T. de Saint-Etienne, il est élu président de l'université de cette ville en février 1979. Il devient recteur de l'académie de Reims au mois de novembre 1981.]

## ... ET Mme MICHÈLE SELLIER A REIMS

Mme Michèle Sellier, maitre-assistante à l'université d'Amiens, est nommée recteur de l'académie de Reims. Elle remplace M. Christian Forestier.

[Née le 10 avril 1941 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Mme Michèle Sellier fait à Paris ses études de droit. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, elle est assistante de droit public à Nanterre en janvier 1969, puis, à la fin de la même année, assistante à l'université d'Amiens et maitre-assistante dans cette même ville en 1976. Mme Michèle Sellier a écrit deux ouvrages sur la vie politique en Picardie et publié de nombreux articles de droit public et de sociologie du travail dans des revues spécialisées.]

# FAITS ET JUGEMENTS

● *Cinq ou six malfaiteurs, puissamment armés*, revêtus de gilets pare-balles et munis de masques à gaz, ont littéralement donné l'assaut, mercredi 6 avril, à 17 h 30, à un fourgon de transports de fonds traversant Vincennes (Val-de-Marne). Les attaquants ont immédiatement déclenché une fusillade et réussi à s'emparer de deux sacs, blessant légèrement l'un des deux convoyeurs. Les malfaiteurs, qui ont ainsi dérobé une partie de la recette du Drugstore Opéra à Paris, ont pu s'enfuir. L'un d'eux a été blessé à la cuisse. La recette s'élèverait à 25 000 F seulement. — (*Corresp.*)

● *Une attaque à main armée particulièrement mouvementée* a eu lieu, mercredi 6 avril dans la matinée, à la poste centrale de Martigues (Bouches-du-Rhône). Après s'être emparé de sacs postaux, trois malfaiteurs avaient, en effet, pris deux postières en otage, ce qui a entraîné une course-poursuite avec la police, nourrie d'échanges de coups de feu. Les malfaiteurs ont eu raison d'une première voiture de la police, puis d'une seconde, mais, finalement, ont été arrêtés, pour deux d'entre eux, entre Istres et Miramas. Les deux otages sont sains et saufs, l'argent volé a été récupéré et deux malfaiteurs sur trois étaient, jeudi matin, entendus par la police.

● *Deux skieurs ont été tués par une avalanche*, mercredi 6 avril au col des Estronques, près de Saint-Véran (Hautes-Alpes). Ces deux skieurs sont Mlle Anick Freufard, vingt-quatre ans, médecin, et M. Bruno Bachon, vingt-neuf ans, enseignant, tous deux domiciliés à Rouen. Une autre avalanche s'est produite le même jour à la station du Grand-Bornand (Haute-Savoie). Trois personnes ont été partiellement recouvertes mais elles ont pu être rapidement dégagées.

# culture

## EXPOSITIONS

### ANDRÉ MASSON CHEZ LOUISE LEIRIS

# Le refus du tragique

La galerie Louise Leiris expose des œuvres d'André Masson – peintures et dessins – d'une période inconnue du public. Elle est généralement escamotée jusque dans les rétrospectives, pour la simple raison qu'elle ne correspond pas à son image établie de peintre tragique, comme c'est le cas pour Giorgio De Chirico. Avec cette différence que c'est Masson lui-même qui n'en était pas satisfait.

Ayant commencé par une peinture harmonieuse influencée par Puvis de Chavannes et le symbolisme, il avait entre les deux guerres, fait de la violence le thème d'une peinture tout en traits aigus et tranchants. Et voici qu'à son retour de New-York, où il séjourna de 1940-1945, il redécouvre le paysage et la couleur. Devant la campagne d'Aix-en-Provence et celle de la vallée de la Seine retrouvées après une si longue absence, Masson devient *sentimental*. Sa peinture s'adoucit et s'éclaircit. Le noir qui avait pris une grande place dans ses tableaux new-yorkais – comme ce fut *le cas chez Léger* – disparaît soudain.

Il peint en essayant de capter l'émotion reçue dans l'instant, rapidement, *légèrement*, en *se laissant* aller à ses impressions. La ligne naguère si dure, se dilue, *les formes* voient fondre leurs frontières et perdre *leurs assises. Elles s'envolent en* volutes, gagnées par la transparence et la profondeur.

Cette aventure tout à fait personnelle témoigne en vérité d'un moment de la peinture moderne après le retour d'Amérique des expatriés parisiens d'Amérique chez lesquels on pouvait, selon *Masson*, observer *« un renouvellement d'admiration pour les impressionnistes »*. Il retrouve Cézanne et ses contours fuyants, Renoir et son frémissement charnel, de même qu'un Chagall, sur le bateau qui le ramenait vers le vieux continent, avait la « révélation » de Monet. Une soudaine et totale fluidité s'installe dans les tableaux de *Masson où la nature regardée* est métamorphosée par *« l'alchimie de la couleur »*. Repartir à neuf, saisir au vol un frisson d'aile, un air de pervenche, *un souffle d'écume*... C'est Masson qui parle de ce qui désormais le préoccupe : *« L'image, dit-il, naît de l'invention chromatique et non le contraire. »*

Le dessin depuis le début du siècle avec le cubisme, réglait la vie des formes. Mais en ces années de paix et de remise en question, Masson voulant couper court avec une période inquiétante de son œuvre surréaliste, où il exagérait l'importance du graphisme, avait décidé de remplacer la ligne par la couleur, la couleur comme dessin et comme nature.

Masson s'en va donc arpenter les sites cézanniens autour d'Aix-en-Provence, où l'on assiste aux premières fontes des formes *du côté de* Bibémus, puis de la montagne *Sainte-Victoire émergeant de* la brume, dans les vastes vues sur la *campagne de la Durance*; la vallée de l'Arc et celle de la Seine à Vétheuil, *paysage impressionniste* que hanta Monet. Il peint avec des lueurs rose et bleu à la Renoir, des baigneuses dans le vent, sous l'eau des cascades et des torrents ; des oiseaux à la manière chinoise des Han, qui sont des occasions de se lancer dans un ballet de légères couleurs irisées que le moindre *coup de vent* disperserait. Elles tiennent par l'admirable justesse allusive d'un pinceau qui évoque d'un souffle la présence des faisans dans les sous bois, des perdrix dans les chaumes, des éperviers au-dessus du torrent où nagent des truites.

N'ayant nullement l'intention de recommencer l'impressionnisme; Masson s'était en ces années-là adressé à Turner. Le Turner de la dernière période, guetté par la mort, qui avait confondu la terre, le ciel et l'eau dans un grand tournoiement de lumière. C'est en pensant à ces hallucinations que Masson a peint Venise et sa lagune, *Rome, son forum et son* Tibre, des chutes d'eaux, des brumes et des bouillonnements. *Cette période* de peinture idyllique n'a duré que quelques *années*, de 1948 à 1953. Le peintre y a mis fin délibérément, pensant *que, si Turner gardait* son mystère dans la moindre buée de couleur, *chez lui la peinture sans dessin* perdait sa tension interne. Il oublia *la reposante expérience* et repris l'errance dangereuse du trait qui chez *lui* prolifère splendidement lorsque naissent les tragédies.

JACQUES MICHEL.

★ Masson, Galerie Louise Leiris, 47, rue de Monceau.

★ Galerie Patrice Trigano, 4, rue des Beaux-Arts.

## CINÉMA

### RÉTROSPECTIVE AUSTRALIENNE A LA CINÉMATHÈQUE

# *Entre le documentaire et Hollywood*

Tout cinéma, même nouveau, a une histoire, un passé, que des collectionneurs avides remettent en lumière. Et malgré les apparences, le « nouveau » reste inséparable de l'ancien. Nul n'en est plus conscient que le gouvernement australien, qui vient de faire tirer trente-neuf copies neuves de films peu connus ou totalement inconnus en Europe, quinze longs métrages et vingt-quatre courts métrages, s'échelonnant de 1906 à 1957. La France en aura la primeur, avant un voyage à travers les autres cinémathèques, Londres, *Bruxelles, Munich*, etc.

Si l'on projette *Melbourne Cup* (1896), film court qui coïncide pratiquement avec l'invention des frères Lumière, on découvre aussi *The Story of the Kelly Gang* (1906), un des premiers longs métrages de l'histoire du septième art. Les années 20 voient le développement d'une importante production de longs métrages et révèlent la personnalité de Raymond Longford, dont le film le *plus célèbre*, *The Sentimental Bloke* (Un garçon sentimental, 1919), est *inscrit dans la rétrospective : l'auteur* s'y exprime à la première personne dans *les intertitres*, chose rarissime dans le cinéma américain de l'époque.

Le premier film parlant australien est signé Norman Dawn *(Showgirls'Luck*, 1930), un Américain qu'on avait fait venir par erreur d'Hollywood le confondant avec Allan Dwan. Charles Chauvel, très actif au parlant, tourne en 1933 une version « expérimentale » des *« Révoltés du Bounty*, mélange de documentaire et de fiction, où s'illustrait déjà un certain Errol Flynn.

Charles Chauvel sera présent avec son dernier film *Jedda* (1955). Ken Hall, toujours bien vivant et à qui on doit un livre autobiographique sur le cinéma australien *(Australian Cinema. The Inside Story*, (1980), travaille dès les années 30 dans l'industrie, crée les studios Cinesound, juge aujourd'hui du point de vue de Sirius un cinéma national qui doit apprendre, explique-t-il, la leçon d'Hollywood, où il alla, en ne se coupant pas du public. Ken Hall exprime par exemple son admiration pour le remarquable *The Chant of Jimmie Blacksmith* (1977) de Fred Schepisi, hélas ! absent de la rétrospective, mais promis à une sortie régulière sur les écrans français : Schepisi, le plus doué des cinéastes australiens, qui n'a peut-être pas d'équivalent aujourd'hui à Hollywood, sauf Michael Cimino, décrit la révolte sanglante d'un aborigène contre l'oppression morale des Blancs. Aussi remarquable soit le film, et il est remarquable, dit en substance Ken Hall, aussi spectaculaire soit-il, on ne va pas impunément contre le sentiment de l'Australien moyen, qui reste raciste. Le film fut un échec.

L'essentiel de la nouvelle production australienne sera à Chaillot (trente-six films), avec notamment la première œuvre de Fred Schepisi, *The Devil's Playground* (1976), histoire d'une éducation catholique chez les Jésuites, où le vieux fond puritain hérité des Britanniques tente de curieux accommodements avec les méthodes des bons pères. Peter Weir montrera cinq films (rappelons qu'il représente cette année l'Australie au Festival de Cannes.

Le problème, pour Peter Weir comme pour Fred Schepisi, et pour tout cinéaste australien de talent, est de concilier ses attaches nationales et la tentation américaine. Un Fred Schepisi possède la classe hollywoodienne, même s'il vient de vivre une expérience assez difficile avec un western qu'on attend impatiemment, mais que la firme productrice, Universaal, est déjà tentée de passer par pertes et profits : *Barbarosa* (1972), interprété par Gary Bussey et Willie Nelson.

On relèvera deux absences notables dans cette rétrospective : celles de George Miller (les deux Mad Max) et de Ian Dunlop, le Jean Rouch du *bush* : les deux extrêmes d'une « aventure » cinématographique australienne qui épouse presque physiquement l'immensité d'un sous-continent à nul autre comparable.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Cinémathèque Chaillot*, jusqu'à la mi-juin. En avant-première : *Newsfront* de *Phillip Noyce le 18 avril*.

■ *Les prix 1982 de la Fondation* Onassis seront remis le 14 avril, à Athènes, au cinéaste polonais Andrzej Wajda, au prince Aga Khan et à l'association Europa Nostra.

### « EFFRACTION », de Daniel Duval

# L'amour en otage

Le roman de Francis Ryck, *Effraction* (une « Série noire »), ressemble à l'univers de Daniel Duval, dans *l'Ombre des châteaux* ou *la Dérobade*, hanté par des héros de la mouise, des phénomènes quotidiens transfigurés, décrits hors les normes avec violence et tendresse. Manque de chance, le film qu'ils ont ensemble tiré du livre n'a plus rien à voir ni avec l'écrivain ni avec le metteur en scène.

L'histoire se profile de la même façon : un truand transforme un hold-up en carnage, s'enfuit avec l'argent et s'emploie à le dépenser sans vraiment arriver à ce que la vie soit grande et belle. Parallèlement, un homme et un femme sont foudroyés d'amour. Puis le tueur fait irruption en pleine idylle et prend le couple en otage pour échapper à la police.

Dans le texte, le triste individu est grand, athlétique, et il pense tout le temps. Il veut faire du mal, et sauver sa peau. Il est très calme, obsédé par le manque d'amour et poursuivi par un rêve de petit chien blanc.

A l'écran, Jacques Villeret est très gros et vide ses yeux de la moindre expression. Il est psychotique à coup sûr, mais un peu guignol. En face de lui, Bruno Cremer et Marlène Jobert sont pris d'un agacement bourgeois, comme si leur agresseur était seulement dangereux parce que vulgaire. Les personnages imaginés par Francis Ryck étaient nus mais ils se défendaient mieux, ils s'en moquaient bien de mourir mais ils commençaient à s'intéresser sérieusement à la situation, jusqu'à ce que... Ne révélons pas la fin du livre, qui est plus originale que la fin du film.

Il est inutile de s'attarder sur ce bon exemple d'une mauvaise adaptation, mais Daniel Duval est un cinéaste trop personnel pour qu'on ne regrette pas qu'*Effraction* le fasse rentrer dans le rang, celui des polars proprets, qui n'avait pas besoin de ses services, fussent-ils loyaux.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

■ **Alexandre Myrat remplacera Serge Baudo, qui est souffrant, le 19 avril à la tête du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. L'essentiel du programme est maintenu. On entendra cependant des extraits de *Roméo et Juliette*, de Berlioz, au lieu des *Trois Images* de Debussy.**

■ **Pour sa dixième édition, le Festival des arts traditionnels se répartira entre *Paris* (à la Maison des cultures du monde, du 23 avril au 19 mai) et *Rennes* (du *3 mai au 11 mai*), où *il fut* créé en 1974 par Chérif Khaznadar. *Seront représentés cette année* les traditions de l'Inde du Nord, les musiques *et* rituels africains, les musiques de l'océan Indien ainsi que les « retours » de groupes ou de solistes qui ont, grâce au Festival, acquis une reconnaissance au sein de leur société.**

## THÉATRE

### GASSMAN ET SAVARY A MOGADOR

Les représentations de *Tu as les bras trop courts pour boxer avec Dieu*, au Théâtre Mogador (*le Monde* du 18 mars), sont interrompues du 18 au 22 avril pour laisser la place à Vittorio Gassman, qui donnera le show présenté à la cour d'honneur au dernier Festival d'Avignon – et qui avait été retransmis sur FR 3. Vittorio Gassman joue en français et en italien des extraits de ses plus grands rôle et le plus grand : le sien. Il se joue lui-même tel qu'il se raconte dans son autobiographie (*Un grand avenir derrière moi*, aux éditions Lattès. Dès le 23 avril, à 20 h 30, les spirituals reprennent possession de la scène.

A la rentrée, c'est le Magic Circus qui entre en action. Jérôme Savary monte, avec Jacques Weber, un *Cyrano de Bergerac*, pour lequel il cherche des jeunes comédiennes et comédiens sachant danser et chanter, capables de faire de l'acrobatie et de l'escrime, de s'adapter au rythme et à l'esprit d'invention du Magic. Les candidats doivent se présenter au Théâtre Mogador – 83, rue Saint-Lazare – avec références et partitions, le 9 avril à 10 heures.

★ *Mogador, du 18 au 22 avril* à 20 h 30. Le 23, à 14 h 30.

# SPECTACLES

# théâtre

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE PARADIS PERDU - Fondation Deutsch de la Meurthe (258-47-55), 20 h 30.
CHRISTIAN JOLIBOIS - Théâtre d'Edgar (320-85-11), 22 h 30.
LE PARADIS A L'AMIABLE - Lucernaire (544-57-34), 22 h 15.
FALSCH - Chaillot (727-81-15), 20 h 30.
TONIK BLUES - Lucernaire (544-57-34), 21 h.

### *Les salles subventionnées et municipales*

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Erzsebet/Paillasse.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour ; la Colonie.
CHAILLOT (727-81-15) Théâtre Gémier : 20 h 30 : l'Ordinaire.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Victor ou les enfants du pouvoir.
BEAUBOURG (277-12-33). Débats : de 14 h à 19 h : carte blanche aux Editions Ryoanji ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films B.P.I. ; 16 h. Les Riches Heures de la Coupe du Monde de football : artistes et virtuoses ; 19 h. Channels/Insert. Locale ; 18 h. Mary Menken ; Festival de cinéma indien : 17 h 30. Kaléidoscope, de M. Sen ; à 20 h 30. Aparajito, de S. Ray.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) London Festival Ballet : 20 h 30 : Giselle.
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : le Maître et Marguerite ; 18 h 30 : G.R.C.O.P. + K., Armitage Kagd.

### *Les autres salles*

ALLIANCE (544-41-42) 20 h 30 : les Jours de Khiyam.
ANTOINE (208-77-71) 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24) 21 h : Chant du cygne.
ATHÉNÉE (742-67-27), 21 h : la Dédicace.
BASTILLE (357-42-14) 21 h : Frankie et Johnnie.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) 20 h 30 : la Cerisaie.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. Théâtre du Soleil (374-24-08) 21 h. : Kleber et Marie-Louise ; Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : Histoires de famille. — Epée de bois (808-39-74) 20 h. 30 : la Mort travestie.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : Superdupont ze show.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h. : Monsieur Milord.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Mohican dance.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azaïs.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Hôtel Babel ; 22 h : le Faucon mal fait.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : la Manekine.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 22 h : S. Joly.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 22 h 15 : Archéologie ; II. 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Noce — Petite salle 18 h 30 : Om-Saad.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : L'avantage d'être constant.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h : Trois fois rien.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : O. Percevejo.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Homme qui rit.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol, je m'égalomane à moi-même.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : le Fauteuil à bascule.
STUDIO-THEATRE BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Des souris et des hommes.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Freud ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Lettres de guerre ; 22 h : les Emigrés.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h. Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30. l'Antichambre ; 22 h 30 : le Discours de l'Indien.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise. II. 20 h 30 : Garde-robe sur la plage.



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

## *Jeudi 7 avril*

THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : le Paradis sur terre.
THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65) 20 h 30 : la Ménagerie de verre.
THEATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emoi d'amour.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Merci Appoline.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Femmes d'un homme.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

### *En région parisienne*

LE KREMLIN-BICETRE, Hôpital (rens. : 271-51-00) 20 h 45 : Climats tempérés.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) 20 h 30 : Combat de nègre et de chiens.
SAINT-DENIS, Halle du marché (243-00-59) 20 h 30 : le Saperleau.

### *Les concerts*

LUCERNAIRE, 19 h 45 : J.-M. Renault (Bach, Scarlatti, Villa-Lobos...).
ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE DU MONT, 20 h 45 : Orchestre de chambre, Bonn (Geminiani, Vivaldi).
ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 21 h : G. Fumet, J. Galart (œuvres de Vivaldi).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : Chœur et Orchestre symphonique de Bâle, dir. A Jordan ; chef de chœur : W. Nitzer, « Rigoletto », de Verdi.

### *Jazz, pop, rock, folk*

ARC (723-61-27), à 20 h 30 : Mwendo Dawa, O. Phansson, S. Lindeborg, L. Danielsson, D. Sundby.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin, B. Vasseur, Memphis Slim.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Carnaval Combo.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 20 h : Ly Country Blues ; à 23 h : Los Salseros.
DÉPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, M. Anconina et Big Band Inc.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, Oligophone.
FORUM (297-53-39), 21 h : Kevin Coyne, Ch. Lancry.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Villeger, H. Sellin, P.-Y. Sorin, R. Portier.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.
SUNSET (261-46-60), 23 h : J. M. Jafet, O. Hutman, T. Rabesson.

### *La danse*

CENTRE MANDAPA (589-01-60) à 20 h 45 : Danses derviches.
CISP (343-19-01) 20 h 45 : Ballet Iberia.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) 20 h 30 : La Belle au bois dormant.
FORGE (371-71-89) 20 h 30 : International Dance Connection.
THÉATRE 18 (226-47-47) 20 h : Groupe Kaléidanse : Les Quais de la nuit.

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La Cinémathèque*

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Amok, de F. Ozep ; Panorama du cinéma australien 1919/1982 : Pictures that moved 1896-1920, de A. Anderson : On our Selection, de Ken G. Hall ; 21 h, les Enfants du placard, de B. Jacquot.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Don Juan et Faust, de M. L'Herbier ; 17 h, Amours difficiles (films à sketches) ; 19 h, Hommage à I. Gyöngyössy et B. Kabay : Je suis un médecin.

### *Les exclusivités*

L'AFRICAIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Calypso, 17e (380-30-11).
ALL BY MYSELF (A., v.o.) : Saint-Séverin (h. spéc.), 5e (354-50-91).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54)
L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont Ambassade, 6e (359-19-08).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois (h. spéc.), 15e (554-46-85).
BANZAI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (828-42-27) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ;
LA BARQUE EST PLEINE (Suisse-All., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
BERLIN HARLEM (All.) (**) (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM No 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 8e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
DANTON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) - V.f : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE DEMON DANS L'ILE (Fr.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. - A., v. ang.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-30-19) - V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ÉCRAN MAGIQUE (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
GANDHI (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HYSTERICAL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'IMPÉRATIF (Angl., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
MONSIGNORE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A. v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA PETITE BANDE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PROSTITUTE (Ang., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RAMBO (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LES SACRIFIÉS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Delta, 10e (878-02-18).

## LES FILMS NOUVEAUX

BEYROUTH LA RENCONTRE, film libano-tunisien de Borhane Alaouie : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic 14e (542-67-42)
COUP DE FOUDRE, film français de Diane Kurys : Gaumont-Halles 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01)
LE DERNIER COMBAT, film français de Luc Besson : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
EFFRACTION, film français de Daniel Duval, : U.G.C. Opéra 9e (261-50-32) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99)
L'INDIC, film français de Serge Leroy : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e, (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 19e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
MERRY GO ROUND, film français : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympique Entrepot, 14e (542-67-42).
REVIENS JIMMY DEAN, REVIENS, film américain de Robert Altman, v.o. : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
SANS SOLEIL (Fr.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
SI ELLE DIT OUI... JE NE DIS PAS NON (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) - V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
UN DIMANCHE DE FLIC, (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (421-77-99).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94).
YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

### *Les festivals*

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : les Lois de l'hospitalité.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : le Port de l'angoisse.
MARLON BRANDO (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) : 18 h. : la Comtesse de Hongkong ; 16 h : Viva Zapata ; 22 h 20 (v.f.) : Queimada ; 14 h et 20 h 10 : Un tramway nommé désir.
CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).
FILMS D'AMOUR (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Rebecca.
SÉLECTION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE FEMMES (v.o.) : Republic-Cinémas (805-51-33) : 18 h : Madame, vous n'avez rien ; Elles soulèvent des montagnes ; 20 h et 22 h : Cela durait nuit et jour, mon enfant : This woman is not a car.
HOMMAGE A ARLETTY-CARNÉ-PRÉVERT : Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Visiteurs du soir ; les Enfants du paradis ; Le jour se lève ; les Portes de la nuit.
DUSTIN HOFFMAN (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; t.l.j., 20 h 30 : Alfredo, Alfredo ; t.l.j., 22 h 30 : John and Mary.
ALAN J. PAKULA (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h 30 : Klute.
INGMAR BERGMAN (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : 14 h 15 : les Fraises sauvages ; 16 h 15 : la Source ; 18 h 15 : l'Heure du loup ; 20 h 15 : Cris et Chuchotements ; 22 h 15 : Une passion.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : le Battant.
FRED ASTAIRE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Amanda.
JEAN-PIERRE LÉAUD, comédien halluciné : Studio 43, 9e (770-63-40) : 18 h : les Quatre Cents Coups ; 20 h : le Père Noël a les yeux bleus ; 22 h, le Testament d'Orphée.

### *Les séances spéciales*

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
ANNIE (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 16 h 10 ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.
CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 20.
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) 18 h 20.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 40.
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-19-68), 24 h.
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg 4e (272-63-32), 22 h 10.
LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
MISSING (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 30.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 15 h 45.
MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 50.
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.
PROVIDENCE (Angl., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.
REDS (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 21 h.
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h.
LES SACRIFIÉS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h, 23 h 35 et 0 h 20.

# COMMUNICATION

## Jeudi 7 avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Téléfilm : Les Beaux Quartiers.**
D'après le roman de Louis Aragon, adaptation de P. Savatier, réal. Jean Kerchbron, avec B. Brieux.
*C'est la guerre des Balkans. Poincaré est élu président de la République. Edmond et Armand ont déjà quitté Serianne pour Paris. Amour, politique... un feuilleton plutôt bien fait.*

**22 h 10 Documentaire : Le Greco ou les métaphores du divin.**
Réalisation Y. Gerault, avec P. Clementi et M. Lecru.
*Tolède, vers 1577, l'Espagne déchirée entre la religiosité chrétienne et les influences arabes, trouve en Greco, l'exilé, celui qui réalise la symbiose.*

**23 h 10 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Planète bleue : En direct du Japon.** De L. Broombead.
*Les recherches françaises et japonaises dans trois domaines : la robotique avancée, les nouveaux matériaux, l'énergie solaire.*

**21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.**
*David Bowie, les Beatles, Marianne Faithfull, David Linley, Neil Young, Garland Jeffreys, Culture Club.*

**23 h 10 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Cinéma 16 : Incertain Léo ou l'amour flou.**
De S. Steinberg, réalisation M. Favart, avec M. Boujenah, C. Leprince, C. Pascal...
*Les hésitations amoureuses d'un jeune homme de trente ans qui se prend pour Solal (le magnifique). Michel Favart jette sur Léo, sur sa vie sentimentale « partagée », uniquement préoccupé par ses envies du moment sur sa « drague » grandiose et dérisoire, un regard ironique et complice à la fois. Un film tout en atmosphère, dont le ton fait parfois penser à Truffaut.*

**22 h 5 Journal.**

**22 h 25 La vie en face : Appel au monde libre.**
De Ph. Alfonsi et P. Pesnot.
*Un nouveau magazine, dont le premier numéro nous fait pénétrer dans la réalité quotidienne d'une prison, celle de la centrale de Poissy, où les détenus purgent de longues peines. Trois approches se superposent : celle de la caméra-vidéo, celle d'un photographe (Jean Gaumy), celle d'un dessinateur (Cabu), pour une sorte de « portrait de groupe » qui va des prisonniers aux éducateurs en passant par les aumôniers, les surveillants, les visiteurs. Un monde immense, très lourd. Un magazine professionnel; intelligent, à la limite parfois du froid.*

**23 h 18 Une minute pour une image.**
D'Agnès Varda.

**23 h 20 Prélude à la nuit.**
Œuvres de Duparc, par U. Reinemann et D. Selig.

### FRANCE-CULTURE

**19 h 25,** Jazz à l'ancienne.
**19 h 30,** Les progrès de la biologie et de la médecine : l'infarctus, fléau social, avec le professeur A. Vacheron.
**20 h,** « Nouveau répertoire dramatique : Mais moi je vous aime Stanislas, de C. Dugowson, suivi d'un entretien avec l'auteur.
**22 h 30,** Nuits magnétiques.

### FRANCE-MUSIQUE

**18 h 30,** France-Musique à Arc-et-Senans : Studio-concert, œuvres de Beethoven, Kagel ; 19 h 35, L'imprévu ; 20 h 30, Musique pour orgue.
**21 h,** Concert (donné le 3 avril à Arc-et-Senans) « Quatuor en sol mineur » de Mozart ; « Quintette à deux violoncelles » de Schubert ; « Contes de fées » de Schumann ; « Quintette avec saxophone » de Busch ; « Trio » de Villa-Lobos, avec C. Kling, piano ; F. Agostini, violon ; H. Beyerlé, alto...
**22 h 30,** Fréquence de nuit : Architectures, utopies, et révolution.

## Vendredi 8 avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**11 h 15 Vision plus.**
**12 h H.F. 12 (info).**
**12 h 30 Atout cœur.**
**13 h Journal.**
**13 h 50 Portes ouvertes.**
**16 h 30 Croque-vacances.**
**18 h C'est à vous.**
**18 h 25 Le village dans les nuages.**
**18 h 50 Histoire d'en rire.**
**19 h 5 Météorologie.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 S'il vous plaît.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Variétés : Y'a un malaise.**
*Avec Alex Métayer.*
**21 h 40 Série : Lucien Leuwen.**
D'après le roman de Stendhal, adapt. J. Aurenche, Cl. Autant-Lara et P. Bost ; réal. C. Autant-Lara. Avec B. Garcin, N. Jamet, A. Lualdi... (rediffusion).
**22 h 40 Patinage artistique.**
*Trophée international de danse de Morzine.*
**23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 ANTIOPE.**
**12 h Journal (et à 12 h 45).**
**12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 50 Série : La vie des autres.**
**14 h 5 Aujourd'hui la vie.**
Les loubards et leurs victimes.
**15 h 5 Série : Têtes brûlées.**
**15 h 45 Reprise : Planète bleue.**
En direct du Japon (diff. le 7 avril, à 20 h 35).
**17 h 5 Itinéraires.**
De S. Richard. *Colombie : Bogota, fragment d'une ville ; la terre c'est la vie.*
**17 h 45 Récré A 2.**
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Série : Médecins de nuit.**
« Le mensonge ». Réal. J.-P. Prevost. Avec C. Allegret, P. Rouleau, G. Germain...
*Patrick, avec la complicité de Léone, la standardiste, profite d'une garde de nuit pour faire une escapade amoureuse. Parviendra-t-il à sauver son beau-père victime d'une crise cardiaque ?*
**21 h 35 Apostrophes.**
*Magazine littéraire de B. Pivot.*
*Sur le thème : « Sous le regard du public », sont invités : D. Franck* (les Têtes de l'art), *Yves Montand et J. Semprun* (Montand, la vie continue), *Pellion* (les Disparus d'« Apostrophes ») *et F. Truffaut (pour Je hais les acteurs, par B. Hecht,* et André Bazin, *par D. Andrew).*
**22 h 55 Journal.**
**23 h 5 Ciné-club : la Garçonnière.**
Film américain de B. Wilder (1960), avec J. Lemmon, S. Mac-Laine, F. Mac Murray, R. Walston (v.o. sous-titrée).
*Un employé d'assurances new-yorkais prête son appartement à ses supérieurs, pour leurs aventures amoureuses. Il compte obtenir, ainsi, de l'avancement. Mais, un jour, il se trouve partagé entre l'ambition et une fille dont il s'est épris. L'humour grinçant de Billy Wilder, dans une satire sociale où se mêlent la comédie et le drame, où la solitude et la mort apparaissent derrière les situations burlesques.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
**18 h 55 Tribune libre.**
La C.G.C.
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé : Tintin.**
**20 h Les jeux.**
**20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
**20 h 35 Vendredi : Treize femmes en colère.**
Magazine d'information d'A. Campana.
*Un reportage de la Radio Télévision belge sur treize femmes qui ont refusé de donner leurs postes de travail à des hommes et sont devenues des chômeuses...*
**21 h 35 Journal.**
**21 h 55 Magazine de la photo ; Flash 3.**
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
*Revue de presse ; Flash-back : les collotypes ; Dossier : comment devient-on photographe ? Flash pratique.*
**22 h 38 Une minute pour une image.** D'Agnès Varda.
**22 h 40 Prélude à la nuit.**
*« Sonate en ré » de Mozart, par Geneviève et Bernard Picavet au piano.*

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2,** Matinales : François d'aujourd'hui : fragment d'une tapisserie.
**8 h,** Les chemins de la connaissance : histoires de verre ; à 8 h 32 : Visages de Nikos Kazantzaki.
**8 h 50,** Echec au hasard.
**9 h 7,** Matinée des arts du spectacle.
**10 h 45,** Le texte et la marge.
**11 h 2,** Musique : Andalouses Amériques.
**12 h 5,** Agora, avec S. Proa.
**12 h 45,** Panorama.
**13 h 30,** La guitare espagnole.
**14 h,** Sons : U.S.A. en vrac.
**14 h 5,** Un livre, des voix : « le Royaume des moustiques », de P. Theroux.
**14 h 45,** Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire, « le roi Magas ».
**16 h,** D'un rivage à l'autre de l'Atlantique.
**18 h 30,** Feuilleton : La certaine France de mon grand-père.
**19 h,** Actualités magazine.
**19 h 30,** Les grandes avenues de la science moderne : l'optique neutronique.
**20 h,** Relecture : Stendhal.
**21 h 30,** Black and blue.
**22 h 30,** Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2,** Musiques du matin : œuvres de Ravel, Mozart, Borodine, Carissimi.
**7 h 2,** Dvorak, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
**8 h 10,** Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. K. Sanderling, sol. B.L. Gelber.
**9 h 5,** Le matin des musiciens : œuvres de Liszt, Scarlatti, Donizetti, Paganini, Thalberg, Ravel.
**12 h,** Actualité lyrique.
**12 h 35,** Jazz s'il vous plaît.
**13 h,** Musique légère : œuvres de Rauber, Bolling.
**13 h 30,** Jeunes solistes : œuvres de Villa-Lobos, Dyens, Brouwer, par Roland Dyens.
**14 h,** Equivalences : œuvres de Beethoven, Chopin.
**14 h 30,** Les enfants d'Orphée.
**15 h,** D'une oreille l'autre : œuvres de Schubert, Glazounov, Bartok, Prokofiev.
**17 h 5,** Les intégrales ; la musique d'Erik Satie.
**18 h,** Jazz : le clavier bien rythmé.
**18 h 30,** France-Musique à Arc-et-Senans : Studio-concert, œuvres de Schubert, Mozart ; 19 h 35, L'imprévu.
**20 h 20,** Concert (émis de Stuttgart « Musique d'accompagnement pour une scène de film » de Schoenberg ; « Concerto pour piano et orchestre n° 17 » de Mozart ; « Symphonie n° 1 » de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. N. Marriner ; sol. R. Lupu, piano.
**22 h 15,** Fréquence de nuit. Musique et mécanique horlogère.

### TRIBUNES ET DÉBATS

**JEUDI 7 AVRIL**

— *M. Jacques Barrot, député C.D.S.,* est l'invité du « Magazine de l'information » sur Radio-Solidarité, à 19 heures (89,8 MHz, Paris).

---

● *« Le Nouveau Journal »* n'a pas été mis en vente le mercredi 6 avril, en raison d'une grève de l'ensemble du personnel qui s'oppose au plan de compression annoncé par la direction du groupe Agefi, propriétaire du quotidien, comprenant soixante-deux suppressions de postes, dont quarante-quatre licenciements. C'est la deuxième fois en moins d'un mois qu'un arrêt de travail est observé dans ce journal.

● *La presse et l'Etat.* Une étude comparée réalisée pour le ministère des communications du Québec vient d'être publiée en France par la Documentation française, sous le titre : *« la Presse et l'Etat, la réglementation de la presse écrite dans douze pays occidentaux ».* Ce volume de 400 pages est en vente en librairie au prix de 121 francs, et à la Documentation française, 29-31 quai Voltaire, 75007 Paris ; 165 rue Garibaldi 69401 Lyon cedex 03 ; par correspondance : la Documentation française, 124 rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex.

● *Un nouveau mensuel africain* intitulé *Bwana* et destiné à l'immigration noire en France vient de voir le jour. Rédigée par une équipe composée d'Africains, d'Antillais, de Noirs américains et de Français, cette publication accorde une large place aux arts, aux spectacles et aux problèmes de société (99, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 544-48-60, le n° 10 franc.)

● *L'université de Haute-Bretagne (Rennes II)* organise, du 25 au 29 avril, une semaine d'animation culturelle sur le thème « Nous et les médias », en collaboration avec l'association Information et Démocratie et la participation de nombreux organismes de la région. Cette manifestation proposera des expositions, des films, des animations, des débats.

★ « Nous et les médias », université de Rennes II, 6, avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes Cedex, tél. : (99) 54-99-55, postes 1134 ou 207.

● *« Tout ce qu'il faut savoir si vous éditez un journal » :* la onzième édition (à jour au 1er juillet 1982) de ce numéro spécial de *l'Écho de la presse et de la publicité* vient d'être mise en vente. 19, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, 75039 Paris Cédex 01. Tél. : 233-03-00. Prix : 205 F (franco : 225 F.)

---

## LE PRINTEMPS DE TF 1

# Une vague d'émissions nouvelles

**« *La nature agit ainsi : les feuilles tombent, les arbres se dépouillent, tout semble mort, et puis soudain des bourgeons éclatent, la sève monte. Le renouveau apparaît...* » Cours de botanique pour écoles maternelles ? Dictée pour classes de sixième ? Non. *Description du printemps sur TF 1* selon Jean Lallier, son directeur des programmes. Un printemps attendu avec ironie par beaucoup d'observateurs, sceptiques sur la capacité de sursaut de la première chaîne ; attendu avec impatience et intérêt aussi par beaucoup de téléspectateurs et l'ensemble du personnel de TF 1, soucieux de rendre public l'aboutissement d'un travail obscur réalisé ces derniers mois et, par là-même, d'enrayer la baisse du taux d'écoute d'une chaîne autrefois première et désormais supplantée par Antenne 2. Un test donc et une sorte de chance ultime avec tout de même un espoir : celui d'une moisson de fruits nouveaux et prometteurs – une dizaine de nouvelles émissions régulières lancées entre avril et mai – et un soulagement : la réforme des structures de la chaîne achevée, le directeur des programmes le promet : sa seule préoccupation désormais sera de faire des programmes...**

Il ne s'agira ni d'un feu d'artifice, ni d'une avalanche bruyante d'émissions à grand spectacle. Parler de la mise en place progressive d'une politique de programmes cohérente et relativement ambitieuse serait mieux adapté. C'est en tout cas ce *qu'espèrent les directeurs d'unités* de production et le P.-D.G. de TF 1, M. Michel May, qui a fait prévaloir la modification des structures de la chaîne avant toute réforme de fond concernant les programmes. « *Bousculer en quelques semaines une grille de programmes n'est pas impossible,* nous déclarait-il au début du mois de février, *mais extrêmement coûteux. Et l'argent dépensé en contrepartie de cette intervention immédiate est de l'argent prélevé sur autre chose, notamment la création.* » Economies, économies...

Prudence ? Sagesse ? Peut-être. Maladresse aussi car, accusée d'immobilisme, voire de médiocrité, la chaîne a dû subir pendant près de huit mois les foudres de la critique et – plus grave – la désaffection de nombreux téléspectateurs. « *Nous ne sommes allés ni au plus rapide, ni au plus facile,* reconnaît M. Jean-Emile Jeannesson, directeur d'une unité de programme. *Mais ce qui compte, c'est d'en finir avec le saupoudrage et la politique définie au coup par coup. Nous devons être cohérents et tendus vers un même objectif... Qu'importe la critique. Je suis Lorrain, et je trace patiemment mon sillon en misant sur la qualité* ».

Si la formule prête à sourire, le propos est loin d'être démagogique. Certes, l'antenne s'est montrée jusqu'à présent bien pauvre en nouveautés, mais l'équipe de saltimbanques (*traduisez : « réalisateurs »*) promus aux postes de direction parie sur la durée et sur les valeurs sûres. M. André Harris parlait de la multiplicité des publics et voulait projeter la chaîne dans une ère nouvelle de l'audiovisuel ? Désormais, on laisse ce soin aux penseurs de la quatrième chaîne et autres canaux, et M. Jean Lallier définit TF 1 par sa vocation à *« s'adresser aux jeunes de sept à quatre-vingt-sept ans »*, et son absence de complexes *« à l'égard des médias existants ou à venir » !*

La porte de l'invention n'est cependant pas verrouillée. Et pour inaugurer la vague d'émissions nouvelles lancées sur le petit écran, « Télé à la une » pourrait bien innover. Bimensuelle, programmée à 17 h 15 le lundi, l'émission sera conçue et animée par Jean Bertho et permettra à « Dame télévision » de se mettre elle-même sur la sellette... ou sur le gril. Foin de complaisance et de narcissisme ! Le ton sera résolument critique, et l'objectif audacieux : faire réfléchir sur l'instrument, provoquer un échange d'idées entre professionnels de la télévision et représentants de la presse écrite et du public, et poser sans aucune retenue toutes les questions que suscitent à la fois l'antenne et les gens qui conçoivent. « *Tout simplement communiquer,* explique M. Jeannesson. *Expliquer au public les jeux de la télévision, le travail de ses artisans, favoriser l'apprentissage d'une lecture critique du langage télévisuel et peut-être aussi donner l'amour du petit écran.* » Jean Bertho, qui estime avoir carte blanche, souhaite en tout cas faire de « Télé à la une » un petit événement dans le monde de la télévision. Pourquoi pas une petite bombe ? Coup d'envoi lundi 11 avril, avec notamment Michel Polac, une « vedette » controversée s'il en est...

« Saga » sera le second pari périlleux de l'unité de Jeanneson. Diffusé chaque mois, le mardi, à une heure de grande écoute, ce magazine scientifique produit par Michel Tréguer sera, nous dit-on, « *une incitation à la curiosité et à l'interrogation sur les sciences et l'histoire des choses* ». La mémoire des gestes, la connaissance, les mystères de la forêt de Fontainebleau... Les thèmes laissent songeur. A ne pas confondre en tout cas avec la nouvelle version de « Temps X », proposée chaque semaine, dès mardi 26 avril, par les frères Bogdanoff et qui, avec force moyens spectaculaires, poursuivra dans la prospective et la science-fiction.

### Théâtre et série noire

*Le président* de TF 1 avoue volontiers deux passions : la bande dessinée et le café-théâtre. Si la première ne peut encore faire l'objet d'un véritable spectacle télévisé comme le rêve M. May, le second fait pour la première fois l'objet d'une émission mensuelle, et la retransmission d'un « spectacle Pierre Dac » devrait assurer, mardi 19 avril à 21 h 30, le lancement attendu de ce « Café-théâtre ». Mensuelle également dès le mercredi 27 avril, « Le théâtre et les hommes » se proposera d'aborder exclusivement la vie du théâtre dramatique, son actualité et ses grands courants. Quant au magazine « Bravos », diffusé deux fois par mois après le film du dimanche soir, il dépendra à la fois de l'actualité des spectacles, de l'humeur et de l'humour de son animateur (José Artur), mais personne ne serait surpris qu'il tourne essentiellement autour de l'actualité théâtrale !

*Citons encore* « Contre-enquête », un magazine original de faits divers, proposé par Anne Hoang : « *Une occasion,* dit-elle, *de raconter la société.* » (Une fois par mois à partir du 28 avril.) « Passions », un magazine traitant de culture et de création, dont les auteurs – André Bercoff et Pierre Desfons – se veulent « *violemment subjectifs* » et souhaitent avant tout « *communiquer des enthousiasmes* » (bimensuel à partir du dimanche 8 mai, vers 22 heures) ; « Jack Spot », la récréation du mercredi, prévue « *pour faire danser les jeunes* » au gré – plus contestable – de clips-vidéo (dès le 27 avril). Et, bien sûr, l'émission plus lointaine de Pierre Bouteiller, prévue pour le 27 mai et attendue elle aussi comme un événement.

Enfin, la rentrée de septembre nous réserverait une série de « télédrames express », (film de soixante minutes conçus intégralement pour la vidéo), des téléfilms policiers puisés dans le répertoire français de l'édition « Série noire », la mise en place de soirées spéciales animées autour de grands thèmes (les femmes, l'exil...), de nouveaux documentaires (comme les « Chroniques de la justice » de Frédéric Pottecher et Daniel Costelle), ainsi qu'un remodelage profond des week-enks.

« *Certains ont pu s'y tromper : tout semblait en sommeil* », écrit M. Jean Lallier, en évoquant les tout derniers mois d'immobilisme de TF 1, côté programmes. Si elle devait elle-même se tromper, la direction de TF 1 pourrait bien ne pas rencontrer chez son public les marques d'une telle indulgence.

**ANNICK COJEAN.**

---

*Lu*

## « LE DÉSASTRE DE 1940 », de Claude Paillat

# L'aveuglement

Jusqu'à présent, la partie la plus originale des *Dossiers secrets de la France contemporaine* de Claude Paillat était celle consacrée aux milieux d'affaires, à leurs relations avec le monde politique, à la vie des principales régions économiques. Aujourd'hui, avec ce tome IV, couvrant l'immédiat avant-guerre, tout change et le projecteur est presque exclusivement braqué sur les problèmes de défense. A juste titre, car en explorant les archives publiques et privées (celles du général Georges par exemple), l'auteur a découvert une foule de documents ignorés du grand public. Entre autres, deux simulations de combat organisées par le haut commandement français quelques années avant le conflit. Elles étaient étonnamment prémonitoires, mais personne, *hélas ! ne voulut en tenir* compte.

Mise en œuvre à l'automne 1937 sur le thème d'une guerre européenne provoquée pra un ultimatum d'Hitler à la Tchécoslovaquie, la première de ces simulations apparaît particulièrement remarquable puisqu'il en ressort que, bien renseignés par nos services secrets, les techniciens français de la chose militaire ne se faisaient aucune illusion sur l'efficacité de notre système de défense et sur la solidité de nos alliés d'Europe centrale. Pris en considération à temps, ce cri d'alarme aurait-il permis de redresser la situation ? Rien n'est évidemment plus facile que de prévoir le passé, mais on est tout de même surpris de constater que le seul résultat de cet exercice à blanc fut une note du général Gamelin où l'on peut lire ces lignes mélancoliques : « *La Tchécoslovaquie est entièrement encerclée et son système de fortification est tourné d'avance.* »

Plus tard, lors de la seconde simulation, envisageant, cette fois, l'effondrement des armées françaises à Sedan en cas d'attaque allemande, le généralissime fera preuve d'un aveuglement encore plus incompréhensible. En réponse au général Georges qui jugeait que nos experts avaient surestimé la puissance et l'audace de l'adversaire potentiel, l'ex-adjoint de Joffre écrira en effet de sa main : « *Tout à fait d'accord, j'ai assisté à l'exercice de la deuxième armée et j'ai, lors de la critique, attiré l'attention sur le fait que, dans mon esprit, le général Pretelat avait voulu prévoir le pire.* » Comme on le sait, « le pire » allait survenir pourtant lorsque, appliquant le plan mis au point par le général von Mainstein, Guderian et Rommel lancèrent victorieusement leurs chars sur les Ardennes.

### Un tableau saisissant

*Capitales, ces deux études ne* furent, du reste, pas les seuls avertissements qu'adressèrent aux responsables les quelques rares militaires français compétents. *Toujours bien informé,* Claude Paillat en cite beaucoup d'autres : ainsi la lettre du général Vuillemin à Guy La Chambre en 1938 prédisant l'anéantissement de l'aviation française en quelques jours, dans l'hypothèse d'un conflit avec le Reich ; un rapport de nos services de renseignements attirant l'attention sur le climat anti-français régnant en Belgique et l'état de délabrement des fortifications de ce pays ; une note, enfin, du deuxième bureau signalant, dès 1938 – un an avant la signature du pacte germano-soviétique – que les Allemands commençaient à entrer en contact avec les Russes afin d'éviter une coopération des armées polonaises et soviétiques.

Précis et irréfutable, le tableau brossé par Claude Paillat est d'autant plus saisissant qu'il apparaît fort équitable. A l'inverse de certains témoins de l'époque, l'auteur des *Dossiers secrets de la France contemporaine* n'accable aucun homme ni aucune famille politique. Imperturbable, il se contente de livrer le fruit de ses recherches et laisse le lecteur constater à quel point, en ces années-là, la France, dans ses profondeurs, refusa de regarder en face les épreuves qui, de nouveau, montaient vers elle.

**ERIC ROUSSEL.**

★ *Le Désastre de 1940 – La Répétition générale,* tome IV, des *Dossiers secrets de la France contemporaine* ; tome IV : Laffont, 420 pages ; 115 F (nombreuses illustrations inédites).

# INFORMATIONS « SERVICES »

## RÉTROMANIE

### LA BIENNALE DES ANTIQUAIRES DE CANNES

## Des trésors dans un blockhaus

**Franchi le seuil du blockhaus japonisant qui défigure la Croisette, après dégustation de petits bavarois au sabayon sur porcelaine allemande du Bistingo, annexe gourmande du casino, c'est un vrai bonheur de découvrir tant de chefs-d'œuvre de tant de siècles. Après tout, ce coffre-fort de béton n'est pas de trop pour protéger les trésors de ce musée vivant qui, jusqu'au 10 avril, s'appelle la IVe Biennale internationale des antiquaires, au nouveau palais des festivals de Cannes.**

Des incrustations fleuries qui parent les acajous Charles X jusqu'aux petites trouvailles archéologiques de la « boutique » réputée pour ses petits prix, quarante siècles vous sont offerts.

A ce grand écart dans le temps répond un large éventail de prix. On reste agréablement étonné de pouvoir acheter pour 100 francs des animaux sacrés en terre cuite du deuxième siècle avant notre ère, mais perplexe devant certains meubles du dix-neuvième, plus légers par leur bois que par les chiffres de leurs étiquettes.

Rien à dire, en revanche, devant la somptuosité des meubles dix-huitième qui, avec de célèbres estampilles, passent allègrement les 200 ou 300 francs, et même le million pour une commode-perruquière, ornée de bronze, au « C » couronné qui la date entre 1746 et 1751 : au reste, tout, est ici garanti authentique, sans contestation possible après passage d'une commission d'experts.

La haute époque est fortement représentée avec des dressoirs italiens Renaissance, et l'on mesure la distance avec les buffets à deux corps Henri II d'une finesse de sculpture qui efface l'insulte de leurs descendants fin dix-neuvième : bustes d'anges, vierges du treizième au dix-septième et autres statues de toute beauté complètent la gamme. La qualité des divinités bouddhiques de Chine et de Thaïlande retient aussi de longs regards apaisants.

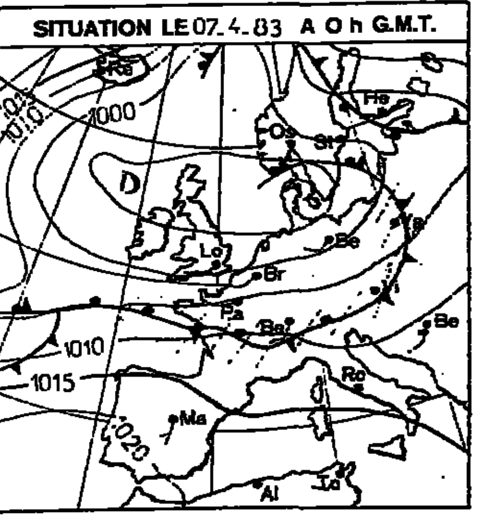
*Bonnes pièces aussi côté* faïences aux justes prix. Petits bronzes, argenteries anciennes et joli panorama de monnaies d'or et d'argent, *de la* Grèce aux royales françaises.

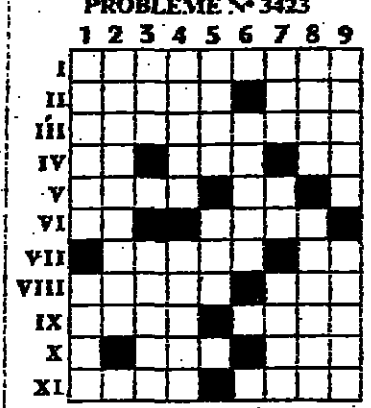
La librairie aux rayons garnis de maroquin doré aux petits fers et les vitrines d'autographes historiques et littéraires attirent de nombreux amateurs. Très animé aussi, le stand des armes blanches et à feu, avec d'étonnants souvenirs napoléoniens. Il faudrait encore citer les tapis d'Orient, tapisseries et tableaux anciens de la plus haute qualité. Et l'on ne saurait quitter la Biennale sans se laisser éblouir par les créations des bijoutiers contemporains dont la virtuosité évoque les plus grandes heures de l'orfèvrerie des siècles passés. On comprendra, sans ajout superflu, que tous les records d'entrées — jusqu'à deux mille cinq cents le jour de Pâques — soient, cette année, battus.

Le salon d'Antibes, tout proche, plus regionaliste, avec également des meubles précieux et de la bonne brocante, comblera l'appétit des amateurs d'ancien, également jusqu'à dimanche prochain.

GERSAINT.

## MÉTÉOROLOGIE



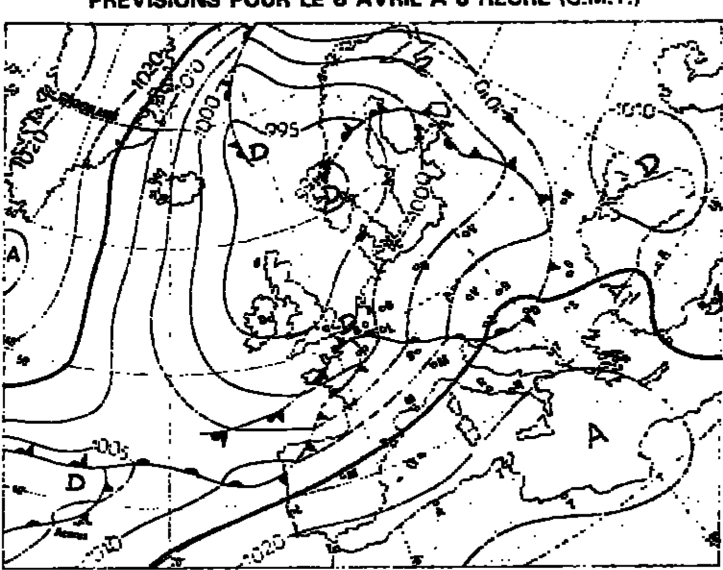

**Évolution probable du temps en France entre le jeudi 7 avril à 0 heure et le vendredi 8 avril à minuit.**

La zone dépressionnaire centrée à l'ouest de la Norvège maintient sur la France un rapide courant d'ouest dans lequel circulent des perturbations d'origine atlantique. Une de ces perturbations traversera le pays vendredi.

**Vendredi matin**, sur la Bretagne, la Normandie, le Bassin parisien et le Nord, quelques éclaircies seront observées, mais les nuages pourront être accompagnés localement d'averses de pluie. Des Pyrénées orientales au sud des Alpes, un temps doux et nuageux prédominera. Les autres régions seront traversées par une zone pluvieuse modérée : il neigera en montagne au-dessus de 1 500 à 1 800 mètres.

Dans l'après-midi, la zone d'instabilité avec éclaircies et passages nuageux, parfois accompagnés d'averses, s'étendra à la moitié nord-ouest du pays : toujours de belles éclaircies près de la Méditerranée. Les vents d'ouest souffleront assez forts près des côtes atlantiques. Les températures avoisineront 5 à 12 degrés le matin du nord au sud, et de 10 à 20 degrés l'après-midi.

La pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris, le 7 avril, à 8 heures, de 1 004,2 millibars, soit 753,2 millimètres de mercure.




Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 avril ; le second le minimum de la nuit du 6 au 7 avril) :

Ajaccio, 16 et 7 degrés ; Biarritz, 18 et 11 ; Bordeaux, 12 et 9 ; Bourges, 11 et 5 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 10 et 4 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 13 et 7 ; Dijon, 11 et 3 ; Grenoble, 12 et 8 ; Lille, 10 et 3 ; Lyon, 11 et 7 ; Marseille-Marignane, 18 et 10 ; Nancy, 11 et 4 ; Nantes, 13 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 14 ; Paris-Le Bourget, 12 et 5 ; Pau, 18 et 9 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 13 et 5 ; Strasbourg, 11 et 5 ; ours, 12 et 6 ; Toulouse, 18 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 5 degrés ; Amsterdam, 8 et 4 ; Athènes, 19 et 9 ; Berlin, 10 et 2 ; Bonn, 11 et 3 ; Bruxelles, 9 et 4 ; Le Caire, 31 et 13 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 7 et 3 ; Dakar, 25 et 19 ; Djerba, 22 et 11 ; Genève, 8 et 6 ; Jérusalem, 23 et 10 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, 11 et 2 ; Luxembourg, 8 et 1 ; Madrid, 19 et 3 ; Moscou, 12 et 6 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 13 et 7 ; Palma-de-Majorque, 21 et 11 ; Rome, 17 et 11 ; Stockholm, 6 et 1 ; Tozeur, 26 et 13 ; Tunis, 23 et 10.

### L'ÉTAT DE L'ENNEIGEMENT

Au cours de ces derniers jours, il a neigé abondamment sur les massifs des Alpes du Nord ainsi que sur les massifs du département des Hautes-Alpes. Ces chutes de neige dépassent souvent 50 centimètres au-dessus de 2 000 mètres. Le vent fort a provoqué des accumulations importantes et le manteau neigeux n'est pas stabilisé. Pour le prochain week-end, c'est un temps doux et perturbé d'ouest qui prédominera sur les massifs. Des accalmies temporaires avec belles éclaircies seront observées entre deux passages perturbés, principalement sur les Pyrénées et le sud des Alpes. L'isotherme 0 degré sera voisine de 2 500 à 3 000 mètres.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3423**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | |
| II | | | | | | ■ | | | |
| III | | | | | | | | | |
| IV | | | ■ | | | | ■ | | |
| V | | | | | ■ | | | ■ | |
| VI | | | ■ | ■ | | | | | ■ |
| VII | ■ | | | | | | ■ | | |
| VIII | | | | | | ■ | | | |
| IX | | | | | ■ | | | | |
| X | | ■ | | | | ■ | | | |
| XI | | | | | ■ | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Peut être rangé avec tout ce qui est fait. — II. Vin d'Espagne. S'oppose à la masse. — III. Une certaine répétition. — IV. Article. Va toujours avec mesure. Conjonction. — V. Pas indifférents. Pour lier. — VI. Note. Descente de lit. — VII. Peut faire un gros bonhomme. Préposition. — VIII. Prouve qu'il y a du relâchement. Nom de mère. — IX. Capitale au fond d'un golfe. Pris par le sauteur. — X. Peut être flottante au dessert. Cri pour réclamer un autre morceau. — XI. Supprimée. Le dernier repas.

**VERTICALEMENT**

1. Chasser le naturel. Il lui faut de bonnes piles quand le courant est fort. — 2. Quand ils tombent mal, on fait appel aux pompiers. — 3. Une grosse tranche. Ancienne contrée d'Asie Mineure. — 4. Quand on tape dessus, il peut y avoir une explosion. Presque perdu. — 5. Fit un mauvais marché. Peut être héroïque au début. — 6. Un arrêt dans la campagne. — 7. Gros, peut devenir du toupet. Possessif. Une île ou un fleuve. — 8. Gaz d'éclairage. Indispensable pour faire du bon boulot. — 9. Une autre capitale au fond d'un golfe. Pas timbré.

**Solution du problème n° 3422**

*Horizontalement*

I. Contagion. — II. Aboulique. — III. Tés. Inuit. — IV. Astre. — V. Serins. — VI. Aises. — VII. Radoteuse. — VIII. Ocarina. — IX. Pim. Ite ! — X. Heu ! Nervi. — XI. Erse. Ne.

*Verticalement*

1. Catastrophe. — 2. Obèse. Acier. — 3. Nostradamus. — 4. Tu Ri. Or. — 5. Aliénation. — 6. Gin. Sien. En. — 7. Ique. Suaire. — 8. Oui. Dés. TV. — 9. Nets. Serein.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 7 avril :

DES DÉCRETS

● Portant publication de l'accord cinématographique entre la France et la Finlande, signé à Paris le 2 février 1983 ;

● Conférant les rangs et appellations de général de corps aérien et portant promotions, nominations, affectations et admissions par anticipation dans les cadres des officiers généraux (active et réserve).

# SPORTS

## CYCLISME

## Les contradictions de M. Lévitan

**La classique belge Gand-Wevelgem (255 kilomètres) a été gagnée le 6 avril par le Néerlandais Léo Van Vliet, qui a précédé son compatriote Jan Raas, vainqueur, trois jours auparavant, du Tour des Flandres.**

**Bernard Hinault, qui a abandonné, devait aller donner le départ du Tour of America — où s'alignera le Français Christian Jourdan, vainqueur le 5 avril de la course Paris-Camembert — avant de participer dimanche 10 avril à Paris-Roubaix.**

Paris-Roubaix, qui se déroulera dimanche 10 avril, subira la concurrence du « petit » Tour d'Amérique, une épreuve nouvelle en quatre étapes, dont l'arrivée aura lieu le même jour à Washington, près de la Maison Blanche. Cette concurrence fâcheuse paraît d'autant plus invraisemblable et d'autant plus choquante que la compétition d'outre-Atlantique a reçu la caution de M. Félix Lévitan. Celui-ci organise Paris-Roubaix et assume également la présidence de l'Association internationale des organisateurs de courses cyclistes (A.I.O.C.C.). En qualité de responsable de cet orgnisme, le directeur de Paris-Roubaix (et du Tour de France) réclame à juste titre la protection des classiques. On peut donc s'étonner qu'il ait accepté la fonction de conseiller technique du Tour of America, encore que les incohérences du cyclisme ne soient plus aujourd'hui un sujet d'étonnement.

L'affaire aurait connu un retentissement moindre si Bernard Hinault n'avait affirmé, en début de saison, sa volonté de renoncer à Paris-Roubaix pour se produire aux Etats-Unis. « *L'Amérique*, dit-il, *c'est l'avenir du cyclisme. Paris-Roubaix est une course dépassée, trop dangereuse, trop incertaine, qui ne me plaît pas et qui ne m'intéresse plus.* »

Le champion français considère que, l'ayant épinglée à son palmarès en dépit de son aversion pour les pavés, il n'a plus rien à prouver dans cette galère. Discutable, mais logique.

Au reste, deux raisons valant mieux qu'une, son choix initial en faveur de l'épreuve Virginia Beach-Washington ne manquait pas de réalisme. Il s'inscrivait d'une certaine manière dans le programme américain de la régie Renault, qui est l'employeur des routiers de l'équipe Gitane. On ajoutera que Bernard Hinault pouvait raisonnablement envisager sa participation au petit Tour d'Amérique après avoir accompagné M. Félix Lévitan lors d'un voyage d'études aux Etats-Unis en novembre dernier.

C'était sans compter avec les règlements qui font obligation aux coureurs de première catégorie (Hinault est évidemment de ceux-là) de s'aligner dans les classiques ou de s'abstenir de toute compétition. On imagine la situation inconfortable du président de l'A.I.O.C.C., chargé de faire respecter les textes et de défendre, cela va de soi, les intérêts de Paris-Roubaix, sans déplaire aux organisateurs du Tour of America auxquels il se trouve lié par des engagements. Comme dit Bernard Hinault, « *l'Amérique, c'est l'avenir* ». Un avenir que M. Lévitan aurait tort de négliger. Il n'en sera rien, faisons-lui confiance. Ainsi il a promis à Bernard Hinault qu'il bénéficierait, en 1984, d'une dérogation lui permettant de s'aligner dans l'épreuve américaine dans le cas où la concurrence avec la classique française subsisterait.

Restait donc à régler le problème pour cette année. Les transports aériens ont apporté une solution simple : Gand-Wevelgem achevé, Hinault sauterait dans un avion, pour aller en Floride, donner le départ du Tour d'Amérique et, ayant ainsi participé à l'événement, s'empresserait de faire le trajet inverse pour s'aligner dans Paris-Roubaix. Au total, la champion français devrait faire vingt-quatre heures d'avion pour permettre à M. Lévitan de surmonter ces incohérences. Le directeur sportif d'Hinault, Cyrille Guimard, sera d'accord avec nous pour admettre que ce n'est pas la meilleure façon de préparer une classique aussi difficile que Paris-Roubaix.

JACQUES AUGENDRE.

## FOOTBALL

### *COUPES D'EUROPE*

## Turin et Hambourg bien placés pour la finale

La Juventus de Turin et le Hambourg S.V. ont fait, le 6 avril, un pas important sur la route de la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, qui se disputera le 25 mai à Athènes.

En demi-finale aller, la Juventus s'est imposée chez elle 2 à 0 face à Widzen Lodz grâce à deux buts de Tardelli et Bettega. Compte tenu de la rigueur légendaire de la défense italienne, cette avance de deux buts peut être considérée comme décisive avant le match retour du 20 avril en Pologne.

A Saint-Sébastien, Hambourg a également réalisé une bonne opération en tenant en échec la Real Sociedad sur le score de 1 à 1, les buts étant respectivement à l'actif de Rolff et de Gajate.

La finale de la Coupe des vainqueurs de coupe devrait mettre en présence, à Goeteborg le 1er juin prochain, Aberdeen et le Real Madrid. Face aux Belges de Waterschei, les Ecossais n'ont pas commis la même erreur que le Paris-Saint-Germain : ils ont inscrit un score-massue (5 à 1), qui devrait les mettre à l'abri d'une mauvaise surprise au match retour. Le Real Madrid a aussi fait une bonne opération en obtenant le match nul (2-2) à Vienne, face à l'Austria.

En Coupe de l'U.E.F.A., enfin, Anderlecht a justifié sa position de favori en allant s'imposer (1-0), sur le terrain des Bohemians de Prague, tandis que Benefica et les Roumains de Craiova faisaient match nul (0-0) au Portugal.

**RÉSULTATS**
**(Demi-finales aller)**

*Coupe des clubs champions*

*Juventus b. Lodz ............. 2-0
*Real Sociedad et Hambourg .... 1-1

*Coupe des vainqueurs de coupe*

*Austria et Real Madrid ........ 2-2
*Aberdeen b. Waterschei ....... 5-1

*Coupe de l'U.E.F.A.*

Anderlecht b. *Bohemians ..... 1-0
*Benfica et Craiova ............ 0-0

RUGBY. — *L'ancien international de rugby Alban Moga est décédé dans la nuit du 5 au 6 avril à l'hôpital de Bordeaux, des suites d'un accident cardiaque. Agé de cinquante-neuf ans, Moga, qui a été vingt-deux fois international de 1945 à 1949, a formé, avec Robert Soro, une des plus redoutables deuxièmes lignes du rugby français. Après sa carrière de joueur sous les couleurs du Club athlétique béglais, Alban Moga avait créé une entreprise de charcuterie très prospère à Bordeaux.*




**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 554 F | 767 F | 980 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 601 F | 1 074 F | 1 547 F | 2 020 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 634 F | 887 F | 1 140 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 454 F | 779 F | 1 105 F | 1 430 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

## PARIS EN VISITES

**SAMEDI 9 AVRIL**

« Initiation à la sculpture médiévale (jeunes) », 14 h 30, Palais de Chaillot, hall, M. Jacomet.

« Hôtel de Vendôme », 15 heures, *boulevard Saint-Michel*, Mme Pennec, (Caisse nationale des monuments historiques).

« Basilique Saint-Denis », 14 h 45, métro Saint-Denis (Approche de l'art).

« Crypte archéologique », 15 heures, parvis Notre-Dame, côté préfecture, (Arcus).

« Chez un restaurateur de meubles », 15 heures, église Saint-Julien le Pauvre (Connaissance d'Ici et d'ailleurs).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, église, M. Czarny.

« Maison des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard, Mme Ferrand.

« Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Histoire et archéologie).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le Marais sud », 15 heures, 68, rue François-Miron (Paris historique).

« Le Fait divers », 11 heures, Musée des arts et traditions populaires (Visages de Paris).

## CONFÉRENCES

15 heures, Palais de la découverte, B. Rybak : « Mesures biophysiques : génie biologique et médical ».

16 heures, 84, rue de Grenelle, R. Nedelkovitch : « L'Atlantide est-elle un mythe ? » (Union théosophique).

20 heures 30, 199 bis, rue Saint-Martin, M. Deribere : « Le légendaire et le symbolisme chinois anciens » (AMORC).

## BREF

### AUTOMOBILE

**LES PRIX DES RENAULT.** — Les prix des nouvelles voitures de la Régie, les R 11, sont fixés (*le Monde* du 26 mars). R 11 Coach (trois portes) avec moteur 1 108 cm3 (5 CV) : 43 600 F ; avec moteur 1 397 cm3 (7 CV) : 49 200 F ; R 11 berline (5 portes), 1 108 cm3 (5 CV) : 48 800 F ; 1 397 cm3 (7 CV) : de 47 200 à 52 700 F, selon finition, boîte et puissance moteur. Automatique (6 CV) : 56 000 F. TSE (7 CV) : 58 500 F. TSE electonic (7 CV) : 64 000 F. Automatic electonic (7 CV) : 66 200 F.

### DOCUMENTATION

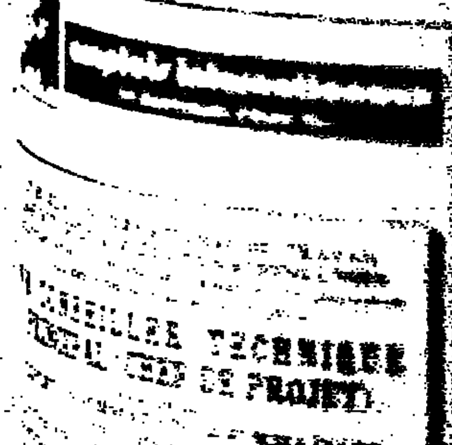
**LES NOUVEAUX COMITÉS D'ENTREPRISE.** — La loi Auroux relative aux institutions représentatives du personnel a profondément rénové les comités d'entreprise, modifiant leur champ d'application, leurs attributions et leurs moyens d'action, et prenant en compte la réalité de la prise de décision dans l'entreprise moderne. Un numéro spécial de *Liaisons sociales*, tome I, apporte des précisions sur les entreprises assujetties, le comité de groupe, les moyens dont disposent les comités.

★ *Comité d'entreprise*, tome I : *Création-Fonctionnement*, 108 pages. Prix : 73 F franco T.T.C. En vente : Liaisons sociales, 5, avenue de la République, 75541 Paris Cedex 11. Tél. : (1) 805-91-05.

### ENVIRONNEMENT

**SESSION DE FORMATION A LIMOGES.** — Une session de droit comparé de l'environnement aura lieu du 18 au 29 avril à Limoges sous l'égide du Centre international de droit comparé de l'environnement.

★ Centre international de droit comparé de l'environnement, faculté de droit et des sciences économiques de Limoges, place du Présidial, 87031 Limoges cedex, tél. (55) 79.19.81.



| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 77,00 | 91,32 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 22,80 | 27,04 |
| IMMOBILIER | 52,00 | 61,67 |
| AUTOMOBILES | 52,00 | 61,67 |
| AGENDA | 52,00 | 61,67 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 151,80 | 180,03 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/lig. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,40 | 51,47 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 13,00 | 15,42 |
| IMMOBILIER | 33,60 | 39,85 |
| AUTOMOBILES | 33,60 | 39,85 |
| AGENDA | 33,60 | 39,85 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

## OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS
réalisant + de 80 % de son C.A. à l'exportation
recherche :

**Un chef de bureau "gestion prévisionnelle de contrats"**

**Formation comptable niveau IUT ou BTS, éventuellement nouvellement diplômé**

Nous souhaitons un agent à l'esprit volontaire, d'un contact facile avec bonnes notions d'anglais.
Orienté vers la gestion Il sera appelé à utiliser un micro-ordinateur.
Placé sous les ordres du Chef de Service Gestion, le poste consiste à procéder au suivi de la trésorerie des agences à l'étranger, au suivi des règlements clients (France et Etranger), à l'assistance des chargés d'affaires, aux relations avec les banques à l'information de la Direction Générale et les services opérationnels.
Le candidat aura sous ses ordres une équipe de 3 personnes
Perspectives d'évolution à l'expatriation.
Rémunération de 80 à 100.000 Francs.
Lieu de travail proche Vincennes
*Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 6156* à TELEX P.A. JONCTION 34, boulevard Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

---

Important fabricant Européen d'accumulateurs de renommée internationale
recherche
pour son Département Batteries Industrielles

**UN INGENIEUR DES VENTES**

basé à PARIS

et dont le secteur d'activité se situe sur l'ensemble du Marché Français.

Adresser C.V., et prétentions s/réf. 260123 M à REGIE PRESSE - 85 bis rue Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

---

BANQUE QUARTIER BOURSE
recherche
pour son SERVICE ÉTRANGER

**ADJOINT AU CHEF DE SERVICE**
(CLASSE III/IV)

*Le candidat devra avoir plusieurs années d'expérience au sein d'un service étranger et une très bonne connaissance de la réglementation des changes.*

Ecrire sous la référence 6.697 à :
PIERRE LICHAU S.A.,
B.P. 220. – 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

---

Agence de Publicité XI[e], recherche pour son service commercial

**PROSPECTRICE-TÉLÉPHONISTE**

et prise rendez-vous
Il faut :
- une parfaite aisance au téléphone ;
- une bonne culture générale et une facilité d'élocution dans les contacts à tous niveaux ;
- expérience de la P.A. en agence ou en support si possible ;
- dactylographie ;
- excellente présentation.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à n° 201, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

---

**INFORMATIS**
recherche
**INGÉNIEURS**
Ayant 3 à 7 ans d'expér. du LOGICIEL dans les domaines :
**TÉLÉPHONIE**
**RADIO-TÉLÉPHONE**
**LOGICIEL DE BASE**
VM – VSAM – EXEC
**« PROCÉES » TEMPS RÉEL**
MITRA, SOLAR, PDP, SEL 32
26, r. Daubenton 5[e] 337-69-22.

---

**emplois internationaux**
(et départements d'Outre-Mer)

LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL
AGENCE SPÉCIALISÉE DES NATIONS UNIES
recherche pour un projet de formation en entreprise (coopération technique) en Algérie

**UN CONSEILLER TECHNIQUE PRINCIPAL (CHEF DE PROJET)**

ainsi qu'un
EXPERT EN FORMATION DE FORMATEURS
pour l'apprentissage.

Qualifications : Diplôme d'ingénieur, formation et expérience pédagogique, vaste expérience pratique dans l'industrie et dans la formation professionnelle industrielle, la formation de formateurs et la formation pour l'apprentissage.

C.V. complet au Bureau de Correspondance du B.I.T., 205, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

---

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

---

URGENT
Recherchons
**CHEF MAGASINIER TEXTILE**
Références exigées.
Tél. pour R.V. au 834-45-02.

**ASSISTANT DIRECTION**
JUNIOR 25/30 a. Ambitieux et motivé pour seconder domaine administ. – gestion-techniq. publicité Angl. exigé. Écrir. av. CV photo N° 820 PUBLIALE GR 27 Fg Montmartre, Paris 9[e].

Compagnie industrielle de montage 46, rue des Fusillés 94400 Vitry-sur-Seine
900 PERSONNES
Montage de tuyauterie, chaudronnerie industrielle
recherche

**ADJOINT AU RESPONSABLE DU SERVICE DES ACHATS**

NIVEAU BTS – DUT
Connaissant le matériel de tuyauterie, chaudronnerie industrielle.

Expérience min. souhaitée : 2/3 ans en service achats.

Sa mission consistera, sous la responsabilité du chef des Achats, (service composé actuellement de 4 acheteurs) :
- Négocier les commandes avec les fournisseurs
- Suivre les commandes
- Suivre la politique fournisseurs
- Rechercher des nouveaux fournisseurs
- Participer à la cotation des projets.

En l'absence du responsable des achats, son adjoint sera amené à prendre un certain nombre de décisions définies par son chef.

Poste à pourvoir rapidement. Adresser C.V. + prétentions à l'attention de J. ANDRÉ.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
Etablissement public à caractère industriel et commercial, recherche

**UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE**

(X, PONTS ET CHAUSSÉES, MINES, CENTRALE...) – pour effectuer des recherches et des études dans le domaine de la THERMIQUE DU BATIMENT avec comme thème principal les économies d'énergie

Adresser C.V. et prét. à : C.S.T.B. 4, av. du Recteur-Poincaré 75016 PARIS.

**TECHNICIENS**
en microprocesseurs
TANDA ETT 48, r. Ste Anne 2[e] M° Pyramides 297-52-02.

Formateur d'adultes, libre de suite niveau DECS. Exp. cours de comptabilité niveau Bac G. – Oise – proximité PARIS. Ecr. s/n° 7894 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DU BLANC-MESNIL (Seine-St-Denis)
recrute
D'Urgence pour son service Documentation SOUS-ARCHIVISTE
Envoyer candidature avec curriculum vitae à Monsieur le Maire, Place Gabriel-Péri – 93150 LE BLANC-MESNIL.

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val-de-Marne recrute par concours sur titres, ouvert à compter du 3 mai 1983, trois psychologues du cadre départemental – poste de travail : aide sociale à l'Enfance – clôture des inscriptions : Vendredi 22 avril 1983 à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val-de-Marne, 38-40, rue St-Simon – 94010 CRÉTEIL CEDEX – Service de la formation et des Concours – Pièce 8.4-17 – Tél. 898-91-58 poste 539.

Pour tous renseignements : une enveloppe au nom et à l'adresse du candidat.

Sté d'Editions recherche Responsable Diffusion expér. export et marchés. Afrique, indispensable. recherche également. Chef de Publicité expérimenté. Tél. au 233-89-14.

## secrétaires

Société audiovisuelle recherche
**SECRÉTAIRE-DACTYLO**
disponible immédiatement. Téléphoner à : 575-59-63.

## formation professionnelle

**SAPIAS FORMATION INFORMATIQUE**
durée 1 à 19 semaines
**TRAITEMENT TEXTE**
Initiation - Perfectionnement durée 1 semaine.
Tour Courcellor 1, 2, rue Curnonsky.
75017 Paris. Tél. 758-12-72 Poste 4.155 ou 4.162.

## propositions diverses

L'Etat offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

## capitaux propositions commerciales

Je dispose de 250 000 F. J'étudier. ttes prop. sérieuses. Ecr. s/n° 7987 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre, 36 ans, expérience 15 ans gros système IBM DOS – VM – MVS recherche poste direction informatique Paris ou région parisienne. Ecr. s/n° 6.478 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**BAC G1**
J.F., 30 ans, très bonne présent., rech. place secrétaire direct. ou assistante collaboratrice commerciale pour poste stable. 10 ans d'expérience. Ecr. s/n° 6.481 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. cherche place VENDEUSE-RETOUCHEUSE 30/35 heures par semaine 10 ans expér. coupe – vente. Ecr. s/n° 6.478 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**ANIMATRICE**
21 ans, exp., ch. emploi dans centre social, foyer, ass. touristique. Rég. indiff. Tél. : 16-20 91-11-34. Dem. : C. BRICHE.

Etud. 23 ans, lic. L.E.A. espagnol, anglais ch. stage dans entreprise, juil., août 83. Téléph. : 237-31-71. URGENT.

J.H. cherche emploi chauffeur V.L., P.L. et transp. commun. Accepte déplacements. Téléphone : 581-05-89. Ecr. s/n° 6.482 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme, 28 ans, licence d'histoire, connaissances en sociologie, bonne culture générale, expérience professionnelle : en usine : tourneur dans le milieu éducatif : éducateur étudiant: toutes propositions pour PARIS, RENNES et leur région (de préfér.). Libre de suite. Ecr. s/n° 7.984 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Prof. anglais. 28 ans, licencié en anglais, beaucoup d'expérience cherche poste. Ecrire M. A. Murphy, 25 Ostade Road, Upper Tulse Hill, London SW2 2AZ, England.

ETUDES DE MARCHE CHARGÉ D'ÉTUDES
10 ans d'expérience cherche emploi fixe ou temporaire. Téléphone : 325-70-99.

## automobiles

### ventes

*de 5 à 7 C.V.*

PARTICULIER VEND
**R5 GTL 1980**
Traitée Dinitrol, gris métal, 3 portes, 70.000 km. Argus. Tél. h. bureaux, 266-62-79.

*de 8 à 11 C.V.*

PEUGEOT 504 coupé, injection. Intérieur cuir, boîte automatique, jantes alu., radio-cassettes. Tél. 822-21-13.

Vds CX 2200 super 78 1re main, bon état, garage. Px intéressant. 709-53-34.

*plus de 16 C.V.*

**JAGUAR 4,2 AUTOM.**
Air condit., noir 12.000 km modèle 83 garantie usine 168.000 F (6) 422-31-88.

### divers

**BMW OCCASIONS**
82/83 ex tt peu roulé 316-318i-320-323i 520i-525i-528i-728i.
Auto Paris XV.-533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris-15[e].

CONCESSIONNAIRE
**ROVER JAGUAR**

| | |
|---|---|
| BMW 728 L | 75.000F |
| Cpé JAGUAR 4,2 76 | 48.000F |
| JAGUAR 5,3 80 | 96.000F |
| JAGUAR 4,2 80 | 90.000F |
| DAIMLER 4,2 80 | 109.000F |
| ROVER 2000 S. 83 | 74.000F |

Tél. (6) 422-31-88.

Saisie pour non-paiement
**VENTE EXCEPTIONNELLE**
24 VÉHICULES 82/83
**COMME NEUFS**
Visibles les 8 et 9 avril
**A PANTIN**
164, AVENUE JEAN-LOLIVE

RENAULT 5 TL/TS/AUT.
PEUGEOT 104/305
SAMBA LS/GL
SAMBA-CABRIOLET
VW GOLF GL/GTI
PEUGEOT 505 SR
BMW 320 AUT/323 L

PRIX SOUS ARGUS
**DE 10 A 20 %.**

# L'immobilier

## appartements ventes

*4[e] arrdt*

MARAIS, Sully-Morland Imm. récent, studio tt confort, à saisir. Téléph. 634-13-18.

*5[e] arrdt*

Contrescarpe. Studio tt confort. Poutres 21 m². 225.000 F. 1er étage. Jeudi 14/17 h. 8, rue Mouffetard.

**NEUF CONSTRUCTION EN COURS**
IMM. TRÈS GRAND LUXE DE 28 APPARTEMENTS
Livraison immédiate
**JARDIN PLANTES**
1 et 3 RUE POLIVEAU
*DU 2 AU 5 PIÈCES* et DUPLEX-TERRASSES
Prix moyen 15.000 F le m² Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 à 19 h
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

*7[e] arrdt*

CHAMBRE-DES-DÉPUTÉS 82 m², 3e ASCENS. SOLEIL. IMMEUBLE LUXE. 522-05-96.

**PRIVILÈGE**
Face U.N.E.S.C.O., imm. neuf. Livraison juillet 1983
**VUE IMPRENABLE**
**2, 3 P., 980.000 F**
Voir 112, av. de Suffren vendredi, samedi 14/19 h
**PROMOTIC. 553-14-14.**

SUR COUR D'HONNEUR DANS HOTEL PARTIC. 120 m² ETAGE NOBLE Calme soleil 1.900.000 F. – 354-29-83.

*8[e] arrdt*

**P. A TERRE** IENA-GEORGE-V
Belle récept. Immeuble tte sécur. 1.550.000 F. 274-23-19.

*9[e] arrdt*

9[e], Rue Trudaine, part. vend atelier d'artiste en duplex, 80 m² env., cuis., s. de b., cheminée, vue dégagée + greniers et cave, possibilité parking. 670.000 F. Tél. 285-88-72.

Centre, gd studio, cuis. équipée, tt cft, 3e ét. sur rue, bas prix vue urgence. Tél. : 528-00-35.

Près SQUARE MONTHOLON Superbe 5-6 p. 200 m² environ Possib. profess. libérale RARE 1.600.000 F. 705-50-36.

*10[e] arrdt*

Urgent cause départ Colonel-Fabien, 3 p., 80 m², parf. état, cuis. équip. + 15 m², jardin d'hiver 90 m² terrasse amén. plein Sud sans vis-à-vis. Prix : 900.000 F. Tél. pour R.-V. : 206-93-80.

*11[e] arrdt*

**MÉNILMONTANT**
2 à 5 p., gd stand., tt cft PRÊT CONVENTIONNÉ imm. nf, livraison immédiate RÉSIDENCE LES COURTILLES PRIMM. Tél. : 788-11-23.

BD RICHARD-LENOIR Bel imm., asc. 3e étage Sud, appt 210 m² env. possib. prof. libérale. Urgent. 634-13-18.

*12[e] arrdt*

R. MONTGALLET pptaire vend 2 pces confort pierre de taille. Bourgeois 205.000. 347-57-07.

*14[e] arrdt*

DENFERT, ÉT. ÉLEVÉ ASC. RAVISSANT 2/3 P. TT. CFT. VUE SOLEIL. T. 320-73-37.

DIDOT ALÉSIA. 842-57-00 Très beau 3/4 P., 2 ch., bns. cours rénovation. 770.000 F.

Plaisance, 150 m². 354-42-70
**TERRASSE 100 m²**
Séj., s. à m., 4 ch., park., vue.

*15[e] arrdt*

Paris-15e. Particulier vend 2 p., cuisine, débarras, 45 m², immeuble ravalé. 62, rue Blomet, 2e étage s/rue. Prix : 380.000 F. Téléph. au 720-17-51 bureau, 288-83-72 matin et soir.

M° ÉMILE-ZOLA
**117, RUE DU THÉATRE**
PETIT IMMEUBLE NEUF
**GD STANDING 2 PCES**
à partir de 13.800 F le m²
**BUREAU DE VENTE**
s/place 14/19 h. tous les jours sf mercredi. T. 579-84-42 ou
**MICHEL LAURENT S.A. 723-63-12.**

M° SÉGUR. 842-57-00 Original grenier aménagé, séj., 3 ch., 2 bns. 1.900.000 F.

**VOLONTAIRES**
Bel imm., 2 pces, cuis., w.-c., douches, 370.000 F, 734-36-17.

M° DUPLEIX imm. rénové STUDIO REFAIT NEUF 185.000 F. T. : 577-47-74.

PL. CAMBRONNE Imm. ravalé Gd liv. + chbre, cuis., bns. soleil 460.000 F. 705-50-36.

SQUARE DUPLEIX (près) Séj., 3 chbres, cuis. équipée 2 bains, 820.000 F. BRANCION Téléphone : 575-73-94.

*16[e] arrdt*

AVENUE INGRES, 42 m² 2 pces cft, imm. stand., balcon, 4e asc. 550.000 F. 522-05-96.

**PLACE IÉNA**
Très beau 6 P., 230 m², séjour + 5 chambres, 2 bains, excellente distribution, lumière, soleil. Bureau : 766-65-19.

*17[e] arrdt*

M° VILLIERS, 2 P., coin cuisine à rénover, 28 m², Calme, soleil. Prix 145.000 F. T. 387-95-97.

**45 BIS AV. VILLIERS**
M° MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE de 2-4-5 P., et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION Visite jeudi/vendredi 13/18 h.

**RUE LEMERCIER**
Dans imm. rénové, pptaire vend 3 P., 76 m² et 2 P. 46 m² à aménager. 500-54-00.

**BD BATIGNOLLES**
dans bel immeuble, 5 P., cuis., s. de bns, w.-c., 128 m², vue, sol. 500-54-00.

TOCQUEVILLE sur jardin, STUDIO, kitch. équipée, bains, w.-c., chauffage central. Prix : 270.000 F JACAR. 874-93-90.

M° MALESHERBES rue Cardinet 2 p. à aménager, clair, soleil. Tél. : 295.000 – 705-50-36.

*18[e] arrdt*

RUE ETEX, très beau studio, cuisine, bains. 230.000 F. 763-44-30.

La Fourche. Bel imm. 2 pces, entrée, cuis., w.-c., 173.000 F. Immo Marcadet, 252-01-82.

Mairie bel imm. ancien. gd 2 p. tt cft, refait neuf. 270.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

Rue Doudeauville, imm. récent, stand. gd 2 p., tt cft 58 m² env. 390.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

**VOUS DÉSIREZ VENDRE**
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste.
**IMMO MARCADET**
88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite. Publicité à nos frais. Téléphone : 252-01-82.

Lamarck, gd 2 p., entrée, cuis., s. d'eau, 320.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

*19[e] arrdt*

**A SAISIR**
BUTTES CHAUMONT
Imm. neuf luxe 2/3 p. à partir de 7700 F le m².
PRET A 13 %. 506-16-43 le matin ou 245-24-55 l'après-midi

*77 Seine-et-Marne*

Bel appartement F 4, 5 minutes gare, salle bns, cuis. équipée, salle de séjour + salon, cave, parking, balcon 10 m, 1er ét. PRIX : 320.000 F. 2, rue Charles-Péguy, 77560 CHELLES Tél. au 008-51-72 (18 h-20 h).

*92 Hauts-de-Seine*

SÈVRES. – 5 mn Pt-de-Sèvres, près parc St-Cloud et lycée. 3e ét., pet. imm. 68, façade Sud, 91 m² + balc. 12 m², ch. indiv. gaz, séjour double avec cheminée, 2 chambres, cave, park. dess. asc. Px 600.000 F. Tél. au 626-14-64 après 18 h s/c vendredi 8/4.

**BOIS-COLOMBES**
2 PIÈCES, 36 m²
Quartier calme et résidentiel. Entrée, cuisine avec éléments, séjour, chambre, salle d'eau, w.-c., cave, jardinet, cabanon, 5' gare, écoles.
Prix : 198.000 F
REFAIT ENTIÈREMENT A NEUF
Magnifique exposition
Tél. au 785-14-42 après 18 h ou week-end.

Neuilly S/Seine belle studette équipée tout. cft, 149.000 Frs 1er étage S/rue 526-00-35.

**MEUDON**
8, route des Gardes
**VUE PANORAMIQUE**
IMM. PIERRE DE TAILLE 2 et 3 P. avec GD BALCON. Livraison avril 1983
**PRÊT CONVENTIONNÉ**
Appartement témoin, samedi, merc., vendredi, 14 h à 18 h. 507-15-98 ou 200-23-20.

**BOURG-LA-REINE**
200 mètres du métro, 2 petits immeubles pierre de taille de très grande classe, studio au 4 pièces, duplex 4 à 5 pièces. P.C. sur quelques appartements. 3 pces. 70 m² avec box et cave à partir de 676.000 F. Livraison prévue 3e trimestre. S.P.D.I., 350-14-80.

CHATENAY-MALABRY 800 mètres, M° Robinson petit imm. pierre de taille 74, studio 33 m² + balcon 6 m², avec cave et box fermé.
ANTONY
M° Parc-de-Sceaux studio 40 m², cuis., s. de bns, avec park. et cave. 350.000.
CIBS, tél. : 350-14-80.

*93 Seine-Saint-Denis*

CROIX-DE-CHAVAUX. Dans très bon imm. pierre de taille, vaste 2 p., tt cft. vue dégagée. 230.000 F. COGEFIM, 347-57-07.

*Province*

**BIARRITZ**
CHATEAU D'ARCADIE
Calme verdure. Part. vd. dans Résidence Services 3e Age beau 2 P 55 m² + Terrasse vitrée 14 m². Tt. cft. Garage + remise 454.000 F Tél. : 16 (59) 26-55-54.

PORT CAMARGUE (30) Particulier vend bel appt. en terrasse situation et vue exceptionnelles sur l'entrée du port, 3 p. 70 m² + 30 m² solarium Px 750.000 F. à débattre Tél. (16 76) 04-04-38 ap. 20 h.

## appartements achats

**MALESHERBES - 73 522-05-96**
Pour consulats ou ambassades rech. appartements toutes surf. hôtels particuliers et bureaux 7e, 8e, 9e, 16e, 17e, Neuilly.

## locations non meublées offres

*Paris*

LOUEZ à un PARTICULIER sans appréhension sans intermédiaire OFFICE DES LOCATAIRES 8 ans d'expérience Téléphonez au : 296-58-10.

De part. à part. appt. living, 2 chbres, cuis. meublée, cave, park., tt cft 80 m², quartier porte Maillot, loyer mensuel 3.500 F + charges + reprise justifiée. Tél. : Vendredi 8/4 entre 14 h et 15 h et 18 h 30/21 h. Tél. : 380-16-34.

*Région parisienne*

**MASSY (ESSONNE)**
APPARTEMENT A LOUER SANS COMMISSION
**4 PIÈCES**
90 m² + loggias, loyer 2.228 F, charges 774 F. S'adresser au bureau de gérance, 7, allée de Suède. H.B. Tél. 920-48-91.

## locations non meublées demandes

*Paris*

Collaborateur journal, cherche 3/4 pièces dans 1er, 2e, 3e, 4e, 10e, 11e, 14e, 18e arrondissem. Loyer maximum : 3.500 F C.C. Superficie minimum : 60 m². Ecr. s/n° 6.480, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

*Région parisienne*

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. toutes banl. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

## locations meublées demandes

*Paris*

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing, 4 pces et plus. 281-10-20.

## bureaux

*Locations*

**8e COLISÉE-ÉLYSÉES**
SIÈGE DE SOCIÉTÉS
**DOMICILIATIONS**
250 F/350 F PAR MOIS
**A.F.C. : 359-20-20.**

**EMBASSY - SERVICE**
Téléphonez au : 562-62-14
**RECH. 3 A 6 BUREAUX**
Excellentes adresses sociales.

VOTRE SIÈGE A PARIS de 150 F à 350 F par mois CONSTITUTION DE STÉS G.E.I.C.A. : 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

## locaux commerciaux

*Ventes*

PLACE LÉON-BLUM Local 100 m² tous usages, tte ppté. 360.000 F. 763-44-30.

## locaux industriels

*Locations*

**MALESHERBES 73**
rech. dépôts usines terr. ACHAT ou LOCATION **522-05-96**

## immeubles

**ST-DENIS BASILIQUE**
IMMEUBLE LIBRE ET OCCUPÉ très bon état, 11 appartem. BON RAPPORT. BOUQUET : 350.000 + Rente. 267-37-88.

FORUM IMMEUBLE RÉNOVÉ
**2 PCES, TT CONFORT**
Le Pptaire : 265-11-66.

## villas

95 - HERBLAY
Très belle maison Ile-de-France 1977, 350 m² habitables + pav. gardien sur 4.000 m² parc paysagé. Prix justifié. Téléph. heures bureaux au 260-66-13.

## maisons de campagne

PROVENCE VIEIL EYGALIÈRES Maison 2 ét., cave voûtée, 4 p., s. de bs, cuis., loggia, tt cft. Téléphone : (90) 92-14-84. Prix : 500.000 F.

## fermettes

**CENTRE FRANCE**
60 km CLERMONT-FERRAND, rég. pêche de hameau prox. ts comm., fermette bourbonnaise en cours de restaur., G.-O. bon état. Indép. sur : 1.800 m² terr., 3 p., souillardes, cave, gren. en partie aménageable. Poss. gar., 2 dépend. non atten., eau, électr. sur place. Prix 137.000 F. Crédit possible 90 %. J.-P. LEFEBVRE, 11, av. Simturel, 03 Saint-Pourçain-sur-Sioule, (70) 45-30-68.

## domaines

VIGNOBLES
17 HA A.O.C. Gaillac mas, cave
65 ha A.O.C. Côtes du Rhône FERMES. FORÊTS. VIGNOBLES AGRI FRANCE, 28, r. Naples, 75008 Paris. Tél. 522-17-69.

Partic. vd Périgord noir domaine av. parc 2 ha, piscine, four pain + dépendance, région calme. Ecr. M. Tomasi, les Chasselines 24210 la Bachellerie.

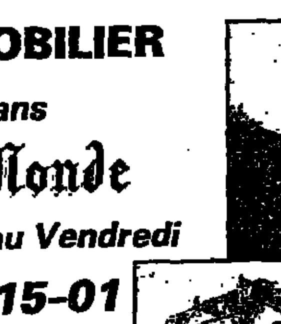
## forêts

RARE 50' OUEST PARIS 50 HA forêt pav. chasse + dépend cubage chêne. (3) 486-04-34.

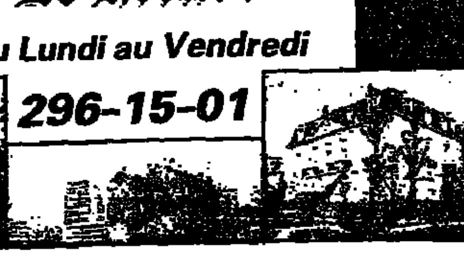
## viagers

5e, CARDINAL-LEMOINE Beau 3 pces, bel imm. pierre, 230.000 + 2.350 F occupé couple 71/73 ans. – F. Cruz, 8, rue la Boétie. 266-19-00.

---




**L'IMMOBILIER**
dans
**Le Monde**
*du Lundi au Vendredi*
**296-15-01**

# CARNET

## Naissances

– M. Michel VAUZELLE et Mme, née Sylvie Fauvet, et Marie, ont la joie de faire part de la naissance de

**Sébastien.**

Paris, le 30 mars 1983.
19, rue Chapon, 75003 Paris.

## Décès

– Mme Georges Albertini, et toute sa famille,
Les associés-gérants de MM. Worms et Ce,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Georges ALBERTINI,**

survenu le 30 mars 1983.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 6 avril, suivies de l'inhumation au cimetière parisien de Saint-Ouen, dans le caveau de famille.

Un service religieux sera célébré à sa mémoire, le vendredi 15 avril, à 17 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

16, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

*(Lire page 28).*

---

**– Gérard BEGHIN,**
ingénieur des Arts et Manufactures,
ingénieur honoraire de la S.N.C.F.,

est décédé le 5 avril 1983 dans sa soixante-douzième année.

Sa messe de funérailles sera célébrée le samedi 9 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, à Paris-9e.

Son corps sera inhumé au cimetière d'Ambleteuse (Pas-de-Calais) le même jour à 17 heures.

De la part de la famille Beghin-Mouton.

2, rue Hippolyte-Lebas,
75009 Paris.
51, rue Foch,
62164 Ambleteuse.



---

– Mme Fernand Benoist, née Odette Genvrain, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

**docteur Fernand BENOIST,**
professeur honoraire
au collège de médecine,
médecin-chef de service honoraire
des hôpitaux de Paris,
ancien médecin-chef
du ministère des finances,
officier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile à Paris-7e, 21, rue de Bourgogne, le 3 avril 1983, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité en la basilique Sainte-Clotilde, à Paris-7e, le mercredi 6 avril 1983, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse.

---

– M. et Mme Antoine Cattan,
Mlle Nicole Cattan,
Mlle Michèle Cattan,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère

**Eddy CATTAN,**

survenu le 2 avril 1983 à New-York à l'âge de vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 9 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris-16e.

16, place des Etats-Unis.
75016 Paris.

---

– Mme Jean Cristille, son épouse
M. et Mme Pierre Cristille,
ses enfants,
Mlles Marie-Pierre et Nicole Cristille,
ses petites-filles,
ont le chagrin de faire part du décès de

**M. Jean Cristille,**

survenu le 1er avril 1983 dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Brive, le 6 avril 1983.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

4 bis, rue Marcel-Miquel,
92130 Issy-les-Moulineaux.
111, avenue Georges-Pompidou,
19100 Brive-la-Gaillarde.

---

– M. Paul Dartigues, son époux,
M. et Mme Richard Dartigues,
ses enfants,
Mme Noëlle Dartigues, sa petite-fille,
Fabrice et Eve,
ses arrière-petits-enfants,
Mlle Andréa Dartigues, sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Paul DARTIGUES,**
**née Yvonne Vernhettes,**

survenu le 30 mars 1983, dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Sarcelles (Val-d'Oise).

Le service religieux et l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière des Batignolles, ont eu lieu le samedi 2 avril 1983 dans l'intimité.

M. et Mme Richard Dartigues,
17, rue Charles-Tuleu,
95160 Montmorency.

---

– On nous prie d'annoncer la mort du

**docteur Paul DAUTRY,**

survenue le 2 avril 1983.

De la part de :
Mme Paul Dautry,
Des docteurs Olivier et Dominique Lyon-Caen, Jérôme et Thomas,
M. et Mme Jean Koechlin, leurs enfants et petits-enfants.

Réunion le 7 avril, à 13 h 30 précises, clinique Georges-Bizet, 23, rue Georges-Bizet, 75016 Paris.

Inhumation le 7 avril, à 14 h 15, cimetière de Thiais.

« *Ne crains pas, crois seulement.* »
Marc V, 36.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'association Phénix, 65, rue Baudricourt, 75013 Paris.

225, rue du Faubourg Saint-Honoré,
75008 Paris,
36, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine,
4, rue Lavoisier, 68200 Mulhouse.



---

– Limoges. Périgueux.
On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Jean DUMAS.**

Les obsèques ont été célébrées le vendredi 1er avril, en l'église Saint-Joseph, à Limoges, dans l'intimité.

De la part de :
Mme Jean Dumas,
M. et Mme Georges Dumas et leurs enfants,
Mlle Nelly Dumas,
M. Didier Dumas,
Mme Georgette Dumas,
Me Roland Dumas, Mme et leurs enfants,
ainsi que toute la famille.

1, rue Bernard-Palissy,
87000 Limoges,
4, place du Général-Leclerc,
24000 Périgueux.

---

– Les familles Galopin, Labouche, Grand, Huchedé,
font part du décès du

**docteur Jean-Jacques GALOPIN,**
chef du service anesthésie-réanimation
de l'hôpital de Lannion.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean-du-Baly, à Lannion, l'inhumation au cimetière Montparnasse, le 26 mars 1983.

---

– Mme Pierre Godde, son épouse,
M. et Mme Alain Godde,
Jérôme, Bruno, Guillaume et Marion,
M. et Mme Antoine Bontoux,
Anne, Benoît, Loïc, Patrick,
Mlle Monique Godde,
de la communauté apostolique de Saint-François-Xavier,
M. et Mme Pierre Bouchu,
Marc et Vincent,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Martin,
Sophie et Laure,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, après une longue et douloureuse maladie, de

**M. Pierre GODDE,**
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ingénieur civil des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
du Crédit lyonnais,

survenu le samedi 2 avril 1983, dans sa soixante-dix-huitième année.

La messe d'enterrement aura lieu le jeudi 7 avril, à 15 h 30, à Laignes (Côte-d'Or).

Une messe sera célébrée le mardi 12 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, square du Croisic,
75015 Paris.

---

– Mme Stanislas Herman, son épouse,
M. et Mme Christian Styger,
MM. Andrzei et Jurzy Herman,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Stanislas HERMAN,**

survenu subitement le 1er avril 1983, à Francfort-am-Main.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 avril, à 10 h 30, en l'église polonaise, 263 bis, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

1, cité de l'Alma, 75007 Paris.
33, rue Paul-Albert,
57100 Thionville.
Pologne - Canada.

---

– Brest. Genève. Paris.
M. Yves Le Goc, avocat honoraire, ancien bâtonnier, son époux,
M. et Mme Michel Le Goc, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Renauld, leurs enfants et petits-enfants,
Docteur et Mme André Chateau et leurs enfants,
Mme Paul Treanton, sa sœur,
ont la douleur d'annoncer le décès de

**Mme Yves LE GOC,**
*née Suzanne Badie,*

rappelée à Dieu le 31 mars 1983, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Louis, à Brest, le samedi 2 avril 1983.

---

– M. Jean-Luc Moreau,
M. et Mme Jean Routier
et leur fils,
vous font part du décès de

**Mme veuve André MOREAU,**
née Germaine Brisac,

leur grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 6 avril 1983, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 8 avril 1983.

On se réunira à 10 h 45, porte principale, au cimetière parisien de Bagneux.

33, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.
33 bis, rue du Château,
92200 Neuilly.

---

– On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Georges SALANOUBAT,**

survenu brutalement le 2 avril 1983.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu à Bondy, le 7 avril 1983, dans la plus stricte intimité familiale.

---

– Mme Armand Tricard,
Le docteur Catherine Tricard,
sa fille,
Le professeur et Mme John Applebx,
ses gendre et belle-fille,
ont la grande douleur de faire part de la disparition du

**docteur Armand TRICARD,**

le 3 avril 1983.

Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 11 avril, à 10 h 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

85, rue de Saussure,
75017 Paris.

## Anniversaires

– En ce septième anniversaire du décès de son mari

**Joseph-Jean MORER**
commandeur de la Légion d'honneur
au titre militaire,

Mme Morer demande pour lui une pensée toute particulière à tous ceux qui l'ont connu, aimé, et restent fidèles à son souvenir.

## Communications diverses

– Une souscription pour le monument au maréchal Juin et à ses soldats.

Le Comité national du monument au maréchal Juin et à ses soldats (1) vient de lancer une souscription nationale pour couvrir les frais de ce monument que la Ville de Paris a récemment décidé d'ériger sur la place d'Italie, sous le patronage du président de la République et du gouvernement.

(1) 19, rue Saint-Marc, 75002 Paris (tél. : 296-97-16) (par chèque bancaire ou virement CCP no 5772 62 P Paris).

## Cérémonies religieuses

– Le grand rabbin de France,
Le président et les membres du Consistoire central,
Le président et les membres du Consistoire de Paris,
Le président et les membres de la communauté de la rue Buffault,
invitent les fidèles à participer à la cérémonie religieuse célébrant le Quarantième anniversaire du Génocide des Juifs de Grèce, qui aura lieu le dimanche 10 avril 1983, à 18 heures, à la synagogue Buffault, 28, rue Buffault, Paris-9e.





هكذا من الأصل

Le Monde

# économie

## SOCIAL

### Fête du travail

### POUR LA C.G.T. UN 1er MAI UNITAIRE EST POSSIBLE MALGRÉ DES DIVERGENCES

La commission exécutive de la C.G.T., réunie le 6 avril, *s'est déclarée « convaincue qu'en dépit des divergences il est possible de dégager des thèmes décisifs communs »* entre la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN *« permettant une mobilisation forte et unitaire des travailleurs le 1er mai ».*

La C.G.T. a annoncé que M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, a répondu positivement à l'invitation de M. Henri Krasucki en vue d'une rencontre au niveau national C.G.T.-C.F.D.T.-FEN pour réaliser un 1er mai unitaire. Selon la C.G.T., M. Edmond Maire a *« décliné la proposition »* cégétiste *« pour s'en remettre aux discussions régionales et départementales ».* Toutefois, la commission exécutive a maintenu cette proposition de rencontre nationale, qui *« donnerait une impulsion dans tout le pays ».*

Le dernier 1er mai unitaire à Paris a eu lieu en 1979.

Déjà, pour cette année, l'union des syndicats F.O. de la région parisienne a appelé à manifester, de la Bastille au mur des Fédérés à Paris, à partir de 10 heures, le 1er mai.

### Le droit de veto des syndicats

### F.O. DEMANDE UN « AJUSTEMENT DE LA LOI DU 13 NOVEMBRE 1982 »

Dans une lettre datée du 1er avril, qu'il vient d'adresser au ministre des affaires sociales, le secrétaire général de F.O. demande qu'il soit procédé *« à un ajustement de la loi du 13 novembre 1982 concernant la négociation collective » : « (...) F.O. avait émis les plus expresses réserves sur les dispositions de l'article L 132-26 relatif au droit d'opposition d'une organisation syndicale à l'application d'une convention ou d'un accord d'entreprise dont elle n'est pas signataire. Ce texte prévoit que l'opposition peut émaner d'une ou de plusieurs organisations syndicales à condition que la ou les organisations syndicales aient recueilli les voix de plus de la moitié des électeurs inscrits lors des dernières élections au comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel. L'opposition peut ainsi venir d'une organisation qui aurait perdu la majorité dans l'entreprise. (...) Cette regrettable éventualité vient de se vérifier à propos d'un accord d'entreprise signé par F.O. dans l'entreprise Kalamazoo d'Artigues, près de Bordeaux. La C.G.T., qui y était majoritaire au C.E. en octobre 1981, a perdu cette majorité aux élections de délégués du personnel en octobre 1982. Elle a pourtant fait usage de son droit d'opposition à un accord signé par F.O. L'accord en cause est donc désormais caduc, privant ainsi deux cent cinquante salariés d'avantages très importants. Cette situation est anormale, et il conviendrait d'y mettre un terme en procédant à un ajustement de la loi et en ne faisant plus référence qu'aux résultats des dernières élections professionnelles quelle qu'en soit la nature* [délégués au C.E. ou du personnel]. »

● **Bagarre entre deux syndicaliste au cours d'une réunion.** — Deux syndicalistes en sont venus aux mains, à Orange (Vaucluse), au cours de la réunion de la commission paritaire nationale des personnels communaux, mardi 5 avril. Alors qu'il prenait la parole, M. Vincent Manca, délégué C.G.T., employé de mairie à Marseille, a été pris à partie par M. Hubert Dumas, délégué F.O., agent communal à la mairie d'Orange, qui a prononcé à son encontre des propos que M. Manca a jugés racistes. S'estimant outragé, M. Manca a porté à M. Dumas un coup de tête en plein visage et l'a frappé avec ses poings. M. Dumas a déposé plainte auprès du procureur de la République pour coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité de travail de huit jours, et M. Manca en a fait autant pour injures racistes.

**Grève des douaniers italiens aux tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus.** — Les douaniers italiens des tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus se sont mis en grève, jeudi 7 avril, pour une durée de vingt-quatre heures. Ce mouvement, déclenché dans le cadre d'une grève générale de la fonction publique italienne, a provoqué des perturbations de la circulation, notamment dans le franchissement du tunnel du Mont-Blanc.

### UNE IMPORTANTE RECHERCHE DU CENTRE D'ÉTUDES DES REVENUS ET DES COUTS (CERC)

### Les disparités importantes de cotisations et de prestations entre les divers régimes de sécurité sociale

M. Robert Blot, président du Centre d'études des revenus et des coûts (1), a présenté à la presse, le 7 avril à Paris, un important rapport qui fait le point sur la situation des Français vis-à-vis de la Sécurité sociale. En matière de protection sociale, tous ne sont pas logés à la même enseigne : ils ne perçoivent pas les mêmes prestations, ils ne contribuent pas à leur financement de manière égale.

Ainsi, se demandent les experts du CERC, si l'on appliquait le principe « à droits égaux, efforts contributifs égaux », que se passerait-il ? Le financement, répondent-ils, devrait être modifié. Mais comment ? Dans le premier volet de cette étude, le CERC examine l'assurance-maladie et les prestations familiales. Le deuxième volet, à venir plus tard, étudiera les disparités en matière de retraites.

Selon les conclusions du CERC, portant sur les années 1980 et 1981, les salariés du secteur privé appartenant au régime général auraient dû subir quelques changements : en 1980, baisse des prestations familiales de 8 %, baisses des cotisations maladie de 9 % ; en 1981, minoration des mêmes prestations de 3 %, mais hausse des cotisations de 4 %. Pour les « non-non » (commerçants, artisans, industriels et professions libérales), leur effort contributif aurait dû doubler sur cette même période. Pour les fonctionnaires et assimilés, en 1981, cet effort aurait dû augmenter de 20 %.

Enfin, pour les agriculteurs, la hausse aurait été encore plus forte si on appliquait le principe d'égalité de contribution.

Les experts du CERC soulignent l'importance des disparités existantes. A première vue, ces dernières seraient justifiées par les différences dans les modes de cotisations.

Mais, à l'analyse, les inégalités viennent des modulations de taux d'un régime à l'autre, et encore plus des différences importantes dans l'assiette servant de base à la contribution. Dans chaque régime, cette assiette est sous-évaluée : de 10 % à 30 % environ pour les salariés, de 38 % pour certains fonctionnaires, de 33 % pour certains libéraux et de beaucoup plus pour les agriculteurs...

DANIELLE ROUARD.

(1) CERC : Comparaison des régimes de sécurité sociale : cotisations et prestations.

### L'USINE DE CITROËN A AULNAY A NOUVEAU PARALYSÉE PAR DES ARRÊTS DE TRAVAIL

La C.G.T. a appelé les salariés du montage chez Citroën à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) à arrêter le travail à partir de 9 h 30.

Les chaînes ont été paralysées toute la journée du 6 et la matinée du 7. Selon la direction de Citroën, ce mouvement fait suite à un incident survenu le 5 au soir : un des quatre délégués C.G.T. licenciés était en désaccord avec des membres de la maîtrise à propos de l'attribution d'un poste. En fin d'après-midi, le 6 avril, toujours selon la direction, la C.G.T. a présenté des revendications — une augmentation de 10 % des salaires et l'amélioration des conditions de travail. Ces « exigences » sont jugées *« incompatibles avec le plan de M. Mauroy »* par M. Auguste Blanc, secrétaire général de la C.S.L., qui dénonce, dans un communiqué, l'arrêt de travail comme *« un sabotage ».*

## ÉTRANGER

### En R.F.A.

### RECUL DU CHOMAGE (EN DONNÉES BRUTES) AU COURS DU MOIS DE MARS

Nuremberg *(A.F.P.)*. — Pour la première fois depuis un an, en mars, le chômage a nettement reculé en R.F.A., le nombre de demandeurs d'emploi s'étant situé à 2 386 500 en données brutes, soit près de 150 000 personnes de moins qu'en février (– 6 %), a annoncé le 6 avril l'Office fédéral du travail. En février, le chômage avait dépassé pour la première fois de l'histoire de l'Allemage fédérale la barre des 2,5 millions, frappant 2 536 000 personnes. En mars, le chômage a représenté 9,8 % de la population active salariée, contre 10,4 % en février (7,6 % en mars 1982).

Toutefois, en données corrigées des variations saisonnières, l'office a constaté une augmentation de 40 000 du nombre des chômeurs. C'est la première fois depuis deux ans, ajoute-t-il, que l'on observe une augmentation si importante. Selon l'office, le marché du travail a bénéficié de la fin de l'hiver, qui a marqué la reprise des travaux à l'extérieur, en particulier dans le bâtiment et les travaux publics ; mais l'office estime que, *« conformément à ses prévisions »*, la conjoncture économique reste mauvaise pour le marché du travail, seules quelques branches ayant bénéficié de la reprise.

## AGRICULTURE

### LES AGRICULTEURS MANIFESTENT POUR DEMANDER LA SUPPRESSION DES MONTANTS COMPENSATOIRES MONÉTAIRES

Les agriculteurs ont manifesté dans plusieurs régions françaises, mercredi 6 avril, afin de demander la suppression des montants compensatoires monétaires et une augmentation substantielle des prix des produits agricoles lors de la prochaine négociation européenne sur les prix qui doit commencer d'ici dix jours à Bruxelles.

A Quimper, dans le Finistère, deux cents agriculteurs ont occupé, pendant près de cinq heures, le bureau du préfet, retenant celui-ci, afin d'obtenir un rendez-vous avec le ministre de l'agriculture. Ils ont été expulsés vers 19 heures par une vingtaine de C.R.S. Quatre manifestants auraient été blessés.

A Château-Chinon (Nièvre), environ trois mille paysans, venus des quatre départements bourguignons (Yonne, Nièvre, Saône-et-Loire et Côte-d'Or) à l'appel des F.D.S.E.A. et des C.D.J.A. départementales, ont manifesté dans le calme. Avant le défilé, les agriculteurs ont signé une motion précisant leurs revendications et demandant à M. Mitterrand de les *« mener à bien »*, rappelant qu'il avait été *« élu de la région Bourgogne pendant de nombreuses années ».*

A Paris enfin, une centaine d'agriculteurs des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine ont manifesté à l'Assemblée nationale. Des délégations ont été reçues successivement par les députés chargés des questions agricoles du P.S., du R.P.R., du P.C. et de l'U.D.F.

### La F.A.O. souhaite redéfinir les conditions de la sécurité alimentaire

(De notre correspondant.)

Rome. — L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) présentera, lors de la réunion du comité sur la sécurité alimentaire qui se tiendra à Rome du 13 au 20 avril, un ensemble de propositions devant servir de base à une redéfinition de la notion de sécurité alimentaire, vient d'annoncer M. Saouma, directeur général de la F.A.O.

Les propositions du directeur de la F.A.O. portent sur trois points. En premier lieu, il s'agit d'augmenter la production alimentaire dans les pays déficitaires : *« Le problème de l'alimentation n'est pas seulement une question d'aide financière mais de production afin que les pays pauvres ne soient pas dans une position de dépendance de bateaux de vivres. »* Il n'y a pas de *« raisons techniques »* pour que les pays à déficit alimentaire ne puissent satisfaire eux-mêmes leurs besoins à condition que soient mis en place des programmes d'aide ponctuelle en faveur des petits paysans et de ceux qui sont désavantagés. Il existe peut-être, en revanche, des problèmes politiques dans la mesure où de tels programmes risquent, à terme, de restreindre l'influence que peuvent exercer les pays riches par le biais de leur aide sur les pays les plus démunis.

Le second point concerne la stabilité des approvisionnements afin d'atténuer les instabilités cycliques qui affectent la demande et l'offre sur le marché mondial des produits alimentaires. Une question liée au troisième point de la proposition : l'accès aux approvisionnements. Celui-ci suppose une libéralisation du commerce international et la fin de l'antagonisme existant actuellement entre stabilité des prix et objectif de sécurité alimentaire. Après six ans de négociations, on n'est jamais parvenu, par exemple, à un accord international sur le blé.

*Concrètement*, l'action proposée implique de trouver un moyen terme entre les secours d'urgence et l'assistance. Devraient, en outre, être réexaminés les objectifs des réserves alimentaires nationales et globales dans le cadre, par exemple, d'un pacte mondial de sécurité alimentaire. M. Saouma propose ainsi la création d'un fonds de sécurité alimentaire composé de contributions financières non affectées et destinées à être utilisées par la F.A.O. pour financer directement des projets de sécurité alimentaire.

M. Saouma est conscient de la conjoncture défavorable, étant donnée la récession mondiale, dans laquelle intervient sa proposition. Le peu d'intérêt qu'a suscité chez les pays donneurs, à l'exception de l'Italie, le programme destiné à créer un système de réserves céréalières au Sahel, la région sans doute la plus pauvre de la terre, témoigne de leurs faibles disponibilités.

Il estime cependant qu'il convient dès maintenant de souligner auprès des gouvernements la nécessité d'un engagement à long terme intégrant les plans de développement et fixant des objectifs, même si ceux-ci, étant donnée la situation économique mondiale, ne peuvent se concrétiser dans l'immédiat. En 1980 et en 1981, lors des sommets des pays industrialisés, la sécurité alimentaire mondiale n'avait-elle pas été reconnue comme priorité absolue ?

PHILIPPE PONS.

## AFFAIRES

### Les voitures SEAT vont être distribuées en France par Sonauto

***« Aujourd'hui, nous sommes majeurs »*, a lancé mercredi 6 avril M. Juan-Miguel Antonanzas, président de SEAT (1), en annonçant à Paris l'accord qui lie désormais le principal constructeur espagnol d'automobiles à Sonauto S.A. pour l'importation et la distribution en France de ses modèles.**

Après trente-cinq ans d'union avec la Fiat italienne consacrée par un mariage, en 1979, et rompue par une séparation deux ans plus tard, la SEAT confirme ainsi qu'elle veut profiter de sa liberté et se lancer dans la vie comme une grande. Aujourd'hui, il s'agit d'exporter soi-même, et la France n'est qu'un des marchés visés en Europe, avec même l'Italie comme objectif, un comble quand on sait que la production de la firme de Barcelone concerne des véhicules conçus par Fiat et fabriqués sous licence. Le seul litige qui oppose Fiat et SEAT concerne d'ailleurs les enfants nés de l'union, c'est-à-dire les modèles fabriqués par la marque espagnole qui ne sont pas autre chose que des Panda, des Ritmo ou des 127, vues par un œil espagnol, voire agréablement transformées, mais qui, dans l'esprit des acheteurs, peuvent entraîner des confusions.

Quoi qu'il en soit, en attendant, le lancement des véhicules originaux, à la conception desquels seront mêlés les ingénieurs d'outre-Rhin (SEAT a signé il y a quelques mois un accord de fabrication sous licence avec Wolkswagen) et particulièrement ceux de Porsche, il faut bien fabriquer ce que l'on sait fabriquer dans les usines ultra-modernes de Barcelone et de Pampelune. D'autant que les contrats entre les anciens époux autorisent encore cette façon de faire, à condition toutefois que de suffisantes modifications de présentation soient effectuées sur les voitures. Sinon, il faudra que SEAT verse à Fiat sur chaque véhicule sorti d'Espagne les redevances d'usage.

M. Norbert Wagner, président du directoire de Sonauto S.A., qui importe déjà en France les Porsche, les Mitsubishi et les motocyclettes Yamaha, s'est, pour sa part, félicité d'avoir désormais à distribuer une nouvelle marque qui contribuera à son souci de diversification. Les véhicules de fabrication espagnole ont bonne réputation (2). *« C'est pour Sonauto surtout cela qui compte »*, dira encore M. Wagner.

Cent concessionnaires devraient distribuer plus de 4 000 voitures SEAT en France cette année, pour atteindre 10 000 véhicules l'an prochain.

*Une affaire à suivre.*

CLAUDE LAMOTTE.

(1) Sociedad Espanola de Automoviles de Turismo.

(2) Quatre constructeurs ont des filiales en Espagne : Ford, General Motors, Renault, P.S.A. Peugeot/Citroën.

### Burroughs et Plessey envisagent de coopérer

*Le groupe britannique Plessey et la société américaine Burroughs auraient engagé, selon le* Financial Times, *des négociations qui pourraient déboucher sur un accord de coopération technologique et une certaine répartition des tâches entre les deux firmes.*

Avec un chiffre d'affaires de 39 milliards de francs, Burroughs est l'un des principaux constructeurs mondiaux d'informatique et de matériels de bureau. Loin derrière I.B.M., mais au même rang pratiquement que Digital Equipment, Control Data, N.C.R. et Sperry Univac, la firme a connu quelques années difficiles, une profonde réorganisation, menée par son nouveau président, M. Michael Blumenthal, ancien secrétaire d'État au Trésor dans l'administration Carter, et la sortie de nouveaux produits bas et haut de gamme ont permis un redressement financier de l'entreprise.

Toutefois, Burroughs reste très concentré sur les créneaux traditionnels de l'informatique. Pour ne pas décrocher vis-à-vis de ses grands concurrents, notamment d'I.B.M., la firme a donc besoin d'élargir ses compétences, en particulier dans les télécommunications, les réseaux, la télématique.

Plessey (11 milliards de francs de chiffre d'affaires) est une des plus anciennes sociétés d'électronique britannique, spécialisée précisément dans les télécommunications, les composants et les systèmes électroniques. La société a connu de très graves difficultés dans les années 70, liées à l'échec du projet de central téléphonique piloté par les P.T.T. britanniques (le système X). Depuis, Plessey a redéployé ses activités vers les États-Unis en rachetant la division « commutation publique » de Stromberg Carlson et en prenant une participation dans une société spécialisée dans la télévision par câble et les télécommunications par satellite. Il manque cependant au groupe britannique les compétences en informatique et dans les transmissions de données.

Burroughs et Plessey sont donc complémentaires. Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que les deux groupes envisagent de coopérer, d'échanger leurs technologies, afin de couvrir à elles deux le spectre le plus large possible sur le marché de l'électronique.

### LES DIFFICULTÉS DE MANUFRANCE : UNE NOUVELLE RÉUNION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS EST PRÉVUE LE 13 AVRIL

Une première réunion sur le sort de Manufrance s'est tenue, mercredi 6 avril à Paris, entre la direction de la SCOPD-Manufrance, les pouvoirs publics et les banques. D'autres réunions seront nécessaires pour décider du sort de la coopérative stéphanoise en difficultés financières (*le Monde* du 2 avril).

Le plan de relance de mars 1982 n'a pu être respecté, et les pouvoirs publics en attendaient une révision avant de débloquer la seconde tranche de 85 millions de francs d'aides prévues. La coopérative demande, de son côté, un supplément d'aide. En contrepartie, elle accepte une réduction de ses effectifs (790 personnes actuellement) et envisage de *« mettre entre parenthèses »* sa production de cycles pour se concentrer sur celles des fusils et des machines à coudre.

Ce plan va faire l'objet d'un examen approfondi par les pouvoirs publics et les banques. Leur réponse devrait être connue au cours de la prochaine réunion fixée pour le 13 avril.

### Sidérurgie

### L'ALLEMAGNE A PRÉSENTÉ SON PLAN DE RESTRUCTURATION AUX AUTORITÉS EUROPÉENNES

Les autorités d'Allemagne fédérale ont transmis à la Commission européenne la nouvelle version du plan de restructuration de leur sidérurgie. Une première version avait été rejetée par Bruxelles au mois de novembre dernier parce qu'elle proposait une réduction insuffisante des capacités de production. Le plan prévoit cette fois-ci une réduction des capacités de 13 millions de tonnes. Il devrait satisfaire Bruxelles, qui estimait de 8 à 9 millions de tonnes la baisse allemande nécessaire pour atteindre son objectif de réduction globale de 30 à 35 millions de tonnes à l'échelle européenne. Mais les autorités attendent d'avoir examiné le détail des propositions allemandes avant de se prononcer.

Le plan allemand a prévu aussi la fusion de Thyssen et de Krupp, le rapprochement de Salzgitter et de Hoechst, ainsi qu'une réglementation particulière pour Kloeckner et Korf. Les investissements prévus jusqu'en 1985 se montent à 11 milliards de deutschemarks (33 milliards de francs) et la contribution de l'Etat fédéral pourrait s'élever à 3 milliards de deutschemarks (9 milliards de francs).

# TRANSPORTS

LE JUGE D'INSTANCE A CONFIRMÉ LA SAISIE

## Un Boeing d'Air Algérie restera sous scellés à Orly

Le Boeing-727 d'Air Algérie placé sous scellés à Orly le restera pour l'instant. Statuant en référé, le *tribunal d'instance* d'Ivry (Val-de-Marne), présidé par Mme Josette Martinaud, a, en effet, refusé, mercredi 6 avril, la mainlevée de la saisie conservatoire de l'appareil décidée le 28 mars sur ordonnance de Mme Gisèle Lupiac, à la demande de la compagnie de charters américaine Evergreen International Airways (*le Monde* du 7 avril 1983).

Il y a deux ans, Evergreen avait loué un DC-8 à Air Algérie pour faire face au surcroît de trafic occasionné par le pelerinage de La Mecque. Le loueur déclare qu'Air Algérie n'a jamais versé la caution initiale de 250 000 dollars prévue au contrat. Air Algérie rétorque qu'Evergreen, de son côté, n'avait pas déposé la caution contractuelle de garantie de bonne fin, et que l'avion, tombé en panne, n'a pu remplir sa mission, ce qui l'a contrainte à louer en catastrophe et au prix fort un autre appareil.

Le contrat fut dénoncé. Mais Evergreen devait aussitôt réclamer le paiement d'une facture de 600 000 dollars, montant de la location. Les termes du contrat prévoyaient que, en cas de litige, le tribunal d'Alger serait compétent.

Cependant, Evergreen affirme n'avoir pas eu confiance dans la sérénité de la justice algérienne, si bien que, plutôt que d'attaquer au fond à Alger, elle a préféré une ac*tion sur la forme à Paris.*

En janvier 1982, elle obtient une saisie-arrêt de 300 000 dollars sur la billetterie d'Air France, qui exploite les lignes entre l'Algérie et la France en pool avec la compagnie algérienne. Une nouvelle saisie-arrêt, décidée quelques mois plus tard, ne put être exécutée, Air France déclarant que le compte d'Air Algérie était débiteur.

Air Algérie a engagé, de son côté, une procédure devant le tribunal d'Alger pour réclamer 1 million de dollars de dommages-intérêts à la compagnie américaine. L'affaire devait venir en audience jeudi 7 avril.







### AUGMENTATION DES PÉAGES SUR LES AUTOROUTES

Les augmentations de péages sur les autoroutes Rhône-Alpes (AREA), Paris-Est-Lorraine (APEL), et Côte basque (Acoba) interviendront prochainement, selon l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA).

Les péages sur le réseau Cofiroute (Paris-Le Mans-La Gravelle et Paris-Poitiers), seraient majorés de 0,023 F au kilomètre à partir du vendredi 8 avril.

Le trajet Angers-Nantes passerait de 19 F à 21 F pour les voitures particulières et de 38 F à 42 F pour les semi-remorques, Paris-Orléans-Nord de 24 F à 26 F pour les voitures et de 48 F à 52 F pour les semi-remorques, Paris-Tours de 55 F à 60 F pour les voitures et de 110 F à 120 F pour les semi-remorques, Paris-Rennes de 73 F à 79 F pour les voitures et de 146 F à 158 F pour les *semi-remorques.*

L'ASFA annonce, d'autre part, que les péages ont augmenté de 0,019 F à 0,023 F du kilomètre depuis le 1er avril sur les autoroutes de la Côte d'Azur (Escota), Paris-Rhin-Rhône (S.A.P.R.R.) et Sud de la France (A.S.F.).

C'est ainsi que le parcours Aix-Nice est passé de 54 F à 58 F pour les voitures et de 108 F à 116 F pour les semi-remorques, Aix-Toulon de 22 F à 23,50 F pour les voitures et de 44 F à 47 F pour les semi-remorques, Paris-Lyon de 80 F à 87 F pour les voitures et de 165 F à 186 F pour les semi-remorques, *Lyon-Le Perthus de* 113 F à 124 F pour les voitures et de 226 F à 248 F pour les semi-remorques et Lyon-Marseille de 60 F à 66 F pour les voitures et de 120 F à 133 F pour les semi-remorques.

# TOURISME

### PROTESTATIONS INTERNATIONALES CONTRE LE CONTROLE DES CHANGES FRANÇAIS

Les premières protestations officielles contre le contrôle des changes émanant de gouvernements étrangers ou d'organismes internationaux viennent de parvenir au gouvernement français.

C'est, en premier lieu, le ministre mauricien des affaires étrangères qui a saisi son homologue, M. Claude Cheysson, d'une demande de dérogation en raison de la menace que font peser sur le tourisme de l'île les restrictions de *devises imposées aux Français.* Ceux-ci représentent 40 % des visiteurs de l'île Maurice.

La Fédération universelle des associations d'agences de voyages (FUAV), dont le siège est à Bruxelles, a envoyé à M. Pierre Mauroy un télégramme pour protester contre la limitation des dépenses touristiques à l'étranger imposée aux Français. « *Tout en comprenant que votre gouvernement souhaite équilibrer la balance commerciale de votre pays,* écrit la FUAV, *nous voulons respectueusement vous faire part des craintes de perturbations que ces mesures risquent de créer dans le tourisme international.* » – *(A.F.P.)*

● **Grève dans l'hôtellerie martiniquaise.** – L'ensemble des grands hôtels de la Martinique ont été paralysés mercredi par une grève du personnel hôtelier, suivie à 100 %, selon le syndicat C.M.D.T. (Centrale *martiniquaise démocratique des travailleurs*) et le patronat. Ce mouvement a été déclenché par la C.M.D.T. pour appuyer une revendication portant sur l'augmentation de la prime d'ancienneté.

# ENVIRONNEMENT

## La dioxine de Seveso se trouverait en République démocratique allemande

Les déchets toxiques de dioxine provenant de l'accident survenu en 1976 dans une usine chimique de Seveso (Italie) se trouveraient en République démocratique allemande (R.D.A.), près de Lübeck, selon des informations concordantes.

*La police aurait retrouvé en République fédérale d'Allemagne* (R.F.A.) un échange de documents entre une société allemande, Badische Rueckstan beseitigung Gmbh, du land de Hesse, et la société française Spedilec, au sujet du transport et du stockage de ces déchets.

M. Jean-Marie Lauret, directeur technique de France-Déchets, la plus importante entreprise française d'élimination de déchets industriels, a déclaré : « *La dioxine de Seveso se trouve très certainement en R.D.A. Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne dans les milieux spécialisés.* »

De son côté, la société suisse *Hoffmann-La Roche*, propriétaire de l'usine de Seveso, fait savoir que les déchets ne sont ni en Italie, ni en Suisse, ni en mer. La France et la R.F.A. auraient été averties si la dioxine était stockée sur leur territoire. Reste la R.D.A., dont on dit, au siège de Hoffmann-La Roche, qu'elle n'a pas posé de questions à la firme suisse sur le lieu de stockage final.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. +ou | Dép. − | Rep. +ou | Dép. − | Rep. +ou | Dép. − |
| $ E.-U. .... | 7,2360 | 7,2380 | + 165 | + 195 | + 325 | + 385 | + 825 | + 935 |
| $ can. ...... | 5,8510 | 5,8550 | + 115 | + 154 | + 240 | + 303 | + 620 | + 738 |
| Yen (100) ... | 3,0455 | 3,0485 | + 140 | + 166 | + 288 | + 332 | + 811 | + 890 |
| DM ....... | 2,9970 | 3,0000 | + 175 | + 203 | + 360 | + 401 | + 983 | + 1055 |
| Florin ...... | 2,6640 | 2,6660 | + 155 | + 180 | + 325 | + 360 | + 843 | + 982 |
| F.B. (100) ... | 15,0650 | 15,0665 | − 60 | + 92 | | + 204 | − 100 | + 311 |
| F.S. ....... | 3,5310 | 3,5355 | + 225 | + 256 | + 480 | + 528 | + 1365 | + 1460 |
| L (1 000) ... | 5,0316 | 5,0343 | − 240 | − 165 | − 491 | − 390 | − 1553 | − 1430 |
| £ .......... | 10,9400 | 10,9485 | + 150 | + 228 | + 340 | + 473 | + 1030 | + 1246 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. .... | 9 1/8 | 9 5/8 | 9 3/16 | 9 9/16 | 9 3/16 | 9 9/16 | 9 3/8 | 9 3/4 |
| DM ...... | 4 3/16 | 4 9/16 | 4 11/16 | 5 1/16 | 4 3/4 | 5 1/8 | 4 15/16 | 5 5/16 |
| Florin ..... | 3 7/8 | 4 3/8 | 3 7/8 | 4 1/4 | 4 3/16 | 4 9/16 | 4 3/4 | 5 1/8 |
| F.B. (100) . | 11 3/4 | 12 3/4 | 11 1/2 | 12 1/2 | 11 3/8 | 12 5/8 | 11 3/8 | 12 5/8 |
| F.S. ...... | 3 7/8 | 4 5/8 | 3 13/16 | 4 3/16 | 3 13/16 | 4 3/16 | 3 3/4 | 4 1/8 |
| L (1 000) .. | 16 | 17 | 16 3/8 | 18 1/8 | 16 3/4 | 18 | 17 7/8 | 18 7/8 |
| £ ....... | 10 3/8 | 10 3/4 | 10 5/16 | 10 11/16 | 10 1/8 | 10 1/2 | 9 15/16 | 10 5/16 |
| F. franç. . | 12 | 12 15/16 | 12 3/8 | 13 5/8 | 13 7/8 | 14 5/8 | 14 3/8 | 15 1/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



# FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● **General Motors et Fanuc vont créer une usine de fabrication de robots aux Etats-Unis.** – La filiale commune dénommée G.M.F. Robotics Corp, créée en juin dernier par le numéro un de l'automobile américaine et le leader japonais de la robotique, va construire une usine très automatisée elle-même qui ne comprendra que cinquante salariés. Elle entrera en activité en 1985.

● **British Leyland et Honda ont signé un nouvel accord de coopération** pour la conception et le développement en commun d'un modèle qui, dès 1985, sera produit en Grande-Bretagne et au Japon par les deux compagnies, sous deux versions différentes.

Cet accord, qui concrétise une lettre d'intervention signée en novembre 1981, prévoit une coopération beaucoup plus étroite entre les deux groupes que celle développée depuis la fin de 1979 pour la fabrication, sous licence japonaise, de la Triumph Acclaim, lancée il y a deux ans en Grande-Bretagne.

### Energie

● **Alsthom-Atlantique**, associé aux groupes japonais Mitsui et Toshiba, fournira à la Malaisie une centrale thermique de 900 mégawatts. Cette centrale, dont la mise en service est prévue en 1985, comportera six turbines à gaz Alsthom-Atlantique, associées à des chaudières de récupération alimentant trois turbines à vapeur, l'ensemble constituant l'une des plus puissantes installations de ce type au monde.

● **Les forages d'exploration pétrolière** ont diminué aux Etat-Unis de 20 % au cours du premier trimestre 1983 par rapport à la période correspondante de l'an passé, selon des statistiques publiées par Petroleum Information Corp. : 2 179 forages – au lieu de 2 726 en 1 982 – ont permis la découverte de 209 nouveaux gisements de pétrole et de 145 gisements de gaz, contre, respectivement, 304 gisements pétroliers et 186 gisements gaziers l'an passé. Cette évolution, due au marasme du marché pétrolier, montre, selon Petroleum Information Corp., que les compagnies préfèrent actuellement mettre en œuvre des gisements connus plutôt que d'engager des recherches coûteuses et aléatoires. – *(A.F.P.)*

● **Les Emirats arabes unis** ont diminué le prix de leur gaz naturel liquéfié de 15 %, soit le même taux que la baisse appliquée au pétrole conformément à l'accord conclu au sein de l'OPEP lors de la dernière conférence de Londres. – *(A.F.P.)*.



## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### CARREFOUR

1) CHIFFRE D'AFFAIRES DU MOIS DE MARS 1983

Le chiffre d'affaires T.T.C. provisoire du groupe CARREFOUR est le suivant :

| | Mars 1983 (en millions de francs) | Pourcentage variations sur mars 1982 | 1-1-1983 au 31-3-1983 (en millions de francs | Pourcent. Variation par rapport à l'année 1982 |
|---|---|---|---|---|
| Carrefour S.A. . | 1 670,4 | 12,7 | 4 519,8 | 9,6 |
| Carrefour consolidé ... | 2 858,3 | 14,1 | 7 671,9 | 11,3 |

2) COMPTES CONSOLIDÉS 1982

Chiffre d'affaires consolidé, hors taxe ............ 29,1 milliards de francs contre 24,5 en 1981 ;
Dotation aux amortissements .................... 360,9 millions de francs contre 300,3 en 1981 ;
Part du groupe dans le bénéfice ................ 408,2 millions de francs contre 360,2 en 1981 ;
soit par action ........................ 184,95 F contre 163,23 F en 1981.

### UNION POUR L'HABITATION

Réuni le 30 mars 1983, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1982.

Les recettes locatives s'établissent à 51.460.000 F, en progression de 7,63 %, les produits financiers s'inscrivant, par contre, en baisse sensible à 2.597.000 F.

Après, notamment, 4.558.000 F d'amortissements et 3.355.000 F de dotation à la provision pour grosses réparations, le bénéfice d'exploitation s'élève à 37.341.458 F, contre 36.686.678 F en 1981.

Ce bénéfice représentant 19,92 F par action, le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 21 juin prochain, de porter le dividende à 19 F par action contre 17,50 F l'année passée.

Le compte de pertes et profits, qui a enregistré d'importantes plus-values lors de la cession des immeubles de Pont-de-Claix et de Lille-Est, se solde par un bénéfice de 52.111.042 F.

En remploi partiel des ventes réalisées, la société a acquis au début de 1983, pour la somme de 16.666.500 F H.T., un étage d'un immeuble de bureaux récemment achevé à Malakoff (Hauts-de-Seine), à proximité immédiate d'une station de métro.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

6 avril

### Le lingot dépasse 100 000 F
### Marché bien orienté

*En dépit du ralentissement d'activité, le marché a poursuivi mercredi sa lente mais insistante progression. Le signal fut donné dès le départ par Michelin. Par la suite, nombre de valeurs devaient emboîter le pas à Bibendum, et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,40 % au-dessus de son niveau précédent. Il aurait même fait mieux si Peugeot (– 2 %) n'avait pas rebroussé chemin.*

*De nombreux titres s'adjugent des hausses confortables, notamment au secteur de la distribution où Paris-France gagne 6 %, suivie des Galeries Lafayette, Cedis, Printemps et Guyenne-Gascogne progressent de 4 % à 5 %.*

*Parmi les autres titres en hausse, figurent P.L.M. (+ 7 %), Générale de Fonderie (+ 6 %), A.D.G. (+ 5 %) et Moët-Hennessy (+ 5 %).*

*A l'inverse, Machines Bull perd près de 8 % après avoir été « réservée à la baisse » et la Parisienne de réescompte, dont le groupe Suez détient à présent plus de 33 %, abandonne 6,5 %, un repli identique à celui de Dassault et de Sacilor.*

*Nobel-Bozel, Agence Havas, Manurhin et Beghin-Say accusent, de leur côté, des baisses de 2 % à 3 %.*

*Sur le marché de l'or, le métal est en hausse à Londres pour s'établir à 428,50 dollars l'once contre 425,75 dollars mardi midi.*

*A Paris, le lingot a grimpé à 100 300 F contre 99 800 F la veille tandis que le napoléon se négociait successivement à 691 F puis 693 F contre un cours de 700 F mardi.*

*Le dollar-titre se traite à 8,72/73 alors qu'il se situait à 8,64/67 F.*

*Par ailleurs, la société Viafrance, filiale de Campenon Bernard, fait savoir qu'elle a acquis plus de 10 % de la société Sacer.*

## NEW-YORK

### Reprise en fin de séance

Pour la quatrième séance consécutive, les cours *ont baissé mercredi* à *Wall Street*. Cependant, une assez forte reprise s'est produite peu avant la clôture. Elle a permis au marché de réduire très sensiblement ses pertes et, au coup de cloche final, l'indice des industrielles s'établissait à 1 113,48, soit à 6,68 points en dessous de son niveau précédent. Au plus bas de la journée, il était retombé au voisinage de la cote des 1 100.

Le bilan de la journée n'en a pas moins été mauvais. Sur 1 942 valeurs traitées, 1 037 ont baissé, 530 seulement ont progressé, tandis que 375 ne variaient pas. L'activité a été modérée et 77,14 millions de titres ont changé de mains contre 76,81 millions la veille.

De l'avis général, le redressement enregistré en fin séance a revêtu un caractère essentiellement technique. Les opérateurs n'ont, semble-t-il, tenu aucun compte de la détente des taux sur le marché monétaire. En outre, nombre d'entre eux commencent à prendre leurs distances avec le marché. Beaucoup perdent patience, et les projections de résultats très décevants pour le premier trimestre publiés par plusieurs groupes dont l'activité s'exerce dans les hautes technologies font grandir le doute sur la proximité d'une réelle et forte reprise économique.

| VALEURS | Cours du 5 avril | Cours du 6 avril |
|---|---|---|
| Alcoa | 33 | 32 5/8 |
| A.T.T. | 64 | 64 3/8 |
| Boeing | 40 1/4 | 39 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 53 5/8 | 53 1/2 |
| Du Pont de Nemours | 40 5/8 | 40 3/4 |
| Eastman Kodak | 81 5/8 | 80 1/4 |
| Exxon | 30 5/8 | 30 1/2 |
| Ford | 40 | 39 |
| General Electric | 104 1/4 | 103 1/4 |
| General Foods | 39 7/8 | 39 1/2 |
| General Motors | 57 1/4 | 56 7/8 |
| Goodyear | 28 1/4 | 28 3/8 |
| I.B.M. | 101 7/8 | 102 1/2 |
| I.T.T. | 35 3/8 | 34 7/8 |
| Mobil Oil | 28 3/8 | 27 7/8 |
| Pfizer | 76 1/4 | 76 1/4 |
| Schlumberger | 41 1/8 | 41 1/8 |
| Texaco | 32 5/8 | 32 1/2 |
| U.A.L. Inc. | 33 3/4 | 33 3/8 |
| Union Carbide | 58 | 58 1/8 |
| U.S. Steel | 22 1/2 | 22 5/8 |
| Westinghouse | 44 5/8 | 44 1/8 |
| Xerox Corp. | 41 1/8 | 40 3/8 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**BOUYGUES.** — Le bénéfice net consolidé (part du groupe) a atteint 290 millions de francs (après 234 millions de francs d'amortissements) en 1982 contre 218,7 millions l'année précédente (après 187,1 millions de francs d'amortissements), soit une hausse supérieure à 30 % d'une année à l'autre. Le bénéfice net de Bouygues S.A. durant la même période a atteint 228 millions de francs (contre 179,8 millions en 1981) après 135,8 milions de francs (contre 102,5 milions) d'amortissements. Le conseil d'administration de la société proposera à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende net de 21 F, identique à celui de 1981, auquel s'ajoute l'impôt payé d'avance (10,50 F). Il convient de noter qu'un acompte sur dividende de 12 F a déjà été versé en décembre 1982 et que le dividende net s'applique également aux actions nouvelles qui ont été créées en février dernier à l'occasion d'une attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

**AMERICAN GENERAL CORP.** — Cette société, considérée comme la quatrième compagnie américaine d'assurances, a annoncé l'achat de la plus grande partie d'une autre compagnie d'assurances, *Gulf United Corp*, pour 1,1 milliard de dollars.

American General avait acquis en *novembre dernier un groupe d'assurances*, Ville de Nashville, N.L.T., pour 1,5 milliard de dollars. A la suite de cette opération, les dirigeants d'American General Corp, qui s'est considérablement développée ces *dernières années* grâce à de telles acquisitions de sociétés, avaient annoncé qu'elle cesserait ces acquisitions jusqu'à ce que la compagnie ait réduit son endettement.

*Mais, ont affirmé les dirigeants d'*American General, l'achat de Gulf était une occasion qu'ils ne *« pouvaient laisser passer »*. Cet achat leur permet en particulier de réduire leur rapport dettes-capital à 25 %.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

| | 31 mars | 5 avril |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 116,9 | 118,3 |
| Valeurs étrangères | 113,5 | 115,3 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 5 avril | 6 avril |
|---|---|---|
| Indice général | 115,7 | 116,3 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 7 avril ........ 12 5/8 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 6 avril | 7 avril |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 237,25 | 237,70 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 6 AVRIL

# Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 6/4 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 286 | 7 231 | 7 050 | 7 450 |
| Allemagne (100 DM) | 299 950 | 299 850 | 290 | 310 |
| Belgique (100 F) | 15 087 | 15 088 | 14 200 | 15 300 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 266 140 | 266 120 | 257 | 277 |
| Danemark (100 krd) | 84 440 | 84 500 | 80 | 88 |
| Norvège (100 k) | 101 650 | 101 350 | 97 | 104 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 907 | 10 926 | 10 600 | 11 400 |
| Grèce (100 drachmes) | 8 680 | 8 639 | 8 250 | 10 250 |
| Italie (1 000 lires) | 5 043 | 5 038 | 4 850 | 5 400 |
| Suisse (100 fr.) | 350 850 | 353 200 | 342 | 363 |
| Suède (100 krs) | 96 870 | 96 960 | 93 | 100 |
| Autriche (100 sch) | 42 640 | 42 700 | 42 | 44 |
| Espagne (100 pes.) | 5 346 | 5 338 | 5 200 | 5 800 |
| Portugal (100 esc.) | 7 490 | 7 470 | 6 800 | 8 300 |
| Canada ($ can 1) | 5 885 | 5 857 | 5 750 | 6 050 |
| Japon (100 yens) | 3 049 | 3 049 | 2 930 | 3 090 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 6/4 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 100000 | 100500 |
| Or fin (en lingot) | 99800 | 100350 |
| Pièce française (20 fr) | 700 | 696 |
| Pièce française (10 fr) | 401 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 671 | 671 |
| Pièce latine (20 fr) | 662 | 676 |
| Souverain | 800 | 801 |
| Pièce de 20 dollars | 3920 | 3900 |
| Pièce de 10 dollars | 1870 | 1890 |
| Pièce de 5 dollars | 1015 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 4300 | 4205 |
| Pièce de 10 florins | 702 | 691 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE


### IDÉES

2. JAPON : « Le prix du succès », par Philippe Pons ; « La chimère », par Augustin Berque ; « Une troisième manche ? », par Paul-Maurice Perrier-Morillon.

### ÉTRANGER

3. DIPLOMATIE
- Après l'expulsion des fonctionnaires soviétiques.
- Le congrès de l'Internationale socialiste.

4. ASIE
- CAMBODGE : l'offensive vietnamienne à la frontière thaïlandaise.

5-6. AMÉRIQUES
- PÉROU : la chasse aux guérilleros du Sentier lumineux dégénère en guerre civile.

6. PROCHE-ORIENT
- La France et l'Egypte entendent donner sa chance au plan Reagan.

### POLITIQUE

7 à 12. LE DÉBAT DE POLITIQUE GÉNÉRALE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

### LE MONDE DES LIVRES

13, 16 et 17. STENDHAL AVEC PASSION. — Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Coups de pistolet dans un concert » ; « Le cher H.B. » ; « Sur la banquise » ; « En relisant *De l'amour* ».
14. La vie littéraire.
15. Au fil des lectures.

### SOCIÉTÉ

18. La modification de la loi « sécurité et liberté » au Sénat.
- DÉFENSE : le projet de réforme du code du service national.
- RELIGION : pour la première fois depuis 1940, quatre évêques lituaniens sont autorisés à faire leur visite *ad limina* au pape.
- ÉDUCATION.

### CULTURE

19. CINÉMA : rétrospective australienne à la Cinémathèque.
- EXPOSITIONS : André Masson.
21. COMMUNICATION.
- LU : *le Désastre de 1940*, de Claude Paillat.

### ÉCONOMIE

25. SOCIAL : une importante recherche du CERC.
- AFFAIRES : les difficultés de Manufrance.
- AGRICULTURE.
26. TRANSPORTS : augmentation des péages sur les autoroutes.

**RADIO-TÉLÉVISION (21)**
**INFORMATIONS « SERVICES » (22) :**
Rétromanie ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
**Annonces classées (23) ; Carnet (24) ; Programme des spectacles (20) ; Marchés financiers (27).**


AU CONSEIL DES MINISTRES

# Le service national va être réformé en vue d'une meilleure insertion professionnelle des jeunes

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 6 avril au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● **Service national**

**Le ministre de la défense a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant le code du service national. Dans le cadre de la politique conduite par le gouvernement pour améliorer l'organisation générale de la défense, ce projet vise à mieux définir les obligations et les droits des jeunes Français et des jeunes Françaises accomplissant leur service national et leur rôle au service du pays, selon les orientations suivantes :**

**1) Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes :**

**— les jeunes gens qui le souhaitent pourront être appelés à accomplir leur service national actif à partir de l'âge de dix-huit ans ;**

**— des dispositions favorables sont prévues pour les jeunes gens, chefs d'entreprise depuis deux ans au moins, dont l'incorporation pourrait porter un grave préjudice à l'activité de cette entreprise ;**

**— des jeunes gens pourront demander à prolonger leur service militaire actif pour une durée de quatre à vingt-quatre mois et acquérir ainsi une meilleure qualification professionnelle.**

**2) Faciliter l'accès des femmes au service national : en complément des mesures déjà prises par le gouvernement pour améliorer la condition de la femme militaire, le projet de loi prévoit que les Françaises volontaires auront désormais accès à toutes les formes du service national. Elles pourront ainsi accomplir leur service militaire dans toutes les armes.**

**3) Contribuer à la sécurité et à la protection des populations : les appelés pourront accomplir en plus grand nombre leur service militaire dans la gendarmerie nationale en qualité de gendarmes auxiliaires, dans la limite de quinze pour cent des effectifs de cette arme.**

**4) Redéfinir le statut des objecteurs de conscience : les jeunes gens qui, pour des motifs de conscience, se déclarent opposés à l'usage personnel des armes, pourront accomplir les obligations du service national soit dans un service civil relevant d'une administration de l'État ou d'une collectivité locale, soit dans un organisme à vocation sociale ou humanitaire assurant une mission d'intérêt général. La durée de leur service sera le double de la durée du service militaire. Les demandes formulées pour accomplir sous cette forme le service national devront être motivées et agréées par le ministre de la défense. En cas de refus d'agrément, un recours pourra être présenté devant le tribunal administratif qui statuera en premier et dernier ressort. Ce recours suspendra l'incorporation.**

**5) Renforcer les droits des appelés : le projet de loi prévoit une série de dispositions favorables aux droits des appelés, en matière notamment de reports d'incorporation, de dispenses et de libérations anticipées. Il améliore l'indemnisation des dommages corporels dont peuvent être victimes, dans le service ou à l'occasion du service, des jeunes gens accomplissant leur service militaire.**

*(Lire page 18.)*

● **Situation au Cambodge**

**Le ministre des relations extérieures a rendu compte de son voyage officiel en Thaïlande, au Vietnam et au Pakistan.**

**Le gouvernement marque une nouvelle fois sa préoccupation de l'occupation prolongée et injustifiée du Cambodge par une armée étrangère et des souffrances du peuple cambodgien. Il appelle à une solution politique qui permette, comme cela a été justement recommandé par les Nations unies, de rendre au peuple khmer son droit imprescriptible à l'autodétermination, dans des conditions qui bannissent la violence.**

**Le conseil réaffirme d'autre part l'intérêt que porte la France au développement des organisations régionales et note avec satisfaction la récente conférence qui a réuni à Bangkok les quinze ministres des relations extérieures de l'Association des nations du Sud-Est asiatiques (ANSEA) et de la Communauté européenne.**

*(Lire page 4.)*

● **Ministres plénipotentiaires**

**Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi concernant l'accès au corps des ministres plénipotentiaires. Ce texte permettra au ministère des relations extérieures de s'assurer le concours de personnes qui, n'appartenant pas à l'administration, ont acquis dans la fonction publique internationale, dans des organismes de coopération ou au sein d'organisations professionnelles ou syndicales, une solide expérience internationale.**

● *Conventions internationales*

**Le conseil des ministres a délibéré de deux projets de loi autorisant l'approbation de conventions internationales :**

**la convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, conclue à New-York le 1er mars 1980 ; l'accord franco-allemand du 6 décembre 1982 relatif à la construction d'un pont sur le Rhin entre Marckolsheim et Sasbach.**

MM. DENIAU ET MERMAZ SUR TF 1

# Lendemain de fête

Pour rétablir la situation économique, 38 % des Français feraient davantage confiance à l'ancienne majorité qu'à la nouvelle (30 %), s'il faut en croire un sondage Louis Harris-TF 1 dont on nous a donné les résultats au cours du face-à-face Deniau-Mermaz, mercredi soir (« Au cœur du débat »).

Vous voyez, vous avez perdu la confiance des électeurs, lançait, péremptoire, le président du club Perspectives et Réalités. Et le président de l'Assemblée nationale de rétorquer avec un sourire mi-figue mi-raisin : Ce n'est pas aussi simple — je le cite à peu près, — la situation est plus ambiguë, plus riche qu'il n'y paraît.

Exact. Rappelez-vous : avant de larguer la droite, notre « légitime » depuis près d'un quart de siècle, cette droite hautaine, froide, exaspérante, avant de s'abandonner aux promesses enivrantes de la gauche, on a beaucoup hésité. On était toujours sur le point de sauter le pas et puis, à la dernière minute, on reculait, on n'osait pas.

On a fini par prendre notre élan, un grand élan d'espoir et de générosité ; on a fait une fête à tout casser. Et aujourd'hui, au moment de payer la note, on rechigne forcément, repris par de vieux soupçons, de soumoises craintes entretenues, il faut bien le dire, provoquées par les faux fuyants et les faux serments des hommes du président. A commencer par Mauroy. Ça tombe mal, on le sait bien.

*On* sait que sans un sursaut d'enthousiasme retrouvé on risque d'aller à la catastrophe. Et pourtant, malgré toute notre bonne volonté, notre désir d'ignorer les attaques d'un Deniau bien préparé, bien rodé à ces joutes oratoires, la défense de Mermaz, continuellement acculé dans les cordes, nous a paru manquer de fermeté, de rigueur justement. Il louvoyait, il finassait. Il n'opposait aux sombres prévisions de son adversaire (augmentation du chômage et de l'inflation) que des vœux pieux : il faut relancer les exportations, il faut que nos entreprises deviennent compétitives, il faut que les Français achètent français.

Alors *là*, pardonnez-moi ! On ne demanderait pas mieux si on nous proposait des produits aussi bon marché et d'aussi bonne qualité que ceux de l'étranger. Faute de quoi, inutile de rêver. Vous n'empêcherez pas les gens d'aller au plus offrant. Notre porte-monnaie passe avant le portefeuille de l'État. C'est désolant, mais c'est comme ça.

Dès qu'il s'est agi de notre sécurité — là c'est le contraire ! 32 % d'entre nous font davantage confiance à la majorité actuelle qu'à l'ancienne (25 %) pour l'assurer — le débat a glissé sur la pente savonneuse des bons sentiments et des mauvais procès. On est retombé dans la politique politicienne. Comme si la délinquance n'était pas en progrès constant et pas seulement depuis deux ans. Comme si le problème des travailleurs immigrés pouvait être réglé en deux temps de parole et trois mouvements de manche. Comme si nous ignorions que sur ce chapitre Deferre et Badinter tirent à hue et à dia, au risque de bloquer toute chance d'amélioration.

CLAUDE SARRAUTE.

**Le numéro du « Monde » daté 7 mars 1983 a été tiré à 489 169 exemplaires**

EN GRÈVE DEPUIS LE 22 MARS

# Les médecins hospitaliers dénoncent l'« attitude irresponsable » du gouvernement

Les deux intersyndicats nationaux des internes et des chefs de clinique des C.H.U., en grève depuis le 22 mars, dénoncent dans un communiqué publié le 6 avril *« l'attitude contradictoire et irresponsable du gouvernement »*. Ils ont décidé de *« durcir le mouvement de grève »* et *« rejettent sur le gouvernement la responsabilité de toutes les conséquences qui en résulteront pour la population »*. Dans ce communiqué, les intersyndicats constatent que *« la concertation engagée le 31 mars au ministère de la santé n'a eu aucune suite malgré les promesses du secrétaire d'Etat »*.

Une demande de discussion immédiate, faite auprès de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité, aurait, selon ce communiqué, été suivie d'un refus. Les intersyndicats nationaux des internes et chefs de clinique des C.H.U. sont *« scandalisés par une telle attitude »* et exigent la *« reprise immédiate des négociations au plus haut niveau »*. Un rendez-vous pourrait avoir lieu avec M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, le vendredi 8 avril dans la matinée.

D'autre part, après l'échec des récentes négociations (*le Monde* du 7 avril) avec MM. Alain Savary et Edmond Hervé, les étudiants en médecine en grève ont décidé de s'adresser à M. Bérégovoy pour reprendre, sur de nouvelles bases, un dialogue actuellement dans l'impasse. Ils ont de nouveau précisé ces revendications le 6 avril lors d'une réunion purement technique au ministère de l'éducation nationale, au cours de laquelle a été dressée la liste des points d'accord et de désaccord avec le gouvernement. Les étudiants restent notamment farouchement opposés à l'application de la loi dans son état actuel. Ils recensent dix points de désaccords majeurs, parmi lesquels figure d'abord l'examen « classant et validant » instauré après six années d'études.

Dans l'attente d'une éventuelle reprise du dialogue, les étudiants s'affirment *« déterminés à poursuivre leur mouvement »*. Ils pourraient décider maintenant de ne plus assurer du tout les gardes dans les hôpitaux.

Le premier ministre avait déclaré le 6 avril à l'Assemblée nationale : *« Je souhaite que tous ceux qui se préparent aux professions sociales et notamment aux professions de santé aient une claire vision de ce champ d'avenir qu'ouvre pour eux le gouvernement. Ainsi pourraient-ils mesurer l'ampleur du dessein collectif dans lequel ils doivent prendre leur place par rapport à leurs revendications catégorielles de suppression d'un examen de fin d'année. » « La jeunesse,* avait-il ajouté, *n'a pas le droit de se tromper de mobilisation. »*

LA SUITE DE LA MISSION CHALLENGER

# Trois cents spécialistes tentent de modifier l'orbite du satellite T.D.R.S.-1

Ce n'est plus une, mais deux missions spatiales que la NASA doit maintenant coordonner : d'une part celle effectuée par l'équipage de la navette Challenger qui, jusqu'à ce jour, s'est déroulée dans de bonnes conditions ; de l'autre, celle qui consiste à sauver à tout prix le satellite de télécommunications géant T.D.R.S.-1, que l'équipage de Challenger a lancé dans la journée du mardi 5 avril.

Actuellement, une équipe de trois cents personnes, réunies à la hâte, se penchent sur les moyens qui leur permettraient de placer le satellite T.D.R.S.-1 sur sa bonne orbite.

Pour y parvenir, les spécialistes envisagent de mettre à feu quelques-uns des seizes petits moteurs qui, en temps normal, assurent le contrôle d'altitude et le pointage du satellite. Une telle manœuvre, dont la NASA ne cache pas qu'elle va prendre des jours, revient en quelque sorte à faire avancer un gros bateau à la rame. On conçoit donc que les responsables du satellite fassent preuve aujourd'hui d'une certaine prudence,tout en insistant sur la nécessité de tout tenter pour rendre opérationnel ce satellite dont dépend le bon déroulement de missions spatiales à venir.

Dans le même temps, les deux astronautes de la navette, Story Musgrave et Donald Peterson, s'apprêtaient à effectuer leur première sortie dans l'espace, programmée pour le jeudi 7 avril à 23 h 10 (heure française). Sortie attendue : c'est la première fois depuis neuf ans que les Américains effectuent une marche dans l'espace. Elle permettra aussi de tester enfin les coûteuses combinaisons spatiales — 2 millions de dollars pièce — que la NASA a fait fabriquer. Lors du précédent vol, à bord de Columbia, les astronautes Joseph Allen et William Lenoir s'étaient trouvé en butte à divers problèmes de fonctionnement et avaient dû annuler leur sortie.

Grâce à cette opération qui durera trois heures et demie, la NASA espère démontrer la fiabilité des combinaisons, mais surtout tirer des *enseignements sur les outils et les* techniques que les astronautes utiliseront pour, plus tard, être en mesure de réparer en orbite des satellites.

# LA REMONTÉE DE LA LIVRE CONFIRMÉE

**Toujours sur le devant de la scène, la livre sterling a été jeudi matin 7 avril la seule devise étrangère à susciter quelque intérêt sur les grandes places financières internationales, très calmes d'autre part. Elle s'est fermement maintenue au-dessus de 1,51 dollar pour coter 1,5120 dollar (contre 1,5153 dollar).**

**De son côté, le dollar, en raison des incertitudes régnant aux États-Unis sur le front des taux, n'a guère varié. Il a valu 7,2350 F à Paris (contre 7,2315 F la veille) et 2,4125 DM à Francfort (contre 2,4110 DM). Une personnalité de la *Réserve fédérale*, dont l'identité n'a pas été dévoilée, a confié au *Wall Street Journal* que la modération des pressions inflationnistes pourrait permettre à l'établissement d'abaisser le loyer de l'argent.**

Ancienne personnalité de la collaboration

# M. GEORGES ALBERTINI EST DÉCÉDÉ

M. Georges Albertini, fondateur du bulletin d'information anticommuniste *Est-Ouest*, personnalité en vue de la collaboration avec l'Allemagne sous l'occupation, est décédé le 30 mars dernier, a-t-on appris le mercredi 6 avril.

[Né en 1911 à Châlon-sur-Saône, Georges Albertini milite, d'abord, au parti socialiste S.F.I.O. et à la C.G.T. et adhère au comité de vigilance des intellectuels antifascistes. En 1941, il rejoint Marcel Déat, lui aussi ancien socialiste, au Rassemblement national populaire, dont il devient secrétaire général en 1942. Directeur du cabinet de Déat, ministre du travail et de la solidarité, de février à août 1944, son rôle dans la collaboration vaut à Georges Albertini d'être condamné, en septembre de la même année, à vingt ans de travaux forcés.

Gracié en 1948 par le président de la République, Vincent Auriol (S.F.I.O.), il devient conseiller politique de la Banque Worms et crée le Centre d'études et d'informations sur le communisme, qui édite le bulletin *Est-Ouest*.

Georges Albertini mène, à partir de cette époque, une activité occulte, dirigée contre le communisme, dans les milieux politiques et syndicaux. Il se lie avec M. Edgar Faure comme avec Guy Mollet, secrétaire général de la S.F.I.O.

Le retour du général de Gaulle au pouvoir marque pour lui, à cet égard, une éclipse, à laquelle met fin l'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République, en juin 1969.

Proche de M. Pierre Juillet et de Mme Marie-France Garaud, conseillers de Pompidou, Georges Albertini participe à divers aspects de la campagne de M. Valéry Giscard d'Estaing en 1974. Il figure parmi les conseillers de Mme Garaud lors de la candidature de celle-ci à l'élection présidentielle de 1981.]

Selon le « Financial Times »

# UN EMPRUNT DE LA FRANCE AU F.M.I. SERAIT POLITIQUEMENT IMPOSSIBLE

Dans un long article consacré au ministre français de l'économie, le *Financial Times* du 7 avril considère que l'objectif de M. Delors *« était de donner à l'électorat un électrochoc qui, bien qu'essentiellement symbolique pour ce qui concerne la limitation des dépenses des touristes à l'étranger, lui ferait réaliser la gravité de la situation »*.

Le quotidien britannique voit M. Delors comme *« un homme d'une droiture inhabituelle en politique, qui croit salutaire d'appeler un chat un chat (...). Sa stature à l'étranger et son importance symbolique évidente pour le franc en font un homme d'une grande valeur pour le président »*.

Selon le *Financial Times*, M. Delors estime politiquement impossible un emprunt de la France au Fonds monétaire international (F.M.I.) : *« Le F.M.I. pourrait prêter à la France 14 milliards de dollars au maximum, dans le cadre d'un programme de stabilisation économique sur trois ans, soit assez pour mettre fin à tous les soucis de M. Delors. Mais la vexation de se soumettre à un carcan imposé de l'extérieur — comme la Grande-Bretagne et l'Italie l'ont fait dans les années 70 — serait inacceptable pour l'électorat. M. Delors redoute que les foules massées devant le palais du Louvre ne lancent pas seulement des flèches, mais demandent sa tête »*, conclut le journal.



A B C D E F G

